REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1867

11.542

054
R3274
1867 v.2

LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

DE LA FRANCE

LOUVOIS. — CARNOT. — SAINT-CYR.

Il y a environ cent ans, l'Europe apprit avec quelque surprise qu'elle comptait une grande puissance militaire de plus, et que cette puissance s'était d'emblée placée au premier rang. Ce n'était pas, comme au temps de Gustave-Adolphe, un brillant météore surgissant au milieu d'une confusion universelle pour disparaître bientôt, après avoir rempli le monde de son éclat; c'était la plus petite, la plus pauvre, la plus récente des monarchies qui battait successivement les armées les plus célèbres. Non-seulement elle remportait des victoires et savait en profiter, mais elle pouvait sans succomber perdre une ou plusieurs parties au terrible jeu de la guerre; elle pouvait supporter l'épreuve des revers, reprendre la lutte après les défaites et ramener la victoire sous ses drapeaux.

Au XVIIIe siècle, on cherchait librement la solution des problèmes les plus difficiles; un phénomène aussi remarquable ne pouvait se produire sans donner lieu aux commentaires les plus divers. A côté de ceux qui rendaient simplement hommage au génie, à la ténacité de Frédéric, ou qui saluaient en lui le philosophe couronné, il y eut des prôneurs pour tous les détails de l'organisation et de la tactique prussiennes : celui-ci vantait « l'ordre oblique, » cet autre le « fusil à baguette de fer; » enfin de profonds esprits jugeaient que, si

l'on donnait des coups de bâton à nos soldats, nous n'aurions plus à redouter l'humiliation de Rosbach. Tous avaient plus ou moins tort et raison : la discipline sévère, les évolutions savantes, l'armement perfectionné, avaient eu leur part dans le succès des armées prussiennes; mais ce n'étaient que des élémens, des parties d'un grand ensemble, et c'était cet ensemble qu'il fallait embrasser et étudier. La vérité, c'est que la grande intelligence de Frédéric avait trouvé un puissant instrument dans le système d'institutions militaires ébauché, fondé par ses prédécesseurs, développé, complété par lui, adapté à son siècle et à son pays.

Et quand en 1866 on a vu la même puissance sortir soudainement d'un repos de cinquante années, mettre en œuvre des ressorts dont certains observateurs superficiels méconnaissaient l'élasticité et la force, obtenir enfin le triomphe le plus éclatant que l'histoire ait depuis longtemps enregistré, on s'est mis à surfaire après la victoire ce qu'on méprisait avant le combat, et nous avons pu lire des appréciations analogues à celles qu'avait fait éclore la guerre de sept ans. Il y a bien quelques différences : cette pénible contorsion qui récemment encore faisait le désespoir des conscrits et des instructeurs, le « pas oblique, » n'est plus de mode; le « fusil à baguette » est bon à mettre au musée des antiques, et qui donc maintenant oserait parler du bâton? Mais encore aujourd'hui, selon les uns, tout s'explique par l'emploi des mouvemens tournans, du télégraphe électrique et des chemins de fer; selon d'autres, c'est le fusil à aiguille qui a tout fait. Plus d'armée! répète un chœur nombreux, nous ne voulons qu'une landwehr.

Tout comme il y a cent ans, les jugemens qu'on porte actuellement pêchent par ce qu'ils ont d'exclusif; si l'on ne prend qu'un côté de la question, on l'envisage imparfaitement; il suffit de partir d'un point de vue trop étroit pour arriver à une conclusion fausse, et l'erreur ici peut mener loin. Il est inexact d'attribuer les dernières victoires des Prussiens à telle ou telle branche de leur système militaire, et ce serait faire injure au vainqueur que de chercher dans l'excellence même d'un système l'unique explication des événemens de l'été dernier. L'issue de la campagne de 1866 a tenu à des causes très diverses, dont quelques-unes sont frappantes, dont quelques autres ne sont pas suffisamment connues, et que d'ailleurs nous ne cherchons pas à exposer ici. Ce qu'il nous importe de dire et ce que nous croyons vrai, c'est que si la Prusse a pu presque instantanément mettre en ligne une armée considérable, très instruite, bien commandée, complétement pourvue, et, à défaut d'expérience, animée du plus vif sentiment de l'honneur; si elle a pu opérer à la fois sur l'Elbe, sur le Mein, dans la Thuringe,

et, tout en dispersant les levées de la confédération germanique, envahir la Bohême avec des troupes supérieures en nombre et en organisation aux légions vaillantes et aguerries que lui opposait l'Autriche, elle doit ce grand résultat aux institutions militaires qu'elle a su maintenir, coordonner, développer pendant la paix.

Les institutions militaires ne donnent pas, ne garantissent pas la victoire; elles donnent le moyen de combattre, de vaincre ou de supporter des revers. Sans elles, tant que durera l'état actuel des sociétés européennes, tant que nous ne verrons pas fleurir cet âge d'or, *pax perpetua*, qui, selon Leibniz, n'existe qu'au cimetière; sans elles, disons-nous, pas de sécurité ni de véritable indépendance pour les nations. Comment se sont-elles fondées? Par quelles transformations peuvent-elles s'adapter aux temps ou au génie des peuples? D'où vient qu'elles se fortifient ou s'affaiblissent, qu'elles s'épurent ou se corrompent? Comment peuvent-elles devenir un fardeau insupportable, un instrument de tyrannie, ou s'implanter dans les mœurs, s'associer aux libertés publiques et former la base de la puissance nationale? Nous essaierons de l'étudier dans l'histoire de notre pays.

I.

C'est Louvois qui a fondé notre état militaire. Avant lui, sans doute, la France avait des armées, vaillantes, nationales, souvent bien commandées et maintes fois victorieuses; mais on peut dire que l'armée française n'existait pas. Depuis plus de deux cents ans, la vieille organisation féodale avait disparu sans avoir été remplacée d'une façon définitive. Charles VII avait créé la gendarmerie et les francs-archers; mais le remarquable édifice d'ordonnances élevé par les Valois pour compléter cette création s'écroula bientôt dans les guerres de religion. Le génie inventif et réparateur de Henri IV avait exercé sur l'établissement militaire de la France la même influence salutaire que sur les autres services publics; la mort le frappa avant qu'il n'eût mis la dernière main à son œuvre : armée et règlemens disparurent avec lui. Au mois de mai 1610, il avait réuni en Champagne 60,000 fantassins formés en régimens compactes de 4,000 hommes; son artillerie était la plus nombreuse, la plus mobile qu'on eût encore vue, sa cavalerie instruite et bien montée; les places, les frontières, étaient pourvues. Avant la fin de l'année, il ne restait plus que des squelettes de régimens, des bandes de pillards et des arsenaux vides; comme la neige au soleil, tout avait fondu sous l'action dissolvante des intrigues et des rivalités de cour. Puis était venu Richelieu; sans rien faire de

complet, il pourvut à bien des lacunes, et les réformes qu'il avait conçues furent rudement exécutées. Au milieu des échecs, des revers, des trahisons, il avait poursuivi son œuvre, essayant, brisant les généraux, les administrateurs, jusqu'à ce qu'il eût trouvé les instrumens qui lui convenaient. Il marque son passage par la suppression de la charge de connétable, rouage inutile qui gênait l'omnipotence du premier ministre, par la création des intendans de justice et de finances qui devaient représenter dans les armées l'ordre et la légalité, par de bonnes ordonnances sur la solde, la durée du service, par de sévères mesures contre les *passe-volans* (on a dit depuis les *hommes de paille*), les déserteurs, les voleurs, etc.; puis le désordre, qu'il n'avait pas entièrement étouffé, reparaît. La victoire nous resta fidèle pendant la régence si agitée d'Anne d'Autriche, car Mazarin comprenait la guerre aussi bien que la politique; mais son autorité était trop contestée pour qu'il pût bien administrer. Il n'avait pas les mains très nettes; il avait besoin des généraux et les redoutait; il les flattait et ne les voulait pas trop forts; il lui convenait de leur passer beaucoup, et un peu de confusion ne lui déplaisait pas; en somme, Mazarin ne régla rien, ne fonda rien, et sous son gouvernement les institutions militaires de Richelieu tombèrent en désuétude.

Vers 1660, les gardes du roi, les escadrons de gendarmerie, quelques régimens d'infanterie qu'on appelait *les vieux*, composaient les seules troupes permanentes. Les autres corps d'infanterie et de cavalerie étaient créés au commencement de chaque guerre et donnés à l'entreprise comme des espèces de concessions. Formés pour un objet spécial, destinés à servir sur certaines frontières, souvent inféodés à tel prince ou à tel général, ces régimens restaient agglomérés en armée jusqu'à ce que la fin des hostilités ou une nécessité d'économie les fît débander. Les déplacer était une grosse affaire. Lorsqu'en 1643 le duc d'Enghien parvint à conduire l'armée de Flandre en Allemagne, on lui en sut presque autant de gré que de la victoire de Rocroy ou de la prise de Thionville, et en 1647 Turenne dut charger les « Weymariens » qui étaient sous ses ordres depuis nombre d'années, pour les décider à le suivre d'Allemagne en Flandre.

Les chefs de tout rang spéculaient sans vergogne. De même que les colonels et les capitaines, les généraux étaient des entrepreneurs. A mettre sur pied un régiment, à entretenir une armée avec ce que le roi donnait, beaucoup se ruinaient, d'autres faisaient des bénéfices. Parmi ceux qui gagnaient, les plus délicats ou ceux qu'animait l'amour du bien public employaient leurs profits à bien assurer le service; le plus grand nombre mettait le gain en poche :

cela s'appelait « griveler sur les gens de guerre, » et personne n'y trouvait à redire. Nulle mesure régulière pour assurer les subsistances, l'habillement, ni même l'armement; nulle garantie donnée au soldat pour le présent ou pour l'avenir : officiers, cavaliers, fantassins, gentilshommes et paysans entraient au service, en sortaient, y rentraient, le quittaient encore à peu près à leur gré; aucune règle pour l'avancement; les attributions de chaque grade mal définies, la hiérarchie militaire à peine ébauchée, souvent des généraux commandant les uns à côté des autres sans reconnaître un chef supérieur. De là un extrême désordre, une discipline très relâchée, de grands mécomptes dans les effectifs, sans parler des excès et des souffrances de tout genre dont les gravures de Callot et certains tableaux flamands donnent une idée saisissante.

L'artillerie, les fortifications étaient dans les mains d'entrepreneurs, d'officiers, d'ouvriers civils qui ne se croyaient astreints à aucun des devoirs de la profession militaire. Fallait-il faire un siége, on cherchait dans l'infanterie des capitaines, des lieutenans ayant un peu plus d'instruction ou d'aptitude; ils traçaient les attaques, aidaient les généraux à diriger les travaux, à placer les batteries. C'est tout au plus si, pour cette fonction spéciale, ils étaient exempts de leurs gardes ordinaires; le siége fini, lorsqu'ils n'étaient pas tués ou estropiés, ils reprenaient le service de troupe. Quelquefois, comme récompense extraordinaire, ils recevaient une compagnie dans un vieux régiment; mais un général bien en cour pouvait seul faire obtenir une pareille faveur à ceux que Vauban appelait « les martyrs de l'infanterie. » Pour unique réserve, on avait les milices communales, qui n'existaient guère plus que de nom, et « l'arrière-ban » ou levée en masse de la noblesse, dernier vestige de temps passés pour toujours; c'était pour les cas extrêmes deux ressources bien précaires, et sur lesquelles on ne faisait plus de fonds depuis longtemps. Tout, dans les armées, restait à l'état d'ébauche imparfaite; mais une des institutions de Richelieu lui survivait : la charge de secrétaire d'état de la guerre avait été conservée. Ce fut le levier dont Louvois se servit pour accomplir une véritable révolution. Il fit passer l'armée des mains des particuliers dans celles du roi. Entre le chaos qui existait avant lui et l'ordre de choses qu'il a créé, la distance était immense. Son œuvre a été durable : l'état militaire qu'il a fondé était encore debout en 1792.

Ce grand niveleur n'était pourtant pas ce qu'aux derniers temps de l'aristocratie de Rome on eût appelé un homme nouveau, et quand il se mit à l'œuvre, il n'avait ni affront à venger ni haine de caste à satisfaire. La fortune de sa famille était de fraîche date : son aïeul, un très petit bourgeois, commissaire de l'un des quar-

tiers de Paris, avait reçu de Mayenne une charge de maître des comptes pour le récompenser de son dévouement à la ligue; mais son père était secrétaire d'état, et si fort en faveur qu'en 1655 le jeune François-Michel Letellier, le futur marquis de Louvois, eut la survivance de la charge paternelle : il n'avait pas quinze ans. Il fut donc en quelque sorte élevé pour les fonctions qu'il allait remplir, et dès l'enfance il s'y prépara par une énergique application. En 1662, après la disgrâce de Fouquet, il obtint l'autorisation de signer comme secrétaire d'état. Dès ce moment, le vieux Letellier se retire peu à peu, abandonnant à son fils les affaires de la guerre. De l'étude Louvois passe à l'action; son administration commence. Il arrivait avec des idées arrêtées et des connaissances spéciales très étendues; il n'apportait pas un système tout fait. Sans chercher à créer tout d'une pièce l'armée, les divers services, il se met à modifier, supprimer, réglementer, au fur et à mesure des besoins qui se révélaient, essayant tous les rouages qu'il avait sous la main, et ne les changeant qu'après les avoir reconnus mauvais ou usés, procédant avec méthode, ayant toujours sous les yeux un but bien défini, mais sans tout détruire pour tout réédifier à la fois.

Si on ne peut voir en lui une sorte de Sieyès militaire, on ne peut pas non plus le mettre sur la même ligne que Richelieu; ce serait faire à Louis XIV un rôle qui ne fut pas le sien. L'histoire ne tient pas compte de certaines apothéoses prématurées, œuvre éphémère des flatteurs : ce nom de « grand » si souvent prodigué par les panégyristes à gages, elle ne l'a donné qu'à peu d'hommes, mais elle l'a décerné à coup sûr : la postérité a continué de dire Louis le Grand; c'est un jugement qu'on peut tenir pour définitif. Associé à la pensée de son maître, animé des mêmes passions, entraîné par les mêmes tendances, Louvois fut plus qu'un commis; il ne fut jamais qu'un ministre. Serviteur parfois désagréable, trop souvent complaisant, sans pitié pour les fripons, sans merci pour les peuples, intègre, brutal, cruel, il établit dans l'ordre militaire la centralisation qui s'emparait de toute la France.

Son premier soin fut de faire compléter ses attributions : les marchés pour le logement, les étapes, les vivres et les hôpitaux étaient dans le département du contrôleur-général; il les lui enleva. Il fit aussi concentrer dans ses mains le service des fortifications, réparti jusque-là entre les divers secrétaires d'état. Plus tard il créa le « dépôt de la guerre, » et dans l'intérêt de sa propre gloire jamais son goût pour l'ordre et la méthode ne l'a mieux inspiré. S'il n'avait pas prescrit de conserver et de classer l'amas de dépêches et de minutes qui s'accumulaient autour de lui, nous n'aurions pas l'excellent livre que M. Rousset lui a consacré, et qui nous a si bien

fait connaître l'homme et son œuvre. Deux directeurs-généraux, Saint-Pouange et Chamlay, se partagèrent les détails de l'administration, du personnel et des opérations militaires. La confusion qui existait entre les diverses branches de la profession cessa, et on peut dire que pour la première fois le principe de la division du travail fut appliqué à la guerre. L'artillerie eut ses troupes, et les lieutenans du grand-maître devinrent des officiers; les ingénieurs furent organisés. Avec ou sans titre spécial, chaque arme eut ses inspecteurs-généraux, qui établissaient, maintenaient l'uniformité dans le service et dans l'instruction : Martinet pour l'infanterie, Fourille pour la cavalerie, Dumetz pour l'artillerie, et pour les fortifications celui dont nos lecteurs ont déjà prononcé le nom, celui dont l'amitié, comme l'a très bien dit M. Rousset, protége la mémoire de Louvois, l'homme de génie, l'homme de bien par excellence, Vauban.

La discipline s'exerça à tous les degrés de la hiérarchie militaire; non-seulement les déserteurs, les passe-volans et autres coupables obscurs furent poursuivis avec une rigueur que la nouvelle organisation rendait plus efficace, mais les hauts grades mêmes furent soumis à des règles qui étaient jusqu'alors inconnues, et que de tout temps il est fort difficile de maintenir. Si plusieurs maréchaux étaient présens dans une même armée, ils étaient obligés d'obéir à celui que le roi avait désigné; d'éclatantes disgrâces servirent d'exemple aux récalcitrans. Les officiers-généraux avançaient selon l'*ordre du tableau*; ils *roulaient* entre eux pour le service. Quiconque a ouvert un volume de Saint-Simon se rappelle toutes les lamentations que de telles mesures arrachent à l'orgueil du duc et pair. Tout en faisant la part des préjugés et des rancunes du grand seigneur mécontent, il faut reconnaître que ses critiques n'étaient pas sans fondement; commode pour le pouvoir, qui se trouvait délivré de beaucoup d'obsessions et d'embarras, ce système avait de graves inconvéniens pratiques : il était favorable aux médiocrités; la responsabilité était divisée, le commandement instable; on avait mis un terme au désordre, mais en dépassant le but. Les colonels-généraux furent supprimés ou dépouillés de prérogatives devenues exorbitantes; il n'y eut plus d'officiers nommés sans l'attache du roi; tous se trouvaient sous la surveillance du ministre; ils avaient leurs notes, leur dossiers; ils étaient protégés contre les caprices de leurs chefs, et les actes de prévarication ou d'oppression dont ils se rendaient coupables envers leurs soldats étaient sévèrement punis. Une fois la hache mise en plein bois, il semble que Louvois eût dû frapper plus ferme, supprimer la vénalité des grades; il la laissa subsister, se bornant à *taxer* les charges, à exiger certaines conditions d'admission; il

eût voulu ouvrir la porte des honneurs militaires à la bourgeoisie aisée et la fermer aux nobles trop ignorans. Il essaya même d'une institution qui aurait joué le rôle de nos écoles militaires, et il créa des compagnies de *cadets*, dont il rendit l'accès facile. On y apprenait les détails du métier, les manœuvres, les mathématiques. Le temps manqua au ministre pour développer cette idée et en soigner l'exécution, les résultats furent nuls et les compagnies licenciées; mais une sorte de noviciat fut imposée à quiconque voulait devenir colonel, et la naissance n'en exemptait personne : pour parvenir à ce grade, il fallait avoir servi au moins deux ans dans un des corps qui étaient présentés comme des types et dont le roi s'était réservé le commandement direct, — le régiment d'infanterie qui portait son nom, et sa maison militaire.

La transformation de la *maison du roi* est l'une des conceptions les plus ingénieuses de Louvois. Cette troupe n'était pas réduite à de simples devoirs d'escorte et d'antichambre; elle fut portée à 4,000 hommes environ, alors que 800, malgré le luxe de la cour, suffisaient à la garde du souverain. C'était à la fois une cavalerie d'élite, une pépinière d'officiers et une institution qui remplaçait les derniers débris de l'organisation féodale. L'arrière-ban avait été réuni une seule fois sous Louis XIV, et semblait n'avoir été appelé que pour faire constater son impuissance. On vit une sorte de cohue mal montée, à peine armée, incapable d'obéir ou de combattre, et qu'il fallut bien vite licencier. Dans l'ordre militaire, ce fut la fin de l'ancien régime, et pour lui donner le coup de grâce Louvois remplaça l'obligation du service, base et seule justification des priviléges nobiliaires, par une mesure fiscale, par une sorte d'exonération. A ceux qui préféraient payer de leur sang, la maison du roi fut ouverte : ils se firent mousquetaires, gardes-du-corps, gendarmes. On n'était pas bien sévère sur les preuves à fournir pour l'admission dans ces corps, dont l'un même, celui des grenadiers à cheval, se composait d'anciens soldats; patriciens et plébéiens y étaient unis par une confraternité d'armes complète et touchante. La maison du roi ne conserva pas tous les caractères que Louvois avait voulu lui donner; mais jusqu'à la fin de sa carrière elle se signala par tous les genres de courage. Les mêmes brillans jeunes gens qui avaient enlevé Valenciennes en plein jour par un trait d'audace inoui gardaient leur poste à Senef avec le stoïcisme des guerriers les plus éprouvés. « O l'insolente nation! » s'écriait le prince d'Orange en voyant à Neerwinde la ligne des escadrons rouges et bleus onduler sous les boulets qui la frappaient et serrer ses rangs sans reculer. A Steenkerke, les mêmes compagnies décidèrent la bataille, et quand vinrent les mauvais jours, à Malplaquet, elles traversèrent dans une charge les trois

lignes de l'ennemi. La dernière victoire éclatante de la vieille monarchie fut aussi leur dernier fait d'armes; ce furent elles qui à Fontenoy se jetèrent dans la brèche ouverte par les canons de Lally et culbutèrent la grosse colonne du duc de Cumberland.

Si la maison du roi donnait à la cavalerie de ligne une réserve efficace, il manquait une cavalerie légère nationale. Louvois la trouva dans les dragons, auxquels il joignit des brigades munies d'armes rayées. Nos dragons et nos carabiniers d'aujourd'hui auraient peine à se reconnaître dans leurs ancêtres militaires. La proportion des troupes à cheval, quoique considérable encore, fut diminuée : en 1678, sur un effectif d'environ 280,000 hommes, on comptait 50,000 cavaliers et 10,000 dragons. Le rôle de l'infanterie grandissait toujours, et c'était elle surtout que Louis XIV et son ministre voulaient non-seulement augmenter, mais relever, améliorer. Le roi avait tenu à s'inscrire sur la liste des colonels; son régiment, nous l'avons dit, et celui des gardes-françaises devaient servir de modèles pour l'instruction, pour le service; ils avaient plusieurs bataillons, et leurs compagnies étaient fortes. Les circonstances ne permirent pas d'appliquer ces deux principes d'une manière générale : les régimens restèrent à un bataillon avec des compagnies assez faibles; mais ils devinrent permanens, astreints à la régularité dans l'habillement, dans l'armement surtout, qui fut fort perfectionné, quoique la grande réforme, l'adoption du fusil à baïonnette, n'ait été accomplie que plus tard. Les Suisses et les Allemands formaient environ le tiers de l'infanterie; mais les premiers étaient en quelque sorte incorporés dans nos rangs depuis près de deux siècles, et les seconds, habitans pour la plupart des provinces rhénanes, avaient en France les droits de régnicoles. Sauf quelques priviléges insignifians et peu choquans alors, ni les régimens étrangers, ni même ceux du roi, des princes et des gardes, n'étaient distingués des autres corps; ils avaient les mêmes devoirs, obéissaient aux mêmes généraux. La véritable élite de l'infanterie restait dans les régimens : à la droite de chaque bataillon, on plaça les soldats les plus braves, les plus robustes, sous les ordres d'un officier de fortune; on leur mit sur l'épaule ce morceau de laine rouge illustré depuis par tant d'actions, et qu'ils portent encore aujourd'hui; nous avions nos *grenadiers*.

La règle était la même pour tous, et l'action du ministre s'étendait à tous les détails de la vie intérieure des régimens. L'état n'en était pas encore arrivé à tout faire directement. Les chefs de corps conservaient toujours cette responsabilité qui les faisait ressembler à des entrepreneurs; mais on les soumettait à une surveillance si étroite que les bénéfices n'étaient plus possibles, et que pour les pauvres ou les négligens la ruine était à peu près certaine : aussi se

plaignait-on amèrement de la dureté du ministre. Avec les fonds que le roi faisait remettre pour la solde, quelques distributions en nature et la contribution qui, sous le nom d'*ustensile*, était imposée aux communautés affligées du logement des gens de guerre, les colonels, les capitaines devaient nourrir, habiller, équiper la troupe, faire le prêt tous les dix jours. Gare à ceux qui se permettaient des retenues illégales, qui, aux jours des revues, se passaient des hommes ou des armes pour dissimuler la faiblesse de leur effectif ou le mauvais état de leurs compagnies! Ce n'est pas tout; il fallait trouver les recrues. Ici Louvois n'était pas gênant; pour l'enrôlement, les officiers pouvaient à peu près impunément se permettre les violences et les supercheries. Une fois les prétendus volontaires amenés sous le drapeau, ils devaient y rester quatre ans. Nulle prescription pour la taille; il suffisait de ne présenter « ni gueux, ni enfans, ni contrefaits. » Plus tard, on devint encore plus facile; il fallut arriver aux *bataillons de salades*, aux *levées d'enfans*, de *pauvres petits misérables;* il fallut moissonner les générations en herbe. Louvois lui-même vécut assez pour constater l'insuffisance du *racolage;* il n'avait d'abord tenu aucun compte de l'antique institution des milices, qu'il trouvait mal définie, qu'il considérait comme oubliée et mettait à peu près sur la même ligne que l'arrière-ban. Aussi avait-il accepté volontiers l'argent que les états de Languedoc et autres avaient offert au lieu de contingent; mais quand la guerre fut partout, au midi comme au nord, les hommes et les cadres manquèrent à l'armée de ligne : les provinces durent fournir des régimens de milice, composés d'abord de volontaires non mariés, puis complétés par le tirage au sort, habillés, équipés par les paroisses, commandés par des gentilshommes du pays. Cela donna de 25 à 30,000 hommes qui servirent surtout en Italie, et s'y comportèrent bien. Aux yeux du ministre, l'appel des milices n'avait été qu'un expédient; il est fort douteux qu'il ait jamais songé à les constituer définitivement, à y chercher les élémens d'une transformation de notre état militaire; mais, quels que fussent ses projets, le temps lui manqua pour les exécuter : il mourut presque au moment où Catinat menait pour la première fois au feu les régimens provinciaux.

Si, malgré son énergie et son audace, Louvois paraît avoir hésité à compléter son œuvre par certaines mesure radicales, il ne connut pas d'obstacles dans l'impulsion donnée à deux services qui entre ses mains semblaient se confondre, la haute administration de la guerre et les fortifications. Avec les conseils et le concours de Vauban, avec l'aide de quelques intendans actifs, ingénieux, vigilans, sans pitié comme lui, les Robert, les Jacques, les Berthelet, il ne se contenta pas de réformer, il créa. Les provinces frontières,

les anciennes et nouvelles conquêtes se couvrirent de citadelles, de magasins, de casernes, d'hôpitaux; leurs ressources en numéraire, en subsistances, en matériel de tout genre, étaient exploitées avec cruauté parfois, avec dureté le plus souvent, toujours avec promptitude et méthode. Chaque pays où entraient nos colonnes était aussitôt saisi par l'ingénieur et par le munitionnaire; les vivres étaient absorbés, accumulés; de vieilles murailles étaient renversées, d'autres s'élevaient. Le fléau de la guerre semblait plus lourd aux peuples; si les maux qu'elle entraîne n'étaient pas partout aggravés, on en sentait le poids plus constamment, plus uniment. La condition du soldat fut améliorée; on songeait à le nourrir, à le vêtir, à le mettre à couvert; c'était chose neuve. Cependant l'augmentation du nombre, l'agglomération des hommes ramenaient une partie des souffrances que la prévoyance avait atténuées; les rapports des inspecteurs parlent sans cesse de soldats « demi-nus, sans bottes, logés comme des porcs, hâves et maigres à faire peur;» mais il y avait progrès, car on constatait le mal, on y cherchait remède. N'oublions pas à ce propos que Louis XIV et Louvois arrachèrent les guerriers infirmes ou estropiés à la misère, et leur ouvrirent l'hôtel des Invalides. Quant aux opérations militaires, elles trouvèrent de nombreux points d'appui, des bases solides, des dépôts bien pourvus; elles acquirent une portée, une durée inconnues; on put menacer partout à l'entrée en campagne, choisir son point d'attaque, débuter par des coups de théâtre inattendus, avancer ou reculer sans mourir de faim, s'abriter en cas de revers, arrêter les progrès de l'ennemi vainqueur. Nous ne possédons plus toutes les forteresses construites ou retouchées sous le règne de Louis XIV, beaucoup de celles qui nous restent n'ont plus aujourd'hui la même importance; mais soyons reconnaissans envers ceux qui ont enveloppé notre frontière de cette formidable ceinture. Non, l'argent employé par Vauban avec tant de probité et de génie n'a pas été une dépense de luxe; que ceux qui conservent quelques doutes à cet égard relisent l'histoire des campagnes de 1713 et de 1793 : deux fois nos places ont sauvé la France.

Nous venons de résumer en quelques pages l'œuvre accomplie pendant trente années de travail assidu; nous en avons assez dit pour faire comprendre par quels efforts on parvint à monter une première fois cette immense machine, combien les rouages en étaient compliqués, et comme tout s'y tenait. Ainsi qu'on a pu le voir, il y avait dans ce vaste ensemble quelques parties déjà parfaites, d'autres seulement ébauchées, beaucoup de bons germes à développer, des mesures excessives et des lacunes importantes. Il serait superflu d'insister davantage sur les détails; mais il nous reste à indiquer aussi brièvement que possible ce que devint un

pareil instrument entre les mains d'un prince et d'un ministre qui ne connaissaient pas de frein à leur volonté, quel usage et quel abus ils en firent.

Leur première entreprise importante fut la guerre de Hollande. Louvois dirigeait déjà depuis dix ans le ministère de la guerre, lorsque le 17 février 1672 il remit au roi un état détaillé dont le total montait à 91,000 fantassins, 28,000 cavaliers et 97 bouches à feu; c'était la *situation* d'une armée toute réunie, largement approvisionnée, prête à marcher et à combattre. Quelques jours plus tard, cette masse imposante était en route. Par une heureuse combinaison de l'administration et de la politique, elle trouvait ses étapes, ses magasins préparés à l'avance; jamais encore on n'avait vu un pareil déploiement de force et d'habileté. Bientôt la Hollande, envahie, vaincue, demande la paix, offre des conditions qui dépassent les rêves patriotiques de Henri IV ou de Richelieu; mais le même orgueil, les mêmes passions enflamment le roi et son ministre; ils se comprirent trop bien : l'un conseilla, l'autre décida de rejeter toute proposition. C'était l'inauguration de la politique à outrance qui sous d'autres chefs devait nous être un jour si fatale. Cette fois le châtiment fut moins terrible, mais la leçon fut sévère et promptement donnée. Les Hollandais se relevèrent par un sacrifice héroïque; nos troupes, ayant à lutter contre les eaux, les hommes et les rigueurs de l'hiver, se retirèrent ruinées. L'Europe accourut au secours des opprimés aussitôt que ceux-ci eurent repoussé l'agresseur, et la France se trouva en face d'une coalition.

Elle n'était pas épuisée et fit tête à l'orage : elle fournit six campagnes, les plus belles peut-être de notre histoire, témoignage éclatant de la puissance des créations de Louvois. D'abord notre armée se concentre, se réorganise, se renforce. L'ennemi s'y méprend; il juge mal ce grand mouvement rétrograde. Les coalisés se croient déjà au cœur du royaume; déjà ils parlent d'aller traiter les dames à Versailles; ils ont une juste confiance dans leurs troupes, dans leurs généraux, Guillaume et Montecuculli. A ces grands hommes Louis XIV oppose des adversaires dignes d'eux, Condé et Turenne. L'un déjoue le gros dessein des alliés, tient longtemps le prince d'Orange en échec par la force d'une position bien choisie, puis le « prend en flagrant délit, » et le paralyse par la sanglante bataille de Senef. L'autre, opposé à l'un des plus froids calculateurs, à un des hommes les plus subtils qu'ait produits l'Italie, évente toutes les ruses, déjoue tous les piéges; prudent par tempérament et devenu audacieux par réflexion, il marche sans cesse, passant, repassant le Rhin et les Vosges, se couvrant tantôt du fleuve et tantôt des montagnes, gagnant bataille sur bataille et combat sur combat, Sinzheim, Entzheim, Mulhouse, Türckheim! Puis, quand ces deux

héros disparurent de la scène du monde, Turenne pour descendre dans le caveau de Saint-Denis, Condé pour s'enfermer dans la retraite, Créqui et Luxembourg succédèrent à leurs maîtres, marchèrent sur leurs traces, mais sans rencontrer les mêmes difficultés. Les alliés étaient devenus plus modestes; ils étaient passés à la défensive. Louis XIV prenait beaucoup de villes, c'était devenu le grand objet de la guerre; la paix était dans l'air, il fallait pouvoir négocier pièces en main, travailler à « faire le pré carré. » Les hommes, les moyens ne manquaient ni aux ingénieurs ni aux généraux; l'effectif en 1678 avait atteint le chiffre de 280,000 hommes; aucune place ne résistait à Vauban, et celles qu'il avait retouchées devenaient à peu près imprenables. Tout justifiait les prévisions de Louvois. Notre cavalerie, qui avait eu quelque appréhension des cuirassiers de l'empereur, les chargeait maintenant partout où elle les rencontrait. Notre infanterie n'avait pas d'égale : surprise à Saint-Denis, près de Mons, écrasée par le nombre, elle soutint et rétablit le combat par sa solidité. Cette sombre bataille fut le dernier épisode de la guerre : elle fut livrée entre deux généraux qui avaient en poche la nouvelle de la paix, engagée par Guillaume avec la haine sauvage qu'il portait aux Français, acceptée par Luxembourg avec la légèreté cruelle qui ternissait alors ses brillantes qualités. Il eût suffi d'envoyer un trompette avec un mouchoir blanc pour sauver la vie à cinq ou six mille hommes.

Ce n'était pas l'humanité qu'on apprenait à l'école de Louvois, non qu'il eût inventé ces effroyables dévastations au souvenir desquelles on a rattaché son nom : le « dégât, » comme on disait, était depuis longtemps dans la pratique de la guerre, et l'incendie du Palatinat ne dépasse pas en horreur le ravage que l'armée de Galas avait fait en Bourgogne pendant l'invasion de 1636; mais le ministre de Louis XIV avait introduit dans la destruction la méthode qu'il apportait partout. Il en fit une mesure administrative, et les intendans, trouvant aussi naturel de ruiner un pays que de nourrir un régiment, apportaient indistinctement le même zèle à l'exécution d'ordres barbares qu'à l'accomplissement de leurs fonctions habituelles. Les généraux bons vivans, comme Luxembourg, riaient volontiers de la *brûlerie;* les hommes graves, comme Turenne, comme le vertueux Catinat lui-même, laissaient faire sans mot dire; un seul, à son éternel honneur, protesta, ce fut Condé. Il y avait quelques malheureuses contrées comme le Palatinat, le Waez, le Brisgaw, sur lesquelles on s'acharnait particulièrement, et Louvois se complaisait dans le spectacle de ces œuvres effroyables. Deux mois avant la paix de Nimègue, au retour d'un voyage par-delà le Rhin, il mandait à son père avec une sorte de joie féroce :

« Rien n'est égal à la ruine de ce pays que le roi rend à l'empereur; c'est entièrement désert et en friche. De dix villages, à peine y en a-t-il deux où il y ait une ou deux maisons habitées. » Hélas! ce n'était pas seulement contre lui que Louvois par de tels actes soulevait de justes malédictions, il semait en Europe la haine du nom français.

Aux cruautés de la guerre succédèrent les violences de la paix. Ce que notre gouvernement n'avait pu obtenir par le traité de Nimègue, il le reprit par les « réunions, » les « exécutions pacifiques; » l'on dirait aujourd'hui « annexions, exécutions fédérales, saisies de gages matériels. » C'est ainsi que Louvois s'empara de Strasbourg (Dieu l'absolve pour cette fois!), de Casal, de Luxembourg, etc. Une des raisons qui le portaient à multiplier ces occupations définitives ou temporaires, c'était la nécessité de subvenir à ce que, déjà alors, avec le seul mot « budget » de moins, on appelait « l'extraordinaire; » on n'avait pas encore trouvé le moyen de couvrir les dépenses militaires à coups d'emprunts, le grand art était de les faire supporter à l'ennemi, au moins à l'étranger. Mais sans rien désorganiser, tout en conservant même les moyens d'exécuter les prétendus arrêts du parlement de Metz et du conseil souverain de Brisach, on aurait pu diminuer les charges, réduire l'effectif. A quoi donc étaient employées tant de troupes? Au détournement de la rivière d'Eure et aux dragonnades.

Jusqu'à quel point, des hommes levés ou enrôlés pour faire le métier de soldat peuvent-ils être employés à d'autres travaux que ceux qui font rigoureusement partie du métier de soldat? En ce qui regarde même les fortifications, les routes stratégiques, quelle est la limite, durant la paix surtout? C'est un problème difficile à résoudre. Si du moins le travail procure à la troupe une paie plus forte, une nourriture plus abondante, une augmentation de vigueur et de bien-être, on peut ne pas trop approfondir la question et se montrer coulant sur le principe; mais, lorsqu'on voit toute une armée retenue pendant deux ans dans les marais où la fièvre la décime pour faire marcher des jets d'eau, on se croit ramené au temps des Pharaons. Quant aux dragonnades, ce mot seul en revenant sous la plume réveille l'indignation qu'on croyait avoir épuisée. Il nous faut bien en parler. Par une détestable confusion d'attributions, Louvois avait fait réunir les affaires des réformés au ministère de la guerre, et nous devons rappeler quelles furent, au point de vue militaire, les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Elle fit passer à l'ennemi 8 ou 9,000 de nos meilleurs matelots, 5 ou 6,000 bons officiers, 19 ou 20,000 de nos soldats les plus aguerris. Ce n'est pas tout : les régimens dissémi-

nés pour convertir et châtier les religionnaires ne furent bientôt plus que des bandes. Ici Louvois est sans excuse : dégagé de tout zèle religieux, de toute ardeur de prosélytisme, animé de la seule rage du despotisme, il fut un instigateur pressant, un instrument passionné; il conseilla la mesure, fournit les moyens, inventa la déportation, les persécutions militaires, et ce grand disciplinaire s'oubliait au point de recommander « qu'on fît faire aux soldats le plus de désordre possible. »

C'est avec les malingres tirés du camp de Maintenon, avec les pillards ramenés du Poitou et du Languedoc, qu'il fallut faire face à une nouvelle coalition, fruit de notre politique insolente, combattre sur le Rhin, en Flandre, en Italie, en Irlande (1688). Les chefs demandaient ce qu'ils pouvaient faire avec ces troupes « qui fondraient à la première fatigue. » Le ministre ne tenait pas compte de leurs observations. Il ne voulait pas s'apercevoir qu'il avait miné lui-même l'édifice élevé de ses mains; d'ailleurs il espérait inaugurer un nouveau genre de guerre, sans hasards, sans batailles, sans marches rapides, où l'on n'aurait vu que des campemens marqués d'avance, des siéges calculés à heure fixe, des *bombarderies* et des dévastations. Il se laissait aller à une confiance sans bornes dans les vertus de la centralisation, qu'il avait assurément bien fait d'appliquer aux affaires militaires (car là du moins personne ne peut la blâmer), mais que là même il avait fini par exagérer. Le contact des généraux dignes de ce nom lui avait toujours été insupportable; il ne s'était pas contenté de les soumettre, il avait voulu les annuler, et s'indignait de leur opposition aux rapports directs qu'il voulait établir avec leurs subalternes, de leur résistance aux pouvoirs illimités dont il armait les intendans. Délivré de Turenne par un boulet, de Condé par la goutte, il avait vu les portes de la Bastille se fermer sur Luxembourg, qui avait conservé certaines allures indépendantes, justifiées par sa naissance et ses talens; Créqui, avec qui il fallait aussi compter, venait de mourir. Louvois ne songeait pas à les remplacer sérieusement; l'infatuation, le goût des hommes commodes, ces deux vers rongeurs du despotisme, égaraient son jugement. Avec des tacticiens de cabinet, des ingénieurs, des munitionnaires, des généraux-porte-voix à la tête des troupes, il croyait suffire à tout. Une expérience de deux ans lui apprit la vérité de cet axiome bien connu, que les plans de campagne ne valent que par l'exécution. Tout alla mal. Notre prestige nous protégeait encore, quelques faits d'armes consolaient notre amour-propre; mais nous reculions partout, notre péril grossissait chaque jour avec le nombre de nos ennemis, augmenté par des alliances nouvelles et par la fureur des populations, qui couraient aux armes pour se venger de nos incendies et de nos

ravages. Il fallut pressurer le royaume, redoubler de violence pour trouver des hommes et de l'argent; il fallut enfin remettre Luxembourg à cheval, il fallut remercier la bonne étoile du ministre qui lui avait amené Catinat sous la main.

Librement, audacieusement interprétées par ces deux capitaines illustres, au lieu d'être prises au pied de la lettre par MM. d'Humières, de Lorges ou de Duras, les instructions parties de Versailles donnèrent d'autres résultats : Staffarde et Fleurus, noms chers à la France, furent ajoutés à la liste de nos victoires (1690). Ce furent les dernières joies de Louvois. Il mourut l'année suivante, écrasé par le travail, par les soucis, par le poids d'une responsabilité énorme. On ne lui épargna pas la haine, et il la méritait, car il avait infligé de grands maux; mais les clameurs dont le concert poursuit encore sa mémoire ne sont pas toutes de bon aloi : aux cris de douleur des huguenots déportés, des peuples foulés, des provinces dévastées, se mêlent les calomnies des intrigans évincés, des grands seigneurs froissés, des fripons pourchassés. Il fut aussi regretté, car il n'eut que des successeurs médiocres, et l'on se figurait que, s'il eût vécu, bien des calamités eussent été épargnées à la nation. Plus que personne cependant il avait contribué aux malheurs du règne. Il avait compromis par sa politique intérieure et extérieure les résultats de son administration. En poursuivant la chimère de l'unité religieuse, il avait troublé l'union de la patrie. Bien plus que l'engouement jacobite, bien plus que la querelle de la succession d'Espagne, ses usurpations et le mépris qu'il affichait de tous les droits avaient soulevé l'Europe contre nous, et si Louis XIV, vieillissant, employa des « généraux de goût, de fantaisie, de faveur, » s'il se laissa prendre trop souvent à « l'air admirant, rampant, plus que tout à l'air du néant devant lui, » ce fut la conséquence des habitudes créées par son ministre d'état. Le despotisme étouffant, partout introduit, avait abaissé le niveau des hommes, brisé les ressorts individuels; mais au milieu de tant d'erreurs Michel Letellier avait donné à l'armée une si forte charpente, il avait entouré notre frontière factice d'une si solide barrière, que la fureur de nos ennemis se brisa contre la résistance de la France. Les institutions de Louvois ont donné à Louis XIV et à Villars le moyen de repousser l'invasion. C'est ce que nous ne pouvons oublier.

II.

Louvois avait créé l'armée royale. Carnot constitua l'armée nationale. Nous n'avons pas à juger les actes de sa vie politique; notre tâche se borne à rappeler ses services. Il donnala base la plus large à nos institutions militaires, mit en pratique des prin-

cipes auxquels il faut toujours plus ou moins revenir; il « organisa la victoire » sans lui sacrifier la liberté, et malgré ses fautes nous ne lui marchanderons pas ce sublime éloge, qu'il avait habitué le soldat français à considérer comme la plus belle des récompenses : « il a bien mérité de la patrie. »

Quelques traits ajoutés au tableau que nous avons tracé de l'armée de Louis XIV suffiront pour dépeindre celle de Louis XVI. Les réformes si courageusement et d'abord si heureusement tentées par ce dernier prince dans l'ensemble du système monarchique n'avaient pas touché à l'état militaire. C'était celui de Louvois, perfectionné sans doute dans quelques parties, mais atteint d'une sorte de marasme général et infesté de nouveaux abus. On n'était pas sorti de l'ornière du « racolage; » les milices provinciales, qui, au moment de la guerre de sept ans, avaient reçu un certain développement et rendu de vrais services, avaient été de nouveau négligées; d'ailleurs la façon arbitraire dont se pratiquait le tirage au sort avait dépopularisé cette institution, la plupart des *cahiers* des états-généraux en demandaient la suppression. Les 166 régimens de ligne, infanterie et cavalerie, présentaient un assez faible effectif; mais ces troupes étaient bien exercées. On avait élaboré au camp de Saint-Omer un règlement excellent qui, promulgué en 1791 et peut-être trop servilement copié depuis lors, sert encore de base à nos règlemens de manœuvres actuels; les instructeurs formés dans cette période furent d'un grand secours un peu plus tard. Les généraux, les officiers supérieurs étaient beaucoup trop nombreux, quelques-uns instruits, appliqués, presque tous sans expérience. Depuis longtemps, la paix n'avait été troublée que par la guerre d'Amérique, qui avait employé peu de monde et présentait un caractère particulier. Le corps de l'artillerie et celui du génie ne laissaient rien à désirer; le matériel créé par Gribeauval était le meilleur de l'Europe. Les écoles militaires, organisées depuis cinquante ans et maintenues à travers des vicissitudes diverses, avaient surtout profité aux armes spéciales, tout en élevant dans l'ensemble du cadre le niveau des connaissances. L'esprit de caste qui dominait parmi les officiers était plus que jamais exclusif; sauf quelques exceptions qui prouvaient la règle, la porte des honneurs militaires restait fermée à qui n'était pas ou ne se prétendait pas gentilhomme, et cependant cette brillante noblesse, toujours brave, aimable, dévouée, avait été durant le XVIIIe siècle moins féconde en capitaines qu'à d'autres époques de la monarchie : de là un certain discrédit, injuste à beaucoup d'égards, mais très répandu, qui la frappait au point le plus sensible.

On comprend quel effet produisit dans une armée ainsi composée le coup de tonnerre de 89, dans quel désarroi elle fut jetée par

les agitations révolutionnaires d'une part, et de l'autre par l'émigration. Les corps privilégiés, le régiment des gardes-françaises à Paris, celui du roi à Nancy, avaient donné un exemple qui eut beaucoup d'imitateurs. La constituante avait l'intention de maintenir la discipline; mais, dans le feu de la lutte, les actes de cette illustre assemblée ne pouvaient pas toujours être d'accord avec ses principes : elle fut impuissante à rétablir l'ordre. Elle proclama que tous les grades seraient ouverts à tous les Français, mais ne prit pas de mesures effectives pour la réorganisation des cadres. Elle agita la question du recrutement; mais, dans son respect pour la liberté individuelle, elle n'osa imposer aux citoyens l'obligation du service, et conserva le recrutement à prix d'argent (1). Absorbés par d'autres soins, plaçant leur confiance dans l'institution récente des gardes nationales, les députés n'accordaient qu'une attention distraite aux affaires militaires. Cependant la guerre survint : il fallut bien reconnaître l'insuffisance de l'armée et du mode de recrutement. L'assemblée fit appel à la nation, qui répondit avec un admirable élan par le départ des volontaires.

Au commencement de la guerre de la révolution, les forces de la France formaient :

105	régimens	d'infanterie de ligne de 2 bataillons chacun,
14	bataillons	de chasseurs,
200	—	de volontaires,
14	—	d'artillerie, auxquels il faut ajouter quelques compagnies d'artillerie légère,
24	régimens	de cavalerie (grosse cavalerie),
18	—	de dragons,
12	—	de chasseurs à cheval,
6	—	de hussards.

C'étaient beaucoup de cadres pour peu d'hommes; l'artillerie, particulièrement trop peu nombreuse, mais excellente, avait conservé son corps d'officiers presque intact. Les troupes de ligne étaient, nous l'avons dit, rompues aux manœuvres; elles étaient en grande partie commandées par les anciens sous-officiers. Les volontaires, recrutés dans toutes les classes de la nation, formaient une véritable élite. Leurs chefs, désignés par l'élection, donnaient des espérances pour l'avenir, quelques-uns avaient servi, beaucoup étaient des hommes d'action et de mérite; mais pour le moment l'instruction, les habitudes militaires manquaient également aux

(1) Entre autres argumens, les adversaires du recrutement obligatoire faisaient remarquer que l'aptitude au métier des armes était loin d'être uniformément répandue parmi les populations de la France; on comptait en effet dans les quinze généralités du nord 1 soldat sur 149 habitans, et 1 seulement sur 279 dans les seize généralités du midi.

soldats et à la plupart des officiers. Distingués par une solde plus forte et par la couleur bleue de leurs uniformes, les *gardes nationaux en activité* trouvaient pour leur noviciat peu d'assistance dans la ligne, qui leur témoignait une certaine jalousie. Parmi les généraux mis à la tête des armées, les uns étaient trop âgés, d'autres devaient leurs emplois à des combinaisons politiques; très peu d'entre eux avaient l'habitude du service et la confiance de leurs subordonnés. L'ensemble, comme on le voit, était loin d'être homogène, et les premiers incidens de la guerre furent désastreux; les paniques, les révoltes se succédaient avec une rapidité alarmante. Cependant les régimens de ligne retrouvèrent leur aplomb; les volontaires apprirent au camp de Maulde les élémens de leur nouveau métier. Bientôt l'audace intelligente de Dumouriez, la fermeté de Kellermann et la bonne attitude des troupes arrêtèrent à Valmy le premier élan de l'ennemi. Les Prussiens reculent, et les Français profitent du trouble où cette retraite a jeté la coalition. Les Autrichiens sont battus à Jemmapes, la Belgique et la Savoie sont conquises, le drapeau tricolore flotte sur les murs de Mayence, et la mémorable année 92 s'achève au milieu de ces succès aussi brillans qu'inattendus.

Il ne manque pas de gens qui voudraient tirer le rideau après l'entrée de Dumouriez en Hollande et de Custine à Francfort. Supposons en effet qu'un bon génie ait tout terminé à cette glorieuse date, que Prussiens et Autrichiens se soient dès lors tenus pour vaincus sans retour; avec un peu de bonne volonté, en faisant abstraction de certaines circonstances essentielles, il serait permis de croire qu'un peuple belliqueux, par la seule fougue de son enthousiasme, peut repousser une injuste invasion et reporter la guerre sur le territoire de l'agresseur. Comme conséquence logique, il faudrait abroger les lois de recrutement, d'avancement, réduire l'établissement de paix à l'entretien d'un certain matériel et de quelques milliers de soldats de profession. Qu'un péril survienne, un habile général apparaîtrait comme le *deus ex machina*, la garde nationale ne lui ferait pas défaut, et que Dieu protége la France!

Mais le début de la campagne suivante suffit seul à renverser cette utopie. Dès les premiers mois de 93, l'armée du Rhin était rejetée sur la Lauter, et l'armée du nord repoussée de la Belgique. Avec les revers et les défections avaient reparu les méfiances, les distinctions d'origine; les essais d'avancement à « l'ancienneté de service » donnaient les résultats les plus bizarres; nul progrès dans l'organisation, dans la cohésion; la proscription était aveugle, les mutations dans le commandement étaient continuelles; c'était une vraie cascade de généraux de plus en plus faibles. En quelques

jours, l'armée du Rhin vit à sa tête, d'abord un intérimaire qui refusait de donner aucun ordre, et qu'aucune prière, aucune menace ne pouvait faire sortir d'un mutisme absolu, puis un vieux capitaine qu'on avait tiré d'un dépôt, et dont tout le plan de campagne se bornait à ranger les bataillons de la droite à la gauche par ordre de numéro, un troisième enfin qui à toute question répondait « qu'il fallait marcher majestueusement et en masse; » lui-même ne marchait jamais. Ajoutez les armées révolutionnaires sur les derrières, l'intervention continuelle et souvent inopportune des représentans en mission, et vous aurez une idée de la confusion qui régnait.

Ce qu'il y avait de plus grave, c'était la réduction croissante de l'effectif : au 1er janvier 93, dans les huit armées de la république, on n'aurait guère trouvé plus de 150,000 hommes présens sous les armes. Il est de l'essence même des corps spéciaux de volontaires de ne pas se renouveler, et cependant la seule existence de ces corps avait complétement arrêté le recrutement des troupes de ligne. D'autre part, les patriotes de 91, n'étant engagés que pour un an, se croyaient libres de retourner chez eux; 60,000 avaient quitté les rangs. Il fallait des hommes en toute hâte; le 20 février, la convention mit en « réquisition » 300,000 gardes nationaux. Ce contingent était réparti entre les départemens par le pouvoir exécutif, entre les districts par l'administration départementale, entre les communes par les directoires du district; à défaut d'un nombre suffisant de volontaires, les communes avisaient aux moyens de fournir le complément, qui devait être pris parmi les célibataires ou veufs sans enfans, âgés de 18 à 40 ans. Cette mesure ne produisit pas l'effet attendu; la limite d'âge si vague, l'arbitraire laissé aux communes d'abord, puis déféré aux représentans en mission, donnèrent lieu à une foule d'abus et de prévarications. Ici, la réquisition était un moyen de persécuter ceux qui étaient soupçonnés d'*aristocratie* ou de *modérantisme;* là, on ne demandait que des certificats de *civisme* et on ne songeait qu'à alimenter les armées révolutionnaires, fût-ce même avec l'aide de primes en argent; Paris se souvint longtemps des « héros à 500 livres. » En somme, le chiffre des hommes qui rejoignirent les armées actives se trouva très inférieur à celui qu'on avait espéré; encore, parmi ceux-ci, beaucoup étaient si impropres au métier des armes que, bien qu'on n'y regardât point alors de très près, il fallut en renvoyer un grand nombre. D'après un état trouvé dans le portefeuille de Saint-Just, la force publique entretenue le 15 juillet 93 montait à 479,000 hommes. De ce total il faut déduire d'abord la gendarmerie, puis les dépôts, bataillons en arrière, etc.; mais il y a plus : l'armée du nord, qui figure sur cet état pour 92,000 hommes,

n'avait alors que 40,288 présens sous les armes, et quinze jours plus tard 33,338 seulement répondaient aux appels. Qu'on juge par là de la situation de nos armées! Et cependant l'ouest avait pris les armes, Lyon était insurgé, Toulon au pouvoir des Anglais, toutes nos frontières étaient envahies, et si la barrière des forteresses de Vauban n'eût pas ralenti des généraux heureusement trop méthodiques, peut-être le mal eût-il été irréparable. C'est dans ce moment de suprême péril que Carnot entra au comité de salut public (14 août 93).

Six jours plus tard, la « levée en masse » était votée par la convention nationale. Elle différait essentiellement de la réquisition. Plus dure en apparence, elle était en réalité moins vexatoire et moins écrasante. La loi du 20 février tenait tous les citoyens de 18 à 40 ans (un moment même de 16 à 45) sous le coup d'un appel arbitraire, et les soumettait au caprice d'un représentant, d'un maire, d'un agent de police; celle du 20 août mettait un terme à la fantaisie administrative, n'atteignait que les hommes de 18 à 25 ans, mais dans cette limite elle saisissait tout le monde, elle fut acceptée par le bon sens et le patriotisme de la nation. En six mois, tout l'appareil de la terreur avait été impuissant à réunir les 300,000 soldats requis en février, et en trois mois la levée en masse était achevée sans avoir rencontré de résistance sérieuse; qu'on ne vienne plus nous dire que c'est la guillotine qui a sauvé la France (1)! Au 1er janvier 1794, l'effectif était remonté à 770,932 hommes; en déduisant les armées de l'ouest, des côtes, de l'intérieur, les dépôts, les non-valeurs, on peut estimer, en nombres ronds, qu'alors la France, attaquée par 400,000 coalisés, leur opposa 500,000 combattans *en ligne*, chiffre imposant que nous croyons exact, quoiqu'il soit inférieur aux évaluations de Cambon, et qui jusqu'à ce jour n'a jamais été dépassé dans aucune armée exclusivement composée de troupes nationales (2).

Les armes, les munitions avaient manqué autant que les hommes. Ici on fit des prodiges. Guidée par la science, assistée par tous, une industrie nouvelle s'improvisa; la France ne fut qu'un vaste atelier

(1) Voici un détail biographique qui met assez bien en lumière les différentes phases du recrutement pendant les années 92 et 93. Un des plus braves généraux de cavalerie de l'ancienne armée impériale a raconté maintes fois devant moi les débuts de sa carrière : parti comme volontaire à la fin de 91, il était retourné chez lui au bout d'un an sans être inquiété, interrogé par personne. Désigné par la réquisition, il n'avait pas rejoint; repris par la levée en masse, mais dégoûté du service de l'infanterie, il ne se rendit pas au corps qui lui était indiqué, et entra dans un régiment de chasseurs à cheval, où il gagna ses premiers grades à la pointe de son sabre.

(2) En septembre 94, l'effectif montait sur les contrôles à 1,169,000 hommes; mais le chiffre des hommes présens ne dépassait pas 750,000 *tout compris*, ce qui ne modifie pas le chiffre moyen de combattans *en ligne* que nous avons indiqué.

où l'on fabriquait les canons, les fusils, la poudre. C'était un de ces efforts qu'on ne peut pas souvent demander aux peuples, qu'ils n'accordent pas toujours, et que la prévoyance des gouvernemens doit leur épargner; mais, dans la fièvre dont la France était saisie alors, il y eut des créations qui devaient survivre à ce mouvement généreux et former une partie définitive de notre établissement militaire. En même temps qu'on levait, qu'on armait les soldats, il fallait les organiser, car il était impossible de laisser subsister plus longtemps entre les corps les distinctions d'origine. Plusieurs généraux avaient déjà essayé de les effacer, sans pouvoir vaincre des résistances fondées sur des droits acquis, sur des garanties formelles. Les soldats de ligne tenaient aux traditions de leurs régimens, ils tenaient à leurs uniformes blancs qu'ils croyaient plus redoutés de l'ennemi; les volontaires étaient jaloux de leurs priviléges. Chaque jour, les difficultés et les inconvéniens se multipliaient. La levée en masse allait jeter dans l'armée 543 bataillons nouveaux, dont les cadres étaient formés par l'élection. Il fallait une mesure radicale; Carnot sut la prendre et la faire exécuter. D'abord les cadres de la levée en masse furent licenciés : sergens et officiers quittèrent galons ou épaulettes; confondus avec leurs subordonnés de la veille, ils furent incorporés au même titre dans les anciens bataillons de volontaires. Puis on fit « l'amalgame, » c'était le mot du temps : gardes nationaux actifs de 91 et de 92, réquisitionnaires de 93, anciens soldats de ligne, hommes du nord ou du midi, citadins ou campagnards, tous furent mêlés ensemble; les lois pénales, la discipline, la solde, les conditions du service furent égales pour tous. Plus de rivalités départementales, plus de tradition du passé; adieu les vieux noms illustres : Picardie, Champagne, Navarre sans peur, Auvergne sans tache! Mais les numéros des demi-brigades eurent bientôt aussi leur auréole de gloire. Qui n'eût été fier d'appartenir à « l'invincible 32e, » à « la terrible 57e, » à « l'intrépide 106e? » J'en passe, et des meilleurs.

L'infanterie entière revêtit l'habit bleu, et fut formée en demi-brigades de trois bataillons; il y avait dans chacune un chef de brigade, trois chefs de bataillon (grade nouveau) et vingt-sept cadres de compagnies, dont trois de grenadiers. Au nom près, c'est le type du régiment d'infanterie actuel. La cavalerie conserva son ancienne organisation, qu'elle n'avait jamais perdue; elle fut renforcée en hommes et en chevaux. Elle était bonne, rendit de grands services, mais ne reçut pas un développement proportionnel à celui de l'infanterie; dans nos armées républicaines, elle ne fut pas employée en masse comme elle l'avait été par Frédéric, comme elle devait l'être par Napoléon. L'artillerie de ligne comprenait sept régimens, auxquels il faut ajouter l'*artillerie volante*, créée aux

premiers jours de la révolution et déjà devenue un juste sujet d'orgueil pour nos armées; en outre de nombreux canonniers servaient les pièces attachées à l'infanterie à raison de deux par bataillon, disposition qui eut parfois d'heureux effets, que Napoléon reprit ou abandonna à diverses époques, mais qui ne paraît pas devoir faire partie d'une organisation régulière. Les ingénieurs militaires eurent le commandement de leurs troupes, sapeurs et mineurs, réunies pour la première fois en un seul corps; il appartenait à un officier du génie de réaliser sur ce point le rêve de Vauban. Pour les armes spéciales, l'important, le difficile, avec les idées de l'époque, était de maintenir parmi les officiers les traditions scientifiques qui les distinguaient depuis longtemps; les établissemens fondés à cet effet par la monarchie avaient été enlevés ou dénaturés par la tourmente révolutionnaire; il fallait les reconstituer sur un nouveau plan. Au grand profit de la science et des services publics, on réunit par un lien commun ce qui avait été séparé jusqu'alors; on créa un système qui se composait d'une école centrale préparatoire (nommée bientôt après école polytechnique), commune à tous les corps savans, civils et militaires, et d'écoles d'application particulières à chacun de ces corps. Les jeunes gens devaient entrer par concours dans la première, y recevoir une instruction théorique supérieure, en sortir officiers ou ingénieurs, et aller ensuite acquérir dans les secondes les connaissances pratiques nécessaires à l'exercice de leurs diverses professions (1). Inspiré par Monge, son ancien professeur, Carnot, qui était lui-même un savant de premier ordre, jeta les bases de ce bel ensemble qui subsiste encore aujourd'hui. Il essaya aussi de doter l'armée d'une institution analogue, mais exclusivement militaire; en ceci, il échoua : l'*école de Mars* n'eut que quelques mois de durée. Le personnel des officiers d'infanterie et de cavalerie se recruta exclusivement dans la troupe; on se contenta de régler le mode d'avancement. L'absurde principe de « l'ancienneté *de service* » fut abandonné, et on mit un terme aux caprices des représentans en mission, qui abusaient trop souvent de l'urgence des circonstances pour s'élever au-dessus de toutes les lois. On réserva une large part dans les promotions à « l'ancienneté *de grade*, » l'élection fut maintenue pour une partie seulement des emplois subalternes. La plupart des officiers supérieurs étaient nommés par le pouvoir exécutif; le choix du gouvernement ou des soldats électeurs ne pouvait s'exercer que dans des limites nettement tracées. Ces mesures eurent une salutaire influence sur la composition des cadres; mais c'était surtout la situation de l'état-major général qui réclamait une ré-

(1) Lois du 28 septembre 1794 et du 1er septembre 1795.

forme, réforme périlleuse, car il fallait se heurter aux engouemens, aux passions du jour. S'il n'était que trop facile d'envoyer certains généraux au tribunal révolutionnaire, il était moins aisé de déplacer ceux qu'il importait le plus d'éloigner. Carnot a laissé frapper bien des victimes. Il ne suffit pas d'avoir traité Robespierre mort de « lâche vociférateur » pour se justifier d'avoir donné un blanc seing à Robespierre vivant, et nous ne pouvons accepter qu'après avoir mis son nom au bas de tant d'arrêts terribles, on se dégage de toute responsabilité en déclarant qu'on a signé sans lire (1); mais reconnaissons aussi que Carnot ne provoqua aucune exécution sanglante : il réussit à renvoyer beaucoup d'indignes, à mettre les hautes fonctions militaires aux mains d'hommes capables de les exercer. Peu de temps après son entrée au pouvoir, Jourdan était à la tête de l'armée du Nord, Hoche dirigeait celle de la Moselle, Pichegru celle du Rhin, Kléber et Marceau étaient en Vendée, Dugommier et Bonaparte devant Toulon. Ce qui était presque aussi important que le choix des hommes, les fonctions étaient définies, et la formule vainement cherchée par Louvois enfin trouvée. Au *service de jour* succédait la formation des *divisions*, des *brigades* et de l'*état-major* (adjudans-généraux, adjudans commandans). Au lieu de recevoir à tour de rôle une sorte de délégation du commandant supérieur et d'alterner pour des missions temporaires, les généraux employés dans les armées actives eurent désormais des devoirs fixes et constans, une responsabilité précise. Sauf ceux qui avaient une attribution spéciale (état-major, génie, artillerie), chacun eut à conduire une certaine partie des troupes, toujours les mêmes, qu'il connaissait et dont il était connu. Jadis le général en chef devait déléguer ses pouvoirs, communiquer sa pensée à un de ses lieutenans qui changeait chaque jour; aujourd'hui il a auprès de lui son chef d'état-major pour transmettre ses ordres, ses divisionnaires pour les exécuter. Soulagé du souci des détails, il peut mieux embrasser l'ensemble. Il n'a plus à remuer par une impulsion directe toute la masse de son armée; il trouve les bataillons réunis en demi-brigades, celles-ci en brigades, les brigades en divisions; au premier degré de cette échelle admirablement proportionnée, le bataillon, unité tactique, — au plus élevé, la division, unité stratégique.

Ainsi les enrôlemens à prime et le recrutement arbitraire abolis, l'obligation du service imposée à tous et acceptée sans résistance, l'unité de l'armée rétablie et marquée du sceau national, le mode d'avancement réglé par la loi, l'éducation scientifique et guerrière assurée aux officiers des armes spéciales, les devoirs des généraux

(1) Discours du 9 prairial an III.

tracés, les principes qui doivent présider à la formation des armées actives posés et mis en pratique, la légion romaine ressuscitée dans la division française, tels sont les progrès accomplis sous l'administration de Carnot. — Tout n'était pas exclusivement son œuvre, mais il eut le mérite de faire exécuter partout ce qui avait été tenté avec succès sur quelques points, et d'étendre à tous le bénéfice de l'expérience si promptement et si chèrement acquise par quelques-uns. Dans cette œuvre immense commencée au milieu des défaites, ébauchée en quelques jours, menée à fin en quelques mois, il fut assisté par Robert Lindet et par Prieur de la Côte-d'Or, son ancien camarade du génie; à eux trois, ils formaient au milieu du redoutable comité le groupe des *travailleurs*. Chef de ce triumvirat administratif, Carnot exerçait une incontestable supériorité. Devenu le véritable ministre de la guerre (car le ministère même avait été supprimé), il pouvait considérer ses deux collègues comme des directeurs-généraux auxquels il confiait certaines attributions; il s'était exclusivement réservé les opérations militaires, qui devaient marcher de front avec la réorganisation de l'armée, e dont le succès cependant dépendait de cette réorganisation même. Il substitua l'accord et la méthode à l'absence de plan et à la dissémination des efforts. Convaincu qu'en voulant être présent partout on était faible partout, il recommanda aux généraux en chef de resserrer leur front, leur indiqua le point qu'il jugeait décisif, et leur prescrivit d'y porter les masses principales. Bientôt Dunkerque est délivré par la bataille d'Hondschoote; Carnot, joignant l'exemple au précepte, court auprès de Jourdan et prend part à la victoire de Wattignies, au déblocus de Maubeuge. En même temps l'armée du Rhin s'avance aux cris de « Landau ou la mort, » et par un effort héroïque dégage cette forteresse, qui faisait partie de la vieille France. Après ce triple retour offensif, un changement s'opère dans la distribution des armées; nous en avions cinq entre la mer et le grand fleuve, elles sont réduites à trois : à gauche l'armée du Nord, à droite celle de Rhin et Moselle, sous un même commandement, au centre celle de Sambre et Meuse, destinée au principal rôle, formée de l'ancienne armée des Ardennes et de divisions enlevées aux deux ailes. Cette disposition, conçue avec sagacité, exécutée avec hardiesse, étonne l'ennemi, déjoue ses plans, et s'achève dans les plaines de Fleurus par une victoire qui sauva la France. Les derniers jours de l'année 1794 voient nos armées border le Rhin de Bâle à Dusseldorf, pénétrer en Hollande, couronner les cimes des Pyrénées et des Alpes. Le 4 mars 1795, Carnot parlant devant la convention put résumer les résultats d'une administration de dix-huit mois par un tableau qui vaut la plus éloquente péroraison : « 27 victoires, dont 8 en

bataille rangée, 120 combats; 80,000 ennemis tués, 91,000 faits prisonniers; 116 places fortes ou villes importantes prises, dont 36 après siége ou blocus; 230 forts ou redoutes enlevés; capture de 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre, 90 drapeaux! » En descendant de la tribune, Carnot sortit du comité de salut public. Un mois après, il passa chef de bataillon *à l'ancienneté;* il était capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis avant la révolution.

Ce qu'il n'avait pu décrire dans ce discours d'adieu, c'était le noble et mâle tempérament de cette armée victorieuse. Par son exemple, par l'esprit qui inspirait ses actes, Carnot n'avait pas peu contribué à développer dans tous les rangs les vertus civiques et militaires. Pour faire un emprunt à la phraséologie de l'époque qui a gâté tant de choses, mais qui ne sonnait pas toujours faux, il avait mis à l'ordre du jour le courage, l'abnégation, le désintéressement.

Certes je ne parle pas des hordes dont les excès prolongeaient la guerre civile à l'intérieur et faisaient succéder la chouannerie à l'héroïque Vendée. Kléber, Marceau, les vrais soldats que les chances de leur carrière avaient rendus quelque temps témoins de ces horreurs, s'arrachaient, dès qu'ils le pouvaient, à ce hideux spectacle, laissant le champ libre, hélas! à l'inventeur des *colonnes infernales* et à cet autre que je ne veux pas nommer, qui tuait les femmes après les avoir violées. Au contraire, parmi ceux qui repoussaient l'invasion, l'humanité avait reparu avec les vertus guerrières : les soldats se refusaient au métier de bourreau, laissaient fuir le plus souvent les émigrés qui leur tombaient dans les mains; les généraux, malgré les plus terribles menaces, ne tenaient plus compte des ordres de la convention qui frappaient de mort les commandans des garnisons laissées dans quelques-unes de nos places par les coalisés en retraite; Moreau, en promulguant le décret qui défendait de faire quartier à aucun Anglais ou Hanovrien, ajoutait : « J'ai trop bonne opinion de l'honneur français pour croire qu'une telle prescription soit exécutée (1), » et elle ne fut pas exécutée. C'étaient les seuls cas où l'on se permît de violer la loi, car ces armées que nous avons vues au début, valeureuses assurément, mais impressionnables, méfiantes, sujettes aux paniques, souvent en révolte, étaient devenues solides, subordonnées. La discipline avait cessé d'être tracassière et blessante; elle était ferme, sévère au besoin dans les cas rares où la répression devenait nécessaire. Je lisais récemment le journal tenu en 94 par un habitant des bords

(1) Le représentant du peuple Richard était alors en mission à l'armée du Nord. Lorsqu'on lui apporta le livre d'ordre où Moreau avait inscrit de sa main ce hardi commentaire : « C'est bien dangereux pour nous, » dit-il, et, prenant une plume, il mit son paraphe à côté de la signature du général.

du Rhin, relation tout allemande et nullement française, et pourtant on y trouve le reflet de l'étonnement, de l'admiration qu'inspirait l'attitude des républicains. On y voit ces hommes redoutés entrer dans les villes avec leurs vêtemens en lambeaux, souvent des sabots aux pieds, mais avec l'allure guerrière, faire halte sur les places au milieu de la population tremblante, manger auprès de leurs faisceaux le pain noir qu'ils ont apporté, et attendre sans rompre les rangs les ordres de leurs chefs. Il y eut des exactions, mais commises par l'administration qui suivait l'armée et ne la valait pas; c'était aussi l'incurie administrative qui parfois engendrait la maraude; mais de pillage point. Durant le rude hiver de 94 à 95 que l'armée du Rhin passa devant Mayence, les soldats, réduits aux dernières extrémités, ne volaient que le pain. Le jour, au moment des semailles, ils guettaient les paysans, et s'en allaient la nuit ouvrir les sillons avec leurs baïonnettes pour se nourrir du grain qu'ils déterraient. Au dire de ceux qui avaient fait les deux campagnes, les souffrances furent alors aussi vives qu'en 1812. Beaucoup d'hommes mouraient de faim et de froid, mais les survivans ne quittaient pas le drapeau; s'ils s'éloignaient pour chercher des vivres, et quels vivres! souvent des fruits sauvages, des oignons vénéneux, on les voyait reparaître au premier coup de canon. Les officiers partageaient la misère, le dénûment du soldat. Tous vivaient de la même vie frugale, et de gré ou de force tous pratiquaient le même désintéressement. Sans doute il y avait alors aussi sous l'uniforme des rivalités, des jalousies, des ambitions, toutes les passions grandes ou petites; mais l'abnégation était générale, et s'imposait aux plus récalcitrans. Il était souvent difficile de pourvoir aux emplois vacans. J'ai connu un homme qui avait reçu une éducation assez forte pour devenir chef d'un service forestier important, qui était assez robuste pour avoir pu faire pendant sept ans une telle guerre, sac au dos et fusil au bras, assez vaillant pour avoir mérité une arme d'honneur; jamais il n'avait voulu d'avancement : parti soldat, il revint soldat. Il citait volontiers les noms de beaucoup de ses camarades qui, comme lui, s'étaient volontairement acharnés à rester dans l'obscurité. Saint-Cyr raconte qu'il n'accepta le grade de général qu'après deux refus, et sur la menace d'être envoyé en surveillance. Cette hésitation semble assez naturelle quand à la page suivante des mêmes mémoires on lit le récit du conseil auquel le nouveau général fut aussitôt appelé par les représentans : le premier objet qui frappa ses yeux fut une guillotine placée devant la fenêtre ouverte; mais, répétons-le encore une fois pour l'honneur de l'espèce humaine, la crainte de l'échafaud n'a inspiré aucune noble action. Le régime sanglant qui pesait sur la France était arrivé si vite au paroxysme que si jamais il eut un

but, ce but fut bientôt dépassé; le nombre des victimes était tel que chacun s'attendait à voir arriver son tour, et se préparait au supplice avec une insouciance qui prolongea la durée du fléau. Saint-Cyr se hâte d'ajouter que le hideux appareil exposé par les représentans manqua son effet, et refroidit le zèle des plus ardens. C'est à la source du plus pur patriotisme que s'inspiraient nos généraux et nos soldats. Chacun se croyait récompensé si le nom de sa division, le numéro de sa demi-brigade était mentionné au *Moniteur*. « Barrère à la tribune! » criait-on au moment de la charge, car c'était Barrère qui lisait à la convention les bulletins de nos victoires.

Ce n'est pas pour rompre la monotonie de notre récit que nous avons essayé d'esquisser les principaux traits de cette grande figure du soldat républicain; il nous a paru utile de montrer comment l'armée refondue, transformée par de bonnes lois, par un bon recrutement, guidée par des chefs patriotes, s'épurait, se fortifiait par la guerre au lieu de s'y affaiblir ou de s'y corrompre. On ne peut pas considérer les institutions militaires comme un simple problème d'arithmétique à résoudre; pour les juger, il faut observer l'influence morale qu'elles exercent, non moins que leurs résultats matériels. Dans cet ordre d'idées, nous avons encore à rappeler que les événemens de cette époque ont donné un éclatant démenti à ceux qui accusent les Français de ne pas résister aux revers, et c'est là un point essentiel, car nul peuple ne peut espérer que la fortune des armes lui sera toujours favorable, ni que ses troupes seront commandées par des généraux infaillibles. Si les échecs de 95 furent vaillamment supportés, on peut dire que les opérations eurent peu de durée et furent concentrées sur un théâtre assez restreint; mais en 96 l'épreuve fut terrible. Partis tous deux de la rive gauche du Rhin, Jourdan et Moreau s'étaient avancés, l'un jusqu'aux confins de la Bohême, l'autre jusqu'aux montagnes du Tyrol. Le Danube et un vaste espace les séparaient; des fautes d'exécution avaient aggravé les inconvéniens de la direction excentrique donnée à leurs mouvemens, et le jeune chef qui leur était opposé, l'archiduc Charles, était trop habile capitaine pour laisser échapper une telle occasion. Il se dérobe à Moreau, tombe en masse sur Jourdan, qu'il bat à Amberg, à Wurzbourg, et ramène jusqu'au Rhin. Eh bien! après une longue marche en avant terminée par deux défaites, une plus longue marche en arrière où chaque jour voyait un combat, sans repos, sans secours, sans magasins, l'armée de Sambre et Meuse, partie des environs de Dusseldorf avec 71,000 soldats, en présentait à son retour 60,000 sous les armes; il ne manquait que les tués, les blessés et les prisonniers. Découvert par le malheur de son camarade, Moreau n'avait pu se maintenir dans sa position avancée et isolée auprès d'Augsbourg. Il illustra sa retraite

par la victoire de Biberach et par la hardiesse avec laquelle il s'engagea dans le Val-d'Enfer; mais laissons un de ses lieutenans, qui ne sacrifie jamais au pittoresque et se livre rarement à l'enthousiasme, nous dire dans quel état revint la vaillante armée du Rhin : « Six mois de bivouacs continuels avaient exténué les hommes et les chevaux; l'habillement ainsi que la chaussure étaient totalement détruits, un tiers des soldats marchait pieds nus, et l'on n'apercevait sur eux d'autre vestige d'uniforme que la buffleterie. Sans les haillons de paysans dont ils étaient couverts, leurs têtes et leurs épaules eussent été exposées à toutes les injures du temps. C'est dans cet état que je les ai vus défiler sur le pont d'Huningue, et cependant leur aspect était imposant; à aucune époque, je n'ai rien vu de plus martial (1). »

C'est encore Carnot qui avait présidé à la campagne de 1796. Rappelé au pouvoir, après quelques mois d'inaction, comme membre du directoire, il se renferma presque exclusivement dans la conduite des opérations militaires. Il était l'auteur du plan qui avait échoué dans la vallée du Danube, et qui a été justement critiqué. Cependant à la même heure ce plan était couronné en Italie par le plus éclatant succès; mais, si Jourdan vaincu était couvert par les ordres du directoire, les instructions envoyées de Paris n'avaient aucune part aux victoires de Bonaparte. Ici tout appartient au général, et dès les premiers pas la longue prévoyance de son ambition imprime à l'armée sous ses ordres un cachet particulier. Rappelez-vous cette proclamation que tout le monde sait par cœur, vous n'y trouverez ni le mot de patrie ni celui de liberté. Que promet-il à ses troupes? Gloire et richesse. Un horizon nouveau s'ouvre devant nos soldats, devant les généraux surtout; d'autres habitudes succèdent à la vie rude et sévère. Quand en 97 le futur duc de Castiglione, nommé au commandement de l'armée du Rhin, arrive à Strasbourg couvert de broderies des pieds à la tête, suivi de sa femme dans un carrosse doré, les modestes lieutenans de Hoche et de Moreau, à peine distingués de la foule par le mince galon qui bordait leur capote, ne pouvaient en croire leurs yeux.

Par un contraste qui n'est qu'apparent, en même temps que le goût du luxe se répandait dans l'armée d'Italie, les sentimens purement révolutionnaires semblaient y prendre une intensité nouvelle. Bonaparte voulait ses soldats jacobins; il encourageait les railleries contre le républicanisme austère qu'on professait ailleurs, contre les « messieurs » de l'armée du Rhin. Aux approches du 18 fructidor, il provoqua dans les rangs les démonstrations les plus

(1) Mémoires de Gouvion Saint-Cyr.

vives contre les constitutionnels, et il accompagnait les adresses de ses troupes d'une lettre significative. « Appelez les armées, brûlez les presses, » écrivait-il au directoire. Quand Hoche, malgré ses opinions avancées, recula devant le service que lui demandaient les meneurs de Paris, Bonaparte expédia le général qui devait exécuter le coup d'état. Ses vœux furent exaucés; la liberté naissante fut étouffée, l'armée remplaça la rue comme instrument de révolution. Par une sorte de dérision, Carnot le « votant, » le collègue de Saint-Just, fut proscrit comme ayant conspiré pour le rétablissement de la royauté. Il était bien coupable en effet, car il avait cru qu'un régime légal pouvait s'établir en France, et que la seule mission des armées était de défendre la loi et la patrie.

III.

Dès que Napoléon paraît sur la scène, il l'occupe seul; avant même qu'il n'ait atteint le pouvoir suprême, ses actes, ses opinions, ses procédés absorbent l'attention de quiconque étudie l'histoire militaire, ne fût-ce que par un seul côté. Et cependant il est impossible de rattacher son nom à aucune des grandes transformations de l'armée française. Au point de vue spécial qui nous occupe, la période républicaine et la période impériale, malgré des différences profondes, ne peuvent pas être séparées; elles s'enchaînent en quelque sorte sans solution de continuité. Il y a plus, aucune des institutions fondamentales dont l'empereur a fait pour la guerre un usage à la fois si grandiose et si funeste ne lui appartient en propre; il les a empruntées à la monarchie ou à la révolution. Certes il possédait le souffle créateur, et jamais homme n'a poussé plus loin l'art de varier à l'infini les combinaisons administratives. Pour reproduire une citation dont on a un peu abusé dans ces derniers temps, nul plus que lui n'était capable de « maçonner la nation à chaux et à sable; » mais on sait assez combien peu il a réalisé le vœu qu'il exprimait sous cette image. La nécessité d'improviser sans cesse l'a empêché de rien fonder de durable, et sa prodigieuse habileté à créer des ressources n'était égalée que par l'effrayante prodigalité avec laquelle il les épuisait. Pour la fécondité à produire des armées, la rapidité à les mettre en action, il est sans rival. A cet égard comme sous d'autres rapports, il est même supérieur aux cinq capitaines qu'une opinion généralement acceptée a placés au-dessus des grands hommes de guerre des temps historiques. C'est avec une seule et même armée qu'Alexandre a conquis tout le pays compris entre la Méditerranée et l'Indus; c'est avec l'armée amenée d'Espagne qu'Annibal a remporté ses grandes victoires et s'est maintenu huit ans dans le Brutium; c'est avec les légions

organisées dans la guerre des Gaules que César a enlevé l'empire romain à Pompée et à ses lieutenans. Les bandes que Gustave-Adolphe avait conduites à travers toute l'Allemagne ont survécu au héros suédois. Si Frédéric a essuyé de grands revers, ce sont cependant les cadres des mêmes régimens sans cesse alimentés qui l'ont suivi de 1742 à 1763; mais Napoléon, combien d'armées a-t-il enfantées et dévorées! Suivons-le de Montenotte à Waterloo, et tâchons de compter.

L'armée d'Italie, lorsqu'il en prit le commandement, était solidement constituée malgré son dénûment. Renforcée par les troupes que la paix avec l'Espagne rendait inutiles sur les Pyrénées, elle se composait de soldats instruits d'abord dans des camps d'exercice, ensuite formés par plusieurs années de guerre dans les montagnes, petite guerre si l'on veut, mais excellente école qui développe le courage et l'intelligence individuels, et donne aux grades inférieurs l'habitude de la responsabilité. L'infanterie était répartie en quatre fortes divisions que depuis quelque temps déjà dirigeaient des chefs expérimentés, énergiques, tacticiens habiles, jeunes d'âge et anciens de service; la division de cavalerie, peu nombreuse, mais excellente, venait d'être placée sous les ordres d'un des compagnons de Dumouriez, Allemand d'origine, qui avait échappé par miracle au tribunal révolutionnaire, et qu'une des plus belles dictées de Sainte-Hélène nous dépeint comme le type du général de cavalerie d'avant-garde. Bonaparte ne changea rien à cette organisation; il n'y toucha que pour des opérations spéciales (siége de Mantoue, invasion des Légations) ou pour remplacer les chefs tués sur le champ de bataille (Laharpe, Stengel). C'est dans les mêmes divisions qu'il versa les contingens fournis par l'armée des Alpes ou envoyés de l'intérieur; c'est avec elles qu'il exécuta en quelques mois ces opérations qui semblent l'œuvre de plusieurs années, les plus rapides, les plus complètes dont il reste trace dans les annales de la guerre; c'est avec elles qu'il battit les Piémontais de Colli, les Autrichiens de Beaulieu, de Wurmser, d'Alvinzi et de l'archiduc. Sur la fin seulement, il put y joindre une cinquième et superbe division prise dans l'armée du Rhin et formée par Moreau avec un soin qui dans des circonstances analogues a trouvé peu d'imitateurs.

Si les campagnes de 96 et de 97 avaient placé Bonaparte au-dessus de tous les capitaines de son temps, l'expédition d'Égypte allait révéler en lui des facultés d'un autre ordre. Cette fois il choisit lui-même ses troupes, en règle le nombre, désigne les généraux, préside à tous les préparatifs, combine les moyens militaires, maritimes, administratifs : on ne saurait imaginer rien de plus prompt et de plus parfait; mais la formation du corps expédi-

tionnaire avait enlevé la fleur de nos armées, les avait toutes affaiblies, celle d'Italie surtout qu'un terrible orage menaçait, car elle allait avoir sur les bras les Autrichiens et les Russes. Et des 36,000 hommes d'élite qui s'embarquèrent à Toulon au mois de mai 1798, combien ne devaient jamais revoir la France!

Le général en chef revint le premier et saisit le pouvoir. Libre de toute entrave, entouré d'assemblées sur l'appui desquelles il peut compter sans avoir à redouter leur contrôle, Bonaparte va désormais donner pleine carrière à son génie organisateur : hommes, argent, matériel, la nation entière et ses richesses sont sous sa main; il les façonne et en use à son gré. Il avait trouvé un grand désarroi à l'intérieur, une situation extérieure difficile, mais non sérieusement compromise : le grand péril dont la France était menacée avait été détourné; la victoire de Zurich avait fait échouer le plan de la coalition: les Anglo-Russes venaient d'être battus en Hollande, la Suisse que nous occupions s'avançait comme un bastion entre les deux masses autrichiennes dont l'une nous pressait devant Huningue, et dont l'autre nous bloquait dans Gênes. Le premier consul voulait déboucher par les flancs de ce bastion sur les derrières des deux armées ennemies. Pour pénétrer en Souabe, l'armée du Rhin, toujours admirable, suffisait; il ne lui fallait qu'un chef et quelques secours : elle fut pourvue et mise sous les ordres de Moreau; mais pour descendre en Italie il fallait créer une armée nouvelle. Ce fut la première improvisation de Napoléon. Découvrant des ressources dont personne ne soupçonnait l'existence, il les groupe, les rassemble avec un art extrême, sans laisser pénétrer son dessein. La Hollande dégagée, la Vendée pacifiée, les garnisons inutiles, les dépôts de l'armée d'Égypte lui fournissent des cadres et de vieux soldats. Officier d'artillerie, il augmente l'efficacité de cette arme en confiant les attelages à des canonniers conducteurs. Pour ramener l'ordre dans l'administration des troupes, il rétablit, sous le nom d'inspecteurs aux revues, les intendans de l'ancienne monarchie, et par la création du train des équipages il donne une constitution militaire au service des transports. Ces mesures, quelques autres moins importantes, mais non moins bonnes, lui assurent un certain accroissement de forces. Il les complète en appelant tous les *conscrits* de la *classe* de l'an VII.

Nous devons nous arrêter un moment pour expliquer ce que signifiaient ces mots, nouveaux alors, de classe et de conscrit. Quatorze mois avant le 18 brumaire (1), les conseils de la république avaient adopté une loi qui, donnant un caractère normal aux dispositions prises en 93 lors du vote de la levée en masse, mais appli-

(1) 19 fructidor an VI, 5 septembre 1798.

quant d'une façon moins rigide les principes posés à cette époque, consacrait à la défense de la patrie toute la jeunesse française, et permettait cependant de ménager les intérêts du trésor et de la population. Tout Français, en cas de danger national, devait le service militaire. Hors ce cas extrême, l'armée de terre se formait par des enrôlemens volontaires et par la voie de la « conscription, » qui comprenait tous les citoyens de 20 à 25 ans, sauf certaines exemptions et dispenses déterminées ultérieurement (1). Les « défenseurs conscrits, » selon le mot consacré, étaient divisés en cinq « classes : » la première composée de tous ceux qui au premier jour de l'année courante (1er vendémiaire, 22 septembre) avaient accompli leur vingtième année; la seconde, de ceux qui à la même époque avaient terminé leur vingt et unième année, et ainsi de suite en remontant. Le pouvoir législatif fixait le chiffre du contingent, et le pouvoir exécutif procédait à l'appel en commençant par les plus jeunes; on ne devait revenir sur les classes précédentes qu'après avoir épuisé la première classe. Appelés ou non appelés, les défenseurs conscrits étaient rayés du tableau cinq ans après leur inscription, et recevaient alors leur congé définitif, sauf les circonstances de guerre. Quand ils n'étaient pas en activité, ils conservaient tous leurs droits politiques. Ajoutons que les enrôlemens volontaires devaient être gratuits, que les rengagemens donnaient droit seulement à une haute paie, et nous aurons un aperçu de la loi dite de l'an VI ou de Jourdan (qui en fut le rapporteur), mais plus connue encore sous le nom à la fois populaire, et plus tard exécré, de « conscription. » Les détails étaient imparfaits, les dispositions incomplètes; dans son ensemble, la loi était efficace, juste, pourvu que l'usage en fût réglé par des assemblées libres et vigilantes. Le premier consul demanda tout d'abord et obtint du corps législatif, non pas un contingent, mais la première classe tout entière. Il ne se borna point à cela : dans l'acte (2) qui, toutes réductions calculées, mettait en activité plus de 100,000 hommes, il fit insérer des articles qui modifiaient profondément la loi organique. L'objet de ces changemens, développé dans un arrêté consulaire, était de limiter le nombre des exemptions, surtout de mettre un terme à « l'insoumission, » qui avait pris des proportions inquiétantes, paralysait le recrutement, et troublait l'ordre public. De ces mesures, les unes étaient fiscales : lourdes amendes infligées aux réfractaires, contribution imposée aux dispensés, toutes imputables sur leurs biens présens et à venir; les autres, nécessaires peut-être dans les circonstances, mais bien regrettables en principe,

(1) 28 nivôse an VII, 19 janvier 1799.
(2) Loi du 17 ventôse an VIII, 7 mars 1800.

mettaient toute la population en surveillance, donnaient aux officiers-généraux des pouvoirs extraordinaires et des attributions de police. La plus importante était l'autorisation du « remplacement, » qui, toléré jadis dans la formation des milices, permis par la loi de la réquisition, était prohibé par les lois de la levée en masse et de l'an VI. La faculté de présenter un « suppléant » était accordée aux appelés « qui ne pourraient supporter les fatigues de la guerre ou qui seraient reconnus plus utiles à l'état en continuant leurs travaux ou leurs études qu'en faisant partie de l'armée. » C'est aux sous-préfets qu'était délégué le soin d'apprécier la vocation des jeunes gens et de décider s'ils seraient admis à se faire remplacer. Rien ne pouvait être plus arbitraire et plus favorable à la prévarication.

Quels que fussent le mérite absolu et la valeur morale de ces dispositions, il est certain qu'elles donnèrent à la conscription une efficacité qu'elle n'avait pas eue à son début. Certain de laisser derrière lui des dépôts bien garnis, le premier consul put mettre en mouvement l'armée de réserve, et quatre mois après le vote de la loi de l'an VIII il avait gagné la bataille de Marengo. Nous n'avons pas à raconter les détails de cette fameuse journée, ni à exposer l'admirable combinaison stratégique qui fut exécutée avec une précision si parfaite; nous rappellerons seulement que, si le courage déployé par les vainqueurs de Marengo leur mérite la reconnaissance de la patrie, les détails de l'action ne permettent pas de regarder cette armée comme égale en tous points à celles qui servaient la république depuis plusieurs années. Elle manquait un peu de cohésion, le nombre des très jeunes soldats était loin d'excéder une proportion raisonnable; mais une partie des cadres était d'organisation récente, et ils renfermaient trop d'hommes habitués à la vie des dépôts : un très long service de garnison n'augmente pas la valeur du soldat.

Les traités de Lunéville et d'Amiens avaient assuré à la France une glorieuse paix; par la fondation d'une quatrième dynastie, l'empereur, car on peut devancer un peu le sénatus-consulte de 1804 pour lui décerner ce titre, l'empereur voulait donner à la révolution de 89 sa formule définitive. Avec certains déguisemens parfois, et souvent sans détours, il adaptait au régime nouveau d'anciens usages monarchiques. La légion d'honneur était créée, les dignités militaires reparaissaient, le bâton de maréchal redevenait l'insigne du commandement supérieur, et donnait aux plus célèbres de nos généraux une autorité incontestée sur leurs camarades moins heureux ou moins illustres; des titres purement honorifiques (colonel-général, etc.), des charges de cour, de gros traitemens, des dotations complétaient le système, dont on aurait pu

retrouver le germe dans la proclamation du jeune général de 96. Les demi-brigades changèrent de numéros et reprirent le vieux nom de régiment, on essaya même de rendre à l'infanterie l'uniforme blanc; mais Napoléon avait trop de tact pour persévérer dans une expérience futile et mal accueillie, l'habit bleu fut conservé. Il prit des mesures plus sérieuses pour détruire l'esprit républicain, qui, malgré le caractère du coup d'état, s'était effacé moins vite dans l'armée que dans la nation. Les généraux, les officiers soupçonnés d'attachement aux institutions renversées le 18 brumaire, furent maintenus dans des positions inférieures, obscures, ou mis en réforme. Les envois de troupes à Saint-Domingue et aux colonies présentèrent le moyen d'éloigner des corps, des fractions de corps, des militaires de tout grade qui étaient entachés de ce vice originel et réputés dangereux. La *Correspondance de Napoléon Ier* ne fournit pas sur l'organisation de ces expéditions les éclaircissemens qu'on espérait y trouver; les instructions données au ministre de la guerre pour la formation des détachemens n'y tiennent pas la même place que les simples ordres d'embarquement adressés au ministre de la marine. C'est une des lacunes qu'on regrette de rencontrer dans cette publication si précieuse pour l'histoire et si instructive de toutes façons; mais nous avons eu occasion de consulter les témoignages écrits et de recueillir les récits de personnages véridiques que des circonstances particulières avaient mis à même de connaître dans tous ses détails cet épisode des origines impériales, ou qui figuraient eux-mêmes parmi les rares survivans de ces expéditions lointaines et meurtrières. Témoins ou acteurs de ce drame sinistre ne conservaient pas de doute sur les motifs de police militaire qui avaient eu une large part au choix des 40 ou 45,000 hommes envoyés au-delà des mers pendant les années 1801 et 1802. Pour remplir tous les vides et remplacer les soldats congédiés, la conscription continuait de fonctionner, mais dans une mesure qui convenait à un établissement de paix armée. La loi du 28 floréal an x (17 mai 1802) affectait pour cinq ans aux mêmes corps les conscrits de chaque arrondissement, divisait en deux portions les 120,000 soldats demandés aux deux classes de l'an IX et de l'an X, et laissait en réserve la moitié de ce contingent; les conscrits désignés par les municipalités pour former la réserve devaient être périodiquement réunis et instruits par des cadres détachés. Notons que cette dernière disposition ne reçut pas d'exécution : pendant trois ans et demi de paix, l'armée n'eut en réserve que des conscrits non exercés. — On ne tint pas plus de compte des prescriptions relatives aux arrondissemens de recrutement. Enfin la loi du 8 nivôse an XII (28 décembre 1803) rétablit le procédé employé jadis pour la formation des milices, le « tirage au sort, »

qui, malgré d'incontestables inconvéniens, était fort supérieur aux modes d'appel bizarres et variables mis en essai depuis cinq ans.

Cette modification réglementaire arrivait à propos pour faciliter de nouvelles levées, résultat inévitable de la rupture de la paix d'Amiens. Les classes de l'an XI et de l'an XII durent fournir leur contingent, et par une sorte de liquidation Napoléon recouvra une partie de l'arriéré des conscrits qui appartenaient aux classes précédentes. L'effectif fut porté à 450,000 hommes, dont 300,000 disponibles sur les côtes et sur le Rhin. Ces 300,000 hommes formaient une armée qui n'a pas encore eu d'égale, l'armée du camp de Boulogne. Grâce à une habile combinaison des ordonnances de la monarchie et des institutions de la république, l'instruction, l'administration militaires étaient arrivées à un rare degré de perfection. Le personnel était incomparable; aussi rompus aux manœuvres que les grenadiers de Frédéric, les soldats mêlaient à l'enthousiasme pour leur glorieux chef un reste du feu sacré de Jemmapes et de Fleurus; les plus jeunes étaient déjà robustes et exercés, et les plus âgés, encore dans toute leur séve, comptaient autant de campagnes que d'années de service. Les cadres régimentaires, l'état-major général, étaient dignes de commander à de pareils soldats. L'empereur avait conservé l'organisation en brigades et divisions; les divisions étaient réunies en corps d'armée. Cette dernière disposition n'était pas absolument nouvelle; déjà nos armées d'Allemagne avaient été distribuées en groupes principaux qui le plus souvent prenaient le nom d'ailes et de centre, et le premier consul avait ainsi réparti l'armée de Marengo. Ce qui était neuf, c'était la multiplication des corps d'armée, et surtout la création des corps spéciaux de cavalerie destinés à agir en masse. Avec un chef tel que Napoléon et des lieutenans qui s'appelaient Davoust, Lannes, Soult, Ney, Augereau, Bernadotte, Murat, ce nouveau mécanisme devait donner aux opérations une impulsion extraordinaire, et produire de puissans effets sur le champ de bataille. Pour réserve suprême, l'empereur avait sa garde. Nos rois avaient toujours eu des troupes attachées à leur personne; les assemblées nationales, héritières du pouvoir souverain, avaient imité cet exemple, et Napoléon continua. Les grenadiers qui avaient si bien protégé la représentation nationale dans la journée du 18 brumaire avaient formé le noyau de la garde consulaire, petit bataillon qui avait passé les Alpes en 1800, et par sa conduite héroïque avait ralenti le mouvement offensif des Autrichiens dans la plaine de Marengo. Aux grenadiers, on joignit des chasseurs à pied, des grenadiers et chasseurs à cheval, 24 canons; le tout formait un corps de 7,000 hommes. Napoléon cependant n'était point en théorie partisan des corps d'élite, et regardait cette création comme « un sacrifice fait

à la majesté de son vaste empire et aux intérêts de ses vieux soldats (1). » L'empereur était sévère pour lui-même quand il portait ce jugement; l'état de guerre devenant l'état normal de la France, l'existence de la garde impériale ne pouvait soulever de critique fondée tant qu'elle conservait ces proportions restreintes, et qu'elle restait sous la main d'un souverain qui était en même temps le meilleur des généraux de bataille.

Telle était l'armée qui, par ses exploits plus encore que par le nombre, restera toujours la « grande armée; » telle elle était à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Auerstedt, à Eylau, à Friedland. Cruellement décimée par ses victoires, mais assez fortement organisée pour conserver son caractère et l'imprimer aux levées qui s'incorporaient dans ses rangs, telle elle partit pour aller se disséminer et s'anéantir dans le gouffre de la guerre d'Espagne.

La grande armée était entrée dans la Péninsule pour réparer le premier revers de l'empire. Une cruelle expérience venait de se faire. Les conscrits versés dans les régimens du camp de Boulogne devenaient de vieux soldats en quelques jours. Les « légions, » formées de conscrits qu'on encadrait avec des officiers et des sous-officiers pris de toutes parts, étaient exposées à de funestes accidens. Les entraînemens de la politique ne permirent pas à Napoléon de tenir compte de la leçon de Baylen. Il fallut recommencer, pour aller à Vienne en 1809, les mêmes improvisations que pour aller à Madrid en 1808. Parcourez les volumes récemment publiés de la correspondance de Napoléon; vous retrouverez à chaque page les mots de « division provisoire, régiment de marche, bataillon provisoire, légion de réserve. » Ces formes diverses ont un même sens; elles signifient des réunions de soldats et d'officiers inconnus les uns aux autres, dont les shakos portent vingt numéros différens, des agglomérations d'hommes formées pour une destination temporaire, mais auxquelles la nécessité donne bientôt un caractère permanent. L'un après l'autre les régimens s'éparpillent entre les bouches du Cattaro et le Texel, entre Hambourg et Tarente, entre Cadix et l'Oder. Il faut des créations nouvelles pour déguiser la perte de force et aussi, hélas! la consommation d'hommes qui résulte de ce perpétuel va-et-vient. Il faut former des quatrième et cinquième bataillons pour ne point dire à quoi sont réduits les trois premiers. Pour qu'on ne remarque pas l'absence de tant de régimens, il faut donner des noms nouveaux à ceux qui les remplacent : fusiliers, flanqueurs, tirailleurs, éclaireurs, etc. Il faut augmenter la garde au-delà de toute mesure. En 1806, Napoléon considérait comme un sacrifice un corps d'élite de 7,000 hommes; en 1812, il l'avait porté

(1) Lettre à Joseph, du 22 avril 1808.

à 47,000. Et pourtant dans l'intervalle il avait pu apprécier la nature des conflits qui devaient en son absence surgir du contact des troupes de ligne et des troupes privilégiées. A Fuentes de Oñoro, Masséna, rejoint la veille par une partie de la garde, voulut naturellement s'en servir; mais l'artillerie ne put avancer, la cavalerie ne put charger, les fourgons ne purent aller chercher des cartouches sans un ordre spécial du commandant particulier de la garde, qu'on ne trouva jamais au moment opportun, et le succès de la journée, qui aurait pu appartenir à la France, restait à l'armée anglaise. Avec le système que Napoléon avait établi, avec l'esprit qu'il avait introduit dans l'armée, il aurait fallu qu'il fût partout. A force de ne parler que du service de l'empereur, on ne songeait pas toujours assez au service de la patrie, et loin de l'œil redouté du maître on en prenait parfois à son aise; on était peu disposé à s'entr'aider ou à obéir. On n'était plus au temps où Moreau se mettait sous les ordres de Joubert, qui n'était que colonel quand son nouveau lieutenant commandait l'armée du Rhin. Et lorsque dans la cour des Tuileries, en 1815, Napoléon poussa le vieux cri de *vive la nation!* oublié depuis seize ans, les fédérés seuls répondaient; autour de l'empereur, on ne comprenait plus cet anachronisme.

Revenons à 1809. Au milieu de la confusion qui augmente, Napoléon peut encore se reconnaître. Grâce à sa mémoire, à sa vigilance, à ses rares facultés de tout genre, il n'oublie aucun détail, et suit d'un bout à l'autre de l'Europe le moindre détachement; mais il n'a pas dérobé le feu du ciel, il ne peut communiquer aux autres son génie, son ardeur, et animer de son seul souffle ce limon de la conscription qu'il ne cesse de pétrir. Un simple sénatus-consulte suffit maintenant pour mettre en action cet engin formidable; on appelle une, deux classes en avance, on revient sur deux, trois classes en arrière : il y a des gens qui se sont fait remplacer trois fois et qui ont dû marcher ensuite. L'empereur apprend-il que les jeunes héritiers de quelques grandes familles, retenus par leurs parens, s'écartent des écoles militaires, au mépris des règles de l'avancement il leur envoie des brevets d'officier, singulières lettres de cachet! Tout est bon pour avoir des hommes; quant aux enfans, on les met dans les « vélites, » les « pupilles. » Tandis que la garde s'augmente de régimens non moins braves, mais aussi jeunes et aussi inexpérimentés que les autres, il faut licencier les fameux grenadiers réunis d'Oudinot, ce corps d'élite sans priviléges, pour les éparpiller dans trente-six quatrièmes bataillons qui arrivaient des dépôts avec des soldats levés depuis quelques mois. Dans d'autres bataillons moins bien traités, il faut donner l'épaulette de grenadier ou de voltigeur à ceux des conscrits qui ont le plus vite appris le maniement des armes.

Et cependant cette armée, ainsi façonnée à la hâte, a déjà pris Ratisbonne; elle descend le Danube. Un seul corps, celui du vainqueur d'Auerstedt et d'Eckmuhl, a conservé son ancienne organisation. Pour donner de l'ensemble et de l'élan aux autres, Masséna et Lannes sont là; Macdonald marche à côté du brave et modeste Eugène. Les troupes supportèrent vaillamment l'épreuve d'Essling, elles triomphèrent à Wagram; mais la Providence n'épargnait pas les avertissemens à Napoléon. Lui-même disait qu'il ne pouvait plus tenter ce qu'il avait risqué avec les soldats d'Austerlitz, les actions étaient bien plus disputées; les généraux devaient payer beaucoup de leur personne. Lorsque dans cette même journée de Wagram le corps de Masséna fit un à-gauche pour réparer l'échec de la division Boudet, et que l'armée d'Italie le remplaça au centre, celle-ci s'avança dans un ordre profond de bataillons déployés les uns derrière les autres « à distance de masse, » le même ordre qui devait être si funeste au corps de d'Erlon le 18 juin 1815. Longtemps après, le maréchal Macdonald expliquait les motifs qui lui avaient fait prendre cette disposition tant critiquée : il avait observé des symptômes alarmans; l'appel répété plusieurs fois avait constaté que le nombre des absens allait croissant dans une proportion que n'expliquaient point les pertes essuyées par le feu. « Quoi! s'écria un des assistans, voulez-vous dire que nos soldats n'étaient plus aussi braves? » Le maréchal réfléchit un moment, puis, avec son accent honnête et simple: « Si, répliqua-t-il, nos soldats étaient aussi braves, mais ils n'étaient plus cousus ensemble. »

De même que la grande armée était allée s'épuiser en Espagne, l'armée de Wagram alla s'ensevelir sous les neiges de la Russie. Nous n'avons à parler de cette colossale expédition que pour rappeler son caractère particulier au point de vue de l'organisation. C'était une croisade avec l'ordre de plus et la foi de moins; l'Europe militaire suivait l'empereur en maudissant son pouvoir. Les troupes purement françaises qui traversèrent le Niémen en 1812 étaient dans des conditions meilleures qu'au début de la guerre de 1809: pour reprendre l'expression de Macdonald, elles étaient mieux cousues ensemble; mais elles étaient comme enchevêtrées au milieu de troupes étrangères. Il y avait des corps entiers de Bavarois, de Saxons, de Westphaliens, il y avait des divisions étrangères dans tous les corps d'armée français, et dans presque toutes les divisions françaises il y avait des bataillons de langue et de nationalité diverses, Badois, Espagnols, Hollandais, Croates, Anséatiques, etc. Tout en s'inclinant devant les motifs impénétrables qui ont pu provoquer les résolutions du génie, l'humble bon sens se demande quelle confiance pouvait inspirer une semblable distribution; il s'étonne de voir incorporer dans nos rangs jusqu'à 60,000 réfrac-

taires qui ne semblent amenés que pour apporter un élément d'indiscipline et de dissolution. On reste surtout confondu quand aux points essentiels, aux deux ailes de cette immense ligne de bataille déjà si bigarrée, on rencontre les Prussiens d'un côté et les Autrichiens de l'autre. L'aveuglement cependant ne pouvait aller jusqu'à croire qu'en cas de malheur ils dussent faire de grands efforts pour garder les flancs de la colonne française. On sait ce qu'il en fut.

Les illusions suprêmes qui s'étaient emparées de l'âme de Napoléon à son départ pour Moscou semblent avoir laissé place à quelques arrière-pensées que peut-être il ne s'avouait pas. Sans doute il ne prévoyait pas un désastre, mais il avait voulu parer à des accidens tels que ceux qui s'étaient produits sur ses derrières en 1809, le débarquement des Anglais à Walcheren, les tentatives du major Schill et du duc de Brunswick. A cet effet, il avait établi un corps d'armée sur l'Oder, et il avait laissé des ordres pour appeler ces 140,000 conscrits de 1813, dont un roman justement populaire nous a dépeint le type. Il avait aussi prescrit de former en « cohortes » environ 100,000 gardes nationaux âgés de 22 à 27 ans, résidu des plus anciennes classes de la conscription; ces hommes avaient été assez arbitrairement réunis sous la promesse de n'être employés qu'à la défense du territoire. Napoléon devait donc trouver, après son rapide retour de Smorgoni, environ 240,000 hommes sous les armes en France. Un sénatus-consulte suffit pour enrégimenter les gardes nationaux et mettre à néant les conditions spéciales de leur enrôlement. En retirant de l'Espagne des cadres et de nos ports les garnisons des vaisseaux devenus inutiles au fantôme de notre marine, en usant de plusieurs expédiens déjà employés à d'autres époques et dont la forme seule variait, Napoléon put réunir sur l'Elbe, au mois d'avril 1813, non pas 265,000 hommes, comme l'indiquait l'addition de ces ressources sur le papier, mais 195,000 au plus, tant le déchet, inséparable de toute formation d'armée, était grossi alors par la nature des élémens dont celle-ci se composait. Quand toutes les levées eurent rejoint, le total de notre armement, dans cette funeste année, montait à 360,000 soldats. Miracle que cette création! Mais les miracles des hommes même les plus grands ont une limite, et les peuples apprennent par de cruelles leçons à mesurer la distance qui sépare les hommes providentiels de la Providence.

Au mois de novembre 1813, 44,000 combattans, débris du désastre de Leipzig, s'arrêtaient autour de Mayence; quelques jours plus tard, ils reculaient devant l'immense armée des coalisés. L'invasion! et que faire pour la repousser? L'empereur appela 550,000 hommes qui devaient être pris sur les treize classes de 1803 à 1815 : c'était un beau projet, quoique bien autrement tyrannique

que tous les décrets de la convention; mais ce n'était qu'une chimère. Quelques milliers de conscrits à verser dans les cadres qui revenaient d'Espagne, ou conduits par des officiers en réforme, voilà tout ce que put donner la nation. Par l'abus qu'il avait fait de toutes les institutions militaires, Napoléon en avait brisé les ressorts, il les avait frappées de stérilité; ce n'étaient plus que des machines qui n'agissaient pas ou qui s'agitaient dans le vide. Les corps d'armée n'étaient que de faibles divisions; les forteresses essentielles n'étaient ni réparées ni pourvues; pas un ouvrage autour de Paris; nulle place de manœuvres créée; rien ou presque à Laon, à Soissons, à Langres, à Lyon; presque plus de fusils! et ceux à qui on donnait le peu d'armes qui restaient ne savaient pas les charger!

C'est en rase campagne, avec 60 ou 70,000 héros harassés de fatigue ou à peine arrivés à la virilité, que l'empereur, en 1814, ralentit pendant trois mois la marche des 300,000 soldats d'élite que l'Europe poussait sur la France épuisée. Lorsqu'il revint de l'île d'Elbe en 1815, il trouva sous sa main un personnel militaire bien autrement nombreux et bien autrement constitué. Le retour des prisonniers et des garnisons lointaines avait ramené dans nos rangs beaucoup d'hommes aguerris, et sauf le funeste changement de cocarde, sauf la malheureuse création de « la maison du roi, » l'ensemble des mesures prises par la première restauration à l'égard de l'armée était digne d'éloges : point de licenciement, la vieille garde conservée; les régimens de ligne refondus sous de nouveaux numéros, mais reformés avec soin; ceux d'infanterie au nombre de 105 à 3 bataillons, 56 de cavalerie, 15 d'artillerie, donnant, y compris les semestriers, un effectif de 230,000 bons soldats, bien encadrés. En recherchant les hommes qui avaient quitté le drapeau sans congé régulier, en demandant un contingent à la conscription, en faisant à la garde nationale un appel qui semblait plus d'accord avec les dispositions de l'acte additionnel qu'avec la conduite passée et les allures actuelles du souverain, Napoléon comptait arriver au chiffre de 800,000 combattans. Cependant, malgré sa prodigieuse activité, son esprit aussi ingénieux que profond, ses habitudes impérieuses, il ne put en trois mois atteindre l'effectif de 300,000 hommes. Il en réunit 124,000 pour entrer en Belgique, troupes superbes, excellentes et bien commandées. On ne saurait imaginer un chef d'état-major plus complet que le maréchal Soult; qui pouvait mieux mener un gros corps d'infanterie que Gérard, Lobau ou Reille? Que ne devait-on pas attendre d'une cavalerie conduite par Pajol, Kellermann, Excelmans, Milhaud? Et pour entraîner tout le monde, le « brave des braves » était auprès de l'empereur.

Mais, comme l'a si bien dit M. Thiers dans ce beau livre qu'on ne saurait trop relire, cette armée manquait de calme et d'union; l'humeur de tous les chefs ne répondait pas à l'ardeur des soldats; généraux, officiers se rencontraient pour la première fois, ou se retrouvaient après avoir été longtemps séparés, moins encore par les distances que par les sentimens, les habitudes contractées dans des pays très divers, dans des guerres très différentes. La conduite que tel ou tel avait tenue pendant les derniers événemens était sévèrement jugée; on s'observait, on se soupçonnait. Cette absence d'harmonie, ce défaut d'entente, se reconnaissent à tous les momens de ces courtes opérations, et marquent d'un cachet particulier la campagne de 1815. Nous n'entrerons point dans l'inépuisable controverse que ce lugubre épisode de notre histoire a soulevée, et qui ne paraît pas épuisée par cinquante ans de discussions, nous le résumerons en peu de mots. Jamais capitaine n'avait frappé plus juste au défaut de la cuirasse de son ennemi, jamais chefs et soldats n'avaient été plus vaillans; jamais désastre ne fut plus complet. La dernière armée de Napoléon succombe à Waterloo; avec elle s'abîmaient les institutions militaires de la France. Aux survivans de tant de batailles, aux glorieux « brigands de la Loire, » il ne restait à donner qu'un admirable exemple de patriotique résignation. Ils surent épargner à leur pays les maux qui avaient toujours accompagné le licenciement des bandes nombreuses, pratiquant ainsi à l'heure dernière les vertus civiques qui inspiraient les armées issues de la révolution, et que les splendeurs comme les calamités de l'empire avaient un moment laissées dans l'ombre.

IV.

La France était désarmée, forcée de subir la loi du vainqueur. Cette fois nos institutions militaires n'étaient pas seulement ébranlées, dénaturées, elles étaient détruites. Il ne s'agissait plus d'une transformation à conduire, c'était une création complète à entreprendre au milieu des circonstances les plus défavorables, œuvre plus difficile encore que celle qui fut accomplie en Prusse de 1808 à 1813 par Stein et Sharnhorst; car si, comme les Prussiens, nous avions à subir l'humiliation de l'occupation étrangère et le poids des contributions de guerre, et si, comme eux, nous ressentions vivement l'amour de la patrie, ce noble sentiment revêtait dans les cœurs français des formes très diverses, n'étouffait pas les passions ennemies, n'effaçait pas les différences d'opinion, se traduisait chez quelques-uns par le désir de détruire tous les vestiges de ce que l'on appelait alors l'esprit révolutionnaire, et chez un plus grand nombre par la haine du gouvernement nouveau. Plusieurs consti-

tutionnels étaient peu favorables au rétablissement de l'armée permanente; ils la regardaient comme une entrave au développement des libertés publiques. Enfin, dans la masse de la nation, une profonde antipathie pour la conscription se conciliait avec un regret platonique de l'homme légendaire qui avait fait de la conscription un abus si fatal au pays.

Les difficultés de cette situation complexe étaient de nature à jeter le découragement dans plus d'un vaillant cœur; elles n'arrêtèrent pas Gouvion Saint-Cyr. Austère dans tous les temps, libéral sous l'empire et à ce titre peu goûté de Napoléon, qui avait toujours jugé sévèrement les travers de son humeur, il pouvait, sans rien désavouer, professer des opinions constitutionnelles, rappeler avec quelque fierté de glorieux souvenirs, et témoigner sans trop de réticence sa vive sympathie pour les anciens militaires. Le mouvement de 1792 l'avait lancé dans la carrière des armes à un âge où, en général, l'on ne songe plus à y entrer (à vingt-huit ans), et il s'était distingué tout de suite par un rare mélange de fermeté et d'ardeur, par son esprit lucide, mesuré et inventif. Ce sont les mêmes qualités qu'il apporta dans le maniement des affaires. Habitué à peser froidement et résolûment les chances du combat, il aborda les obstacles qui l'entouraient avec le courage calme et clairvoyant qui l'animait sur le champ de bataille; il manœuvra sur ce terrain nouveau avec l'habileté et la méthode qui faisaient dire jadis aux soldats de l'armée du Rhin : « Voilà Saint-Cyr en train de jouer aux échecs avec les Autrichiens... » Unissant l'intelligence des sociétés modernes à une grande expérience fortifiée par la méditation et l'étude, il prépara la loi de 1818, « qu'on pourrait dire inspirée par le génie de la France, comme le fut par un dieu, si l'on en croit Végèce, l'institution de la légion romaine (1). » Il la fit adopter au roi, et la présenta aux chambres. « Spectacle unique dans l'histoire du monde, s'écriait-il, que celui d'un gouvernement national et libre discutant sa force et son système militaire en présence des armées de l'Europe qui résident encore sur son territoire! »

C'était en effet tout un système que la loi Saint-Cyr; elle déterminait le mode de recrutement, l'effectif de l'armée, la composition de la réserve nationale, les règles de l'avancement. Ce mode de légiférer dans un seul acte sur des sujets divers n'était pas sans inconvénient. Toutes les parties ne purent être traitées avec la clarté, la précision désirables, et ces imperfections nuisirent à l'efficacité de certaines dispositions; mais dans les circonstances ce procédé avait l'avantage de faire vider promptement des questions

(1) Discours du général Ricard, 1824.

essentielles, aujourd'hui hors de cause, alors fort contestées, de poser d'un seul coup les bases de l'organisation militaire, qui, ne l'oublions pas, était à construire tout entière, enfin de faire passer dans l'ensemble des mesures qu'on ne pouvait espérer de voir accepter en détail.

L'article premier présentait un artifice de rédaction commandé par le sentiment public et par les déclarations antérieures de Louis XVIII : le mot de conscription n'était pas prononcé ; l'engagement volontaire apparaissait comme l'élément principal du recrutement, l'appel comme le moyen subsidiaire. L'effectif de paix était fixé à 240,000 hommes et devait être complété par des levées annuelles qui ne pouvaient dépasser 40,000 hommes. Le contingent était réparti entre les départemens, arrondissemens et cantons suivant le chiffre de la population, et formé au moyen d'un tirage au sort entre les jeunes gens de vingt ans, le minimum de la taille de 1^{m}57. Les exemptions et dispenses étaient sagement définies et laissées à l'appréciation d'un conseil de révision qui donnait à l'état et aux intéressés des garanties suffisantes. Les engagemens devaient être gratuits, les « primes » étaient proscrites, et les rengagemens ne donnaient droit qu'à une haute paie. Le remplacement était autorisé sans intervention administrative, sauf pour constater l'aptitude du remplaçant ; le remplacé restait responsable pendant un an pour le cas de désertion. La durée du service était de six ans à compter du 1er janvier de l'année où avait eu lieu l'incorporation ; l'époque des libérations était fixée au 31 décembre, sauf les circonstances de guerre. Les appelés ou remplaçans étaient tous incorporés, mais pouvaient être laissés dans leurs foyers, pour être mis en activité au fur et à mesure des besoins. En cas de besoins plus grands, il devait y être pourvu par une loi spéciale.

Telles furent les principales dispositions contenues dans les trois premiers titres de la loi du 10 mars 1818. Nous avons dû les indiquer avec quelque détail, car la plupart figurent encore dans les lois qui règlent le recrutement de l'armée. Le titre IV instituait les « vétérans, » réunissait sous ce nom les sous-officiers et soldats libérés, et tout en leur laissant la faculté « de se marier, de former des établissemens, » leur imposait un « service territorial » qui devait durer six ans, mais ne pouvait être exigé qu'en temps de guerre ; même en ce cas, il fallait une loi pour qu'ils fussent requis de marcher hors de la division militaire. Cette institution, définie dans les termes que nous venons de reproduire, avait un objet immédiat qui devait se transformer dans l'avenir. L'hostilité contre la France paraissait survivre, dans les desseins de plusieurs cabinets, à la chute de l'empire ; une nouvelle collision pouvait être prochaine ; Saint-Cyr voulait assurer à notre jeune armée le concours

de 240,000 soldats aguerris que les événemens de 1815 avaient rendus à la vie civile. Il composait immédiatement sa réserve en remontant jusqu'à la classe de 1807, et comptait l'alimenter en remplaçant successivement les soldats éprouvés par des hommes qui, à défaut de l'expérience du combat, auraient au moins toute l'instruction militaire qu'on peut acquérir en temps de paix : pensée profonde assurément et habile combinaison; mais la rédaction était obscure, et le mode d'exécution n'était pas assez nettement tracé pour que cette grande expérience pût être complète. Qu'était-ce que ce « service territorial? » Les vétérans devaient-ils être placés sous le régime militaire? Devaient-ils former des corps à part? Comment seraient-ils encadrés? Ces questions et bien d'autres n'étaient pas résolues (1). Pénétré de la sagesse du principe, le maréchal lui-même était-il bien fixé sur la manière de l'appliquer? Avait-il voulu seulement garder quelques ménagemens envers des préjugés très arrêtés, des méfiances très vives, et tenir compte des assurances données aux soldats de l'armée de la Loire lors de leur licenciement, assurances que le maréchal Macdonald rappela devant la chambre des pairs dans un touchant langage? Toujours est-il que l'idée fondamentale insérée dans la loi restait enveloppée de quelques nuages.

Le titre v renfermait les dispositions pénales, et le titre vi, consacré à l'avancement, posait des règles dont l'équité est si universellement reconnue aujourd'hui qu'il semble superflu de les résumer. Nul désormais ne put être officier, s'il n'avait passé dans les rangs un temps suffisant, ou traversé l'épreuve des écoles militaires, ouvertes seulement au concours; un tiers des sous-lieutenances était réservé aux sous-officiers des corps; pour les promotions à d'autres grades, un équilibre heureusement établi donnait au pouvoir exécutif le moyen de récompenser les bons services ou de faciliter l'essor du mérite, tout en faisant une part aux droits de l'ancienneté et posant des limites au favoritisme, si on ne pouvait espérer de l'exclure absolument.

Le principe des appels rencontra des contradicteurs : un orateur qui avait commandé quinze ans un brave régiment « formé à 60 livres par homme » n'imaginait pas qu'on pût rien inventer de meilleur, et il trouvait de l'écho dans son auditoire; mais les attaques sur ce point furent plutôt détournées. M. Royer-Collard revendiquant, dans un magnifique langage que notre libéralisme d'aujourd'hui pourrait envier, le droit pour les chambres de fixer le

(1) La répartition des légionnaires vétérans en compagnies cantonales, proposée par le ministre, mais rejetée par les chambres, aurait eu surtout un caractère administratif, et ne donnait pas une constitution militaire à la réserve.

contingent annuel entraîna peu de monde. L'opposition concentra ses efforts sur les titres IV et VI; c'était, disait-on, la révolution incarnée dans l'armée, le pouvoir royal anéanti, un plan de conspiration permanente contre le trône. Cependant l'appui sincère que le roi, M. de Richelieu et les autres ministres donnèrent au maréchal assura le succès, et, malgré le vif mécontentement que le projet de loi causait aux chefs des armées alliées, il fut adopté à peu près dans les termes proposés par Saint-Cyr. Peu de jours après, les troupes étrangères repassaient les frontières, et la facilité avec laquelle s'exécuta l'appel des premiers contingens imposa silence aux critiques. La France délivrée avait retrouvé son armée, et l'armée avait sa charte.

Pour obtenir ce grand résultat, Saint-Cyr avait dû faire un sacrifice. Selon lui, le privilége ne devait pas reparaître, même atténué ou déguisé, dans notre armée constitutionnelle; il lui fallut transiger sur ce point. La vieille garde, qu'il eût été si désirable de pouvoir conserver, ayant cessé d'exister, il ne croyait pas qu'il y eût lieu de la rétablir; surtout il pensait qu'un nombreux corps d'élite causerait à la guerre beaucoup d'embarras, faiblement compensés par quelques avantages, et que pendant une paix prolongée ses inconvéniens seuls subsisteraient. Tous les incidens de la révolution et des guerres de l'empire étaient restés gravés dans son esprit observateur, et il professait sur l'utilité des corps privilégiés la même opinion que la plupart des militaires français qui ont pu librement traiter cette question; mais dès les premières tentatives faites pour réorganiser l'armée les souverains alliés ou leurs ministres, croyant toujours voir reparaître le spectre redouté de nos vieilles phalanges, éprouvant ou feignant d'éprouver de vives craintes pour la solidité du trône de Louis XVIII, avaient voulu mettre un veto absolu à la législation nouvelle. Dès 1815, lors de son premier ministère, le maréchal avait dû compter avec ces résistances, que le malheur des temps ne permettait pas de tenir pour non avenues; il avait fallu aussi obtenir du roi l'abandon de la vaste maison militaire dont il s'était entouré ou laissé entourer en 1814. Saint-Cyr s'était rendu à regret : il avait maintenu les quatre compagnies des gardes-du-corps et créé la garde royale. Elle fut composée d'environ 30,000 hommes répartis dans un régiment d'artillerie, deux divisions de cavalerie et deux d'infanterie; il y avait une brigade suisse. C'étaient de magnifiques troupes, bien encadrées, et qui assurément eussent fourni pour la guerre un excellent corps d'armée; mais elles ne purent remplir la mission politique qui leur avait été assignée : le dévouement de la brave garde royale ne sauva pas le trône des Bourbons, et la révolution de juillet s'est faite aux cris de *vive la ligne!*

Si les avocats des corps d'élite ne peuvent pas s'appuyer de l'autorité de Saint-Cyr, ceux qui voudraient édifier un système de réserve sur une base de régimens immobiles et recrutés dans des zones fixes ne peuvent pas non plus le ranger sous leur bannière. L'organisation de l'infanterie en légions départementales donnait un moyen simple et rapide de grouper les élémens militaires disséminés par le licenciement de 1815; elle facilitait la reconstruction de l'armée. C'était une mesure de circonstance que le maréchal n'avait pas voulu rendre définitive; quand, après sa sortie du ministère, on put revenir à la forme régimentaire, il ne cacha pas son approbation. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les inconvéniens du caractère sédentaire qu'un séjour illimité dans les mêmes garnisons imprimerait aux corps de notre armée, et sur les difficultés que rencontrerait l'exécution des divers services imposés à nos troupes. Appliqué à la composition du personnel, ce système n'est pas moins défectueux. Mis en pratique pendant quatre ou cinq années de crise, il avait laissé des traces fâcheuses; ceux qui ont servi il y a quelque temps doivent se rappeler les petites et tenaces passions de clocher qui divisaient certains corps d'officiers, et dont l'origine remontait à la courte existence des légions. Dans l'histoire de notre armée, les partisans du recrutement localisé ne comptent pas un précédent qui leur soit vraiment favorable. Les membres du conseil supérieur de la guerre qui avaient préparé sous la restauration un projet de division du royaume en arrondissemens de recrutement se sont toujours défendus d'avoir rien voulu faire de pareil (1). Les noms que les régimens portaient sous l'ancienne monarchie ne leur imposaient pas l'obligation de prendre leurs soldats dans certaines provinces, et la république n'eut une bonne armée qu'après avoir fondu tous les bataillons départementaux en demi-brigades nationales. Qu'on nous permette de le rappeler, ce généreux et insaisissable peuple de France échappe aux classifications absolues qui sont si fort à la mode de nos jours; la race française, type incomparable de la variété dans l'unité, est le produit de la fusion de plusieurs races; là est le secret de sa force et l'explication de quelques-unes de ses faiblesses. Cette fusion ne s'est pas faite d'une façon uniforme; sur tel point, l'analyse constatera la prépondérance d'un élément qui fera défaut plus loin; les climats sont aussi divers que la configuration du sol. De là des aptitudes physiques ou morales qui ne sont pas partout les mêmes, des genres de courage différens. C'est l'amalgame de ces aptitudes, de ces courages confondus dans nos divers corps de troupe,

(1) Voyez le discours du général d'Ambrugeac à la chambre des pairs, séance du 30 janvier 1832.

qui donne à notre armée son maximum de valeur. Et puis la guerre a des rigueurs inégales; même en un jour de victoire, une division essuie des pertes considérables, un régiment peut être anéanti : à Eylau, tous les officiers du 14e de ligne furent tués, et le corps d'Augereau était tellement réduit, que l'empereur dut le dissoudre. Se figure-t-on les conséquences d'une calamité pareille frappant un régiment départemental, un corps d'armée recruté dans une seule région! Mais, répondra-t-on, voyez la Suisse, l'Autriche, la Prusse. La Suisse est liée dans l'organisation (si remarquable du reste et si digne d'étude) de sa milice par sa constitution fédérative; sous une autre forme, on en peut dire autant de l'Autriche; quant à la Prusse, il n'est pas certain qu'elle n'augmenterait pas encore la puissance de son armée en mêlant par exemple les robustes habitans de la Poméranie ou du Brandebourg avec les hommes levés dans les régions industrielles; elle est d'ailleurs placée dans des conditions exceptionnelles par la composition de son corps d'officiers et par le genre d'aptitude militaire propre à la race allemande. L'armée française aussi a son caractère particulier qui mérite d'être conservé; rien de ce qui se passe au dehors n'indique la nécessité de modifier une organisation consacrée par l'expérience de la guerre comme par celle de la paix, et qui s'adapte si heureusement au tempérament national.

L'adoption momentanée du système départemental avait cependant eu, comme nous l'avons indiqué, un résultat : elle avait facilité le classement du nombreux personnel que la catastrophe de 1815 laissait sans emploi; les rigueurs injustes et les froissemens de la « demi-solde » furent atténués; beaucoup d'officiers purent être relevés de la position qui leur avait été d'abord si durement imposée. Après la violente réaction des premiers jours, malgré quelques retours fâcheux et de regrettables exceptions, le gouvernement de la restauration se montra généralement équitable dans la distribution des emplois militaires; mais il ne put échapper à tous les embarras. Les grandes promotions de 1809 et de 1813, le retour des émigrés, les fournées de sous-lieutenans qui avaient rempli la maison rouge de 1814, chargeaient les cadres d'un poids assez lourd. Si l'on peut faire remonter à ces origines diverses quelques-unes des plus illustres carrières dont s'honore notre armée, il faut reconnaître que des créations aussi soudaines, aussi vastes, aussi peu préparées, n'avaient pas pu donner des choix également bons, et qu'elles avaient légué un véritable encombrement. Le contre-coup s'en faisait ressentir encore après la révolution de juillet, et ce n'est qu'au bout de vingt ou de vingt-cinq ans que la France put recueillir tous les avantages des règles que Saint-Cyr, dans la loi de 1818 et dans les ordonnances subséquentes, avait posées

pour l'avancement et la formation des corps d'officiers. Parmi les institutions de cet ordre que lui doit l'armée française, figure au premier rang celle du corps d'état-major et de l'école d'application qui s'y rattache. Au lieu d'être entourés d'aides-de-camp aussi braves qu'élégans, mais désignés par la faveur ou l'amitié, les généraux trouvent aujourd'hui auprès d'eux des officiers pourvus de connaissances spéciales, versés dans l'étude du terrain, initiés au détail des différentes armes, intermédiaires efficaces entre le commandement et la troupe. Ainsi fut comblée une des plus grandes lacunes de l'organisation militaire. Administrateur vigilant et actif, Saint-Cyr introduisit de nombreuses améliorations dans les services qui ressortissaient à son ministère; entre autres mesures importantes, il eut à exécuter une ordonnance, rendue pendant la gestion du duc de Feltre, qui réunissait le contrôle de la comptabilité des régimens et la direction de toutes les branches de l'administration dans les mains de « l'intendance militaire, » substituée ainsi aux inspecteurs aux revues, ordonnateurs et commissaires des guerres. Recrutée parmi les officiers de troupe, l'intendance a depuis lors rempli ces fonctions si multiples avec une efficacité qui honore autant la probité que l'intelligence du corps; peut-être cependant le problème de l'administration des armées n'est-il pas encore complétement résolu; peut-être serait-il possible de concilier la sévérité d'un contrôle intègre avec quelque chose de l'audace et de la fécondité qui distinguaient les anciens munitionnaires. Quant à la cavalerie et aux armes spéciales, elles furent constituées dans des proportions conformes à l'état de la science militaire, la cavalerie divisée en trois catégories principales, l'artillerie en régimens à pied et à cheval. Notons tout de suite que, vers la fin de la restauration et sous la direction éclairée du général Valée, cette dernière arme reçut, avec un matériel perfectionné, une distribution nouvelle : les pontonniers seuls restant à part, chaque régiment d'artillerie devint un centre d'instruction et d'organisation qui fournissait, selon les besoins du service actif, des batteries de diverses classes. Nous sommes bien loin aujourd'hui du matériel de 1829; mais les motifs qui, en 1860, ont fait rétablir l'ancienne séparation des régimens d'artillerie n'ont pas été compris de tout le monde.

Revenons à 1824 : nous sommes au lendemain de la campagne d'Espagne; l'armée formée sous le régime de la loi de 1818 s'est montrée calme, active, disciplinée, courageuse. Sauf le mécompte qui a nécessité l'intervention de M. Ouvrard, sauf le déboire causé dans certaines régions par l'étonnant succès de ce fournisseur (1),

(1) Je causais, il y a quelque temps, avec un officier-général qui avait fait, le sac

tout a réussi à souhait; mais l'institution des vétérans n'a pas tenu ce qu'on s'en promettait. Ceux de la classe de 1816 avaient seuls été rappelés; tous n'avaient pas obéi, et ceux qui répondirent à l'appel n'avaient pas caché leur mécontentement. Ce double fait s'explique par une cause générale et par des raisons particulières. D'abord il est toujours difficile de faire comprendre à l'homme qui « sert pour son sort, » — qu'on veuille bien me passer cet emprunt à l'argot militaire, — la différence qui sépare le congé provisoire du congé définitif; une fois le certificat de bonne conduite mis dans le tube de fer-blanc et le dos tourné à la caserne, il regarde sa dette comme payée. En 1823, cette opinion était d'autant plus enracinée chez les vétérans qu'ils avaient alors en main, non pas seulement leur congé, mais leur libération. La guerre d'Espagne n'était pas populaire; on ne la jugeait pas bien périlleuse; les soldats de 1816 s'étonnaient qu'on les eût convoqués pour si peu; la mesure n'ayant pas atteint les autres classes, leur mauvaise humeur redoublait. Placés dans les régimens par une interprétation large de la loi de 1818, ils avaient cependant été maintenus dans les dépôts par respect pour le texte de cette loi; au dépit causé par l'incorporation se joignait la quasi-humiliation « de ne pas marcher. » Cette expérience malheureuse n'était donc pas concluante; mais on la tint pour telle. Le gouvernement proposa aux chambres de rapporter le titre IV de la loi de 1818, de porter le chiffre du contingent annuel à 60,000 hommes et la durée de service à huit ans. Ces deux dernières dispositions étaient suffisamment motivées par la nécessité de remplacer la ressource dont on se privait en supprimant les vétérans et de suppléer au déficit des appels. En effet, si le nombre des insoumis allait toujours en diminuant, celui des exemptés pour imperfections physiques avait dépassé les prévisions, et ne pouvait manquer d'augmenter à mesure que le recrutement atteindrait les générations conçues au milieu des grandes hécatombes de l'empire. La nouvelle durée du service était celle des anciens engagemens (1); combinée avec le chiffre du contingent, elle permettait de porter l'armée au complet de guerre de 400,000 hommes, qui, fixé par Saint-Cyr et alors déclaré suffisant par toutes les autorités, avait servi de base à la formation des cadres. Pour ménager les populations et renfermer l'effectif dans les limites établies par les chambres, la couronne avait le droit de laisser provisoirement dans leurs foyers un nombre indéterminé de jeunes soldats.

Bien que le maréchal Suchet, rapporteur très compétent, eût

sur le dos, la campagne de 1823, et qui depuis avait servi d'une façon constamment active en Afrique, en Italie, en Crimée : « Jamais, me disait-il, nous n'avons été aussi bien pourvus qu'en Espagne. »

(1) Ordonnances de 1776, de 1791, et règlement de 1792.

proclamé devant la chambre des pairs le succès de l'œuvre de 1818, l'institution des vétérans fut défendue par Saint-Cyr avec vivacité, mais sans beaucoup d'argumens; elle fut soutenue à la chambre des députés par la gauche, mais avec peu de chaleur. L'importance de la réserve semblait fort amoindrie dès qu'elle ne comprendrait plus les soldats qui avaient fait les dernières grandes guerres; or ce moment était arrivé. Cette circonstance au contraire procurait de nouveaux partisans au titre IV, les vétérans étaient fort goûtés de M. de La Bourdonnaye depuis qu'on ne devait plus trouver dans leurs rangs « ceux qui n'avaient pas toujours combattu sous le drapeau sans tache. » La vraie passion du débat se porta sur les amendemens; la droite en voulait surtout au titre VI de la loi de 1818, relatif à l'avancement, qu'elle déclarait contraire à la charte, et que le ministère défendait mollement par une fin de non-recevoir. Le droit d'aînesse venait aussi se mêler au recrutement sous la forme la plus bizarre; les théories des orateurs de la droite et l'attitude du gouvernement donnèrent beau jeu à la parole incisive de M. Casimir Perier et à la mâle éloquence du général Foy. Les amendemens furent repoussés, et la loi fut votée. On l'appliqua sans difficulté jusqu'à ce qu'une nouvelle législation vînt la remplacer en 1832.

L'attitude de l'Europe, le sentiment de la France commandaient au gouvernement de juillet de donner une sérieuse attention à notre état militaire; il fallait mettre l'organisation de nos forces en rapport avec les chances d'une guerre qui pouvait être générale et avec le progrès de l'éducation constitutionnelle du pays. La première question à examiner était celle du recrutement. Dès les derniers mois de 1830, l'étude en fut confiée à une commission présidée par le vainqueur de Fleurus, Jourdan, qui était en même temps le rapporteur de la première loi de la conscription, la célèbre loi de l'an VI. Le projet préparé dans cette réunion et remanié par le conseil d'état fut déposé par le maréchal Soult sur le bureau de la chambre des députés au mois d'août de l'année suivante. Prenant la loi de 1818 pour base, on avait d'abord élagué tout ce qui n'avait pas trait à la matière, entre autres le fameux titre VI relatif à l'avancement; mais l'armée ne perdit pas les garanties que Saint-Cyr lui avait si sagement et si habilement assurées; elles furent consacrées, développées dans une loi nouvelle, complétées par des dispositions qui prévenaient les destitutions arbitraires et faisaient du grade une propriété. Cette législation a donné à la France le corps d'officiers qu'elle possède aujourd'hui; c'est son plus bel éloge. On renonça aussi à fixer dans un acte organique le complet de guerre ou l'effectif de paix, laissant à des mesures temporaires le soin de déterminer des chiffres nécessairement variables

comme les données qui permettent de les régler. Le droit de voter le contingent annuel était remis aux chambres. Un mode de répartition fondé non plus sur la population totale, mais sur le nombre des jeunes gens de vingt ans inscrits aux tableaux de recensement, la définition des conditions de nationalité exigées pour l'admission dans l'armée, quelques modifications des conseils de révision, des restrictions au droit d'exemption, des conditions plus étroites imposées au remplacement, la création des écoles régimentaires, telles étaient les dispositions nouvelles qui furent admises sans difficulté ou qui ne donnèrent lieu qu'à des discussions accessoires.

Le nœud de la question était la durée du service et la formation de la réserve. Le sujet fut traité à tous les points de vue; les théories les plus contradictoires furent posées : faible contingent et long service, gros contingent et court service, réserve fixe ou variable, formée d'un seul élément ou d'élémens divers, destinée à « serrer sur l'armée, » comme disait le général Foy, ou séparée avec des cadres à part; tous ces systèmes se produisirent sous forme d'amendemens, et soulevèrent de longs et intéressans débats, aussi dégagés des passions politiques du moment que la nature humaine le comporte. Le lecteur pourra retrouver dans *le Moniteur* le détail de ces diverses combinaisons, dont plusieurs ont été reproduites comme des nouveautés dans ces derniers temps. Parmi les orateurs dont les idées n'ont pas prévalu, celui qui développa son opinion avec le plus de force et l'appuya des calculs les plus justes fut le général d'Ambrugeac, organe, on peut le dire, dans cette circonstance, de plusieurs des sommités de l'armée. Il demandait un contingent fixe de 60,000 hommes, tous appelés sous le drapeau, retenus cinq ans en activité, puis restant cinq ans incorporés dans les corps et laissés durant cette période dans leurs foyers pour y former une réserve régimentaire, enfin libération définitive au bout de dix ans. Ce plan, dont nous avons indiqué les principaux traits, parce qu'il était le mieux étudié, le mieux ordonné, le plus pratique de tous ceux qui procédaient de l'initiative individuelle, avait l'inconvénient d'aggraver les rigueurs du sort et d'enfermer l'armée dans un cercle trop étroit. Il manquait d'élasticité, et dépouillait le pouvoir législatif d'une de ses prérogatives essentielles. Le gouvernement avait proposé d'abord cinq ans d'activité et deux ans de réserve pour tout le contingent. La discussion fit ressortir les inconvéniens de cette division trop absolue. Il y a en effet entre la paix et la guerre un état intermédiaire où, sans vouloir recourir à l'appel de la réserve, toujours un peu émouvant même lorsqu'il s'effectue par un simple décret, on peut désirer que les rangs de l'armée ne soient pas exclusivement remplis de très jeunes soldats. Or il fallait remarquer qu'au point

de vue purement militaire la durée légale du service était nominale. La première année étant presque entièrement absorbée par les opérations du tirage au sort et de la révision, par la formation et la marche des détachemens, l'incorporation, l'équipement des hommes et les débuts de leur instruction, c'est après dix-huit mois environ de service légal que, dans les circonstances ordinaires, le soldat d'infanterie peut « passer au bataillon, » c'est-à-dire commencer son véritable noviciat, et le soldat des armes spéciales est encore bien plus en retard. Ces considérations décidèrent la commission de la chambre des députés à proposer par l'organe de son rapporteur, M. Passy, qui unissait des souvenirs militaires à la science de l'économiste et aux vues de l'homme d'état, un système modifié auquel le ministère se rallia, et qui fut adopté par les assemblées. La durée du service était fixée à sept ans; tous les hommes appelés par la loi à former le contingent annuel devaient être incorporés; le pouvoir exécutif avait la faculté de fixer le nombre de ceux qui dans l'ordre des numéros seraient laissés dans leurs foyers, ou qui dans l'ordre des classes recevraient des congés provisoires. Ces deux catégories formaient la réserve, qu'une ordonnance royale pouvait toujours appeler, et que le ministre de la guerre avait le droit de faire réunir et exercer.

Il semble difficile de trouver des dispositions organiques qui soient à la fois plus élastiques et plus efficaces, qui fassent mieux la part de la loi et celle du décret, qui permettent de maintenir à un niveau plus juste l'esprit et l'instruction militaires, sans imposer la nécessité de « discipliner le pays, » qui placent plus complétement la jeunesse française entre les mains de l'état, tout en laissant la latitude d'épargner des charges inutiles au trésor et aux populations. L'autorité du pouvoir législatif est assurée par le vote annuel du contingent et des crédits ouverts au ministre de la guerre, et le pouvoir exécutif trouve une liberté d'action suffisante dans la faculté de faire passer les hommes de l'activité à la réserve et de la réserve à l'activité sans qu'il faille se heurter aux embarras d'une classification trop absolue. Pour fixer le contingent annuel, les chambres ne rencontrent d'autre borne que leur propre sagesse et le nombre de citoyens qui arrivent à l'âge de vingt ans sans être atteints d'incapacité physique, nombre qu'il n'appartient à aucune puissance humaine de modifier (1), tandis que le gou-

(1) On obtiendrait cependant une certaine augmentation de ce chiffre, si l'adoption du mode de chargement par la culasse permettait d'abaisser la taille exigée pour le service. « Les départemens où la taille est la plus basse, disait le général Lamarque en 1832, sont ceux où il y a le moins d'hommes réformés. » Et à ce propos n'est-il pas possible d'espérer qu'on renoncera au luxe des conditions de taille requises dans certains corps? Pour l'artillerie il y a les manœuvres de force, pour le génie les tra-

vernement, dans la seule limite des lois de finance et sous sa responsabilité constitutionnelle, dispose de sept contingens entiers. On pensait en 1832 qu'avec cette législation des levées de 80,000 hommes et les engagemens volontaires suffiraient à donner un complet de guerre de 500,000 hommes, et l'expérience a prouvé que ce calcul était juste (1). Il a fallu depuis porter les appels à 100, à 140,000 hommes; la loi de 1832 les a rendus possibles; elle donne le moyen de les élever encore davantage jusqu'à épuisement de ce que les forestiers appelleraient « la possibilité de la nation. »

Si les soldats laissés en disponibilité ou renvoyés en congé provisoire n'ont été ni réunis ni exercés, cet état de la réserve a tenu, comme on vient de le voir, non pas à l'insuffisance de la législation, mais à une question de cadres. Le maréchal Soult appliqua sa haute intelligence et ses facultés de travail à la solution de ce problème: il voulait composer la réserve exclusivement de militaires qui auraient servi. Pour qu'on pût leur donner dans les régimens l'instruction suffisante et disposer d'eux ensuite pendant un temps raisonnable, il demandait que la durée du service fût portée à huit ans; il comptait détacher les cadres des troisièmes bataillons de nos cent régimens pour les consacrer au commandement de la réserve. A ce plan général il ajoutait d'excellentes mesures contre les abus du remplacement, mesures qui malheureusement disparurent dans le naufrage du projet de loi. L'échec de cette combinaison ne saurait atteindre la justesse de la pensée qui l'inspirait. Sans ôter à la réserve son véritable caractère, qui est de former le complément de l'armée, on peut, on doit, surtout aujourd'hui, augmenter son importance et son efficacité, tout en diminuant peut-être les restrictions qui, multipliées par la progression croissante des appels, nuisent au développement de la richesse publique et contribuent à la stagnation affligeante de la population (2); mais voici quelles furent les raisons qui, après quatre années de débats et de nombreuses

vaux exceptionnels, — pour la cavalerie de réserve et de ligne le poids des hommes comme celui des chevaux augmente la force de choc; mais le train des équipages, les infirmiers militaires! mais la cavalerie légère, surtout si on doit l'augmenter, jusqu'à quand sera-t-elle harnachée de telle sorte qu'il faille placer sur nos petits chevaux des hommes dont la seule stature constitue un poids écrasant?

(1) Le gouvernement de 1848, modéré dans ses actes, parfois vif dans son langage, crut devoir faire un certain bruit de l'état de faiblesse où il avait trouvé l'armée, et cependant, sans bouleverser les cadres, sans loi nouvelle, par le seul jeu des institutions et par l'emploi des ressources que lui avait léguées la monarchie de juillet, au moyen d'une dépense d'argent inévitable en pareil cas, il put en trois mois porter l'armée du pied de paix au pied de guerre, et faire monter l'effectif au chiffre de 502,000 hommes, qui lui aurait donné 340,000 combattans sur les frontières.

(2) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la remarquable étude de M. A. Cochut sur *le Problème de l'Armée*. Elle jette un jour particulier sur ce côté de la question, d'ailleurs si complétement et si savamment traitée par l'auteur de ce travail.

transformations, firent aboutir les propositions du ministre de la guerre à un de ces avortemens silencieux dont les gouvernemens représentatifs ont le secret. Les chambres trouvèrent que les avantages du système n'étaient pas suffisans pour motiver une aggravation de la charge du recrutement et le bouleversement d'une loi à laquelle le pays était habitué; la prolongation de la durée du service fut donc rejetée, ce qui détruisait l'économie du projet. Par là les autres dispositions perdaient de leur importance; on y avait reconnu d'ailleurs des causes de dépenses considérables et de sérieuses difficultés pratiques. Il fallait remanier les cadres, en changer l'affectation; or il n'est rien qu'il faille toucher à la fois avec plus de prudence et de résolution. Nous ne parlons pas des mécontentemens passagers que le dévouement au pays doit braver; mais l'on ne saurait négliger l'épargne des finances, les ménagemens dus à des positions honorablement, parfois glorieusement acquises, enfin et surtout les conditions d'un bon service. Le passage du pied de paix au pied de guerre doit pouvoir se faire sans exiger de créations nouvelles; mais espérer qu'on pourra l'effectuer sans extension des cadres, c'est poursuivre une utopie dont l'expérience démontre les périls. Entretenir durant la paix des cadres disproportionnés, les immobiliser ou les vouer à instruire sans relâche des hommes qui leur échappent sans cesse, c'est préparer des difficultés à l'avenir. De même que les illusions entretenues par des effectifs trompeurs sont plus funestes que la faiblesse réelle des effectifs, de même des cadres alourdis, dégoûtés ou déshabitués du commandement, seraient plus insuffisans que des cadres trop restreints. En 1841, la France avait une bonne armée, la réserve était imparfaite, mais elle existait, elle était saisissable; au moment où l'on discutait, elle avait rejoint les drapeaux. Pour lui assurer dans l'avenir un rudiment d'instruction, fallait-il affaiblir notre établissement militaire sans soulager le pays? C'est absolument le contraire que le gouvernement prussien a fait dans les quatre années qui ont précédé la dernière campagne, il a fortifié l'armée de ligne aux dépens de la landwehr.

L'organisation guerrière de la plus redoutable des puissances allemandes n'était pas alors plus qu'aujourd'hui un mystère impénétrable; elle était connue dans tous ses détails, souvent discutée devant les chambres, étudiée à Ham comme aux Tuileries. Nous pourrions citer un mémoire inédit, malheureusement inachevé, fruit de fortes études et d'observations personnelles, inspiré non par l'amour des conquêtes ou la haine des nations étrangères, mais par un patriotisme aussi vif que clairvoyant et par le sentiment d'une grande responsabilité, — œuvre d'un esprit pénétrant, exempt de préjugés, et qui n'eût éprouvé qu'une médiocre surprise

de la bataille de Sadowa. Pour assurer la « défense de la France, » objet de ce travail, l'auteur comptait avant tout sur l'armée que nous avaient donnée les lois de Saint-Cyr perfectionnées en 1832, armée vaillante, unie, leste, désintéressée, sobre, intelligente, nationale, éprouvée par des guerres qui avaient exercé sur la composition de l'état-major général et des cadres, comme sur le tempérament de nos régimens, la plus heureuse influence; mais il fallait pouvoir, dans une grande lutte, donner à nos troupes de ligne toute liberté d'action, les assister au besoin. Pour ce cas suprême, la France avait, elle aussi, une institution qui lui était particulière et rappelait de glorieux souvenirs : la garde nationale mobile. La loi du 22 mars 1831 prévoyait la création des « corps détachés de la garde nationale. » Tous les citoyens âgés de vingt à trente ans pouvaient être appelés à ce service dans l'ordre de leur âge et d'une série de catégories qui comprenaient successivement les célibataires, les veufs sans enfans, les mariés sans enfans, les veufs avec enfans, les mariés avec enfans. Les corps détachés n'étaient appelés qu'en vertu d'une loi ou d'une ordonnance royale convertie en loi à la plus prochaine session; la durée de leur service était fixée à un an; ils n'étaient pas spécialement retenus en-deçà des frontières. Tous ceux qui en feraient partie devaient être assimilés aux soldats de ligne pour la solde, les prestations et la discipline: Les grades de sous-officiers, sous-lieutenans et lieutenans étaient donnés à l'élection, tous les autres remis au choix du roi, qui pouvait y nommer soit des militaires en activité ou en retraite, soit des gardes nationaux. On comprend toutes les facultés que donnait cette loi pour la formation régulière de bataillons de volontaires, pour assurer la garde des côtes et des places, protéger les flancs et les derrières de l'armée active, la soutenir enfin dans ses revers, si la fortune nous était infidèle; mais la rédaction des articles se ressentait de la précipitation avec laquelle ils avaient été coordonnés et votés sous la pression de circonstances urgentes. Il faut tenir compte aussi d'une tendance commune alors aux deux chambres; plusieurs pairs et députés se rappelaient les débuts de la révolution; beaucoup avaient assisté à la chute de l'empire, tous voulaient prévenir le retour de l'erreur qui en 92 avait fait placer en première ligne les gardes nationaux mêlés aux soldats, ou prémunir la nation contre les périlleux entraînemens de la politique de Napoléon. De là une certaine préoccupation « de ne pas mettre une seconde conscription à la disposition du gouvernement; » de là une série de précautions qui auraient ralenti la formation des corps détachés au cas d'un pressant appel, ou amené leur dissolution dans un moment peut-être inopportun. On peut faire une meilleure loi; telle qu'elle était, elle établissait nettement l'obligation imposée aux

citoyens; sans vouloir tout prévoir, elle réglait les points essentiels, la formation des cadres, la discipline, avec une louable fermeté et une juste confiance dans le pouvoir exécutif.

Nous n'avons pas besoin de rappeler la série de mesures prises successivement par le gouvernement de juillet pour achever de pourvoir à la défense de la France : le nombre de nos régimens d'infanterie porté à un chiffre qui permet de donner au complet de guerre le plus grand développement; la création des chasseurs à pied, le perfectionnement des armes, les fortifications élevées à Paris, à Lyon et sur d'autres points que l'invasion de 1814 avait trouvés si cruellement dégarnis. L'étranger n'ignorait pas ces progrès accomplis sans ostentation. Appréciées hors de France à leur valeur, nos institutions militaires remplissaient un rôle qui n'était pas sans grandeur : par le respect qu'elles inspiraient, elles contribuèrent à détourner de l'Europe le fléau de la guerre. Les sentimens de 1813 et de 1815 dominaient encore alors dans la plupart des cours étrangères; mais, ni lorsque notre armée assura fièrement l'indépendance de la Belgique, ni dans la crise de 1840, les dispositions qu'on nourrissait contre la France n'aboutirent à aucun résultat sérieux. En 1831, le maréchal Maison, alors ambassadeur du roi Louis-Philippe, causait avec l'héritier d'une grande monarchie; la conversation, fort courtoise, était cependant parsemée d'allusions. En quittant son interlocuteur, le prince lui dit d'un ton moitié railleur : « Eh! maréchal, que verrons-nous en Europe d'ici à quelques années? — Ce que nous y voyons depuis quelques mois, monseigneur, reprit rondement le vieux soldat : beaucoup de mauvaises intentions, mais pas une action! »

V.

Il nous reste à indiquer sommairement les modifications apportées depuis 1848 à nos institutions militaires. La période républicaine, n'ayant pu enfanter que des projets, ne nous arrêtera pas. On est arrivé à des résultats plus positifs depuis 1852. L'initiative du chef de l'état a fait introduire dans le matériel de l'artillerie de grands perfectionnemens dont le dernier mot n'est pas dit encore. Lorsqu'on sera parvenu à combiner l'emploi de canons légers à longue portée et à grande justesse avec l'usage de pièces destinées à produire surtout des effets écrasans, le rôle, toujours grandissant de l'artillerie, sera plus considérable encore, et la proportion de cette arme sera sans doute augmentée. L'infanterie, cette reine des batailles, a vu accroître le nombre des bataillons de chasseurs à pied, des régimens de zouaves et de tirailleurs algériens; la transformation si délicate de son armement semble devoir amener des changemens dans son ordonnance, et nécessitera de nouveaux pro-

cédés de transport pour suppléer à la consommation des munitions. Ce serait aussi sur l'organisation de l'infanterie que porteraient les mesures attendues au sujet de la réserve. L'instruction individuelle et la remonte des troupes à cheval ont été l'objet de soins particuliers. Beaucoup d'écrivains font en ce moment bon marché de la cavalerie; on la regarde comme condamnée par le canon rayé et le fusil à aiguille, c'est tout au plus si on veut bien lui laisser des destinées secondaires. Tout en croyant qu'il peut y avoir là aussi des modifications possibles, nous ne partageons pas cette opinion. La guerre d'Amérique, que les avocats des armées improvisées invoquent trop souvent à l'appui de leur thèse (car les États-Unis n'étaient pas entièrement dépourvus d'institutions militaires, et la lutte, si colossale qu'elle fût, était une lutte civile, soutenue de part et d'autre par des troupes qui au début avaient le même défaut d'organisation), la guerre d'Amérique présente pour l'emploi nouveau des grands corps de cavalerie quelques exemples intéressans; les mouvemens de Stuart et surtout de Sheridan méritent d'être étudiés. Sur ce point aussi, la dernière campagne d'Allemagne n'a pas été sans enseignemens : le soir de Sadowa, l'attitude de la cavalerie autrichienne a diminué l'étendue du désastre, et dans les rencontres de régimens ou de brigades le poids des hommes et des chevaux, à valeur égale, a décidé du succès. Nous nous sommes donc réjoui en lisant un récent décret qui, augmentant les régimens de cavalerie de réserve, nous a rassuré sur le sort de nos illustres cuirassiers, plus maltraités depuis quelque temps dans la presse qu'ils ne l'ont été sur les champs de bataille d'Eylau ou de la Moskowa. Malgré la nouveauté des « considérans » qui motivaient la création d'une troupe par l'existence du cadre, ceux qui ont encore foi à la *furia francese* ont applaudi au résultat. On ne saurait douter que bien des questions de premier ordre occupent en ce moment l'attention des chefs de notre armée, et que, sans préparer d'injustes agressions, sans tomber dans les erreurs dogmatiques auxquelles Louvois s'est laissé entraîner, ou qui ont si souvent fait suivre une fausse route au conseil aulique de Vienne, ils sauront imiter le soin avec lequel les Allemands préparent l'emploi de tous leurs moyens militaires. On ne peut songer sans anxiété aux procédés qu'il faudrait savoir combiner pour entretenir et mettre en mouvement les armées immenses qui sont à l'ordre du jour. L'étude du rôle des chemins de fer, de toutes les communications, des voies parallèles ou perpendiculaires à nos frontières, doit marcher de front avec une disposition nouvelle des magasins, ateliers, places de dépôt, qui permette à chaque partie de la France de fournir et de porter partout son contingent en hommes, en ressources, en matériel de tout genre.

Trois réformes d'un caractère particulièrement organique ont été accomplies sous le gouvernement actuel.

Le titre VI de la loi de 1831, relatif aux corps détachés de la garde nationale, a été formellement aboli par le décret du 11 janvier 1852 (1), et le dispositif de ce dernier acte, qui n'était pas inspiré par le même esprit que les législations antérieures, n'indiquait aucune pensée de retour. Depuis seize ans, il n'existe en France aucun mode légal de convoquer et d'organiser la garde nationale mobile; les citoyens qui durant cette période ont satisfait à la loi du recrutement et qui ont aujourd'hui passé l'âge de vingt ans peuvent se croire dégagés des obligations que leur imposait la loi de 1831. On parle d'une combinaison nouvelle destinée à combler cette lacune constitutionnelle; sans doute elle sera marquée d'un caractère en quelque sorte rétroactif, car il s'agit de pourvoir aux besoins du présent au moins autant qu'à ceux de l'avenir. Toutes les mesures qui pourront être prises aujourd'hui au sujet du recrutement ou de la réserve n'auront leur plein effet que dans plusieurs années, et s'il est toujours permis de compter, en cas de péril, sur l'enthousiasme de la nation, l'expérience a prouvé qu'il était utile de pouvoir diriger ce mouvement et en compléter les résultats.

La garde impériale a été rétablie en 1854 avec des proportions, une organisation et même aujourd'hui quelques détails de costume qui rappellent la garde royale de Charles X. Nous avons indiqué le rôle que les corps d'élite ont rempli dans l'histoire de nos institutions de guerre, nous n'y reviendrons pas. On a souvent émis l'opinion que l'infanterie avait besoin d'une réserve de bataille, comme déjà la cavalerie avait la sienne dans les cuirassiers. Si cette lacune existait, ce qui n'est pas admis par tout le monde, peut-être aurait-on pu y pourvoir d'une façon moins dispendieuse et plus conforme à l'esprit qui a prévalu dans notre organisation civile et militaire. D'ailleurs, par une coïncidence singulière, dans la journée de Magenta, qui a procuré tant de gloire à la division de grenadiers et à ses chefs, ce n'est pas précisément comme réserve que cette belle et bonne troupe s'est trouvée engagée. La garde impériale est digne en tous points de tenir la droite de l'armée française, et nous sommes assuré que rien n'est négligé pour en éloigner l'esprit de privilége; mais il est difficile de l'exclure entièrement, et il se manifeste jusque dans certains détails de la vie des officiers et dans les conditions qui leur sont imposées. Rappelons encore que, dans la discussion si complète de 1832, à laquelle prenaient part ou assistaient quelques-uns des premiers généraux de la république,

(1) La loi du 13 juin 1851 sur la garde nationale annonçait une loi spéciale sur les corps détachés, mais maintenait implicitement le titre VI de la loi de 1831 jusqu'à promulgation d'une semblable mesure.

tels que Moncey et Jourdan, beaucoup des plus illustres lieutenans de Napoléon, Soult, Macdonald, Mortier, Oudinot, Molitor, les héros des dernières luttes impériales, Gérard, Maison, Lobau, Clauzel, et des hommes qui faisaient autorité en matière d'organisation, comme Mathieu Dumas, d'Ambrugeac ou Préval, pas une voix ne s'éleva pour demander le rétablissement d'un gros corps d'élite, d'une armée dans l'armée.

Enfin la loi du 26 avril 1855 a substitué l'exonération au remplacement, l'état aux anciennes compagnies d'assurance. Nous devons expliquer en peu de mots l'origine de cette transformation. En 1824, le général Foy lança un de ces cris qui, sortis d'un cœur de soldat et passant par une bouche éloquente, se gravent dans toutes les mémoires : l'impôt du sang! Ce mot contient une image juste, saisissante, et tous ceux qui peuvent avoir quelque action sur la destinée de nos armées devraient se le répéter tous les jours; mais, réduit à sa valeur mathématique, il a conduit à des conclusions que nous ne croyons pas exactes, à considérer le recrutement comme une contribution, à matérialiser une obligation morale, à traiter le réfractaire en retardataire et le déserteur en banqueroutier. On s'est dit aussi : Pourquoi ne pas faire entrer dans les caisses de l'état l'argent qui est absorbé aujourd'hui par les profits d'un commerce immoral? On y trouverait une ressource de trésorerie qui, à certains momens, pourrait être précieuse, surtout un moyen d'augmenter le bien-être de nos soldats et le nombre des rengagemens. De ce double ordre d'idées naquit le système de l'exonération, ou plutôt ce système ressuscita, car il avait quelques précédens inutiles à rappeler. Présenté dans plusieurs mémoires, il trouva pour la première fois sa forme officielle dans un rapport déposé en 1849 sur le bureau de l'assemblée nationale par le général de La Moricière; mais la commission dont il était le rapporteur avait compris qu'en se plaçant sur le terrain de l'impôt du sang, on ne pouvait s'en tenir à l'exonération, qu'on ne pouvait monopoliser au profit des citoyens les plus aisés le soulagement que les rengagemens devaient procurer à la population entière, et qu'à moins de violer les principes d'égalité qui depuis plus de soixante-dix ans forment la base de toutes nos constitutions, il fallait établir une sorte de capitation (comme ce mot ne plaisait point, on dit *cotisation*), imposer à tout Français âgé de vingt ans l'obligation soit de passer quelques années sous les drapeaux, soit de payer une somme proportionnelle à sa fortune ou à celle de ses père et mère; il ne devait y avoir d'exemption que pour les indigens infirmes. Ces idées dont l'ensemble était au moins logique ne parurent pas d'une pratique facile; la discussion en fit ressortir tous les inconvéniens, et malgré les efforts du général, qui avait

autant de talent et d'ardeur à la tribune que sur le champ de bataille, le plan proposé ne put être sanctionné par un vote définitif.

Au moment où l'armée produit de la législation de 1832, formée dans les guerres d'Afrique, montrait en Crimée le plus éclatant ensemble de vertus guerrières, le législateur de 1855, reprenant une partie de ce système, a établi l'exonération sans y joindre la cotisation; il a créé la caisse de dotation et les primes de rengagement. On ne peut qu'approuver tout ce qui a été fait pour améliorer le sort de nos vieux soldats et faciliter la liquidation des retraites; mais n'y aurait-il pas un autre moyen d'atteindre ce but? Depuis 1793 jusqu'à 1855, tous ceux qui ont touché au recrutement ont été unanimes pour proscrire les primes; ils ont pensé, avec le général Foy, que « la classe modeste des bas officiers de l'ancien régime ne se retrouvait plus en France, » et qu'il n'y avait pas lieu de chercher à la ressusciter par des moyens factices. Les résultats obtenus depuis douze ans leur ont-ils donné tort? — Le remplacement devait disparaître. En ce moment, plus de 56,000 de nos soldats servent à ce titre, sans compter tous ceux qui, figurant parmi les rengagés, sont entrés dans l'armée comme remplaçans, car il ne faut pas oublier que tous les partisans de l'exonération, en frappant les remplaçans d'une réprobation souvent injuste, ont toujours compté, pour assurer le jeu de leur système, que l'appât des primes attirerait et retiendrait dans les rangs ces hommes si sévèrement jugés. — Les appels devaient être réduits. Ils ont varié entre 100 et 140,000 hommes; c'est tout au plus si on les trouve suffisans (1). — Enfin, et surtout dans la seule année où les armes de la France aient été engagées en Europe, le chiffre des exonérés a été de 42,217 contre 13,713 rengagés. Nous n'insisterons pas sur ce point si grave; nous ne pourrions d'ailleurs rien ajouter à ces lignes que nous avons lues dans *le Moniteur* du 12 décembre 1866 : « Il peut arriver un jour où la caisse de la dotation ait beaucoup d'argent, et le pays pas assez de soldats. » Il semble difficile de limiter la faculté d'exonération par un second appel au sort; ce serait « retirer la sécurité aux familles sans leur donner la liberté (2). » Quant à vouloir faire revivre l'ancien système sans abandonner le

(1) L'armée, disait-on encore, sera *moralisée*. Nous sommes de ceux qui croient que, le mal n'existant pas, il n'y avait pas à chercher de remède, et que l'armée n'avait aucun besoin d'une réforme morale. On ne trouve dans les comptes généraux de l'administration de la justice militaire aucune trace d'améliorations résultant de la loi de 1855. Le rapport des condamnations à l'effectif s'est même plutôt élevé. Il était en 1835 de 1 sur 80; il descendit en 1846 à 1 sur 133, monta en 1851 à 1 sur 81, descendit en 1855 à 1 sur 168, et est remonté en 1865 à 1 sur 101. L'année même où on votait la loi de l'exonération est celle où ce rapport est tombé le plus bas.

(2) Rapport présenté au corps législatif par M. de Belleyme, 1855.

nouveau, ce serait garder les inconvéniens propres à chacun d'eux en sacrifiant une partie de leurs avantages. N'est-il pas temps de se remettre au point de vue de 1832, de considérer le service militaire comme un devoir et non comme un impôt, le remplacement comme une tolérance et non comme un droit? Trop tarder à terminer une « expérience honnête (1), » mais malheureuse, ne serait pas sans péril, car il ne faudrait pas laisser s'invétérer « l'habitude de l'exonération du service militaire par de l'argent, habitude qu'à un moment donné il pourrait être difficile de vaincre (2). »

Nous voici arrivés au terme de ce long exposé; nous n'avons pas à conclure : nous n'avons pas de projet à présenter, et nous ne connaissons pas celui qui se prépare dans les hautes régions de l'état. Quand il s'agit de questions qui touchent à l'honneur, à la grandeur, à l'intégrité de la France, nous sommes convaincu que personne ne songera ni à une popularité passagère, ni à un succès d'opposition. Il eût été préférable que cette espèce de révision de notre établissement de guerre se fût accomplie dans un autre moment, après Solferino par exemple plutôt qu'après Sadowa; mais, le débat étant soulevé, il faut bien l'accepter. Si le lecteur partage notre opinion, il croira que la France n'est pas aussi dépourvue d'institutions militaires qu'on veut bien le dire; l'important est de leur rendre ou de leur conserver la sincérité, l'unité, l'efficacité, et, si l'on y touche, de les développer virilement dans un sens national en les plaçant sous l'égide de la liberté. Les enseignemens du passé ne sauraient être perdus. Les belles créations de Louvois n'auraient été qu'un bienfait pour la France, si le pouvoir de Louis XIV avait rencontré un frein. Il faut louer Carnot d'avoir rudement amalgamé gardes nationaux et soldats dans une seule armée; mais l'imprévoyance qui forcerait un gouvernement à recourir à semblable mesure serait aujourd'hui sans excuse. On ne saurait blâmer le sénat de 1813 d'avoir envoyé les « cohortes » en Saxe, puisque c'était en Saxe qu'on devait alors défendre la patrie; mais il aurait fallu empêcher Napoléon d'aller à Madrid et à Moscou. La liberté double la puissance des institutions militaires, elle en règle et modère l'usage; elle n'a rien à en redouter tant que les peuples n'abdiquent pas leurs droits : sa garantie est dans la force de l'opinion, non dans la faiblesse de la milice.

A. LAUGEL.

12 février 1867.

(1) Discours du commissaire du gouvernement dans la discussion sur la loi du contingent, 1861.

(2) Exposé des motifs d'un projet de loi présenté en 1850 par le général d'Hautpoul, ministre de la guerre.

LA

FILLE DU CHANOINE

Voici dans quelle occasion cette histoire me fut contée par le plus honnête homme de Strasbourg. C'était l'hiver dernier; nous allions faire en pays badois une de ces battues dont on rapporte un cent de lièvres au moins, sous peine de passer pour bredouille. Celui qui nous donnait cette fête et qui m'y conduisait dans sa voiture était le notaire Louis-Frédéric Zimmer; il est mort cette semaine après une agonie de six mois, et la vieille ville démocratique le pleure. Tous ceux qui pensent librement, et il y en a beaucoup dans ce noble coin de la France, recherchaient ses conseils et suivaient ses exemples; il exerçait amicalement sur ses égaux l'autorité que donne un bon sens infaillible doublé d'une irréprochable vertu. Aucune œuvre de bienfaisance intelligente ne fut entreprise sans son concours : il était l'âme de la digne et patriarcale cité. On ferait une république autrement belle qu'Athènes et Sparte, si l'on pouvait réunir un million d'hommes tels que lui. Ce citoyen de l'âge d'or n'affectait pas de dédaigner le présent; sa tolérance s'étendait jusqu'aux œuvres de l'art et de la littérature contemporaine. Il allait au théâtre, il lisait tous nos livres, exaltait volontiers ce qui lui semblait bon et notait sans aigreur les défaillances publiques et privées.

Comme le rendez-vous de chasse était à deux heures de la ville, nous eûmes le loisir d'échanger bien des idées et de passer bien des gens en revue. Dans sa critique toujours juste et modérée, un seul point me parut contestable. — Votre principal défaut, disait-il, et je m'adresse à tous les romanciers, dramaturges et auteurs comiques d'aujourd'hui, est de n'étudier que des exceptions : le théâtre et le roman ne vivent pas d'autre chose. L'adultère? exception.

Le crime? exception. Le suicide? exception. *Le Demi-Monde*, ce chef-d'œuvre de Dumas fils, *les Effrontés*, *Giboyer*, *Maître Guérin*, *le Fils naturel*, *les Faux Bonshommes*, exceptions; tout Balzac est un musée d'exceptions, de difformités, de monstruosités morales! Est-il donc impossible d'intéresser le lecteur ou le spectateur à meilleur compte? La vie est assez féconde en combinaisons variées pour que des événemens naturels, des sentimens modérés, des actions quotidiennes et des acteurs pris dans la foule produisent, l'art aidant, l'effet comique ou dramatique que vous achetez à trop grands frais.

Je lui fis observer qu'en choisissant dans la foule les personnages qui se distinguent par quelque énormité nous suivions l'exemple des maîtres. Depuis Homère, l'art romanesque et dramatique n'a vécu que d'exceptions. Ulysse, Agamemnon, Achille, n'ont pas été pris au hasard parmi les Lefebvre et les Durand de la guerre de Troie. Les héros de la tragédie antique, OEdipe, Jocaste, Oreste, Clytemnestre, Étéocle, Polynice, sont des exceptions; les personnages de Shakspeare, Othello, Macbeth, Shylock, exceptions! Le Roland de l'Arioste, exception! Le Cid, Polyeucte, Cinna, Rodogune, Néron, Athalie, Mithridate, exceptions! Don Quichotte, exception! Don Juan, exception! L'art est soumis à une loi d'optique qui le condamne à choisir les caractères les plus saillans et même à les exagérer un peu. Le portrait d'un personnage quelconque, pris au hasard, ni beau ni laid, ne peut intéresser que lui-même. L'homme ordinaire, avec ses demi-vices et ses demi-vertus, ses petits contentemens et ses petits chagrins, ne vaut pas une plumée d'encre. De quelque art qu'il vous plaise d'assaisonner sa médiocre personne, vous ne l'imposez pas à l'attention des contemporains, et quant à la postérité, que voulez-vous qu'elle en fasse?

— Je suis homme, répondit le vieillard, et rien d'humain ne m'est étranger. Laissez-moi vous le dire avec Térence, qui n'a pas mis une seule exception sur la scène. On me rendrait un vrai service, si l'on voulait ressusciter pour moi le plus simple, le plus modeste, le moins exceptionnel des hommes qui vivaient à Strasbourg il y a cinq cents ans. J'aimerais tant à comparer ses idées et ses sentimens aux nôtres, à voir ce que l'homme moyen a gagné dans cette période et ce qu'il a perdu.

— Il a gagné beaucoup d'idées et perdu considérablement de vigueur; mais la question n'est pas là. Il s'agit de littérature et non d'archéologie morale. Vous pensez que nous tous, les écoliers comme les maîtres, nous avons tort de rechercher, de cultiver et d'exposer aux yeux du peuple cette plante rare qui se nomme l'exception; je maintiens que notre art deviendrait méprisable, s'il mettait en bou-

quet ces créations moyennes, uniformes, indifférentes, qui végètent dans l'humanité comme les légumes dans un jardin. Nous écrivons pour qu'on nous lise, et le lecteur n'ouvrirait pas nos livres, s'il n'espérait y rencontrer des types meilleurs ou pires que lui.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr,

— Eh bien! permettez-moi de soumettre la chose à votre propre expérience. Laissez-moi vous conter une histoire extraordinairement simple dont tous les héros, je me trompe, dont tous les personnages sont gens moyens, de condition modeste, d'esprit ordinaire et de moralité bourgeoise. Je vous préviens qu'ils sont tous intéressans au même degré, parce qu'ils sont tous bons, sincères et délicats, mais c'est tout; il n'y a ni passion violente, ni dévouement sublime dans leur affaire : pas plus d'exception que sur la main. Se peut-il qu'un tableau sans ombres et sans lumières attire et retienne un moment l'attention d'un amateur expérimenté? C'est ce que nous allons voir; je commence.

Le professeur Henri Marchal était, à l'âge de trente-cinq ans, un des meilleurs médecins de notre ville. Je peux vous le nommer par son nom, et les autres aussi, car l'affaire s'est passée quand vous n'étiez pas de ce monde. Tous ceux dont il s'agit sont morts ou disparus depuis assez longtemps.

Ce n'était pas un Adonis, le professeur Marchal, ni un Quasimodo non plus. Il aurait pu se promener douze heures de suite sous les arbres du Broglie sans faire remarquer sa figure soit en bien soit en mal. Son passeport disait : nez ordinaire et idem pour tout le reste. Il n'était ni grand ni petit, ni brun ni blond; je crois pourtant me rappeler que la barbe était presque rousse, et les yeux bleus, rians et doux, le corps solide et légèrement épais, mais sans trace ni menace de ventre.

L'éducation l'avait naturalisé Strasbourgeois; il parlait allemand sans être Alsacien de naissance. Le père, un capitaine, était mort au service, laissant deux fils sans patrimoine, un grand et un petit, tous deux boursiers à notre lycée. L'aîné, qui avait le goût des affaires, s'en fut droit à Paris, entra chez un agent de change et fit fortune : au moins devint-il assez riche pour payer les inscriptions, le diplôme et pendant cinq ou six ans toutes les dépenses d'Henri. L'autre attaqua la médecine en homme qui veut gagner sa vie lui-même, et plus tôt que plus tard. Il n'était pas sensiblement mieux doué que le commun des martyrs, mais il avait l'esprit bien fait et la volonté bien trempée : après le doctorat, il poursuivit l'agrégation, et le voilà professeur à trente-cinq ans dans une faculté qui n'est pas, Dieu merci, la dernière d'Europe. La clien-

tèle avait grandi avec la réputation, comme toujours. Le professeur Marchal soignait les meilleures familles de la ville et des environs; il était médecin en titre de l'usine de M. Axtmann à Hagelstadt; on ne faisait pas en Alsace une belle consultation sans lui. Comme il avait de l'ordre et de l'économie, il acheta bientôt une maison sur le quai des Bateliers, et je vous laisse à penser s'il fut content la première fois qu'il se paya son terme à lui-même. Il commanda un mobilier neuf, et dès lors tout le monde comprit que ce jeune homme songeait au mariage.

Le sentiment général fut qu'il avait le droit de choisir, et que pas une mère ne serait assez malavisée pour lui refuser sa fille. Outre la position, qui était désirable, il jouissait d'une bonne renommée. Sa conduite avait toujours été, sinon exemplaire, au moins décente et mesurée. Il s'était diverti comme tous les jeunes gens, mais il ne s'était jamais débauché. Quelques fredaines sans scandale n'entament pas la réputation d'un jeune homme et ne le font pas mettre au ban des familles. Toutes les curieuses de la ville, et nous n'en manquons pas à Strasbourg, se mirent en campagne pour savoir à quelle héritière le professeur allait offrir sa main et son nom.

Elle ne fut pas longue à trouver : c'était la fille unique de M. Lauth, professeur au séminaire protestant et chanoine de Saint-Thomas. Adda Lauth avait alors dix-sept ans et quelques mois. Figurez-vous une blonde agréable, bien faite, bien portante, assez instruite, et d'un caractère très enjoué. Ceux qui trouvent la grâce plus belle que la beauté l'auraient jugée parfaite; mais le détail de sa personne laissait à dire, et son intelligence ne dépassait pas la moyenne : du bon sens, de la droiture, et rien de plus.

A tort ou à raison, le monde s'imagina que Marchal était plus amoureux du cadre que du tableau. Le fait est que la famille Lauth attirait les braves gens par une affinité irrésistible. Le chanoine et sa femme, mariés à vingt ans, semblaient presque aussi jeunes que leur fille. Une sœur de Mme Lauth, qui avait épousé le substitut Miller, habitait la maison canoniale avec son mari et ses quatre enfans. Le vieux papa Lauth et sa femme, fervente piétiste, occupaient le deuxième étage; leur fils aîné, Lauth Jacob, tanneur très considéré, avait son établissement dans le voisinage; il était marié, lui aussi, et père d'une belle et nombreuse postérité. On se voyait pour ainsi dire à toute heure, et la tribu vivait dans une étroite intimité comme les enfans de Noé dans l'arche. Un étranger introduit par hasard chez M. le chanoine aurait été frappé de la physionomie collective que présentait cette famille. La maison entière respirait la propreté, la régularité, la dignité, la cordialité. Les sentimens, les idées, les habitudes de ces personnages composaient

une harmonie particulièrement honnête et sympathique. L'expression la plus habituelle des visages était un sourire grave, loyal, un peu fier et néanmoins hospitalier. Ce rayonnement intraduisible en peu de mots voulait dire : « Nous sommes vieux bourgeois de Strasbourg; nous n'avons pas dans les veines une goutte de sang qui ne soit respectable; nous n'avons pas un sou dans nos poches qui ne soit gagné par le travail. Nous honorons Dieu, nous pratiquons l'Évangile, nous nous aimons les uns les autres, nous sommes pleinement heureux, et nous n'avons besoin de personne; mais le logis et les cœurs sont ouverts au prochain, s'il a besoin de nous. Arrivez, gens de bien, et prenez place : nous nous suffisions à nous-mêmes, mais vous n'êtes pas de trop. »

Je vous réponds que le prochain ne se faisait pas prier pour leur rendre visite. Les hommes les mieux placés tenaient à grand honneur d'être reçus familièrement dans la maison. Les mamans s'y rendaient le soir avec leurs filles; les jeunes gens n'hésitaient pas entre la brasserie des *Trois-Rois* et le salon du chanoine. Je me vois encore ajustant le pli de ma cravate dans l'antichambre le premier soir où j'y fus présenté. Il y avait deux tables de whist dans une chambre latérale; le grand salon, tendu de papier blanc à ramages en grisaille, était modestement éclairé par deux lampes. Mme Holtz, la veuve du juge d'instruction, s'escrimait sur un immense piano style empire; Mme Lauth *junior* préparait le café au lait dans la salle à manger; vingt jeunes filles en robe montante, mais belles de candeur et de simplicité, dansaient la valse à trois temps. La première qui frappa mes yeux fut Adda Lauth, tendrement enveloppée par le bras du professeur Marchal. Leurs yeux m'apprirent qu'ils s'aimaient, ou du moins que la sympathie les portait l'un vers l'autre. J'en conclus avec tout le monde que nous verrions leur mariage avant peu.

Cette idée s'accrédita si bien que les amis, les malades, les confrères de M. Marchal se mirent à le persécuter de leurs allusions. Les plus fins se contentaient d'effleurer une chose si délicate, les patauds (il s'en trouve partout) sautaient à pieds joints dans le plat. Le professeur avait commencé par faire la sourde oreille, mais lorsqu'il fut directement interpellé, il se fâcha tout rouge, affirma qu'il n'était question de rien, et pria les indiscrets de le laisser tranquille. Les hommes se le tinrent pour dit; quant aux femmes, ce fut une autre affaire : il n'eut pas si bon marché d'un sexe à qui tout est permis. L'une lui dit : — Qu'attendez-vous? Les Lauth ne peuvent pas vous apporter leur fille. Ils seront trop heureux de vous avoir pour gendre, mais encore faut-il que vous vous présentiez. Une autre lui reprochait de traîner les choses en longueur et

de faire souffrir une pauvre fille qui l'aimait. Une malicieuse le tirait à part et lui murmurait à l'oreille : — On prétend que vous n'osez pas demander Adda Lauth parce qu'elle est trop riche. Rassurez-vous; je tiens de mon notaire que la dot et le trousseau ne font pas même vingt mille écus. La position que vous occupez vous permettrait de trouver le double.

Un soir que l'inquisition des bavardes l'avait plus agacé que de coutume, il s'arrêta au bord de l'Ill avant d'ouvrir sa porte et descendit résolûment en lui-même. Il s'adressa, parlant à sa propre personne, les questions dont le monde le persécutait depuis un mois.

— Eh bien! oui, répondit-il, je veux me marier; oui, j'ai compris qu'il était temps d'en finir avec la vie creuse du célibataire. Quelques années encore, et je serais un vieux garçon, un de ces égoïstes qui sèment fatalement l'égoïsme autour d'eux. Oui, je me sens encore assez de jeunesse et de santé pour fonder une vraie famille. Oui, Mlle Lauth est entre toutes celles que j'ai rencontrées celle qui me convient et me plaît. Est-ce que je l'aime d'un amour passionné, comme dans les romans? Je n'en sais rien, mais tous mes sentimens et toutes mes pensées depuis un an gravitent autour d'elle. J'ai la plus haute estime et le goût le plus prononcé pour son père, pour ses parens, pour cette honorée maison Lauth : ma gloire et mon bonheur seraient d'en être; mais Adda m'aime-t-elle? Modestie à part, il me semble qu'elle me voit avec plaisir. Je n'entre pas dans le salon sans que sa figure s'illumine; elle se porte au-devant de moi comme je cours à elle, par une sorte d'entraînement ou d'instinct. Jamais mon regard ne cherche le sien sans le rencontrer au moment même. Dans les danses où la femme choisit l'homme, elle me prend toujours pour cavalier. Lorsqu'on parle de mariage, elle ne se prive pas de dire devant moi qu'elle voudrait un mari raisonnable et savant. Le jour où je suis venu annoncer ma nomination à la chaire de pathologie interne, elle avait les larmes aux yeux, je l'ai vu. L'été dernier, à l'usine de Hagelstadt, quand nous avons dansé au bord de l'eau, qu'est-ce qui s'est passé? Le fils Axtmann accrochait des lanternes de papier aux basses branches du tilleul; le lieutenant Thirion adaptait avec soin l'embouchure de son cornet à piston, et l'avocat Pfister accordait son violon : je vis Adda qui rabattait sur sa figure un petit voile de dentelle noire. Je lui demandai si elle avait froid. — Non, dit-elle en riant, c'est une précaution que je prends pour qu'on ne me voie pas rougir, si vous me disiez quelque chose. — A Dieu ne plaise, répondis-je, que jamais une de mes paroles expose Mlle Lauth à rougir! — Je le sais bien, monsieur Henri, et c'était une mauvaise plaisanterie, me la

pardonnez-vous? — Mademoiselle, on pardonne tout à ceux que l'on... respecte. — Respecte? Oui, je suis sûr de n'avoir pas employé un autre mot. Jamais il ne m'est échappé une parole, un geste, un regard qui pût troubler la paix de son âme. S'il est vrai qu'elle m'aime, ma conscience ne me reproche pas d'avoir rien fait pour cela.

Et si j'avais cherché à lui plaire? Si je m'y mettais résolûment dès demain? Si je saisissais la première occasion de me déclarer à elle et de lui dire : Je vous aime, m'accepteriez-vous pour mari? En agissant ainsi, ferais-je une action blâmable? Peut-être. Ce n'est pas violer la loi morale, car mes intentions sont les plus pures du monde; mais je pècherais contre les mœurs françaises, et on aurait le droit de me moins estimer. La morale est universelle, les mœurs varient d'un pays à l'autre. En Angleterre, aimant Adda, je commencerais par obtenir son cœur d'elle-même, et j'irais ensuite avec elle demander l'approbation de ses parens. En France, il serait mal de parler mariage à une jeune fille, si ses parens ne vous y avaient d'abord autorisé.

Il tourna et retourna cette idée en tous sens; tous ses raisonnemens aboutirent à la même conclusion. L'usage adopté chez les Français lui semblait brutal et despotique, il y voyait comme un abus de l'autorité paternelle, c'est le cœur qui devrait avoir la parole avant les intérêts et les convenances de la famille; mais que faire? L'usage est formel, et, qu'on le blâme ou qu'on l'approuve, il faut s'y soumettre.

— Eh bien! soit, s'écria-t-il, je suivrai la filière. J'irai solliciter chez M. Lauth la permission d'être aimé. Qu'ai-je à craindre? Pourquoi ces braves gens, qui m'ont toujours recherché comme ami, me repousseraient-ils comme gendre? Je veux en avoir le cœur net et dès demain, car au point où j'en suis le plus tôt sera le mieux. Allons dormir!

Il se mit au lit, mais il ne reposa guère, et le peu de sommeil qu'il goûta fut traversé de mille rêves. M. Lauth lui donna sa fille et la lui refusa tour à tour, selon qu'il s'endormait sur la droite ou sur la gauche. Les premiers rayons du matin le trouvèrent rompu de fatigue et d'autant plus résolu d'en finir. Les élèves à l'hôpital se poussaient le coude et disaient : Il y a quelque chose. Le patron est plus fiévreux à lui seul que tous les malades de son service. Après la visite, il se mit à courir la ville, et fit le tour de sa clientèle pour gagner l'heure de midi. Rentré chez lui, il dîna lentement, contre son habitude, s'habilla le moins vite qu'il put, et prit encore le temps de corriger des épreuves qui ne pressaient pas, le tout pour retarder l'instant fatal, sans manquer à la parole qu'il

s'était donnée. Enfin, vers trois heures, il prit son courage à deux mains et marcha d'un pas décidé jusqu'à la maison du chanoine; mais au moment de saisir le marteau il se dit que M. Lauth ne serait pas seul, qu'Adda pouvait être au logis, ce qui rendrait la démarche inutile, que d'ailleurs il y avait une certaine brutalité à dire au père lui-même, de but en blanc, sans préparation : Donnez-moi votre fille! N'était-il pas plus convenable de prendre un biais et d'aborder la question par côté, en tâtant le substitut Miller, ou M. Lauth aîné, le gros tanneur, ou un autre parent de la jeune personne? Ce parti lui parut le meilleur, parce qu'il reculait la difficulté de quelques pas. Tandis que M. Marchal s'apprêtait à rebrousser chemin dans la direction de la tannerie, le tanneur, qui avait dîné chez son frère, sortit la pipe à la bouche et s'écria joyeusement : — Eh! professeur Marchal! vous étudiez donc l'architecture à présent? A votre aise! Cette maison-ci est la plus vieille, mais aussi la plus solide et la plus belle du chapitre de Saint-Thomas.

— Monsieur Lauth, balbutia le docteur, je ne voyais pas la maison, je ne regardais qu'en moi-même. Oui, j'étais et je suis encore dans une grande perplexité. Vous arrivez, tant mieux, quoique je ne sache pas trop par où commencer ce que je vais vous dire; mais je pensais justement à vous faire une visite. Il n'y a plus à reculer, je sens que le moment est venu. Avez-vous un quart d'heure à perdre, et voulez-vous que nous fassions un tour ensemble?

Le sage et respectable tanneur ne dit pas non. Toutefois son front se rembrunit : — Je suis à votre service, répondit-il, et plaise à Dieu que je trouve une occasion de vous servir!

Il prit le bras de M. Marchal et se promena quelque temps avec lui en fumant sa pipe.

— Cher monsieur Lauth, la chose dont je voulais vous parler me concerne moi-même et une autre personne que vous connaissez bien : Mlle Adda.

— Oui, oui, fit le gros homme d'un ton qui voulait dire : Voilà ce que je craignais. Le docteur poursuivit.

— J'espère que la famille n'a pas pris en mauvaise part mes assiduités?

— Non; la maison est ouverte à toutes les honnêtes gens, et ceux qui vous ressemblent font honneur à mon frère et à nous.

— C'est que... j'en suis désespéré... mais les mauvaises langues de la ville se sont donné le mot pour...

— Laissez-les dire, monsieur le docteur, et allez droit votre chemin.

— Mais Mlle Adda est bien jolie!

— Non; il y en a trois ou quatre cents mieux qu'elle dans la bourgeoisie de Strasbourg.

— Je n'en sais rien; mais elle a tant de grâce et d'esprit!

— Vous croyez ça! et moi, qui suis son oncle, je vous réponds qu'elle est tout à fait ordinaire.

— Enfin si je l'aimais, monsieur Lauth, et si je la demandais en mariage à ses parens, croyez-vous qu'ils seraient offusqués d'une telle démarche?

— Non, monsieur Marchal, ils en seraient flattés, et moi-même je suis très sensible aux honnêtes choses que vous me dites, quoique ma nièce Adda (écoutez-moi) ne soit point une femme pour vous. Ne vous agitez pas, et causons comme deux personnes raisonnables. Vous pensez bien que nous ne sommes pas des aveugles dans la famille Lauth et que nous avons deviné votre penchant depuis plus de six mois. Nous savons même, s'il faut tout vous dire, que ma nièce, si elle s'en croyait, vous préférerait à beaucoup d'autres; mais pourquoi ma belle-sœur et ma sœur et ma femme ont-elles toujours fait la sourde oreille lorsque vous vous plaigniez d'être célibataire, et que vous leur disiez d'un ton demi-sérieux : Cherchez-moi donc une femme? C'est qu'elles ne pouvaient pas vous donner la réponse que vous espériez d'elles; la famille a décidé, tout en vous estimant et vous aimant beaucoup, que ma nièce ne serait jamais Mme Marchal. Nous connaissons votre position, votre caractère et votre conduite; nous sommes convaincus que vous rendrez une femme heureuse; mais il y a deux raisons très fortes et sans réplique qui m'interdisent l'honneur et le plaisir d'être jamais votre oncle. La première est relative à la religion : vous êtes catholique et nous sommes luthériens, et quoique mon frère ait béni bien des mariages mixtes, il ne doit pas, dans sa situation, donner l'exemple d'un tel compromis. Le voulût-il, ma vieille mère, que Dieu garde! et qui est pour ses enfans comme une loi vivante, le lui défendrait formellement. Vous me direz que vous n'êtes guère plus catholique que protestant; je le sais : vous pratiquez la religion universelle qui a pour temple le monde et pour culte le bien. Je suis à peu près sûr qu'il vous serait indifférent d'élever vos enfans dans telle ou telle confession; mais votre tolérance n'écarte pas l'obstacle, et d'ailleurs il y en a un autre. Ma nièce est âgée de dix-sept ans et vous de trente-cinq; vous avez donc le double de son âge. A peu de chose près, vous pourriez être son père, car le chanoine n'a que trois ans de plus que vous. Je sais qu'aux yeux de bien des gens cette considération serait futile, que dans un monde un peu moins patriarcal que le nôtre votre mariage avec Adda paraîtrait irréprochablement assorti. Eh mon Dieu! la prudence à la mode ne

veut pas qu'on accorde une fille à l'homme qui n'a pas sa position faite, et par le temps qui court un garçon n'arrive guère avant trente-cinq ans; mais nous sommes des gens d'autrefois : notre père s'est marié à vingt-deux ans, le chanoine à vingt, et moi qui vous parle à dix-neuf. C'est une tradition, ce n'est pas une théorie; vous pouvez la controverser comme médecin, nous devons la respecter, nous qui sommes les vieux Lauth de Strasbourg! De toute antiquité, dans notre très modeste maison, les époux ont mené parallèlement leur vie tranquille et bien réglée; nous marions la jeunesse à la jeunesse, l'ignorance à l'ignorance, la pauvreté à la pauvreté. Les ménages sont gênés d'abord, la vie étroite; la layette du premier enfant est un gros problème à résoudre, heureusement les vieux grands-parens sont là qui veillent et qui arrivent à point, les mains pleines. L'aisance vient petit à petit avec les années; on la trouve d'autant plus douce qu'elle a coûté plus de travail. On vieillit côte à côte, la femme un peu plus vite que l'homme; mais on ne s'en aperçoit pas, car tout changement graduel est invisible pour ceux qui ne se quittent jamais. Et l'on a le bonheur d'élever ses enfans soi-même, de voir grandir ceux qu'on a mis au monde, de dire à un grand gaillard barbu comme un ours : Eh gamin! C'est une belle et sainte chose, allez! que la vie de famille ainsi comprise. Elle a mille avantages, un entre autres que les chrétiens d'aujourd'hui n'apprécient pas assez : je veux dire la certitude d'un passé aussi pur chez l'homme que chez la femme. Que pensez-vous des pauvres jeunes filles de Paris qui achètent à des prix fous un vieux garçon usé, flétri et perverti, le rebut des alcôves banales et des boudoirs malsains? Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Marchal : encore une fois nous savons quel homme vous êtes, et si nous vous avons attiré chez nous, c'est que jeunes et vieux, hommes et femmes, vous estiment sans restriction; mais vous avez trente-cinq ans, il n'y a pas de science au monde qui puisse vous retrancher dix années. Il est donc impossible que le chanoine vous accorde la main de sa fille, quand même vous abjureriez la foi de votre père, ce que je ne vous conseille pas.

Le pauvre médecin demeura étourdi sous cette tirade comme un bœuf sous le maillet du boucher. — Allons, ferme! reprit le tanneur; il s'agit de prouver que vous êtes un homme! On dirait, à vous voir si morne, que le monde est tombé en ruine autour de vous! Envisagez froidement votre affaire, et voyez si le désespoir est de saison. Vous avez l'excellente pensée de contracter mariage; vous êtes dans les meilleures conditions de fortune, de rang, de figure et de nom pour que cent familles, les principales du pays, se réjouissent de vous donner leurs filles. Le ciel veut pour vos petits

péchés que la première honorée de votre choix soit la seule qui ne puisse vous agréer pour gendre. Voilà donc un bien terrible accident? Eh mon Dieu! cherchez ailleurs, et je parie dix peaux de bœuf contre une peau de lapin qu'on ne vous laissera pas chercher longtemps! Moi, j'ai passablement couru pour trouver une femme. Pensez donc! je n'étais pas un monsieur de votre genre; je n'avais que mes bras, mes certificats d'apprentissage et dix mille francs du papa Lauth. La première blondinette à qui j'offris mon cœur ne répondit qu'en me jetant une chope à la tête. C'était Mlle Christmann la cadette, la fille du brasseur au Rebstock. Après Mlle Christmann, j'en demandai une autre, puis une autre et encore une autre, et je croyais ferme comme fer qu'il m'était impossible de vivre sans la dernière dont je m'étais amouraché. Maintenant, quand j'y pense, je loue Dieu qui s'est mis en travers jusqu'au moment où j'ai trouvé Grédel, ma bien-aimée Grédel, celle qui était taillée exprès pour moi, comme la doublure pour l'étoffe. Comprenez-vous? — Pas trop? Eh bien! nous en reparlerons, monsieur Marchal, quand vous serez remis de cette petite secousse.

Le docteur inclina mélancoliquement la tête et dit : — Aucun homme, mon cher monsieur, ne peut répondre de lui-même, et le temps a fait plier des résolutions aussi fermes que la mienne. Cependant je crois me connaître, et j'ose affirmer que nulle autre femme ne remplacera dans mon cœur l'adorable Adda. Rassurez-vous, je suis un galant homme; votre nièce ne saura jamais quels sentimens je lui ai voués. Dès aujourd'hui je vais tracer à mon usage un nouveau plan de conduite. Je trouverai moyen d'éviter la maison du chanoine sans donner prise aux interprétations du monde. L'avenir de Mlle Lauth avant tout! J'espère,... je suis dans l'obligation d'espérer que son cœur n'a conçu aucun attachement sérieux pour ma triste personne...

— Ça, j'en réponds. Les jeunes filles préfèrent tour à tour une demi-douzaine de messieurs, mais elles n'aiment que le dernier, leur mari, et celui-là balaie le souvenir de tous les autres, comme le Rhin, dans sa grande crue, efface le pas d'un canard sur la grève.

— Je vous remercie, monsieur, de me rassurer si amplement. Encore un mot, et vous êtes libre : puis-je espérer que cette conversation restera entre nous?

— Non, docteur, et je vais de ce pas en rendre compte à mon frère. D'abord la chose certes en vaut la peine, et la démarche d'un homme tel que vous mérite au moins un quart d'heure d'examen. Je vous ai résumé les dispositions de la famille; mais, lorsqu'on raisonnait ainsi, on n'avait pas été mis en demeure de répondre oui ou non. Il me paraît absolument invraisemblable que tous les sen-

timens de notre monde soient retournés du jour au lendemain; encore faut-il que le chanoine ait connaissance de l'honneur que vous lui avez fait. Moi, je n'ai pas pouvoir pour vous refuser la main de ma nièce.

— Eh! qu'importe qu'elle me soit refusée par vous ou par son père?

— Il importe, docteur, que tout message aille à son adresse. Je sais ce que je fais, et je prends vos intérêts plus à cœur que vous ne le croyez peut-être. Vous êtes un homme en vue; donc vous avez des ennemis : il s'agit de ne pas leur donner à mordre.

— Comment?

— Pour le quart d'heure, tout Strasbourg vous marie avec Adda; il est clair (soit dit sans reproche) que vous lui avez fait un doigt de cour. Demain la girouette va tourner; on saura que vous vous éloignez de la maison canoniale. Après-demain ou dans trois mois, on vous verra courtiser Louise, Thérèse ou Dorothée, puis commander un habit neuf pour la conduire à l'autel...

— Non!

— Si! car vous avez le mariage en tête, et lorsqu'un homme en est à ce point, il épouserait la famine, la peste ou la guerre plutôt que de rester garçon. Vous êtes au bord du fossé; personne ne peut dire où ni quand vous ferez le saut, mais vous sauterez, docteur, et si vous reculez, vous n'en sauterez que mieux : c'est un bonheur inévitable!

— Supposons.

— Eh bien! je veux que ce jour-là, si vos ennemis vous accusent d'avoir tourné casaque à Mlle Lauth après l'avoir recherchée, un homme autorisé, comme mon frère le chanoine, ait le droit de leur donner un démenti formel. Y êtes-vous?

— La précaution est bien inutile, mais elle part d'un bon sentiment : je livre tout entre vos mains et je vous remercie. Adieu, cher monsieur Jacob; qui sait quand nous nous reverrons?

— Eh! quand vous voudrez! ma nièce n'est pas en amadou, et je vous garantis qu'elle ne prendrait pas feu à votre approche.

Ils se quittèrent sur ce mot, et le docteur rentra chez lui cacher sa honte. Sa maison lui parut vide comme un Sahara depuis que l'espérance ne la meublait plus. Il était plongé depuis une heure ou deux dans des réflexions lugubres, lorsqu'un grand corps tout de noir habillé se dressa devant lui et lui tendit les bras. C'était le chanoine Lauth, homme ordinaire, mais excellent, qui offrit une consolation en trois points à l'inconsolable amoureux de sa fille. — Adda ne peut pas être votre femme, mais elle est et sera toujours votre sœur en Dieu. Certaines considérations dignes de tous les

respects ne vous permettent pas de devenir mon gendre, mais je vous invite à voir en moi un beau-père spirituel, etc. Ce n'était ni un Leblois, ni un Colani, cet honnête chanoine Lauth, et l'éloquence de nos pasteurs a fait de grands progrès depuis son règne. Il termina sa petite allocution par des conseils paternels et maladroits, comme ceux-ci par exemple : — La compagne qu'il vous faut, c'est une demoiselle de trente à trente-deux ans, mûrie par la réflexion solitaire, ou une jeune veuve exercée d'avance aux soins du ménage et à l'éducation des enfans. Cherchez dans ces deux catégories de personnes, et surtout décidez-vous promptement, car chaque année qui s'écoule vous précipite vers la vieillesse. — Le docteur écouta poliment ces exhortations, mais il ne les trouvait pas obligeantes, et la sagesse de son beau-père manqué lui donnait un peu sur les nerfs.

Il demanda si le chanoine avait l'intention de conter cette affaire à Mlle Adda? — Non, répondit le père de famille; il ne convient pas d'éveiller l'imagination des enfans par des confidences de ce genre.

— Cependant si elle s'étonnait de ne plus me rencontrer chez ses parens? Je tiens beaucoup à conserver l'estime d'une personne si accomplie et si chère.

— Ma fille est trop bien élevée pour s'adresser des questions indiscrètes : elle s'apercevra de votre absence, il se peut même qu'elle en ressente momentanément quelque ennui; mais le temps remplira bientôt son office providentiel, puis un amour honnête et permis remplacera avantageusement des rêveries sans consistance, et enfin dans quelques mois il n'y aura pas d'inconvénient, monsieur Marchal, à ce que vous veniez manger la soupe avec nous.

Une si dédaigneuse sécurité poussa le dépit du docteur à l'extrême. Il souffrait vivement, et, comme tous ceux qui font métier de l'analyse, il se dédoublait en quelque sorte pour se regarder souffrir. Il remarqua que la réponse du tanneur l'avait laissé dans un état d'accablement comateux et que les conseils du chanoine le jetaient dans une fureur ataxique. Depuis la visite de M. Lauth *junior* jusqu'à la nuit, il se démena violemment, forma mille projets, et fut en proie à je ne sais combien d'idées et de sentimens contradictoires. Il se dit, entre autres choses, que les Lauth étaient bien heureux d'être tombés sur un homme délicat jusqu'à l'absurde; — car enfin s'il me plaisait de passer outre et d'en appeler directement à l'affection d'Adda? Elle ne me voit pas d'un mauvais œil, ils en conviennent; peut-être n'y aurait-il plus grand effort à faire pour transformer cette bienveillance timide en véritable amour. Et alors elle ouvre son cœur à ses parens, qui n'en tiennent compte;

on lui présente un, deux, trois fiancés; elle les refuse. On insiste, elle signifie en bonne forme qu'elle veut rester fille ou s'appeler madame Marchal. Je saisis l'occasion, je reviens à la charge : y a-t-il une loi qui défende à un honnête garçon de réitérer une honnête demande? Au théâtre, dans les romans, dans la vie, on ne voit que des passions traversées par le mauvais vouloir des familles, et qui en triomphent à la fin. Et moi, sur un simple refus, je me tiendrais la chose pour dite; je prendrais ma canne et mon chapeau, et j'irais tout bourgeoisement me faire refuser ailleurs? Défends-toi donc, grand lâche, et prouve à ces entêtés que tu es un homme!

Sur cette base, il dressa en moins de rien tout un plan de campagne. Il connaissait les habitudes de Mlle Lauth, il savait où la rencontrer chaque jour, à toute heure; les amis de la famille étaient les siens, la maison même du chanoine lui restait forcément ouverte : il était le médecin de tout ce monde-là. Un scrupule le retint : il craignit de s'être condamné lui-même en acceptant l'arrêt sans protester. Le tanneur et le chanoine venaient de recevoir en double sa démission de prétendant; n'était-il pas trop tard pour la reprendre? Le pauvre homme comprit que sa prompte résignation avait gâté les affaires, il se sentit comme lié par son propre assentiment; il se voulut mal de mort de ne s'être point insurgé en temps utile. Mécontent de lui-même, il essaya de rasséréner son âme en évoquant le souvenir d'Adda; mais, par un singulier effet de réaction morale, Adda lui apparut moins jolie et moins séduisante que la veille. C'est que la veille encore il la voyait à travers un prisme de joie et d'espérance, et qu'aujourd'hui l'image de cette aimable fille était encadrée de rebuffades sans nombre.

J'abuserais de votre patience, si je vous faisais suivre les oscillations d'un esprit déconcerté, inquiet, hors des gonds, qui ballotte deçà, delà, sans retrouver son assiette. L'agitation du professeur fut donnée en spectacle à tout Strasbourg pendant plusieurs semaines, et Dieu sait si les commentaires allaient bon train! Il faut dire, à la louange des frères Lauth, que rien de vrai ne transpira; ils gardèrent le secret et laissèrent jaser le monde. Le monde, que sut-il? Que M. Marchal n'allait plus dans la maison du chanoine, et que la famille Lauth évitait de prononcer son nom, que le docteur d'un côté et Mlle Adda de l'autre avaient l'air de deux âmes en peine, et que de leur mariage tant prédit il n'était plus question. Si vous connaissez la province, vous pouvez voir d'ici tout ce qu'on put broder sur un canevas si complaisant. Le public inventa plus de jolies choses qu'il n'en faudrait pour empêcher mille garçons de trouver une femme, et mille jeunes filles de trouver un mari. Pour Adda, qui vivait au milieu des siens comme dans un

fort, ce concert d'imaginations folâtres fut à peu près du bien perdu; mais le docteur, moins entouré, n'en perdit pas une note.

La colère qu'il en éprouva se traduisit bientôt par un violent appétit du mariage. Il voulut épouser une femme, riche ou pauvre, belle ou laide; son impatience n'y regardait pas de si près, pourvu que l'affaire se conclût vite. Il lui tardait de réfuter par un fait les méchans propos de la ville; il avait hâte de prouver à la famille Lauth qu'elle n'était pas indispensable à son bonheur; enfin, s'il faut tout dire, il était arrivé à ce moment décrit par le tanneur, où l'homme épouserait tous les fléaux de la terre plutôt que de rester garçon trois mois de plus.

Il y avait alors à Strasbourg une maîtresse de piano qui s'occupait de mariages. On l'appelait Mlle de Blumenbach, et elle était fille d'un colonel authentique, ce qui lui permettait d'aller dans le monde après l'heure de ses leçons : bonne fille, jolie en son temps, qui avait manqué le coche, et qui se consolait chrétiennement de son célibat forcé en travaillant au bonheur des autres. Elle n'acceptait aucun présent de sa clientèle; seulement elle disait aux jeunes couples : « Dépêchez-vous d'avoir des filles pour que les élèves ne me manquent pas! » Je vous ai prévenu; il n'y a que de braves gens dans cette histoire.

Donc Mlle de Blumenbach, ronde comme une pomme et coiffée de ses éternels rubans jaunes, rencontra notre ami Marchal chez le recteur de l'académie. L'instinct les poussa l'un vers l'autre, et la bonne créature, après quatre parties d'écarté à cinq sous, qu'elle avait perdues, apparut radieuse comme un soleil. On remarqua cette transfiguration, et les malins en firent des gorges chaudes. Le juge suppléant Pastouriau, qui était un fin Parisien, conta le lendemain, avant l'audience, que Marchal, en désespoir de cause, avait offert sa main à Mlle de Blumenbach.

On en riait encore au bout de quinze jours, lorsqu'on apprit par les publications légales qu'il y avait promesse de mariage entre Marchal (Henri), professeur à la faculté de médecine, et Sophie-Claire Axtmann, fille mineure du grand manufacturier de Hagelstadt.

Claire Axtmann avait dix-neuf ans; elle était bien élevée, sinon très instruite, et jolie à croquer, sinon belle : un bon gros pigeon rondelet, frissonnant, tout plein de gentillesse effarée, caressante et frileuse. Le professeur ne la connaissait pas, quoiqu'il l'eût rencontrée cent fois ou plutôt parce qu'il l'avait cent fois rencontrée et qu'elle avait grandi pour ainsi dire sous ses yeux. Par la même raison, l'attention de la petite avait toujours glissé sur monsieur le professeur sans s'y arrêter un moment. Elle avait valsé avec lui comme avec beaucoup d'autres, et le cœur n'avait pas battu plus

fort qu'auprès des autres. Quelquefois elle s'était permis de recommander au docteur tel ménage logé un peu loin de la cité ouvrière, et le docteur, par courtoisie ou par bonté, n'avait épargné ni son temps ni ses jambes : voilà tout le passé de ces deux âmes, que le maire et le curé de Hagelstadt allaient unir pour la vie.

L'indifférence ou plutôt l'inattention d'Henri Marchal avait encore une excuse honorable qu'il importe de signaler. Mlle Axtmann, quoiqu'elle eût un frère et deux sœurs, était citée parmi les riches héritières du département. Sa dot, double de celle de Mlle Lauth, représentait à peine le quart ou le cinquième de son héritage à venir. Or le docteur n'était pas homme à viser plus haut que sa tête. Il ne rêvait qu'un mariage assorti de tout point, et vous savez comment sa modestie avait été récompensée.

Mais voici l'injustice des hommes amplement réparée par un heureux coup du sort. La bonne Blumenbach a joué le rôle de la Providence; M. Axtmann a cordialement accueilli une démarche « qui l'enchante autant qu'elle l'honore; » la mère se pâme à la seule idée d'entendre appeler sa fille madame la professeuse, *frau professorine!* Les jeunes gens, car enfin tout homme redevient jeune au moment de prendre femme, les jeunes gens se voient tous les jours, et leur amour grandit suivant une progression que les mathématiciens n'ont jamais calculée. Depuis que Claire et Henri se savent destinés l'un à l'autre, un million de tisserands ailés, infatigables, font la navette entre eux et les enlacent d'invisibles fils d'or. On les étonnerait beaucoup, si l'on venait leur conter aujourd'hui qu'ils ne se sont pas connus, aimés et recherchés dès la création du monde. Et si quelque sceptique osait prétendre devant eux que Claire aurait pu s'amouracher aussi violemment d'un autre homme et Henri d'une autre femme, je craindrais que ce philosophe-là ne passât un mauvais quart d'heure.

Tout Strasbourg est forcé de reconnaître que le docteur Marchal a rajeuni de dix ans. Quand il passe en courant dans la rue, vous diriez qu'il a des ailes; il fend l'air, on croit voir un sillage lumineux derrière lui. Il entre dans les magasins, dans les plus beaux magasins de la ville, et il achète sans marchander tout ce qu'il y a de plus cher. Il paie et s'enfuit comme un fou, sans attendre sa monnaie. A l'hôpital, il est charmant pour les malades, pour les infirmiers, pour les sœurs; il voit tout en beau; c'est le médecin tant mieux, il donne des *exeat* à ceux qui les demandent; il ordonne du vin, du poulet, des côtelettes à qui en veut. A son cours, il professe les théories les plus consolantes, il nie les maladies incurables, il ne voit pas pourquoi l'homme sage, heureux et marié ne vivrait pas un siècle et demi! On l'écoute, on sourit, et pour-

tant on convient que jamais il n'a montré tant de talent. Ses élèves l'applaudissent à tout rompre : hier, ils l'ont attendu devant la Faculté pour lui faire une ovation; mais bonsoir! il s'était enfui par derrière et roulait déjà sur le chemin de Hagelstadt.

Sa future famille a promis de venir le voir à Strasbourg : il faut qu'avant le mariage Mme Axtmann aille avec Claire annoncer la grande nouvelle aux intimes. Du même coup on fera quelques emplettes complémentaires pour le trousseau, car un trousseau n'est jamais complet, et l'on achèterait jusqu'à la fin du monde, si l'on voulait écouter la maman. A cette occasion, l'ambitieux docteur a obtenu par ses intrigues que tous les Axtmann de la terre viendraient prendre un repas chez lui. Pendant huit jours, il se prépare à cet événement; non-seulement il a mis en réquisition tout ce qu'il y avait de poisson, de volaille et de gibier sur les marchés de la ville, mais il achète tant de meubles que Fritz et Berbel, ses serviteurs, ne savent plus où les mettre; il fait repeindre sa façade en blanc, et, soit que le peintre ait pris un pot pour un autre, soit que le diable ait brouillé les couleurs, ce blanc de la façade a des reflets roses : il faudrait être aveugle pour le nier.

Quel dîner, bonté divine! Un vrai repas de noces avant les noces! Le saumon gros comme un requin, et les écrevisses pareilles à des homards! Tous les vins de l'Alsace et de la Bourgogne défilent devant le père Axtmann, qui fait claquer sa langue en connaisseur. La mère et ses trois filles trempent leurs lèvres, seulement pour humecter le petit chemin des paroles. Claire raconte par le menu les visites qu'elle a faites, les complimens qu'elle a reçus, et les éloges, ah! les éloges unanimes qu'elle a récoltés pour Henri. — Mon seul regret, dit-elle, c'est de n'avoir pas pu rencontrer Adda. Elle n'était ni chez son père, ni chez sa tante Miller, ni chez les grands-parens, ni chez son oncle Jacob. J'aurais tant voulu l'embrasser et partager ma joie avec elle! C'est ma véritable amie; vous l'avez vue à la maison, n'est-ce pas, Henri?

Le docteur répondit sans se troubler, et sa sérénité n'était nullement feinte. Il avait le cœur plein de Mlle Axtmann; tout lui semblait indifférent, excepté elle. Le souvenir d'Adda Lauth était relégué si loin, qu'il l'apercevait tout au plus comme un point à l'horizon de sa pensée.

Huit ou dix jours après, le mariage se célébra en grande pompe à l'usine de Hagelstadt. La fête ne fut pas seulement somptueuse, elle fut cordiale et touchante. D'abord le maire du village était un vieux serviteur de la famille; il avait vu Claire tout enfant, il était le confident de ses petits secrets de charité, le distributeur ordinaire de ses bienfaits. Le pauvre homme pleurait à chaudes larmes

en prononçant les paroles irrévocables qui unissent deux cœurs jusqu'à la mort. Le curé, qui devait son presbytère aux bontés de M. Axtmann, avait été longtemps le professeur des trois jeunes filles. Mieux que personne, il savait quelle âme délicate et tendre le mariage allait livrer au docteur Marchal. L'homme de Dieu se méfiait un peu de la science et des savans, ces destructeurs d'idoles. Il avoua ses craintes avec un tel accent de bonhomie, il recommanda si naïvement au mari les saintes ignorances et les respectables préjugés de sa femme, que Marchal l'aurait embrassé, s'il ne l'avait pas vu barbouillé de tabac jusqu'aux yeux. Les ouvriers de la fabrique avaient mille raisons de respecter et d'aimer la famille Axtmann. Le chef était un de ces manufacturiers alsaciens qui exercent paternellement le patronage et pèsent dans une juste balance les droits du capital et ceux du travail. Ajoutez que le docteur n'arrivait pas en étranger dans cette colonie. Hommes, femmes, enfans, presque tous avaient eu affaire à lui et connaissaient par expérience son dévouement et son respect pour la pauvre machine humaine. Ces bonnes gens se mirent en quatre pour embellir la fête de famille où ils étaient conviés. Le patron leur donnait un bal, ils rendirent un concert; on leur offrait le dîner, ils fournirent le feu d'artifice, et ainsi la sainte égalité se maintint jusqu'au bout entre le travail et le capital.

La fine fleur de Strasbourg partagea, bien entendu, les plaisirs de cette journée. On n'avait eu garde d'oublier la pauvre chère Blumenbach; mais Claire déplora avec un véritable chagrin l'absence de son Adda. Le chanoine et sa femme arrivèrent dès le matin, et encore je ne sais qui de leur maison; Mlle Lauth, qui devait être demoiselle d'honneur, s'excusa par un mot de lettre. Elle avait, disait-elle, une migraine à mourir. Et sans doute elle ne mentait pas, car son écriture (Claire en fit la remarque) était toute brouillée. Henri Marchal entendit conter cette histoire, et n'y prêta pas plus d'attention qu'au ronflement de l'orgue et au froufrou des fusées. Sa grande affaire était la chaise de poste qui devait l'emporter avec sa femme à neuf heures du soir.

Il avait un congé d'un mois; le couple en profita pour visiter l'Allemagne. Ces voyages de noces sont charmans, quoiqu'on en tire généralement peu de profit. Vous traversez les cathédrales, les tables d'hôte et les collections de tableaux sans voir autre chose que vous-mêmes. C'est en vain que le panorama le plus riche et le plus varié se déroule au fond du théâtre; l'attention des spectateurs est concentrée sur un petit personnage, l'amour, qui à lui seul remplit le premier plan. Quand les époux Marchal revinrent à Strasbourg, ils n'étaient peut-être pas très ferrés sur la galerie

royale de Dresde ou la Glyptothèque de Munich, mais ils se connaissaient et s'adoraient; le contact, le frottement et même les cahots inséparables du voyage avaient mêlé intimement leurs natures; bref, ces deux êtres n'en faisaient plus qu'un. Il est superflu d'ajouter qu'ils n'avaient pas de secrets l'un pour l'autre.

Cependant le docteur ne raconta point à madame sa petite déconvenue de la maison Lauth, l'histoire de cet amour écrasé dans l'œuf sous le sabot des bons parens. S'il n'en dit rien à Claire, ce n'était pas qu'il craignît de la rendre jalouse, ou que lui-même gardât au fond du cœur un reste de dépit. Non, il se tut par la simple raison qu'il avait presque oublié l'aventure. Cela avait duré si peu; son cœur avait été si légèrement effleuré; surtout tant de choses s'étaient passées depuis! L'impitoyable brutalité du bonheur présent refoulait tous les souvenirs à des distances fabuleuses. Adda Lauth? Quelle Adda? Il y avait un siècle de trois mois qu'il n'avait rencontré cette jeune personne!

Mais Adda Lauth se souvenait encore. Sa seule occupation durant ce bienheureux trimestre avait été de souffrir. Le temps lui sembla long, à elle surtout, car elle comptait les instans par ses anxiétés et ses douleurs, et s'étonnait qu'en si peu de jours on pût verser tant de larmes.

On ne plaint pas assez les jeunes filles, croyez-moi. Voici un joli petit être, sincère, doux, aimant, qui s'est laissé aller sans résistance au penchant d'une honnête sympathie. Elle aime ou peu s'en faut, elle a quelques raisons de se croire aimée; mais les mœurs ne lui permettent ni de laisser voir sa préférence ni de poser la question d'où dépend tout son avenir. Son lot est d'observer, d'attendre et de se taire. Ses parens même l'accuseraient d'effronterie, si elle s'expliquait nettement avec eux. Tout le monde s'accorde à la vouloir inerte, passive, sans ressort; on lui saurait quelque gré d'être en outre un peu sotte! On permet à tous les célibataires indistinctement de rôder autour d'elle; on la laisse s'éprendre, ou à peu près, du professeur Marchal. Bah! la chose est sans conséquence; il n'y a que le cœur en jeu! Mais le jour où M. Marchal, comme un brave garçon, demande à épouser celle qu'il aime, ah! tout change. — Comment, monsieur! ce n'était pas pour vous moquer d'elle et de nous que vous cajoliez notre fille? Vous pensez sérieusement à lui donner votre nom? Sortez d'ici bien vite et n'y revenez pas avant qu'on vous appelle! Vous êtes trop pauvre, ou trop vieux, ou trop je ne sais quoi, peu importe; notre fille n'est pas pour vous! — Mais je l'aime! — Tant pis! — Et si elle m'aimait? — Impossible! — Mais enfin, je lui ai fait la cour; elle m'a toujours vu empressé auprès d'elle; que va-t-elle penser de moi, si brusquement,

sans explication, j'ai l'air de lui tourner le dos? — Elle ne pensera rien, monsieur; est-ce que cela se permet de penser, les jeunes filles? — Me ferez-vous au moins la grâce de lui dire que j'aspirais à sa main? que je vous l'ai demandée? que j'y renonce avec douleur? — Eh! monsieur l'amoureux, pour qui nous prenez-vous? C'est bien nous qui lui reporterons des phrases de roman qui mettent l'esprit à l'envers! De deux choses l'une : ou elle ne vous aime pas, et votre éclipse la laissera fort indifférente, ou elle a du penchant pour vous, et elle en sera quitte pour vous oublier! Nous la ferions voyager, s'il fallait absolument la distraire; rien ne coûte aux bons parens quand il s'agit du bonheur de leurs filles!

Ce n'est pas une exception que je décris; hélas non! Tout père, toute mère, en France au moins, cache à sa fille les demandes que la famille n'agrée point *a priori*. On craint que ces jeunes cœurs ne prennent la balle au bond; on tremble d'appeler leur sympathie sur un homme repoussé par l'intérêt, le caprice ou le préjugé des parens. Et cette fausse et téméraire prudence entraîne à chaque instant des malentendus comme celui qui me reste à conter.

Adda s'était trouvée présente à la rencontre de son oncle avec le professeur. En ce temps-là, elle passait bien des heures à la fenêtre, comme toutes celles qui attendent un messager du dehors, colombe ou corbeau. Du plus loin qu'elle aperçut Henri Marchal, elle pressentit quelque événement d'importance : il était autrement vêtu qu'à l'ordinaire, il paraissait ému : les jeunes filles ont le génie de l'observation dès que leur cœur entre en jeu. Elle vit Jacob Lauth aborder son cher Henri; elle comprit à leurs gestes et à leurs visages que la conversation allait tourner au grave. Les deux hommes s'éloignèrent, disparurent, et l'enfant resta seule aux prises avec une émotion qui l'étouffait. Heureusement elle était seule dans sa chambre : elle eut le droit de pleurer et de prier à discrétion sans que personne lui demandât pourquoi. Son anxiété s'éternisa pendant une grande heure; elle s'impatienta plus d'une fois contre l'oncle, qui accaparait Henri dans un pareil moment. Le marteau de la porte la fit bondir jusqu'à sa chère fenêtre : hélas! ce n'était pas Henri; c'était l'oncle qui revenait. Elle courut au-devant de lui; il l'embrassa en homme pressé, entra dans le cabinet du chanoine et ferma resolûment la porte. Adda remonta dans sa chambre et se tint prête à redescendre : il lui semblait impossible qu'on ne la fît pas chercher d'un moment à l'autre, car c'était à coup sûr sa destinée qui s'agitait. Le chanoine ne la manda point, il sortit avec le tanneur : ils vont chercher Henri, pensa-t-elle; ils le ramèneront : si je faisais un peu de toilette? Les deux Lauth tirèrent à part, l'un vers sa tannerie, l'autre vers le quai des Bateliers. Tout allait bien :

n'était-ce pas assez du chanoine pour ramener M. Marchal? Fallait-il qu'il eût l'air d'arriver entre deux gendarmes?

Mais il ne vint ni seul ni accompagné; la pauvre Adda l'attendit en vain tout le jour. Le souper de famille n'offrit rien de particulier; on y parla de la pluie et du beau temps; le père ne parut ni plus joyeux, ni plus maussade, ni plus préoccupé que de coutume. Tout le monde fut naturel, excepté Mlle Adda, qui riait à tout propos pour dissimuler ses angoisses. Enfin l'on se leva de table, et bientôt les amis du soir, éteignant leurs lanternes et accrochant leurs manteaux dans le vestibule, envahirent le salon. Adda ne doutait point que le docteur ne fût dans les premiers, et peut-être, s'il était venu, aurait-elle commis l'imprudence de lui dire : — Quoi de nouveau? — Mais tout le monde fut exact, excepté lui, et par une odieuse fatalité on ne risqua pas la moindre réflexion sur son absence. La pauvre enfant disait au fond du cœur : — Dieu! que le monde est égoïste! Personne ne me fera donc la charité de prononcer son nom?

Pourquoi ne trouva-t-elle pas le courage de le prononcer elle-même? Parce qu'elle était une jeune fille bien élevée et accoutumée dès l'enfance à réprimer ses mouvemens naturels.

A dater de ce soir-là jusqu'au moment où le mariage du professeur fit explosion dans la ville, les jours de Mlle Lauth se suivent et se ressemblent. Elle lit, elle rêve, elle pleure, elle fait un peu de musique et beaucoup de tapisserie, elle danse après souper avec les jeunes gens de la ville et répond à leurs complimens par un sourire pâle et glacé. Les amis de la maison soupçonnent quelque chose, mais entre l'arbre et l'écorce personne n'ose risquer un doigt. Le chanoine, interrogé discrètement par ses intimes, a répondu plus discrètement encore. Toutefois, comme il est bon homme, il se fait un devoir d'amuser Adda; il prend un abonnement de saison au théâtre. Adda se laisse mener comme un agneau de boucherie; mais il est trop facile de comprendre qu'elle n'est bien nulle part. Sa santé ne paraît pas formellement menacée, cependant ses couleurs s'effacent, son humeur tourne au sombre : — Allons, bon! dit le monde, encore une fille qui languit!

C'est dans une tournée de visites, en compagnie de sa mère, qu'elle apprendra la grande nouvelle. — Eh bien! mesdames, vous savez? le professeur Marchal épouse Claire Axtmann; quelle fortune pour votre médecin! — Elle reçoit le coup en pleine poitrine et tombe sur le dos, carrément, sans onduler, comme un soldat pris de face par un boulet. On s'empresse, on la délace, on ouvre une fenêtre : c'est le poêle du salon qui est trop chaud; ces maudits poêles n'en font jamais d'autres!

Lorsqu'elle se redressa, si vous l'aviez aperçue, elle vous aurait plutôt fait peur que pitié; ses yeux lançaient la foudre. Elle ne dit qu'un mot et d'une voix tellement étranglée que personne ne dut l'entendre :

— Misérable!

Ce mot résumait tout ce que l'amour méconnu, la dignité froissée, la bonne foi trahie, l'honneur violé, engendrent de colère et de mépris. Jusqu'à l'instant fatal, elle s'était ingéniée à la justification de cet homme, et, s'il faut tout vous dire, elle espérait encore. Son cœur honnête et droit s'inscrivait en faux contre les apparences les plus accablantes. Des lueurs fantastiques lui traversaient l'esprit, lui montraient M. Marchal toujours fidèle, mais hésitant ou arrêté par quelque obstacle, ou conduit par de sots conseils à tenter une épreuve. Maintenant plus de doute : il trahissait un engagement tacite, mais sacré; le mobile de sa désertion était ignoble entre tous ceux qui poussent l'homme à mal faire : l'intérêt, la basse cupidité, l'amour de l'argent! Ah! c'était trop d'infamie! Elle aurait voulu le voir là pour lui porter la main au visage et lui reprendre d'un seul coup toute l'estime qu'il avait volée!

Cette vigoureuse indignation lui fit du bien; son visage reprit couleur en peu de temps; elle devint plus vaillante que dans ses heureux jours. La passion la releva et la soutint. Il est très positif qu'elle se mit à détester Marchal plus énergiquement qu'elle ne l'avait aimé. Or dans nos mœurs une honnête fille n'est pas plus autorisée à laisser voir son aversion que son amour. Toutes les passions lui sont également interdites; il faut les comprimer coûte que coûte, l'explosion dût-elle vous faire sauter à la fin.

Déjà le cœur de Mlle Lauth bondissait à l'idée de revoir cet infâme professeur. Et comment éviter sa rencontre? Il était le médecin de la maison, il épousait une amie de la famille; on fréquentait exactement le même monde. Quel supplice de subir sa présence et de ne pouvoir lui dire son fait, car les comptes d'un certain genre ne se règlent guère devant témoins!

En attendant, la visite de Claire était imminente. Claire n'avait trahi personne, Adda ne lui avait pas confié ses secrets; impossible de reverser sur elle l'iniquité de son mari. Et pourtant Adda se sentait toute froide pour cette amie d'enfance; elle recula tant qu'elle put la nécessité d'embrasser Mlle Axtmann. Elle sut se soustraire à la visite des fiançailles; elle eut l'art d'éviter le voyage de Hagelstadt au jour des noces; pour l'avenir, elle s'en remettait aux soins de la Providence, sans négliger les petits moyens qui ont cours en province. On sait presque toujours à quelle heure les gens se met-

tent en branle pour leurs visites, et l'on rentre ou l'on sort selon qu'on veut recevoir leur personne ou leur carte.

La tactique de Mlle Lauth fut innocemment déjouée par un gentil mouvement de Mme Marchal. Aussitôt revenue à Strasbourg, la jeune femme courut tout droit chez son amie, la surprit en déshabillé du matin et lui sauta au cou du premier bond. Cela se fit si lestement qu'Adda n'arriva point à la parade, elle se trouva bel et bien embrassée sans pouvoir comprendre comment; mais, lorsqu'elle eut essuyé le feu, elle se retrancha dans une indifférence si hargneuse que la bonne Claire, interdite, désarçonnée, ne lui dit pas le demi-quart de ce qu'elle pensait lui conter. Elle revint à la maison toute confuse et toute froissée, sans même avoir tiré de sa poche les petits présens qu'elle rapportait pour Adda, et elle conta l'aventure au docteur en pleurant toutes les larmes de ses yeux.

Cet incident rafraîchit les souvenirs d'Henri, et ma foi! comme il n'avait aucune raison de dissimuler avec sa femme, il lui dit tout, l'amourette, la demande en mariage et le refus des Lauth. Naturellement Claire jugea l'affaire en femme amoureuse, trouvant les Lauth absurdes et niant qu'il y eût sur la terre un homme plus jeune que son mari. — Mais s'ils n'ont pas voulu de toi, ces sottes gens, de quoi nous gardent-ils rancune?

— Ce n'est pas la famille qui m'en veut, c'est Adda seule, parce qu'on a cru bon de lui laisser ignorer ma démarche. Elle s'est probablement mis en tête que je l'avais plantée là par caprice ou par quelque mauvaise raison pour épouser Mlle Axtmann, ici présente. Comprends-tu?

— Mais c'est odieux!

— C'est au moins fort désagréable, et nous la détromperons si tu veux, car il ne me plaît pas d'être mal jugé pour avoir été trop délicat.

— Tu te soucies donc bien de son opinion?

— Il est toujours fâcheux de se savoir méprisé, même d'une petite sotte.

— Je trouverais bien plus ennuyeux que tu entrasses en explication avec elle. Elle s'imaginerait que tu lui fais rétrospectivement la cour.

— Comme si l'on ne voyait pas que je t'adore, toi seule au monde!

— Oui, mais je la connais, la belle enfant, depuis une heure. Elle irait crier sur les toits que tu m'as épousée à défaut d'elle, et qu'elle m'a fait hommage de ses rebuts.

— Non!

— Si! Laissons l'affaire comme elle est, et contentons-nous d'éviter, autant que faire se pourra, cette disgracieuse personne!

Ainsi fut dit et convenu, et l'on n'oublia pas d'apposer au traité le grand sceau des bons ménages qui s'imprime avec les lèvres; mais les nécessités sociales sont plus fortes souvent que les résolutions des hommes. Le jeune couple accepta forcément cette kyrielle de festins qu'on appelle retour de noces. Presque partout il rencontra les Lauth et l'implacable Adda. Il fallut même dîner chez elle, et la malice du sort ou plutôt une combinaison vengeresse fit asseoir le professeur auprès d'elle. Tout le monde souffrit de ce rapprochement : M. Marchal fut gêné, Claire fut jalouse, et qui sait si Adda ne fut pas plus malheureuse de son invention que les deux autres? La pauvre fille n'était pas née pour les rôles violens; elle s'excitait à la colère par une fausse interprétation du devoir; elle croyait venger l'honneur de son sexe et sa dignité personnelle en se déguisant en Euménide. Elle trouva un mot plus qu'inhospitalier ce soir-là. On parlait d'une pauvre veuve estimée de toute la ville, et qui avait perdu par un horrible accident son fils unique. Le chanoine et le docteur se demandaient comment on peut concilier certains malheurs immérités avec l'action de la Providence. « Eh! messieurs, c'est bien simple, dit Mlle Adda. Si Dieu donnait aux bons tout le bonheur qu'ils méritent, il n'en resterait plus pour les infâmes. » Le dernier mot tomba comme un soufflet sur la joue du docteur; le regard de Mlle Lauth avait accompagné ce compliment jusqu'à son adresse. M. Marchal rougit, sa femme l'interrogea des yeux, toute prête à se lever de table : il resta. Le chanoine et son frère furent cruellement embarrassés à leur tour, et le dîner se termina par un froid de glace. Adda pouvait compter sur une forte réprimande; elle se fit un point d'honneur de la mériter deux fois. Quand les convives furent entrés dans le salon, il se forma un petit groupe autour d'une admirable bible que M. Lauth avait achetée le matin même. C'était un imprimé du XVe siècle, mais relié beaucoup plus tard pour le chapitre de Neuviller. Quelqu'un fit observer que les fermoirs d'argent étaient d'un travail prétentieux et lourd.

— N'importe, dit Adda; M. Marchal doit les aimer.

Le professeur répondit naïvement : — Pourquoi donc, s'il vous plaît, mademoiselle?

— C'est de l'argent, monsieur Marchal.

Heureusement il n'y avait à ce dîner que la famille Lauth et les jeunes époux. Les vieux parens, qui n'étaient pas dans le secret, se demandèrent si Adda devenait folle. Le professeur et sa femme restèrent encore quelques minutes pour ne pas donner à leur départ

le caractère d'un scandale; mais Claire en s'éloignant fit une croix sur la maison. Ni les excuses du chanoine, ni les larmes de sa femme, ni les instances de la famille n'ébranlèrent la résolution des offensés. Marchal dit à M. Lauth : — En tout ceci, monsieur, je ne vois qu'un coupable, et c'est vous.

— Tout père de famille aurait agi comme moi, répondit le chanoine.

La rupture des relations n'arrêta point les hostilités. Partout où Mlle Lauth rencontrait son ancien poursuivant, elle le poursuivait à son tour avec une animosité féline. Ce n'était plus l'agression directe et brutale, le monde ne l'aurait pas tolérée; mais elle y suppléait par un million de piqûres invisibles. On ne se parlait pas et l'on se saluait strictement, pour la forme; mais Adda battait le rappel des jeunes gens par cent coquetteries, elle assemblait un groupe autour d'elle, et alors, prenant le dé de la conversation, elle babillait très haut, à tort et à travers, et lançait une grêle de malices sur l'infortuné professeur. Sans l'interpeller, sans le nommer, sans même le désigner aux profanes, elle n'ouvrait la bouche que pour le mordre, et ni M. Marchal ni Claire ne pouvaient s'y tromper. Le docteur, en la voyant entrer dans un salon, savait à quoi s'attendre; il vivait sur le qui-vive, l'esprit tendu, l'oreille au guet, le cœur serré; la dignité ne lui permettait pas de se cacher ni de s'enfuir; d'ailleurs il était enchaîné à son supplice par cette fascination du mal qui force un honnête homme à boire le poison d'une lettre anonyme. Il se contentait de rougir, de pâlir, de hausser les épaules et parfois d'essuyer son front ruisselant. Certes il aurait fait une bien fausse spéculation, s'il était allé dans le monde pour son plaisir!

Sa femme compatissait par moment à ses peines; souvent aussi elle était furieuse de le voir absorbé par Mlle Adda. — Tu n'as écouté qu'elle! Tu n'as vu qu'elle! A peine si tu m'as regardée trois fois en trois heures! S'il faut absolument vous haïr pour attirer votre attention, vilains hommes, dis-le-moi : j'essaierai. Non, va! reprenait-elle en lui jetant les bras autour du cou, je t'aime! C'est égal, si cette méchante Adda Lauth avait voulu de toi, tu ne serais pas mon mari. Sais-tu que c'est une chose odieuse à penser? Mais je n'y pense plus, je n'y penserai plus jamais; embrasse-moi!

Ce qui porta l'irritation de Claire à son comble, c'est qu'elle vit Adda très entourée et très fêtée. Mlle Lauth embellissait : le feu dont elle était dévorée jetait des lueurs étranges par les yeux. Son bavardage déchaîné, le brio de son méchant esprit plut aux hommes en les étonnant. Jamais on n'avait entendu parler une soliste de cette force dans la bonne compagnie de Strasbourg; le juge suppléant Pastouriau décida qu'elle avait le genre de Paris. Pendant

11.542

qu'elle faisait florès, Claire voyait son joli petit visage altéré de jour en jour par un commencement de grossesse. La pauvre enfant se trouvait laide, en souffrait, et n'osait pourtant pas publier son excuse. Elle reprit quelque avantage au bout de cinq ou six mois, lorsque les portes des salons devinrent étroites pour elle, et Dieu sait avec quel orgueil elle promenait cet embonpoint chargé de promesses! Rien de plus curieux que la rencontre des deux ennemies : elles se regardaient d'un air de défi, l'une étalant sa beauté virginale, l'autre faisant parade de son heureuse fécondité.

Claire eut un fils, et je vous laisse à penser si elle le fit voir. Toutes les connaisseuses de Strasbourg le trouvèrent magnifique; mais quelque chose manquait au triomphe de la jeune mère, elle voulait qu'Adda fût forcée d'admirer cet enfant. Il y a de ces raffinemens dans les haines de province. Pour en venir à ses fins, Mme Marchal enjoignit à la nourrice de promener le jeune Henri sur la petite place qui touche à la maison des Lauth. Il arriva nécessairement que la femme et la fille du chanoine, voyant une paysanne inconnue et un enfant équipé comme un prince, s'approchèrent du marmot, le virent, et demandèrent le nom de ses parens. La nourrice n'eut pas plus tôt nommé Mme Marchal qu'Adda se mordit les lèvres et répondit : Vous ferez mes complimens à la famille; il est très drôle, ce petit : voyez donc! Il a déjà les doigts crochus!

La nourrice rentra tout en larmes, et Claire outragée jusque dans son enfant s'écria : — Mais personne n'écrasera donc cette vipère?

— Ma chère amie, dit le docteur, je ne souhaite pas sa mort; qu'elle se marie seulement, et tous nos maux seront finis.

A quelque temps de là, les journaux d'outre-Rhin annoncèrent que la petite ville de Hochstein, en Bavière, était décimée par une épidémie d'angine. Il ne restait ni médecin, ni sage-femme, ni barbier dans la commune; tout ce qui a pour devoir d'approcher les malades avait péri. Deux docteurs de Munich, venus en poste, étaient repartis dans les quarante-huit heures, en corbillard. M. Marchal croyait tenir un spécifique certain contre l'angine; ses premiers essais avaient réussi, mais l'occasion d'expérimenter en grand ne s'était jamais offerte. Il partit pour Hochstein malgré les remontrances de ses amis et les larmes de sa femme. — Si j'étais officier, dit-il à Claire, me défendrais-tu d'aller me battre? Eh bien! ma chère, l'ennemi est campé à Hochstein, et j'y cours.

Il resta six semaines absent, et revint gros et gras après avoir sauvé tout ce qui restait dans la ville. Un acte de courage si simplement accompli fit quelque bruit de par le monde. Le roi de Bavière écrivit une lettre autographe à M. *de* Marchal pour lui confé-

rer la noblesse et lui dire qu'il avait six mille francs de rente sur l'état. Le professeur répondit en termes respectueux que la particule ne pouvait pas s'adapter à son nom et que l'argent trouverait un bien meilleur emploi chez les convalescens et les orphelins de Hochstein. Vers le même moment, le préfet du Bas-Rhin crut devoir féliciter le professeur et lui dire qu'il l'avait proposé au ministre pour la croix. Marchal réclama vivement en faveur du vieux docteur Langenhagen, qui avait, disait-il, des droits plus anciens et surtout plus français.

Cette conduite obtint dans le public les éloges qu'elle méritait; tout Strasbourg se sentit honoré par la conduite du professeur. Une seule personne protestait au fond du cœur; vous devinez bien qui, et je n'ai que faire de la nommer. Elle ne pouvait croire que le même homme fût alternativement bon et mauvais, loyal et félon, sublime de désintéressement et ignoble de cupidité. En un mot, elle n'admettait point qu'on pût être coupable envers elle sans l'être envers le monde entier; telle est la logique des femmes. Donc, sans incriminer formellement les dernières actions d'Henri, elle en cherchait le revers, ne le trouvait pas, et se damnait de dépit. Comme M. Marchal était devenu quelque peu prophète en son pays, elle ne pouvait plus le larder comme autrefois sans se faire jeter la pierre : Adda changea de note et se mit à célébrer le héros du jour avec l'emphase la plus comique. Elle inventa un mode d'admiration si grotesque, elle travestit si perfidement les louanges qui circulaient de bouche en bouche, que trois mois de ce petit travail auraient transformé le sauveur de Hochstein en bouffon pitoyable.

Les Marchal échappèrent à ce danger, mais il leur en coûta cher. Le frère aîné d'Henri se trouvait depuis quelque temps dans des affaires difficiles. Le sort avait tourné contre lui; ses embarras étaient tels que le pauvre homme ne put pas même quitter Paris pour le mariage de son frère. Il avait annoncé son arrivée; on l'attendit, mais au dernier moment il s'excusa par un mot sinistre : « La corde est si tendue, écrivait-il, que si je prenais demain la diligence de Strasbourg, on dirait que je vais à Kehl. » Il se remit un peu, trouva un reste de crédit, lutta sans confiance, livra quelques dernières escarmouches, et finit par tomber sur le champ de bataille. On n'a jamais bien su s'il était mort de maladie ou autrement; son acte de décès arriva chez Henri avec l'état détaillé du passif et la liste de quelques créanciers plus pauvres ou plus intéressans que les autres. Le docteur et sa femme, après cinq minutes de délibération, écrivirent au syndic qu'ils acceptaieut la succession tout entière.

En ces temps d'ignorance et de médiocrité bourgeoise, les faillites n'offraient pas les proportions monumentales que nous admirons aujourd'hui. La dot de Claire et la maison du quai suffirent à rembourser la somme meurtrière : il s'agissait, je crois, de deux cent mille francs. M. Axtmann ne fut consulté qu'après coup. Il commença par pousser des cris de beau-père plumé vif, protestant qu'on mettait sa fille sur la paille et son petit-fils à l'hôpital; mais Henri lui fit observer qu'il devait tout à ce malheureux frère, qu'il gagnerait toujours de quoi maintenir la maison dans une honnête aisance, et quant au petit garçon, qu'il aimait mieux lui laisser moins d'argent et un nom sans flétrissure. Comme le père Axtmann était un homme de bien, il finit par décider que son gendre avait bien agi et qu'on verrait plus tard à raccommoder les affaires.

Lorsqu'on sut ce dernier trait de M. Marchal (et tout se sait au jour le jour dans une ville de province) Mlle Lauth fut obligée d'ouvrir les yeux. Elle se rappela que le docteur, depuis l'enfance, s'était toujours conduit en homme délicat; elle embrassa d'un coup d'œil le souvenir des derniers temps, et vit cette délicatesse se colorer d'un reflet héroïque. La seule action reprochable, c'est-à-dire le mariage d'argent, émergeait comme une contradiction monstrueuse au milieu d'une vie pure. Adda se dit pour la première fois qu'elle pouvait s'être trompée, et ce simple doute la troubla jusqu'au fond de l'âme; car enfin, s'il y avait quelque malentendu, elle avait persécuté un juste. Et alors la résignation d'Henri, la patience avec laquelle il avait accepté tant d'outrages publics devenait tout uniment sublime.

Elle se trouvait en visite avec sa tante Miller chez la femme du président le jour où, comme Paul l'évangéliste, elle fut foudroyée par la lumière. Le dépouillement volontaire des Marchal était colporté dans la ville par Mme Mengus, femme de mon cher et vénéré patron, maître Mengus, qui repose en Dieu depuis bien des années. C'était nous que le professeur avait chargés de déplacer ses fonds, de vendre son immeuble et d'envoyer la somme totale à Paris; j'ai moi-même rédigé le bail de l'appartement qu'il loua sur la place d'Austerlitz pour sa petite famille. A mesure que Mme Mengus entrait dans les détails de l'affaire, Adda Lauth se troublait davantage et s'agitait plus impatiemment sur sa chaise : bientôt elle n'y tint plus; on la vit se lever, prendre congé à la hâte et entraîner la pauvre tante, qui n'en pouvait mais. Il lui restait encore plusieurs visites à faire, sans compter les emplettes de gants et de rubans pour le bal de la préfecture, qui se donnait le soir même : elle oublia le bal et courut à la maison, toute affaire cessante. Arrivée, elle se mit en quête de sa mère, la trouva dans la chambre au linge, et

là, sans tenir compte de la présence de Mme Miller, sans voir qu'elle était écoutée par les deux repasseuses les plus bavardes de Strasbourg, elle interpella Mme Lauth et lui dit :

— Maman! sur ton salut éternel, dis-moi la vérité! Est-ce que M. Marchal m'a demandée en mariage?

La femme du chanoine, ainsi prise au dépourvu, resta un moment bouche béante. Elle aurait bien voulu consulter son mari, qui était la forte tête du ménage, et en attendant qu'il fût là elle cherchait un moyen de parler sans dire ni oui ni non, car elle n'était pas capable de mentir, même pour un grand bien. Cependant Adda la pressait; Adda, grandie, fortifiée et presque illuminée par son exaltation, plongeait un regard perçant dans les yeux de la pauvre dame et répétait d'une voix haletante : Réponds! réponds!

Mme Lauth eut peut-être une velléité de résistance; elle se rappela vaguement les droits de l'autorité maternelle et se mit en devoir de dire qu'il n'appartient pas à une fille de questionner ses parens; mais la figure bouleversée d'Adda lui fit peur, elle craignit de provoquer une crise de nerfs, et d'une voix émue elle balbutia :

— Il y a si longtemps!... Tu étais trop jeune pour lui... Et que t'importe maintenant, puisqu'il s'est marié avec une autre?

Adda fondit en larmes, sauta au cou de sa mère en lui criant : Merci! merci! Puis elle tourna les talons et courut se réfugier dans sa chambre. Mme Lauth et Mme Miller, fort inquiètes l'une et l'autre, ne tardèrent pas à l'y rejoindre : elles la virent plongée dans la sainte Bible, ce qui les rassura pour un moment.

Quoique les parens soient toujours attentifs à se leurrer eux-mêmes, les Lauth ne pouvaient s'empêcher de craindre pour la raison de leur fille. Ses manières et son langage dépassaient quelquefois les bornes de l'excentricité; elle riait, pleurait et surtout s'irritait sans cause et sans mesure. Cette dernière incartade alarma sérieusement la famille : le chanoine pensa qu'il était temps d'aviser. Il fit querir le tanneur et sa femme, le substitut fut mandé d'urgence; on tint conseil au deuxième étage, sous la présidence du grand-père. Les uns jugèrent qu'il fallait distraire Adda, la dépayser, la conduire en Italie; les autres étaient d'avis que le mariage seul la guérirait. Mais comment la marier, si elle ne s'y prêtait un peu? Les épouseurs ne manquaient pas, Dieu merci! elle en avait refusé depuis un an une demi-douzaine. La veille encore, un ami du chanoine était venu poser la candidature d'un certain M. Courtois, joli garçon, beau valseur, conseiller de préfecture et fils unique d'une famille aisée. Ce pauvre M. Lauth était si découragé qu'il n'avait pas même transmis la demande à sa fille. Le grand-père blâma son fils *junior*, tout chanoine qu'il était, et lui rappela

sévèrement qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce qu'on peut faire la veille... C'étaient les mœurs du bon vieux temps; on a terriblement perfectionné tout cela. Le chef de la famille fit comparaître Adda devant son vieux fauteuil, il lui reprocha sa conduite, lui commanda de choisir un mari sans tarder, et lui fit part des intentions de M. Courtois, qu'il appuyait.

On s'attendait à quelque extravagance ou tout au moins à quelque résistance. Adda surprit agréablement la famille en se montrant soumise et respectueuse à l'excès. Vous auriez dit un modèle de docilité filiale : personne ne remarqua le sourire aiguisé de malice qui perçait entre ses longs cils.

Elle soupa de bon appétit, soigna particulièrement sa toilette et arriva très belle à la préfecture. Son entrée fit sensation, comme toujours; elle laissa les gens l'admirer, et promena son regard, cet infaillible regard des jeunes filles, autour du salon principal. Lorsqu'elle eut découvert ce qu'elle cherchait, elle s'assit auprès de sa mère et attendit les danseurs. M. Courtois, très empressé, l'invita pour la première valse, et juste au même instant l'orchestre préluda. Elle dansa divinement; mais lorsque son cavalier l'eut ramenée jusqu'à sa place, elle lui dit : Un peu plus loin, je vous prie, jusqu'au docteur Marchal.

M. Courtois dressa la tête comme un coq de combat; il frisa sa moustache; ses yeux brillèrent. Il connaissait la haine de Mlle Lauth pour l'infortuné professeur, il avait quelques années de salle, il se réjouissait de former une alliance offensive qui pouvait le mener loin. Lorsque Adda fut à portée de l'ennemi, il prit un air farouche et se campa sur ses jarrets en homme prêt à tout, et voici le dialogue qu'il entendit :

— Monsieur Marchal, voulez-vous me faire le plaisir et l'honneur de me prêter votre bras pour un moment?

— Moi?... A vous, mademoiselle?

— Je vous en prie.

— Mademoiselle, j'aime mieux m'exposer à tout que de désobéir à une femme. Me voici tout à vos ordres.

— Bien! J'étais sûre de vous trouver ainsi.

Elle salua M. Courtois du bout des ongles et traversa le grand salon dans toute sa longueur au bras d'Henri. Tout Strasbourg était là; tous les yeux se fixèrent en même temps sur ce groupe invraisemblable, inoui. Claire croyait rêver; tous ceux qui portaient des lunettes se mirent à essuyer leurs verres. L'orchestre oublia de jouer.

Lorsqu'ils furent au bout du salon, M. Marchal prit la parole et dit : — Si c'est une gageure, mademoiselle, vous l'avez gagnée.

— C'est une tout autre chose, monsieur Henri. Que pensez-vous de ce jeune homme avec qui je dansais tout à l'heure?

— Mais,... absolument rien.

— Pensez-vous qu'il rendra sa femme heureuse? Il me demande en mariage, mes parens l'accepteraient volontiers; moi, je ne le connais guère et je n'ai aucun moyen de l'étudier. Vous le connaissez, vous. Si j'étais votre sœur, au lieu d'être votre ennemie, me conseilleriez-vous de devenir Mme Courtois?

— Non, mademoiselle.

— Pourquoi?

— Parce que ce monsieur est joueur, brutal et hypocrite. Il vous ruinerait d'abord, vous battrait ensuite, et prouverait enfin que avez tous les torts.

— Voilà parler; merci. Et parmi mes autres adorateurs, y en a-t-il un qui, selon vous, mérite une entière confiance?

— Certes; le capitaine Chaleix, un cœur d'or, mademoiselle, une conduite exemplaire, et un bel avenir dans le génie! Vous l'avez refusé, je crois?

— Oui, mais il m'aime encore; il reviendra, si on le rappelle, et c'est lui qui sera mon mari. Je l'accepte de votre main, monsieur Marchal, et je vous prie de considérer cette marque de confiance et d'estime comme une réparation de toutes mes injustices. Maintenant voulez-vous me conduire auprès de Claire, s'il vous plaît?

L'excellent notaire Zimmer en était là de son récit, et je l'écoutais sans songer à autre chose, quand le cheval s'arrêta. Nous étions arrivés devant l'auberge du *Cygne*. Nos compagnons de chasse descendaient de leurs voitures et frappaient la terre du pied pour se dégourdir les jambes, tandis que les cochers leur passaient les fusils, un à un. Vingt-cinq ou trente rabatteurs, le bâton à la main, se groupaient confusément dans un coin de la cour sous les ordres d'un vieux garde. Deux chiens d'arrêt, tenus en laisse, pleuraient d'impatience comme des enfans. Le patron du *Cygne* apparut au sommet du perron, son bonnet de fourrure à la main. Il nous donna la bienvenue et nous dit : — Le vin blanc est tiré, la soupe à la farine est sur la table et l'omelette sur le feu. — Il n'y avait pas de temps à perdre, dix heures sonnaient et la nuit tombait à quatre heures. Chacun courut au déjeuner, but, mangea, remplit sa gourde, boucla sa cartouchière, alluma sa pipe ou son cigare, releva son collet d'habit par-dessus les oreilles, et en chasse!

Alors il s'agissait non plus du professeur Marchal ni de la fille du chanoine, mais de ces grands coquins de lièvres qui bondissaient

devant les traqueurs, couraient sur nous ventre à terre, et souvent forçaient notre ligne après avoir essuyé dix coups de fusil. L'amphitryon et l'organisateur de la chasse se devait à tous ses hôtes, et Dieu sait si le digne homme avait à cœur de nous poster aux bons endroits!

Le hasard me rapprocha de lui entre deux battues, et j'insistai pour avoir la fin de son récit.

— Mais je croyais l'avoir achevé, répondit-il; le reste se devine. Adda Lauth épousa le capitaine Chaleix et vécut aussi chrétiennement avec lui que Marchal avec Claire. La fille du chanoine et l'honnête professeur connurent à des signes certains que Dieu ne les avait pas créés l'un pour l'autre, puisqu'ils étaient heureux séparément.

— Bien; mais tous ces braves gens, que sont-ils devenus?

— Ils ont vécu longtemps en bons voisins, dans une intimité respectable. Que vous dirai-je de plus? Vous savez quel est le train des choses de ce monde et que toutes les existences, joyeuses ou tristes, calmes ou tourmentées, aboutissent à une conclusion uniforme qui est la vieillesse, la maladie et la mort. Il faut pourtant que je vous cite une curieuse réflexion du professeur. Un soir que les deux ménages sortaient ensemble du théâtre, ils discutaient entre eux sur ce mot de comédie : je te pardonne, mais tu me le paieras! Adda soutenait que la femme est incapable de pardonner sans restriction. — Par exemple, dit-elle au docteur, si vous m'aviez fait le quart des sottes algarades que je vous ai faites, j'aurais bien pu signer la paix avec vous, mais je n'aurais pas été capable d'oublier. Est-ce que véritablement le souvenir de ces choses-là ne vous revient jamais?

— Quelquefois.

— Et alors? Vous ne vous surprenez pas à me haïr?

— Au contraire mon cœur s'emplit de reconnaissance, et je vous remercie en moi-même.

— Voilà qui est fort!

— Cela n'est que juste. J'ai pris en ce temps-là quelques résolutions vigoureuses et accompli les seuls actes un peu méritoires de ma vie. Rien ne me prouve que j'aurais trouvé l'énergie nécessaire, si vous ne m'aviez pas mis dans le cas de forcer votre estime, chère madame Chaleix.

EDMOND ABOUT.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

GUERRE ET NÉGOCIATIONS APRÈS LA CAPTIVITÉ DE CLÉMENT VII.
DÉFIS DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier A UN COMBAT SINGULIER (1).

I.

La prise de Rome, le sac prolongé de cette capitale du monde chrétien, la captivité du souverain pontife, remplirent l'Europe de stupeur. François Ier et Henri VIII, qu'alarmait la puissance de plus en plus envahissante de Charles-Quint, n'avaient pas attendu ce triomphe violent de ses armes pour nouer entre eux de plus étroites alliances. Dès la fin du mois d'avril 1527, pendant que le duc de Bourbon, à la tête de l'armée impériale, s'avançait vers le centre de l'Italie, menaçant Florence et allant prendre Rome, ils s'étaient unis par de nouveaux traités. Ces traités mettaient un terme, en apparence définitif, aux anciens différends des deux rois, que devaient rapprocher davantage encore les liens d'un mariage, et qui devaient agir en commun d'après un plan concerté. Il avait été convenu que la princesse Marie, fille de Henri VIII, alors âgée de onze ans, autrefois promise à Charles-Quint, qui s'était dégagé

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars 1866.

d'une façon assez blessante envers elle, épouserait ou François Ier ou son second fils le duc d'Orléans. La paix était déclarée perpétuelle (1) entre les deux princes. Henri VIII renonçait aux prétentions qu'il avait jusque-là maintenues à la couronne de France, moyennant une redevance annuelle de 50,000 écus pour lui et de 15,000 pour ses successeurs. Des ambassadeurs extraordinaires iraient de la part des deux rois exhorter l'empereur à la paix et l'inviter à délivrer, en recevant deux millions d'écus d'or comme rançon, les deux fils de François Ier, qu'il tenait en otages, et à payer les sommes d'argent qu'il avait depuis longtemps empruntées au roi d'Angleterre. « Si l'empereur, était-il ajouté, dans l'obstination de son esprit, rejette ces équitables conditions, le repos du monde exige qu'il soit employé des remèdes plus sévères, afin que celui que touchent peu d'amicales interventions et le bien universel soit contraint à la paix par les armes, qui l'y amèneront plus promptement. Dès que l'empereur aura refusé les offres qui lui seront faites ou vingt jours après qu'il sera resté sans dire qu'il veut les accepter, les deux ambassadeurs des deux très puissans princes lui intimeront la guerre ou la lui feront déclarer par des hérauts d'armes. Les deux très puissans princes, unis pour procurer la paix au monde chrétien, entreprendront alors une guerre offensive contre l'empereur (2). » Cette guerre devait être poursuivie tant dans les Pays-Bas, où Henri VIII enverrait 10,000 hommes, qu'en Italie, où François Ier ferait descendre une armée de 30,000 combattans. La double attaque projetée devait être secondée par des forces maritimes considérables, soit dans la Manche soit dans la Méditerranée.

Les ambassadeurs ordinaires de Henri VIII étaient déjà intervenus en Espagne, au nom de leur maître, pour ménager un accord entre l'empereur, qui commençait à désespérer d'avoir la Bourgogne, et le roi de France, qui offrait à la place une forte somme d'argent. L'évêque de Worcester et le docteur Lee, le 25 avril 1527, cinq jours avant le premier traité conclu entre Henri VIII et François Ier, et onze jours avant la prise de Rome par l'armée du duc de Bourbon, avaient demandé pour cela une audience de l'empereur à Valladolid. Ils l'avaient trouvé fort grave, et attendant avec une froideur silencieuse qu'ils exposassent ce qu'ils avaient à dire. Les ambassadeurs l'ayant pressé de faire la paix, il répondit brièvement et d'un ton résolu qu'il avait donné à connaître au monde qu'il ne voulait pas autre chose et qu'il était suffisamment justifié, si la paix faite à Madrid n'avait pas été conservée. Les ambassadeurs l'engagèrent à accepter les deux millions d'écus d'or que le roi de France

(1) Traité du 30 avril 1527. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. I, p. 477 et 478, et Rymer, *Fœdera*, t. XIV, p. 218.

(2) *Ibid.*, Dumont.

lui offrait pour la délivrance de ses enfans; il refusa en se montrant surpris qu'une pareille proposition lui vînt du cardinal Wolsey, qui se disait son ami. Il ajouta qu'il ne céderait ni pour deux ni pour dix millions, qu'il n'avait aucune confiance dans le roi de France, avec qui les traités ne suffisaient pas, et qu'il n'entendait faire la paix qu'en prenant de bonnes sûretés. « Mais, dit le docteur Lee, puisque votre majesté a déclaré qu'elle ne voulait pas insister absolument sur la Bourgogne, que demande-t-elle à la place? — Ce n'est pas deux millions de couronnes, répondit l'empereur, ni aucune somme d'argent. Je désire par-dessus tout avoir la certitude d'une paix durable et pouvoir m'avancer avec toutes mes forces et sans crainte contre les Turcs. Le roi de France m'a trompé; je ne peux plus avoir confiance dans ses promesses. » Charles-Quint se plaignit de Clément VII aussi vivement que de François Ier. « Le pape, dit-il, a donné mon royaume de Sicile et le gouvernement de Naples à mon vassal le sieur de Vaudemont. Sa conduite envers moi me porte à ne plus le regarder comme pape. Quant à toutes les excommunications qu'il peut prononcer, j'en appelerai au prochain concile général (1). »

C'est après cette inutile tentative de médiation que Henri VIII apprit les sinistres événemens du centre de l'Italie. En portant à la connaissance du roi son maître la prise et la dévastation de Rome, Wolsey lui avait écrit : « Votre grâce verra comment la plus détestable, cruelle et maudite tyrannie des impériaux s'est exercée sans respect sur les choses les plus saintes, les reliques des saints apôtres et martyrs, le précieux sang et le corps du Christ, chose qui doit être abhorrée et pleurée de tous les chrétiens, et comment le pape et les cardinaux, plutôt que de se soumettre aux damnables conditions des impériaux, sont résolus à tout souffrir, espérant qu'ils seront secourus des princes de la chrétienté. Vous verrez également ce qu'ont à faire le roi de France, les Vénitiens et l'armée de la ligue, aussi bien par terre que par mer pour ce dessein. J'ai bonne espérance que la sainteté du pape et les cardinaux seront délivrés. Votre grâce est intéressée à faire à ce sujet autant qu'il peut se dire (2) »

Henri VIII donna immédiatement au cardinal Wolsey les pouvoirs nécessaires pour aller sur le continent s'entendre avec le roi de France et les Vénitiens, afin de pourvoir à l'exécution des derniers traités et de venir en aide au pape (3). Outre les raisons générales

(1) Dépêches de l'évêque de Worcester et du docteur Lee des 16 et 17 avril 1527. — *Brit. Mus.*, ms. Vespasien c. 4, p. 94 à 102, — et dans Turner, *Henri VIII*, vol. II, p. 107 à 110.

(2) Lettre de Wolsey à Henri VIII du 16 juin 1527. — *State Papers*, t. Ier, p. 190, 191.

(3) Dans Rymer, vol. XIV, p. 199.

qui le décidèrent à s'engager de plus en plus dans ces voies, il y fut poussé par des motifs particuliers. Il s'était épris de la fille d'un de ses conseillers, de la célèbre Anna Boleyn, et, ne pouvant pas en faire sa maîtresse, il songeait à en faire sa femme. Il fallait auparavant se séparer par un divorce régulier de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, qu'il avait épousée après qu'elle avait été mariée avec le prince de Galles son frère. Il avait conçu depuis peu des scrupules sur la validité religieuse de ce mariage, qu'avait cependant autorisé une dispense du pape Jules II, mais qu'interdisait formellement une disposition du Lévitique. Il projetait de le faire rompre, peut-être moins pour calmer les inquiétudes tardives de sa conscience que pour contenter une passion alors dans toute sa force. Afin d'exécuter ce dessein tenu fort secret, il avait besoin de l'appui du roi de France et de l'approbation du souverain pontife. Il était donc très porté par la passion de son cœur, comme il y était disposé par les intérêts de sa politique, à s'unir de plus en plus avec François Ier, à se concilier la faveur de Clément VII, à affaiblir Charles-Quint, dont il était sur le point d'offenser l'orgueil et d'encourir le ressentiment.

III

Mais avant que le cardinal d'York se rendît auprès du roi de France, ce prince s'était hâté d'intervenir puissamment en Italie. Il l'avait fait en vertu du traité du 30 avril modifié par le traité du 29 mai (1), qui, déclarant l'action commune des deux rois plus opportune au-delà des Alpes que dans les Pays-Bas, avait décidé qu'ils y concentreraient leurs efforts. Outre les forces que tenaient sur pied les Vénitiens et les autres confédérés, François Ier devait envoyer dès le mois de juin en Italie 30,000 hommes de pied, 1,000 lances fournies, avec l'artillerie, les munitions et les charrois nécessaires, et le roi d'Angleterre devait contribuer à l'entretien de cette armée, plus difficile à payer exactement qu'à lever vite, en donnant chaque mois 32,000 couronnes d'or tant que la guerre durerait. Le maréchal de Lautrec en reçut le commandement, et fut destiné à recouvrer en 1527 le pays qu'il n'avait pas su conserver en 1522, et à y relever l'honneur des armes françaises, que des revers successifs avaient humiliées depuis quelques années.

Investi de tous les pouvoirs du roi et représentant sa personne, le lieutenant-général de François Ier s'achemina à la fin du mois de juin vers les Alpes avec la gendarmerie des ordonnances, et alla se

(1) Conclu aussi à Westminster. — Dans Léonard, *Recueil des traités*, t. II, p. 273 à 275.

mettre à la tête des troupes qui, de tous les côtés, descendaient dans le Piémont. Son armée devait se composer, lorsqu'elle serait réunie, de 900 hommes d'armes, de 10,000 Suisses, de 6,000 Gascons sous le comte Pedro Navarro, de 6,000 lansquenets sous le comte de Vaudemont, de 4,000 aventuriers français et d'une artillerie nombreuse. Elle devait être encore renforcée plus tard par un corps d'Italiens aguerris, et le roi d'Angleterre y envoyait sir Robert Jerningham comme son commissaire pour en suivre les opérations et lui compter les 32,000 couronnes qu'il s'était engagé à fournir chaque mois (1).

Au moment où Lautrec partait pour cette expédition décisive, le nonce Acciajuoli annonçait à ses compatriotes les Italiens que ce grand effort de la France serait le dernier, et il les invitait à le seconder d'un ardent et opiniâtre courage (2). Représentant d'un pape prisonnier, ambassadeur d'une république qui renversait le gouvernement des Médicis et revenait à son ancienne liberté, il avait peu de temps à demeurer en France; mais, avant d'y être remplacé par un nouvel ambassadeur des Florentins, il adressait à Lautrec les plus salutaires exhortations dans l'intérêt de l'entreprise, dont le succès importait également aux deux pays. Lui rappelant les grands objets qu'avait son expédition, la délivrance d'un pape odieusement retenu en captivité, le rétablissement du siége apostolique dans sa dignité, la restitution désirée des enfans du roi, l'heureux affranchissement de l'Italie, il affirmait que l'accomplissement en serait d'autant plus assuré qu'il serait plus prompt. Il l'engageait surtout à s'avancer contre l'armée impériale, demeurée sans chef, tombée dans l'indiscipline, réduite de moitié par les intempérances, les maladies et la peste. « L'état, disait-il, où se trouvent aujourd'hui les impériaux est des pires. Ils n'ont point de capitaines qui les dirigent et qui aient sur eux de l'autorité. Ils sont dans la confusion, désobéissans, et chaque jour ils vont en se mutinant davantage. Si votre excellence pousse vite en avant, elle remportera bientôt sur eux la plus heureuse victoire et les chassera d'Italie, dont elle assurera le salut et la liberté. Que votre excellence ne perde pas de temps à assiéger des villes; qu'elle marche droit par la Romagne vers le royaume de Naples. L'armée

(1) « When this army was assembled, the cardinal delivered the kyng of englandes money that he had brought out of england in barrels, with which money was this armye payed two monethes before hand, and the remnant was delivered to sir Robert Jarnyngham wich was called treasorer of the warres... This armye was called in latin *exercitus Angliæ et Galliæ regum pro pontifice romano congregatus.* » Hall's, *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII*, p. 732.

(2) Lettre d'Acciajuoli aux dix, du 13 juillet 1527, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, vol. II.

une fois défaite et le royaume conquis, il ne restera plus que la Lombardie, dont il vous sera facile de vous rendre maître, et il en résultera pour vous une gloire immortelle (1). »

Ce plan, assez en accord avec la mission que Lautrec avait reçue, ne fut suivi par lui qu'en partie, et peut-être pas assez diligemment. Lautrec, arrivé le 16 juillet 1527 à Lyon, le 26 à Grenoble, était descendu le 30 de l'autre côté des Alpes par le pas de Suse, et s'était avancé dans le comté d'Asti. Attaquant d'abord les impériaux dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, il leur enleva en assez peu de temps la plupart des villes qu'ils y occupaient et qu'ils défendirent faiblement. Il se porta d'abord vers le château de Bosco, où le comte de Lodron, qui commandait à Alexandrie, avait mis douze cents lansquenets. Après quelques jours d'une vive canonnade, il contraignit les lansquenets à se rendre. Il alla assiéger ensuite la forte place d'Alexandrie, la battit en brèche dans les premiers jours de septembre, et réduisit le comte de Lodron, étonné de l'impétuosité de cette attaque, à capituler. Il remit la ville au duc Sforza, se dirigea vers Vigevano, qu'il prit, s'empara de toute la Lomelline, passa le Tessin, occupa Abbiate-Grasso, qu'il laissa également entre les mains du duc Sforza, et opéra sa jonction avec les troupes vénitiennes. Il parut de là se porter sur Milan, où s'était enfermé Antonio de Leyva, et, descendant tout d'un coup sur Pavie, que défendait le comte Ludovic Belgiojoso avec une garnison affaiblie, il l'attaqua du côté de la citadelle, tandis que les Vénitiens l'attaquaient du côté opposé. Après une furieuse batterie, la brèche étant devenue praticable, l'assaut fut donné et la ville emportée. Lautrec la laissa piller par ses soldats, qui voulaient même la brûler en châtiment de la longue résistance qu'elle avait opposée deux années auparavant à François Ier, et en représailles de la désastreuse défaite essuyée devant ses murailles le 24 février 1525.

Ces succès en Piémont et en Lombardie n'avaient pas été les seuls. Un important avantage avait été obtenu sur la côte ligurienne. Déjà l'année précédente la ligue avait occupé Savone, et s'était emparée de Porto-Fino, de Porto-Venere et de la Spezzia; mais la ville de Gênes, que les navires confédérés de la France, de Venise et du saint-siége avaient bloquée sans pouvoir la prendre, restait toujours gouvernée par le doge Antoniotto Adorno, et soumise au parti impérial. Elle fut alors serrée de très près. Le plus habile marin de ce temps, André Doria, était rentré au service du roi en cessant d'être à celui du pape. François Ier l'avait pris à la solde de 36,000 écus, avec les huit grandes galères (2) qu'entretenait

(1) Acciajuoli à M. de Lautrec; Paris, 27 juillet 1526, *Négociations*, etc., vol. II, p. 978.

(2) « Questa Maestà Cristianissima, trovandosi messer Andrea Doria senza partito,

constamment en mer le puissant Génois. Réunis aux navires français, les navires d'André Doria étaient allés du port de Savone devant le port de Gênes qu'ils avaient étroitement bloqué. Tandis que la flotte commandée par André Doria fermait le golfe, capturait les vaisseaux et ruinait le commerce génois, un corps de troupes placé par Lautrec sous les ordres de César Fregoso, dont la famille, rivale des Adorni, avait été souvent à la tête de la république, menaçait Gênes du côté de la terre. Cette double attaque provoqua une des révolutions alors si fréquentes dans cet état agité. Les partisans de Fregoso et des Doria se soulevèrent, le doge Antoniotto Adorno s'enfuit, et Gênes se replaça sous la domination de François Ier. Le maréchal Théodore Trivulzi fut nommé gouverneur de la république, encore une fois transformée en seigneurie.

Les affaires de François Ier prospéraient en Italie, et les impériaux s'y affaiblissaient de jour en jour. La Lombardie leur était enlevée presque tout entière. Le roi de France tenait le comté d'Asti, vieux patrimoine de la maison d'Orléans, la ville de Savone, la seigneurie de Gênes et presque toute la côte de la Ligurie. Le duc Francesco Sforza était rentré en possession de la plus grande partie de son duché de Milan. Maître des fortes places de Lodi et de Crémone depuis la précédente campagne, il venait de recevoir Alexandrie, Novare, Vigevano, Abbiate-Grasso, Pavie des mains de Lautrec, qui les lui avait restituées après les avoir conquises. Il ne restait, pour ainsi dire, plus que Milan au pouvoir des impériaux. Antonio de Leyva occupait avec assez peu de troupes cette ville considérable et fort mal disposée. Il y était sans argent, presque sans vivres; il avait les habitans contre lui, et malgré la vigueur éprouvée de son caractère et sa rare opiniâtreté il n'aurait pas pu y tenir longtemps, s'il y avait été attaqué. Francesco Sforza le demandait avec instance à Lautrec en assurant, ce qui était vraisemblable, qu'Antonio de Leyva serait obligé d'évacuer Milan sans savoir comment il opérerait sa retraite. Achever, puisqu'on l'avait commencée, la conquête du Milanais, d'où les impériaux auraient été expulsés, et où un prince italien aurait été solidement établi, eût présenté de grands avantages. La Haute-Italie, depuis le Piémont jusqu'à l'Adriatique, soustraite à la domination des impériaux, aurait été désormais à l'abri de leurs agressions, et Lautrec aurait pu s'avancer vers le centre et le sud de la péninsule sans avoir rien à craindre du côté du nord.

Tandis que Francesco Sforza le suppliait de compléter son œuvre par la prise de Milan, le cardinal Cibo, légat de Clément VII à Bologne, le pressait d'aller au secours du souverain pontife, confor-

lo ha condotto alli stipendi suoi con otto galere e con trenta sei mila scudi l'anno. » Acciajuoli aux dix, lettre du 13 juillet 1527. — *Négociations*, etc., vol. II, p. 974.

mément à l'ordre des deux rois de France et d'Angleterre. Le pape lui-même faisait demander au général victorieux de hâter sa marche afin de le tirer de la captivité pleine d'humiliation et d'angoisses où le retenait l'armée de l'empereur, toujours oppressive pour ses sujets et devenue de plus menaçante pour lui-même. Lautrec, soit qu'il crût avoir suffisamment affaibli les impériaux dans la Haute-Italie, soit qu'il craignît que les Vénitiens n'apportassent plus de mollesse dans l'entreprise de Naples lorsqu'ils seraient pleinement rassurés sur leurs possessions de terre ferme dans la vallée du Pô en ayant Francesco Sforza pour unique voisin, soit plutôt qu'il tînt à remplir la mission qu'il avait reçue, ne poussa pas plus loin ses conquêtes en Lombardie. Il se mit en mouvement vers le sud, passa le Pô à Plaisance avec son armée, et, traversant les états pontificaux, il sembla marcher au secours du souverain pontife, qu'avaient longtemps retenu prisonnier les exigences croissantes des soldats et la politique intéressée de l'empereur.

III.

Charles-Quint était à Valladolid, où il tenait les cortès de Castille pour se procurer de l'argent, lorsqu'il avait reçu la grave nouvelle de la prise de Rome. Il n'en avait pas été étonné. En apprenant que le duc de Bourbon n'avait point adhéré, comme il lui avait recommandé de le faire, à la trêve de huit mois conclue entre le vice-roi de Naples et Clément VII, et que, entraîné autant par ses soldats que par sa passion, il avait franchi l'Apennin avec l'armée impériale, Charles-Quint s'était attendu à ce qui était arrivé. Le 6 juin, ne doutant pas que le duc de Bourbon n'eût pénétré dans Rome, et ignorant encore (1) que son aventureux lieutenant avait été tué sous les murailles de cette ville, il lui écrivait : « Mon bon cousin, je ne sçay au vray ce que vous aurez faict avec le pape depuis votre entrée à Rome.... Mais ce que je désire le plus, ce seroit une bonne paix, et espère que vous garderez bien d'être trompé et tiendrez main, si faire se peult, avec bonne asseurance, que le pape prenne la peyne de venir jusques icy pour entendre au faict de la paix universelle... Car de cela pourroit ensuivre beaucoup de bonnes choses pour le service de Dieu, le bien de toute la chrestienté et bonne adresse de mes affaires qui sont les vostres (2). » Il invitait

(1) Il ne le savait même pas encore avec certitude le 16 juin. A cette date, le docteur Lee écrit de Valladolid en Angleterre : « Some say the duke of Bourbon is dead. John Almayne saith the emperor knoweth nothing that is dead. » Ms. Vespasien, c. 4 p. 154, et dans Turner, *Henri VIII*, t. II, p. 119, not. 44.

(2) Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, du 6 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

le duc de Bourbon, lorsqu'il aurait pris des arrangemens certains avec le pape, à conduire son armée sur les terres des Vénitiens pour l'y faire vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils acceptassent les conditions qu'il leur imposait. Son intention était de contraindre ainsi un à un les confédérés à se soumettre, et, après avoir isolé le roi de France, de le tenir à sa discrétion.

L'empereur n'avait pas tardé à connaître la fin tragique du duc de Bourbon. Il lui donna des regrets publics, et pendant cinq jours il prescrivit en son honneur des services religieux auxquels il assista lui-même (1). Il avait appris ensuite le pillage sanglant de Rome, la capitulation contrainte de Clément VII dans le château Saint-Ange et sa captivité prolongée. Ces événemens inouis avaient répandu beaucoup d'affliction parmi les catholiques espagnols. Il affecta de s'en montrer attristé (2). Il fit suspendre les fêtes alors célébrées pour l'heureuse naissance du fils que lui avait donné l'impératrice le 21 mai, et qui fut son successeur, Philippe II (3). Redoutant l'effet produit dans le monde par le sac de Rome et la détention du pape, il s'en justifia en les attribuant à l'inimitié ingrate de Clément VII et à l'animosité opiniâtre de François Ier, qui avait enfreint tous ses engagemens envers lui.

Dans une lettre qu'il adressa aux princes chrétiens, il dit qu'il n'avait pas cessé d'être favorable à l'église romaine jusqu'à la partialité; qu'il avait mieux aimé, lorsqu'il était en Allemagne, s'exposer au déplaisir des Allemands, qui lui exprimaient envers elle leurs justes doléances en le suppliant d'y porter remède, que d'affaiblir l'autorité des souverains pontifes; que plus récemment, pour la paix et le bien universel de la république chrétienne, il avait délivré le roi de France sans se venger de ses injures et sans recouvrer tout ce qui avait été usurpé sur lui; que le très saint père Clément VII, se laissant tromper par quelques méchans personnages qui étaient autour de lui, au lieu de conserver la paix en bon pasteur, avait suscité une nouvelle guerre dans la chrétienté; qu'il avait, avec d'autres potentats italiens et le roi de France, à peine sorti de prison, fait une ligue pour chasser son armée d'Italie et lui enlever son royaume de Naples. Il ajoutait qu'il n'avait rien omis pour éviter ce qui était survenu, qu'il avait donné au pape des avertissemens dont le pape

(1) « Esequie molto onorate si fecero per la morte del duca, le quali durarono cinque giorni, coll' intervento di sua maestà. » *Della vita e delle opere di Andrea Navagero* par Cicogna d'après ses dépêches, p. 197. — Vistiose el emperador de luto : mandó que se le hiziessen al duque unas solennissimas honras a las quales se hallò su magestad. Sandoval, t. I, lib. XVI, § XII, p. 823.

(2) « Ma venuta la nuova che il papa era prigione, non fu alcuno che non ne sentisse dispiacere. Cesare stesso monstrandone rammarico, etc. » *Ibid.*

(3) *Ibid.*, et Sandoval p. 823

n'avait pas tenu compte, qu'il avait conclu avec lui des trêves que le pape avait violées, qu'obligé de défendre ses états et ses sujets, il avait envoyé au secours de ses troupes en Italie une nouvelle armée qui, craignant d'être encore trompée, avait marché sur Rome et s'en était emparée, on savait comment, après avoir perdu son capitaine-général. Il déplorait cette catastrophe, « bien que, à dire le vrai, continuait-il, nous ne croyions pas qu'elle soit aussi grande que nos ennemis l'ont publié de tous les côtés, et encore que nous voyions que cela est arrivé par le juste jugement de Dieu plutôt que par la force et la volonté des hommes... sans qu'il soit intervenu pour cela aucun consentement de notre part. Nous avons ressenti une si grande peine et une si grande douleur des outrages faits au siége apostolique, que nous aurions mieux aimé ne pas vaincre que de remporter une pareille victoire. » Il prétendait toutefois que, Dieu ayant coutume dans sa bonté de tirer le bien du mal, il convenait de lui rendre grâce pour ce qu'il faisait et permettait, et terminait en disant : « Efforçons-nous, chacun de notre côté, de dresser des remèdes aux maux que de toutes parts souffre la chrétienté, prêts que nous sommes à y employer notre vie et à y répandre notre sang (1). »

Les remèdes qu'il avait plus qu'un autre à sa disposition, il ne se hâta point de les appliquer. Le pape restait toujours prisonnier. Il était resserré dans le château Saint-Ange, soumis à la surveillance intéressée des six compagnies d'Espagnols et d'Allemands entrés dans la forteresse pontificale. La position de Clément VII avait même empiré depuis la capitulation qu'il avait faite le 6 juin, après avoir perdu toute espérance d'être secouru par le duc d'Urbin et l'armée de la ligue. Il avait promis de remettre entre les mains des impériaux, comme gages de la sincérité de ses sentimens désormais pacifiques, les citadelles d'Ostie, de Civita-Vecchia, de Civita-Castellana, ainsi que les villes de Modène, de Plaisance et de Parme. Il s'était engagé de plus à leur payer 100,000 ducats tout de suite, 50,000 quinze jours après et 250,000 dans les deux mois qui suivraient (2). Pour garantir l'exactitude de ces paiemens, il avait été obligé de donner en otages les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Vérone et de Pistoja et les deux Florentins Jacobo Salviati et Laurent Ridolfi, ses proches parens, gardés dans le château Saint-Ange avec les treize cardinaux qui s'y étaient réfugiés en même temps que lui.

Sa captivité était un obstacle à son acquittement. Presque sans autorité et surtout sans crédit, comment se procurer les sommes

(1) *Lettere di principi*, t. II, f° 77.

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, de Rome, le 21 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

nécessaires à sa libération? Une partie de ses états se trouvait envahie, et il était mal obéi dans l'autre. Maîtres de Rome et de tous les pays d'alentour, les impériaux avaient occupé Ostie et Civita-Vecchia, sans pouvoir toutefois pénétrer dans Civita-Castellana, dans Plaisance et dans Parme, dont les portes leur avaient été fermées. Le duc de Ferrare, mettant à profit des circonstances aussi favorables à ses desseins d'agrandissement, s'était emparé de Reggio et de Modène, que depuis longtemps il convoitait. Les Vénitiens eux-mêmes, quoiqu'ils fussent les alliés de Clément VII, n'avaient pas hésité à étendre leurs possessions à ses dépens. Portant dans l'ambition autant d'audace qu'ils montraient de timidité dans la guerre, ils avaient pris Ravenne et Cervia sous prétexte de les soustraire à l'avidité du duc de Ferrare. Imola et Rimini étaient tombés entre les mains de Sigismondo Malatesta, dont la famille en avait eu autrefois la seigneurie.

Ces démembremens de l'état pontifical n'avaient point été les suites uniques de l'infortune de Clément VII. La captivité du chef de la maison des Médicis avait occasionné la ruine de son autorité dans Florence. Le cardinal de Cortone, qui y commandait pour lui, avait pris l'épouvante et la fuite à la nouvelle du désastre de Rome. Florence avait reconquis encore une fois son ancienne liberté. Elle avait aboli le gouvernement de la famille ambitieuse qui, par la richesse et l'habileté, s'était élevée à la suprême puissance, elle avait expulsé les deux neveux du pape, Alexandre et Hippolyte de Médicis, abattu les images de Léon X et de Clément VII, et rétabli le vieux régime républicain. Nicolo Caponi, nommé gonfalonier de justice, avait été mis à la tête de l'état, appelé de nouveau à se régir sous la forme la plus démocratique. Tout en accomplissant cette révolution intérieure, les Florentins étaient demeurés fidèles à la confédération. Unis avec le roi de France, la république de Venise, le duc de Milan, ils s'étaient engagés à entretenir 5,000 hommes de pied et 300 chevau-légers, comme leur contingent à l'armée qui combattait pour l'indépendance italienne contre la domination impériale.

Le triste Clément VII, dont le pouvoir était renversé dans Florence, dont les possessions étaient prises aussi bien par les alliés que par les adversaires du saint-siége, était condamné à rester prisonnier bien des mois encore. Il avait payé à grand'peine, le 21 juin, 80,000 ducats sur les 150,000 qu'il était tenu de donner tout d'abord (1), et qu'il ne parvint à réunir que longtemps après

(1) « Sin a quest' hora con grandissima difficulta no se ne sono possuto havere solo 80 milia scuti. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

le terme fixé; mais il fut hors d'état de compter aux soldats de Charles-Quint les 250,000 ducats qu'il s'était engagé à leur remettre deux mois après la capitulation du 6 juin, et il resta exposé aux menaces d'une armée qui n'obéissait plus à personne. Le prince d'Orange, à qui la prise de Rome aurait pu donner quelque autorité sur elle, avait été obligé d'en abandonner le commandement. Le marquis del Guasto, don Ugo de Moncada et Alarcon s'étaient concertés pour le lui enlever et le placer aux mains du vice-roi de Naples Lannoy. S'étant retiré furieux à Sienne, où il se faisait guérir d'un coup d'arquebuse reçu devant le château Saint-Ange et qui lui avait traversé le visage (1), le prince d'Orange avait de là écrit à l'empereur pour lui dénoncer les menées jalouses des chefs espagnols et réclamer au plus tôt ses ordres souverains (2). Lannoy, rentré dans Rome, s'était mis, sans pouvoir y rester, à la tête de l'armée, dont l'accueil menaçant et les volontés hostiles l'avaient contraint de partir assez vite pour le royaume de Naples. En s'y rendant, il s'était arrêté à Averse, où il succomba le 23 septembre à la maladie pestilentielle qui régnait dans Rome et qu'il en avait rapportée.

Cette terrible maladie avait réduit l'armée de plus de moitié. Sortant de la ville dévastée et empestée, les Espagnols et les Allemands s'étaient répandus dans les lieux environnans, qu'ils avaient ravagés. Ils étaient ensuite revenus dans Rome, et ils avaient réclamé plus impérieusement que jamais l'argent qui leur était dû. A la suite d'une de leurs délibérations les plus tumultueuses, ils avaient tiré du château Saint-Ange les otages pontificaux, au grand désespoir de Clément VII, qui ne les avait pas vus partir sans éprouver de grandes craintes et sans verser des larmes (3). Les soldats les avaient conduits dans le Campo di Fiore, où ils les avaient en-

(1) « Un colpo de schioppo che in li di passati recevai in la facie che mi passo la testa de l'un canto a l'altro, intorno le trincée del castello. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « Sire, vous veus bien escripre cestes pour vous fere savoir le mauvais et infame trestement que l'on m'a faict. » Il disait que c'était lui qui avait pris Rome, empêché l'armée de la ligue de secourir le pape, demeuré prisonnier de l'empereur avec tous les cardinaux. Il ajoutait fièrement que, s'il n'avait pas considéré le service de l'empereur, il était en son pouvoir de tout brouiller et de rester le maître. Il demandait à l'empereur de lui donner le gouvernement du duché de Milan, comme l'avait eu le duc de Bourbon, avec le titre de capitaine-général de son armée. — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Nepi le 22 juillet 1527. — *Ibid.*

(3) « Al sacarlos de poder de su santitat y de los cardinales de la sala donde stavan, huvo tantos llantos y grita que parecie que se hundie el mundo, diziendo su santitat que queria tanbien yr en poder de los Alemanes, y los cardinales dezian lo mismo. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, f° 21.

chaînés deux à deux, les menaçant de mort s'ils ne leur comptaient pas, comme ils les avaient forcés de le promettre, 50,000 ducats dans cinq jours (1).

Témoin de ce qui se passait dans Rome livrée à cette soldatesque cupide, désordonnée, violente, Alarcon, gardien vigilant du pape captif, mais catholique alarmé de voir celui qui tenait *la place de Dieu* sur la terre maintenu en prison, écrivait à ce sujet avec une douloureuse inquiétude à Ugo de Moncada, qui remplaça Lannoy comme vice-roi de Naples. Dans cette lettre, Alarcon assurait que tout était en l'air, que l'armée en était arrivée à un tel degré de licence et de désordre, qu'on ne pourrait jamais la ramener à l'obéissance et à la discipline sans la payer et sans lui donner un chef qui la tînt en crainte; que le prince d'Orange était celui qu'il convenait le mieux de mettre à sa tête; qu'il fallait délivrer le souverain pontife, si l'on voulait que Dieu dirigeât les affaires de l'empereur comme il l'avait toujours fait; que c'était une chose bien violente que de tenir si longtemps en prison un pape et treize cardinaux. « Avec le mauvais renom, disait-il, qu'en retire sa majesté, les pierres de la chrétienté se lèvent contre lui, et le monde s'unit par terre et par mer (2). »

Bien avant de recevoir cette lettre, qui lui fut transmise par Ugo de Moncada, l'empereur comprit qu'il lui importait de rendre le pape à la liberté, mais en s'assurant qu'il n'aurait plus à redouter son inimitié. Il n'entendait pas renoncer aux avantages de la victoire qu'il affectait publiquement de déplorer. Il envoya auprès de Clément VII son ancien confesseur fray Francisco de los Angeles, général des observantins, et il fit partir en même temps son chambellan Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, avec des instructions à son vice-roi de Naples pour conduire cette négociation conformément aux intérêts de sa politique. Il souhaitait que le pape pût venir en Espagne, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention. S'il ne pouvait pas y être conduit avec sûreté, il chargeait le vice-roi de Naples, comme représentant sa personne, de le rétablir dans l'exercice spirituel de sa charge. Il ajoutait : « Le vice-roi devra s'assurer que, dans toutes les choses qui se feront humainement et avec le pouvoir temporel, nous ne puissions pas être trompé, et

(1) « Acordaron de ponellos en hierros de dos en dos por los bracos... han publicado los Alemanes que estos obstages le prometieron en Campo de Flor, viendo se en el peligro que digo, que dentro de cinque dias les darien cinquenta mill ducados; y dizen que si no cumplen esta promesa que los han de matar, y ellos lo creyan » — Dépêche de Perez au chancelier Gattinara, du 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, f° 24.

(2) « ... Que con este mal nombre que su magestad tiene, las piedras de la christiandad se lebantan contra el... de modo que convocan el mundo por mar y por tierra, como V. S. Vé. » — Lettre d'Alarcon à don Ugo de Moncada, du 30 sept. 1527. — Dans *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, f° 334 à 339.

que, si sa sainteté avait l'intention de nous nuire, elle n'en ait pas le moyen, afin que nous ne soyons pas toujours payé d'ingratitude et que nous ne soyons pas exposé à des dommages pour le bien que nous lui avons fait, comme l'a prouvé l'expérience du passé (1). » Il voulait donc que Clément VII, pour sortir de captivité et reprendre l'exercice du souverain pontificat, donnât des gages de sa future amitié, et fournît les sommes qu'exigeait l'armée impériale afin qu'elle quittât les états de l'église et pût remonter en Lombardie, où son assistance était nécessaire.

IV.

Pendant que la guerre se poursuivait avec succès en Italie contre Charles-Quint, et qu'allait s'y négocier la délivrance de Clément VII, rendue fort tardive à opérer par des conditions très difficiles à remplir, les deux rois de France et d'Angleterre, non contens des traités déjà conclus entre eux, s'unissaient encore davantage et pourvoyaient au gouvernement de l'église, que la captivité du souverain pontife pouvait mettre à la merci de l'empereur. C'est pour ce double objet que le cardinal d'York vint s'aboucher avec François Ier à Amiens. Il devait entamer aussi l'*affaire secrète* (2) qui intéressait par-dessus tout le passionné Henri VIII en préparant les voies au divorce avec Catherine d'Aragon pour arriver ensuite au mariage avec Anne Boleyn. Le superbe et habile cardinal était alors au comble de l'élévation, et disposait de toute la puissance du roi son maître. Il partit d'Angleterre dans le plus fastueux appareil. Douze cents seigneurs ou gentilshommes revêtus de justaucorps de velours à sa livrée l'accompagnaient à cheval. Les mules et les chariots de son train, que gardaient une troupe d'archers et de hallebardiers, le devançaient d'assez loin. Son manteau écarlate richement brodé d'or et sa masse étaient portés par deux gentilshommes tête nue, que suivaient, la tête également découverte, deux prêtres, dont l'un tenait le sceau de Wolsey et l'autre son chapeau de cardinal. Lui-même, dans un costume éclatant, et monté sur une mule couverte de velours cramoisi, s'avançait pompeusement, précédé de ses grandes crosses et de ses croix d'argent qu'on élevait devant lui. C'est ainsi qu'il traversa Londres et se rendit à Douvres, où il s'embarqua pour la France. Arrivé à Calais le 11 juillet, il y passa quelque temps. Ministre et lieutenant-

(1) Instruction de l'empereur à Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, envoyé auprès du pape et du vice-roi, d'après les conseils duquel il doit agir en toutes choses. Juillet 1527. — Dans Bucholtz, vol. III, p. 97.

(2) Lettre de Wolsey à Henri VIII, du 29 juillet 1527. — *State Papers*, t. Ier, p. 230 et 232.

général de Henri VIII, il fut traité comme aurait pu l'être le roi; légat de Clément VII, il agit comme aurait pu le faire le pape. Il s'achemina ensuite vers Amiens avec une lenteur majestueuse. Son train et son cortége occupaient près d'un mille sur la route (1). A partir de Guines et de Hammes, les derniers points du territoire français encore possédés par les Anglais, il fut reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes. Les maires et les échevins, les capitaines avec leurs hommes d'armes, les arbalétriers et les hallebardiers avec leurs bannières, les gens d'église et les religieux des monastères en procession allaient à sa rencontre. On le haranguait, on tirait le canon à son passage, et François Ier, qui n'avait rien oublié de ce qui pouvait le gagner le mieux en le flattant le plus, lui avait accordé le droit royal de faire grâce aux criminels dans tous les lieux qu'il traversait (2). Le cardinal d'York arriva le 4 août à Amiens, où le roi, sa mère la régente, sa sœur Marguerite de Valois, devenue reine de Navarre par son récent mariage avec Henri d'Albret, et toute la cour de France étaient depuis la veille. Lorsque Wolsey fut à un mille et demi de la ville, il vit venir à lui François Ier, élégamment monté sur un genet gris. Le roi portait un habillement de velours ouvert en plusieurs endroits avec des crevés de satin blanc; il avait autour de lui le roi de Navarre, le cardinal de Bourbon, le duc de Vendôme, son frère François de Bourbon, comte de Saint-Pol, le grand-maître Anne de Montmorency, le sénéchal de Normandie, plusieurs archevêques et évêques et bon nombre de seigneurs et de prélats. Il s'avança gracieusement vers lui, tenant son bonnet à la main, et l'embrassa de la manière la plus cordiale. Il lui présenta ensuite tous les personnages de sa cour, comme il les aurait présentés à Henri VIII lui-même, et il l'accompagna à travers les rues pleines d'une population curieuse et joyeuse jusqu'à l'hôtel qu'il devait habiter (3). Le même jour, la régente, que Wolsey alla visiter, lui exprima sa vive gratitude et le combla de ses adroites adulations. Ce brillant accueil et les soins déférens dont il fut l'objet soit à Amiens, soit à Compiègne, où François Ier le conduisit et l'amusa après les conférences d'Amiens, enivrèrent de joie le vain et puissant cardinal.

Les négociations commencèrent aussitôt. Les points principaux en furent débattus entre le roi, la duchesse d'Angoulême et le cardinal d'York. François Ier, sans doute pour mieux plaire à Henri VIII,

(1) Hall's *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII*, p. 728 et 729. — *The Life of cardinal Wolsey*, by George Cavendish his gentleman Usher, p. 86 à 103.

(2) Wolsey à Henri VIII. — *State Papers*, t. Ier, p. 223.

(3) Lettre de Wolsey à Henri VIII. — *Ibid.*, p. 236 et 237.

proposa d'épouser lui-même la princesse de Galles sa fille (1). Wolsey, dont il feignit de prendre et de vouloir suivre en tout les conseils, l'en dissuada. — Si ce mariage est conclu, dit-il au roi, comment vos enfans vous seront-ils rendus et comment sera-t-il possible d'arriver à la paix avec l'empereur? — En faisant la guerre partout, répondit le roi, une guerre vive en Italie et en Flandre. — Mais, sire, répliqua Wolsey, le moyen est douteux. Après que vous aurez bien fait la guerre, à la fin l'empereur ayant toujours vos enfans entre les mains, votre altesse sera obligée, nonobstant la guerre, d'offrir des conditions raisonnables pour leur rachat (2). — François Ier se rendit sans peine à ces raisons. Il comprenait très bien qu'il offenserait irrémissiblement l'empereur, s'il rompait par une autre union le mariage qu'il avait contracté à Madrid avec la reine Éléonore sa sœur, et que toute espérance de réconciliation serait à jamais perdue. Il fut donc convenu que la princesse Marie épouserait le duc d'Orléans lorsqu'ils auraient atteint l'un et l'autre l'âge de puberté.

Il fut convenu de plus, après de longues délibérations du conseil secret, que le roi de France ne renoncerait pas perpétuellement au duché de Milan, qui serait toutefois revendiqué pour le duc Sforza; qu'il ne fournirait pas à Charles-Quint le subside onéreux et humiliant que Charles-Quint avait exigé par le traité de Madrid lorsqu'il irait prendre la couronne impériale en Italie; que les Vénitiens seraient compris dans le traité de paix (3). Il fut aussi décidé que durant la captivité du pape les deux rois n'adhéreraient pas à la convocation d'un concile général, et n'admettraient aucune bulle pontificale dérogatoire aux droits de leurs couronnes et de leurs sujets; que les deux églises de France et d'Angleterre seraient administrées par leurs propres évêques et que les jugemens portés par Wolsey en sa cour d'archevêque et de légat seraient mis à exécution nonobstant toute prohibition papale (4), quelles que fussent la prééminence et l'autorité des personnes jugées (5). Toutes ces précautions étaient inspirées par la crainte que Clément VII, dans sa faiblesse, ne cédât sur ces divers points aux demandes qui lui seraient violemment adressées au nom de l'empereur dans le château Saint-Ange ou imposées par l'empereur lui-même, s'il parvenait à l'attirer en Espagne; elles étaient prises également pour faciliter le

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII. — *State Papers*, t. Ier, p. 236 et 237.

(2) *Ibid.*, p. 245 et 246.

(3) *Ibid.*

(4) *State Papers*, 135, 253, 256 et 263. — Legrand, *Histoire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon*, t. Ier, p. 54.

(5) « Et contra quoscumque infra terminos legationis suæ constitutos, quacumque preeminentia, dignitate et autoritate præfulgeant. » Dumont, t. IV, par. I, p. 495.

divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Wolsey aurait voulu encore que les cardinaux s'assemblassent en France, pour se concerter dans ce grand trouble de l'église chrétienne, et se faire déléguer en quelque sorte l'exercice du pontificat comme vicaire-général du pape durant la captivité prolongée de Clément VII (1); mais sa tentative fut infructueuse, et l'ambition qu'il avait d'être, même un moment, pape par délégation, se trouva déçue. Clément VII, qui avait treize cardinaux avec lui dans le château Saint-Ange, avait défendu aux autres de quitter l'Italie afin qu'ils fussent à portée de se former en conclave et de lui donner promptement un successeur, s'il était tué dans le château Saint-Ange ou s'il succombait à ses chagrins.

François Ier envoya bientôt en Angleterre le grand-maître Anne de Montmorency, qu'accompagnaient l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, Brinon, premier président du parlement de Rouen, d'Humières, gouverneur de Picardie, et une brillante suite de six cents gentilshommes, demander à Henri VIII l'exécution des traités, qu'il célébra lui-même avec la plus grande pompe dans la cathédrale d'Amiens. Plus unis que jamais, François Ier et Henri VIII se répandirent en démonstrations d'amitié, s'adressèrent d'agréables présens, et ils échangèrent entre eux avec une cordialité pompeuse le collier de Saint-Michel et l'ordre de la Jarretière. Tandis que se concluaient ces traités, qui devaient être suivis d'une solennelle déclaration de guerre de la part des deux rois à l'empereur, s'il n'acceptait pas leurs propositions de paix, François Ier adressa à Clément VII une lettre qu'il mit tout son esprit à rendre persuasive. Il conjura le pape captif de ne pas se soumettre aux volontés de Charles-Quint et de prendre en gré son infortune, qui tournerait à sa gloire et à la confusion de ses ennemis. Il l'assurait que Dieu ne laisserait pas impunis ceux qui avaient ainsi traité son vicaire et commis tant d'exécrables inhumanités dans la cité où les successeurs de saint Pierre avaient leur siége. « Nous vous prions, très saint père, le roi d'Angleterre et moi, lui disait-il, quelque chose que l'on vous propose ou menace, de ne condescendre à octroyer ou faire acte indécent à la dignité à laquelle vous estes constitué. » Il lui annonçait que le roi d'Angleterre et lui avaient déjà en Italie une forte armée et une flotte qui seraient employées à son service; que si leurs troupes rencontraient les ennemis, elles leur livreraient bataille et auraient sur eux la victoire. Il ajoutait : « Mon très cher frère le roi d'Angleterre et moi avons envoyé par devers l'empereur pour votre délivrance. Si nous ne pouvons l'obtenir par douceur,

(1) Lettre du 16 septembre 1527, écrite de Compiègne au pape Clément VII par les cinq cardinaux d'York, de Bourbon, de Lorraine, de Sens et Salviati. — Mss. de Brienne, vol. 5, n° 1, — et Legrand, *Preuves de l'histoire du Divorce*, t. III, pag. 4 à 13.

nous inciterons contre lui les autres princes chrétiens et les électeurs de l'empire. Le clergé tant de France que d'Angleterre incitera aussi le reste du clergé de la chrétienté à poursuivre votre liberté, en sorte que nous ferons connoître à l'empereur qu'il ne devoit souffrir qu'un si condamnable attentat fût commis en son nom et sous sa bannière (1). »

Les deux rois en effet avaient envoyé en Espagne des ambassadeurs extraordinaires pour demander à l'empereur de délivrer les jeunes princes français moyennant la rançon offerte, de payer au roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devait, de rétablir Francesco Sforza dans le duché de Milan, et de rendre Clément VII à la liberté comme à l'exercice du souverain pontificat. Sir Francis Poyntz et Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, chargés de cette mission par Henri VIII et François Ier, s'étaient présentés devant Charles-Quint le 4 juillet, dans un moment où ce prince croyait l'Italie entièrement à sa discrétion. Il écouta les propositions qui lui furent faites avec un calme ironique, et il adressa des paroles assez malicieuses à l'évêque de Tarbes (2). Toutefois, loin de se refuser à un arrangement pacifique, il sembla s'y prêter en cédant sur le duché de Bourgogne. Seulement, par les difficultés qu'il y apporta, il fit traîner en longueur la négociation qui, ouverte à Valladolid, fut continuée à Palencia et à Burgos, où la peste le contraignit de se transporter avec sa cour. Sans être rompue, cette négociation se compliqua bien davantage lorsque l'empereur fut instruit de ce qui s'était conclu à Amiens, et qu'il apprit les progrès menaçans de Lautrec en Italie. Altier et opiniâtre comme il était, il allait se montrer moins traitable encore. Il écrivit à son frère Ferdinand, qui lui conseillait instamment de faire la paix dans l'intérêt de l'Allemagne et du royaume de Hongrie : « Je vois bien que l'intention du roi François est tout à fait en désaccord avec ses protestations de paix, car je suis maintenant informé qu'il a traité différentes choses avec le cardinal d'York qui tendent à prolonger la guerre... Le roi de France ayant le projet de me faire tort partout, il est nécessaire que je prenne des mesures pour ma défense, et j'y suis résolu avec l'assistance de Dieu, qui m'a toujours aidé dans mon bon droit (3). »

Il était justement inquiet de la situation de ses affaires en Italie. Le Piémont et le Milanais lui avaient été enlevés presque en en-

(1) Lettre de François Ier à Clément VII, d'août 1527, à Amiens. — Mss. Dupuy, vol. 452.

(2) Dépêche de sir Fs Poyntz. — Ms. Vespas., c. 4, p. 146 et 147, — et dans Turner, t. II, p. 115 et 116.

(3) Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, écrite de Burgos le 18 septembre 1527. — Dans Bucholtz, t. III, p. 3.

tier. François Ier occupait le comté d'Asti, la ville de Savone et la république de Gênes. Sauf Milan et Côme, que gardait Antonio de Leyva avec un corps de troupes assez peu considérable, Francesco Sforza était rentré en possession de tout son duché. La république de Florence, soustraite à la dépendance des Médicis, avait pris les armes en même temps qu'elle avait recouvré sa liberté, et elle était entrée avec ardeur dans la ligue franco-italienne. A l'approche de Lautrec et de son armée, qui avaient pénétré dans les états pontificaux, le duc de Ferrare, toujours prêt à changer de parti selon ses intérêts ou ses craintes, avait délaissé les Espagnols menacés, comme il avait abandonné naguère les Français vaincus, et il s'était joint à la ligue. Pour prix de sa défection envers l'empereur et en récompense des services qu'il promettait de rendre au roi, de grands avantages lui avaient été accordés, et son fils Hercule d'Este avait obtenu la main de Renée, fille de Louis XII et belle-sœur tendrement chérie de François Ier, qui lui donnait le comté de Chartres en dot. Cédant à des considérations semblables, le marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, était sorti de la neutralité qu'il avait observée jusque-là, et il s'était enrôlé dans la confédération en progrès. Du pied des Alpes aux bords du Tibre, toute l'Italie était ouvertement déclarée, et dans sa marche victorieuse l'armée française semblait prête à attaquer dans Rome les impériaux affaiblis, et à s'emparer même du royaume mal défendu de Naples.

Charles-Quint, que ces rapides changemens dans la face des choses agitèrent sans l'intimider (1), s'appliquait à accroître ses forces dans la péninsule qu'on voulait lui arracher, et qu'il était résolu à ne pas perdre. Il ordonna une forte levée de lansquenets, qui de l'Allemagne iraient, sous le duc Érich de Brunswick, aider Antonio de Leyva à reprendre la Lombardie, et marcheraient ensuite au secours du royaume de Naples. Il eut recours à toute sorte d'expédiens pour se procurer l'argent qu'exigeait la continuation de la guerre, et que lui avaient refusé les cortès de Castille assemblées à Valladolid. Il donna le commandement de l'armée impériale, qui restait sans chef dans Rome, au prince d'Orange, qu'il nomma son lieutenant-général comme l'avait été le duc de Bourbon. Il fit de l'entreprenant Ugo de Moncada le successeur de Lannoy dans la vice-royauté de Naples. Il pressa la conclusion de l'accord avec Clément VII afin que le pape redevînt libre sans pouvoir redevenir hostile, et que, déchargé lui-même de l'animadversion que lui faisait encourir dans le monde chrétien la captivité du souverain pon-

(1) Dépêche de Navagero, de Burgos le 25 octobre 1527. — *Vita*, etc., p. 200, c. 2, et not. 258.

tife, il pût tirer ses troupes des états de l'église et s'en servir pour la défense des siens.

L'accord, tel que l'entendait Charles-Quint et que l'armée voulait l'imposer au pape, n'était pas facile à conclure. A l'empereur il fallait des sûretés, à l'armée de l'argent. Cet argent que le pape n'était pas en mesure de se procurer, les soldats espagnols et allemands, aussi impérieux qu'avides, l'exigeaient sur-le-champ. Après avoir parcouru les environs ravagés de Rome, les lansquenets surtout étaient rentrés dans la malheureuse ville mise si longtemps à sac, et ils menaçaient de la brûler et de quitter même le service de l'empereur, si on ne les satisfaisait pas tout de suite. Les otages pontificaux qu'ils avaient enchaînés deux à deux, le dataire Giberto, évêque de Vérone, avec A. Pucci, évêque de Pistoja, — l'archevêque de Siponte Jean-Marie de Sansovino avec l'archevêque de Pise, Onofrio Bartholino, — Jacobo Salviati, père du cardinal Salviati, avec Laurent Ridolfi, frère du cardinal Ridolfi, furent soumis aux plus ignominieux traitemens (1) pour leur arracher les sommes de jour en jour grossies qu'ils étaient dans l'impossibilité de fournir.

Le cardinal Pompeio Colonna, dans le palais duquel les otages étaient enfermés quand on ne les traînait point sur le Campo di Fiore, s'entremit bien des fois auprès des lansquenets, qui l'avaient en grande faveur, et qu'il s'efforça d'apaiser. Ennemi longtemps implacable de Clément VII, Pompeio Colonna, après avoir présidé au premier sac du Vatican et du Borgo, et après être accouru pour assister au second, deux fois témoin de l'humiliation du pape et de la désolation de Rome, était revenu à d'autres sentimens. A la vue de l'abaissement si profond du souverain pontife, au spectacle des maux qui accablaient Rome, où sa maison tenait depuis tant de siècles une si grande place, il se trouva trop vengé. Il alla au château Saint-Ange se jeter aux pieds du pape et les baiser. Clément VII le releva et l'embrassa (2). Ils pleurèrent ensemble sur les malheurs de Rome et du saint-siége, et leur réconciliation s'acheva dans les témoignages de cette commune douleur. Clément VII parut oublier toutes les offenses qu'il avait reçues. Il intéressa l'âme violente, mais altière du cardinal et sa vanité généreuse au rétablissement du pontife dans sa liberté et de la papauté dans sa puissance. Il lui laissa espérer la riche légation d'Ancône (3). Pompeio Colonna travailla de son mieux à faciliter la délivrance de Clément VII et à sauver

(1) Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre. — Ms. Béthune, vol. 8547, f° 30, etc.

(2) « Fue el cardenal Coluna a besar el pie al papa... y su santitad le abraço y beso en ambos carrellos mostrando alegria de verle. » — *Ibid.*, et Paolo Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

(3) Guicciardini, lib. XVIII. — Paol. Giovio, *ibid.*

les six otages de la fureur des soldats, qu'il harangua souvent, et auxquels même il remit de l'argent. Sans cesse menacés, les pauvres otages furent conduits une dernière fois, le 28 novembre, au Campo di Fiore et placés sous les fourches patibulaires. Ils ne furent détachés du gibet qu'après avoir promis de payer le lendemain à l'armée ce qu'elle leur demandait sous peine de mort (1), et ce qu'ils étaient incapables de lui donner. Ramenés au palais Colonna, ils parvinrent à s'en évader pendant la nuit à l'aide du cardinal Pompeio, qui corrompit leurs gardes ou plutôt qui sut endormir leur vigilance par un repas copieux et prolongé (2).

Deux jours avant cette scène menaçante et cette heureuse évasion, l'accord avait été conclu entre le pape et l'empereur. Les articles en avaient été arrêtés dans la nuit du 26 novembre après bien des tentatives inutiles de la part des envoyés de Charles-Quint et de douloureuses hésitations de la part de Clément VII. Par cette nouvelle capitulation, que signèrent le souverain pontife, les treize cardinaux prisonniers, le général des franciscains, le marquis del Guasto, don Fernand de Gonzague, le mestre-de-camp espagnol Juan de Urbina, les délégués de l'armée impériale, et que ratifia le vice-roi de Naples Ugo de Moncada, il avait été convenu que le pape donnerait immédiatement 73,169 écus pour être mis en liberté, et achèverait de payer la somme totale de 368,153 écus dans les trois mois qui suivraient; qu'il concéderait à l'empereur, dont il ne serait jamais plus l'adversaire en Italie, la levée d'une *crusade* en Espagne, et la vente dans le royaume de Naples de décimes ecclésiastiques évalués à 500,000 ducats, sur lesquels 250,000 reviendraient à Clément VII et serviraient à son acquittement (3); qu'il laisserait entre les mains des impériaux Ostie, Civita-Vecchia, Civita-Castellana, comme gages de l'observation de ses engagemens; qu'il remettrait de plus en otages de sa fidélité à les remplir les cinq cardinaux Trivulzi, Pisani, Gadi, Ursino, Cesi, dont les trois premiers furent conduits au nom de l'empereur dans le château neuf de Naples, et les deux derniers furent menés pour le compte de l'armée par le cardinal Colonna dans son agréable abbaye de Grotta-Ferrata (4). Après avoir donné des sûretés pour l'argent qui ne pouvait pas être payé tout de suite, le pape devait être mis en

(1) « Oy que son XXVIII sacaron los obstages de casa del car^l Coluna y los llevaron encadénados como estan, á la plaça de Campo de Flor y los pusieron junto con la horca, y porque los bolviesen á casa del card^al les prometieron que mañana en todo el dia serian pagados y así los bolvieron. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 30 nov. 1527. Mss. Bethune, vol. 8547, f° 4, sqq.

(2) Dépêche de Perez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — *Ibid.*, f° 18. — Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

(3) Dépêche de Perez à l'empereur, du 30 novembre 1527. — *Ibid.*, f° 4 et sqq.

(4) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

liberté. Le 7 du mois de décembre était le jour fixé pour sa sortie du château Saint-Ange, où il était moins surveillé (1). Il ne l'attendit point. Craignant sans doute que les soldats impériaux, très mécontens de ne pas recevoir sur-le-champ tout ce qui leur était dû, ne missent obstacle à sa délivrance, il en devança le moment. Tout avait été préparé mystérieusement pour sa fuite. Le 6 décembre, vers la nuit, revêtu d'un costume de marchand et suivi d'un seul serviteur, il quitta sans être vu le château Saint-Ange, et se rendit à une fausse porte du jardin du palais de Saint-Pierre où se trouvait un cheval que Louis de Gonzague y avait placé. Clément VII, la tête couverte d'un chapeau à larges bords qui descendait sur ses yeux, le visage moitié caché par les plis d'un manteau dans lequel il était enveloppé, se jeta sur ce cheval, et, l'éperonnant comme s'il devait être poursuivi, il alla sans s'arrêter jusqu'à Capranica. Après une courte halte, il courut s'enfermer dans Orvieto, place entourée de fortes murailles, où seulement il se crut libre et en sûreté (2).

Il écrivit aussitôt à Lautrec, qu'il remercia d'avoir contribué par son approche à lui faire rendre la liberté. Il se justifia ensuite, dans une lettre adressée à François Ier, du traité qu'il venait de conclure avec l'empereur, et que la nécessité seule lui avait arraché. Il rendit grâce à ce prince d'avoir pris les armes pour sa délivrance, qu'il avait par là contraint l'empereur à opérer plus vite et à des conditions moins dures; mais le souvenir de ses longues traverses, l'effroi encore plus que le ressentiment de ses affronts et de ses adversités, une captivité humiliante et désastreuse, Rome saccagée, Florence perdue, Reggio, Rubiera et Modène prises par le duc de Ferrare, Cervia et Ravenne usurpées par les Vénitiens, trois forteresses de l'église livrées aux impériaux, lui ôtaient toute envie de rentrer dans la ligue. Bien que nourrissant contre Charles-Quint de profondes animosités, il n'était pas disposé à rompre derechef avec lui. La paix qu'il voulait garder, il engageait François Ier à la faire. « Maintenant, mon très cher fils, lui disait-il, nous te prions, par cette affection qui nous a toujours liés l'un à l'autre, de bien tout examiner afin de guérir les blessures de la malheureuse chrétienté, de rétablir la paix universelle et d'obtenir la délivrance de tes enfans (3). »

Le conseil que Clément VII donnait à François Ier était donné à Charles-Quint par son frère Ferdinand et par ses plus dévoués ser-

(1) « Oy VI de dizembre se hizo la deliberacion de su santitat, y queda libre en el castillo con gente suya á su disposicion... y dize que mañana se partira á Orbieto. — Dépêche de Perez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — *Ibid.*

(2) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

(3) Lettre de Clément VII à François Ier, du 14 décembre 1527. — Dans Molini, *Documenti di Storia italiana,* t. Ier, p. 280.

viteurs. Son chambellan Pierre de Veyre, qu'il avait chargé de ses instructions en Italie, après avoir vu l'état de ce pays et en avoir compris les périls, lui écrivait en le suppliant de s'entendre avec François Ier. « Je ne vois pas de moyen, lui disait-il, de porter secours à vos affaires, si l'on ne fait pas la paix avec les Français, car je les crains merveilleusement (1). »

Les dispositions des deux monarques les portaient alors à un rapprochement dont ils sentaient également, quoique par des raisons diverses, la pressante nécessité. François Ier le désirait pour recouvrer ses enfans et pour mettre un terme à des dépenses qui épuisaient son royaume. Charles-Quint y inclinait aussi afin d'arranger les affaires d'Italie au profit de sa puissance et d'exécuter ses desseins sur l'Allemagne, qu'il voulait ramener à l'unité religieuse et défendre contre les Turcs. La défiance extrême que les deux princes nourrissaient l'un à l'égard de l'autre et les succès même remportés en Italie par l'armée française devaient être des obstacles à la paix, dont la négociation se continuait à Burgos. Charles-Quint, n'espérant plus depuis longtemps arracher la Bourgogne au roi, consentait à recevoir en échange les 2 millions d'écus d'or qu'il avait d'abord refusés, et dont le mode de paiement seul n'était pas encore tout à fait convenu; mais, s'il cédait avec sincérité sur la Bourgogne, Charles-Quint était exigeant et absolu à l'endroit de l'Italie. Il demandait que François Ier en retirât immédiatement son armée, qu'il abandonnât tout ce qu'il y avait pris et tout ce qu'il y occupait avant que ses deux fils lui fussent rendus. François Ier consentait bien à rappeler ses troupes du centre de la péninsule, et promettait d'évacuer Asti, Savone et Gênes, mais après la libération de ses enfans. Ne se fiant pas plus à Charles-Quint que Charles-Quint ne se fiait à lui (2), il craignait, s'il se désarmait et se dépouillait en Italie, que ses enfans ne fussent retenus en Espagne, tandis que l'empereur pensait que, s'il rendait d'abord le dauphin et le duc d'Orléans à François Ier, François Ier pourrait bien, après avoir recouvré ses enfans, demeurer en Italie. Des deux parts, on avait peur d'être trompé en ne prenant pas des sûretés anticipées contre un manque de foi dont Charles-Quint présumait le retour et François Ier la représaille. Ainsi d'un côté l'évacuation de l'Italie exigée avant la délivrance des enfans de France, de l'autre

(1) Lettre de Pierre de Veyre à l'empereur, écrite de Naples le 30 septembre 1527. — Dans Lanz, t. Ier, p. 248 à 251.

(2) L'évêque de Tarbes écrivait de Burgos au chancelier Duprat : « Et de ma par. jusques à présent j'ay plus cogneu que deffience est cause de la longueur que maulvaise volonté et tiens pour assuré que qui pourroit persuader à l'empereur le bon vouloir que le roy lui porte et l'envie qu'il a que soit paix, il achepteroit l'amytié pour le grand besoing qu'il en a. » Dépêche du 22 nov. 1527. — Ms. Dupuy, vol. 495, f° 39.

la délivrance des enfans de France réclamée comme condition préalable de l'abandon de l'Italie, parurent rendre tout accord pour le moment impossible.

En apprenant les exigences de Charles-Quint, auxquelles les succès de son armée et l'appui des ses alliances ne le disposaient pas à se soumettre, François Ier pressa Henri VIII d'agir de concert avec lui conformément aux traités dernièrement conclus, pour contraindre l'empereur à la paix par force, s'il ne s'y décidait pas par raison. Il demanda que les ambassadeurs de France et d'Angleterre en Espagne, ne se laissant plus prendre, comme il le disait, au piége des dissimulations prolongées, reçussent les mêmes instructions, fissent entendre le même langage, sommassent l'empereur d'accepter de justes arrangemens, et, en cas de refus de sa part, lui déclarassent solennellement la guerre (1). C'est ce qui fut alors décidé par les deux rois. Des dépêches semblables furent adressées à l'évêque de Tarbes, au président de Calvimont (2), à l'évêque de Worcester et à sir Francis Poyntz, qui eurent ordre de se présenter à l'audience de l'empereur, de lui signifier les conditions de la paix, et, s'il n'y accédait pas, de se servir des hérauts d'armes qu'ils avaient avec eux pour lui intimer la guerre.

V.

Pendant que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, chargés de faire cette dernière et douteuse tentative, allaient accomplir leur office, François Ier cherchait à se pourvoir d'argent. Il en avait besoin soit qu'il eût à payer la rançon de ses enfans, soit qu'il eût à continuer la guerre, selon que l'empereur accepterait ou rejetterait les propositions de paix. Les sommes considérables qui lui seraient nécessaires pour s'acquitter avec promptitude envers Charles-Quint ou pour le combattre avec vigueur ne pouvaient pas être fournies par les revenus épuisés de la couronne et les impôts insuffisans de l'état. Il devait dès lors s'adresser à la générosité de son peuple et lui demander une aide extraordinaire. A cet effet, il convoqua une assemblée de notables. Composée de cardinaux, d'archevêques et évêques pour le clergé, des princes du sang, de grands seigneurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et de gentilshommes pour la noblesse, des présidens et conseillers du

(1) Lettre de François à ses ambassadeurs en Angleterre, le grand-maître Anne de Montmorency, l'évêque de Bayonne Jn du Bellay et M. d'Humières, écrite de Paris le 7 nov. 1527. — Ms. Béthune, vol. 8541, fo 40.

(2) Secondes instructions à l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont, ambassadeur extraordinaire de France auprès de l'empereur, du 11 novembre 1527. — Archives impériales, carton J $\frac{668}{7\ bis}$. — Mss. Dupuy, vol. 495, fo 26.

parlement de Paris, des présidens et conseillers députés par les parlemens de Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix en Provence pour le tiers-état, cette assemblée se réunit le lundi 16 décembre 1527, au Palais de Justice (1).

Le roi vint l'ouvrir avec pompe et s'adressa à elle avec la plus cordiale confiance. Il prit habilement la parole pour exposer dans un discours familier et éloquent sa situation et ses besoins. Il dit qu'il avait convoqué cette assemblée pour remplir le devoir de son office royal, retracer dans leur vérité les choses passées, et donner à connaître à ses sujets le bon vouloir qu'il leur portait et qu'il portait à la France. Sachant toute l'amitié qu'ils avaient pour leur roi, il espérait qu'il n'y en aurait aucun qui ne lui prêtât secours et confort et qui ne le conseillât loyalement.

Faisant l'histoire de son règne et de ses guerres depuis son avénement au trône, il ne s'attribua que des pensées de bien public, repoussa toute intention ambitieuse, ne se reconnut aucune faute et mit sur le compte de la fortune ce qui lui était arrivé de contraire. Il n'insista point sur les victoires et les avantages qui avaient glorieusement marqué le cours de ses premières années, « parce que, dit-il, la coutume n'est pas de louer la prospérité, car d'elle-même elle se loue; mais de l'adversité, ajouta-t-il, je m'en veux justifier. » Il raconta alors d'une façon singulièrement adroite, en des termes souvent spirituels et quelquefois pathétiques, les événemens qui avaient suivi la guerre devenue inévitable contre l'empereur Charles; les désastres qu'avaient provoqués la défection de ses alliés et la trahison du connétable de Bourbon; la perte de l'Italie et l'invasion de la France; le siége de Marseille, qu'il avait fait lever, et les armes qu'il avait portées de nouveau de l'autre côté des Alpes afin que les ennemis ne pussent pas ravager le royaume avec les leurs; le siége qu'il avait mis devant Pavie, où, faiblement secondé par ceux qui auraient dû le soutenir plus vaillamment, il avait essuyé une défaite et avait été pris en combattant; les tristesses de sa captivité et les dures conditions qui lui avaient été imposées à Madrid; le douloureux éloignement du dauphin et du duc d'Orléans, ses fils aînés, qu'il avait été réduit à laisser entre les mains de l'empereur comme gages du duché de Bourgogne, qu'on l'avait contraint de promettre et que ses devoirs envers le royaume ne lui permettaient pas de céder; enfin la ligue de Cognac et les puissans efforts par lesquels il était parvenu, à l'aide de ses confédérés, à faire modérer les exigences espagnoles et délaisser la Bourgogne pour une somme d'argent. Il ajouta : « Le

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi François Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39, 753.

roi d'Angleterre et moi avons envoyé devers l'empereur lui offrir la paix, s'il veut venir à la raison, sinon lui signifier la guerre à feu et à sang. J'en aurai bientôt la réponse. S'il accepte la paix, il lui faut la somme de 2 millions d'or, sur lesquels 1,200,000 écus doivent être fournis promptement pour qu'il rende mes enfans. Il y a quelques articles sur lesquels nous ne sommes pas bien d'accord. Je pense que l'empereur ne les refusera point. Toutefois, s'il les refusait, il faudrait nécessairement venir à la guerre et la mettre en Flandre et en Artois, où j'aurais 20,000 hommes sans la gendarmerie qui est sur la frontière, et le roi d'Angleterre 10,000, car nous sommes convenus que je payerais les deux tiers des frais, et le roi d'Angleterre l'autre tiers (1). »

Entretenant l'assemblée de l'étendue de ses dépenses et de l'insuffisance de ses ressources, il dit que, pour continuer la guerre, il a besoin de l'aide de ses sujets et vassaux, qu'il n'a voulu rien faire sans s'adresser à eux, qu'il est leur roi et qu'en sa personne gît l'honneur du royaume de France, qu'il les prie de bien examiner si le royaume peut supporter les frais de la guerre, déclarant que, s'il doit en être trop grevé, il est prêt à retourner en Espagne comme prisonnier, à faire ainsi revenir ses enfans, à porter seul la peine des désastres publics, et qu'il serait satisfait de demeurer toute sa vie en captivité pour le salut de son peuple. Il conjura l'assemblée de le conseiller, non-seulement comme on conseille les rois dans les affaires ordinaires, mais comme on devait conseiller en une chose qui ne touchait pas uniquement lui et ses enfans, mais tout le royaume de France.

Une confiance ainsi exprimée, en invoquant l'intérêt public auquel François Ier semblait prêt à sacrifier encore sa liberté, toucha l'assemblée et la disposa très favorablement. Le cardinal de Bourbon au nom du clergé, le duc de Vendôme, premier prince du sang, au nom de la noblesse, remercièrent le roi de leur donner communication de ses affaires, promirent de lui venir en conseil et en aide autant qu'il serait en leur pouvoir. Le premier président de Selve, prenant ensuite la parole pour le parlement de Paris, pour les autres cours souveraines du royaume et pour le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois de la ville de Paris, adressa à François Ier, qu'il savait flatter et servir, l'expression d'une reconnaissance encore plus humble et l'assurance d'un dévouement zélé. Lui appliquant ces paroles de la Bible, *benedictus dominus Deus qui dedit hanc voluntatem in cor regis,* il dit : « Ainsi que au chef du corps humain de qui dépendent le mouve-

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi François Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39, 753.

ment et la vie de tous les membres, les membres subviennent en toutes choses, de même la raison est que au seigneur roi qui est le chef de la chose publique subviennent les membres du peuple français. Puisqu'il le demande si gracieusement là où il peut commander, il faut que ses sujets lui fassent tout le service et aide qu'ils pourront, de conseil et autrement, surtout pour la délivrance de messieurs ses enfans, qui sont nés pour gouverner après lui le royaume (1). »

L'assemblée s'étant ensuite séparée, le clergé, la noblesse, les cours souveraines, les représentans de la ville de Paris, se réunirent séparément pendant trois jours et délibérèrent sur les propositions du roi. Le vendredi 20 décembre, leurs résolutions étant prises, François Ier vint tenir un nouveau lit de justice dans le vieux palais de la Cité. Il y reçut les offres généreuses qui lui furent faites au nom des divers ordres de l'état. Le cardinal de Bourbon, le premier, dit que la partie de l'église gallicane assemblée dans Paris, délibérant sur ce que demandait le seigneur roi, avait trouvé la chose si juste et si raisonnable que d'un commun accord et d'un même vouloir elle avait décidé qu'il pourrait lui être fait présent de la somme de 1,300,000 francs. Cette somme étant considérable et la levée devant en être difficile, le clergé suppliait le roi de la recouvrer à des intervalles séparés, sans toutefois que la délivrance de ses enfans en fût retardée. En retour de ce qu'il accordait au roi, le clergé requérait de lui trois choses : qu'il lui plût de tirer de sa captivité le pape, qu'on ne savait pas encore être redevenu libre, et de le remettre sur son siége, d'extirper l'hérésie luthérienne qui avait pénétré dans le royaume et s'y répandait, d'entretenir les franchises, libertés et droits de l'église gallicane, ainsi que l'avaient fait les rois ses prédécesseurs (2).

Le duc de Vendôme se leva ensuite, et, parlant au roi pour les princes, seigneurs et gentilshommes, qui plus avaient, selon lui, coutume de faire que de dire, il offrit de leur part non-seulement la moitié de leurs biens, mais le tout, ainsi que leurs corps et leurs vies. « Quant aux autres nobles de France qui n'ont pas été appelés à Paris, ajouta-t-il, lorsqu'ils connaîtront les douces et amiables paroles du roi, ayant vrai cœur de gentilshommes, ils n'ont ni corps ni biens qu'ils n'emploient pour la délivrance de messieurs ses enfans, qui sont aussi les enfans de la chose publique du royaume. »

Le président de Selve, s'étant mis à genoux pour parler au nom des cours souveraines et du tiers-état, reçut du roi l'ordre de se

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables.

(2) Extrait des registres du parlement de Paris sur ce qui s'est passé dans le lit de justice du 20 décembre 1527. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mél., 380, 279.

relever et prononça debout un long discours où il mêla assez savamment et fort pesamment la politique et l'histoire. Il s'attacha surtout à prouver que le roi ne devait en aucun cas retourner à Madrid, et il offrit une aide considérable de 1,200,000 écus. Le prévot des marchands, appelé dans cette assemblée, déclara, conformément à une délibération prise le 18 décembre à l'hôtel de ville de Paris, qu'il fallait que le roi demeurât dans le royaume, que 2 millions d'écus d'or fussent consacrés à la délivrance de ses enfans, et il annonça que la ville de Paris y contribuerait pour sa bonne part avec le reste du peuple de France.

VI.

Ce fut peu de temps après le consentement donné à une levée d'argent extraordinaire et générale que les ambassadeurs de François Ier et de Henri VIII signifièrent à Charles-Quint les propositions péremptoires des rois leurs maîtres. Au commencement de janvier 1528, ils réclamèrent le rétablissement immédiat du duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, la liberté du dauphin et du duc d'Orléans moyennant la rançon de 2 millions d'écus d'or. Ils déclarèrent qu'avant cela l'armée française ne quitterait pas l'Italie et que le roi de France n'abandonnerait rien de ce qu'il y tenait (1). L'empereur refusa nettement ces propositions et dit qu'il ne se départait pas du traité de Madrid et des dernières offres qu'il avait faites. C'était la fin de toute négociation et le commencement de la guerre ouverte.

Le 22 janvier en effet, la guerre fut solennellement déclarée à l'empereur par les deux hérauts d'armes de France et d'Angleterre, Guyenne et Clarenceaulx, que François Ier et Henri VIII, prévoyant le refus de la paix, avaient dépêchés depuis plusieurs mois en Espagne. Charles-Quint voulut recevoir cette déclaration et y répondre en présence de toute sa cour. Assis sur son trône, environné de ses grands-officiers, de beaucoup de prélats, des principaux seigneurs d'Espagne et des gens de son conseil, il fit introduire les deux hérauts d'armes. Ceux-ci s'avancèrent du bout de la salle, firent trois révérences en mettant genou en terre, et lorsqu'ils furent au bas des marches du trône, ils se revêtirent de leurs cottes aux armes de France et d'Angleterre, qu'ils portaient sur le bras gauche. Ils demandèrent la permission de déclarer ce qu'ils avaient à dire de la part de leurs maîtres, suppliant l'empereur de respecter les priviléges de leurs fonctions et de pourvoir à leur sûreté dans ses états, en attendant de leur communiquer sa ré-

(1) Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § XIX, p. 836.

ponse (1). L'empereur leur répondit : « Dites ce dont les rois vos maîtres vous ont donné charge ; vos priviléges vous seront gardés, et il ne vous sera fait nul déplaisir dans mes royaumes. »

Alors le héraut Guyenne lut un écrit signé de sa main et commençant par ces mots : « Sire, le roi très chrétien, mon naturel et souverain seigneur, m'a commandé de vous dire qu'il a un merveilleux regret et déplaisir de ce que, au lieu de l'amitié qu'il a tant désiré avoir avec vous, il faut que l'inimitié précédente demeure et se maintienne encore. » Il était ajouté dans cet écrit que la guerre n'était pas près de finir entre l'empereur et le roi, parce que l'empereur refusait de délivrer les enfans du roi moyennant la rançon qui lui était offerte et de donner la paix à la chrétienté, parce que ses troupes avaient assailli et forcé la ville de Rome, outragé le saint-siége apostolique, profané les églises et les reliques, pris le pape qui, placé sur la chaire de Saint-Pierre comme vicaire de Dieu en terre, avait été retenu captif sous la garde d'un des principaux capitaines dont l'empereur s'était toujours servi dans ses guerres d'Italie. Les progrès des Turcs en Europe lui étaient attribués, et il était accusé de faire couler le sang en Italie, d'avoir mis par ses procédés tyranniques comme par ses injustes refus le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza dans le parti du roi très chrétien qui l'attaquera et le grèvera en ses pays, terres et sujets, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu ses enfans, qu'il ait délivré le pape, acquitté ce qu'il doit au roi d'Angleterre, et laissé ses confédérés en repos.

L'empereur répondit : « Je m'ébahis que le roi votre maître me défie, car, étant mon prisonnier de juste guerre et ayant sa foi, il ne le peut faire par raison. Ce m'est chose nouvelle d'être défié par lui, vu qu'il y a six ou sept ans qu'il me fait la guerre sans m'avoir défié. Et puisque par la grâce de Dieu je me suis défendu, comme chacun sait, sans qu'il m'en ait averti, j'espère, à cette heure que m'en avertissez, que d'autant plus je me défendrai, de sorte que le roi votre maître ne me fera rien, car, puisqu'il me défie, je suis à demi assuré. Quant à ce que vous dites du pape, nul n'en a plus de regret que moi. Ce qui s'est fait l'a été sans mon sçu ni mon commandement, par gens désordonnés et sans obéissance à nuls de mes capitaines, et je vous avertis que le pape est mis en sa liberté, hier j'en eus les nouvelles certaines (2). »

Clarenceaulx fit alors son office, et à son tour il défia l'empereur au nom du roi d'Angleterre. Henri VIII fondait sa déclaration de

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, dans la grande collection des documens inédits sur l'histoire de France publiés par le ministère de l'instruction publique, t. Ier, p. 310 et 311.

(2) *Ibid.*, p. 314 et 315.

guerre à l'empereur sur le progrès du Grand-Turc, qui avait pris l'île de Rhodes, l'un des principaux boulevards de la chrétienté, s'était emparé de Belgrade, et avait envahi une partie de la Hongrie; sur le sac de Rome, où, était-il dit à l'empereur, la personne de notre saint-père le pape a été retenue prisonnière par votre armée, les cardinaux pris et mis à rançon, les églises pillées, les évêques, prêtres et gens de religion mis à l'épée, et tant de maux faits, de cruautés et inhumanités commises que l'air et la terre en restaient infectés; sur les instances inutiles qu'il lui avait adressées pour qu'il s'accordât avec le roi très chrétien et délivrât ses fils en acceptant les offres raisonnables qu'il avait reçues; sur la violation des engagemens qu'il avait contractés envers lui, à qui d'ailleurs il ne payait pas ce qu'il devait. « Aussi, était-il ajouté, le roi veut mettre peine de vous contraindre par force et puissance d'armes de délivrer notre saint-père, pareillement les enfans de France, en vous payant raisonnable rançon, et satisfaire à vos dettes envers lui. »

Charles-Quint montra plus de ménagemens pour Henri VIII qu'il n'en avait eu dans ses paroles pour François Ier. Il répondit que le roi d'Angleterre était mal instruit de ce qui s'était passé, que jamais il n'avait consenti à la détention du pape, aujourd'hui redevenu libre; qu'il avait déplaisir des maux commis sans qu'il y fût pour rien; qu'il avait été prêt à entendre aux moyens pour la délivrance des enfans du roi de France, et qu'il n'avait pas tenu à lui que la paix ne se conclût. « Mais, ajouta-t-il du ton le plus fier et le plus ferme, à cette heure que vous me dites que le roi votre maître me forcera à les rendre, je répondrai autrement que je ne l'ai fait jusqu'ici, et j'espère les garder de telle sorte que par force je ne les rendrai point, car je n'ai point accoutumé d'être forcé aux choses que je fais. » Il déclara qu'il n'avait jamais nié la dette que réclamait le roi d'Angleterre, qu'il était prêt à la payer et qu'il ne croyait pas que le roi d'Angleterre voulût lui faire la guerre pour exiger de lui ce qu'il ne refusait pas. « Si cependant il veut me la faire, dit-il, il me déplaira et il faudra que je me défende. Je prie Dieu que le roi votre maître ne me donne pas plus l'occasion de la lui faire que je ne pense la lui avoir donnée (1). »

Après qu'il eut répondu à Clarenceaulx, l'empereur rappela le héraut Guyenne, et il ajouta : « Je crois que le roi votre maître n'a pas été averti d'une chose que j'ai dite, à Grenade, à son ambassadeur le président de Bordeaux, et qui le touche fort. Je le tiens si gentil prince qu'il m'eût répondu, s'il l'eût sçue. Il fera bien de l'apprendre de son ambassadeur, et je vous prie que le disiez ainsi au roi et gardez-vous bien d'y faillir. » Ne se bornant point à des

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, t. Ier, p. 319 et 320.

protestations, Charles-Quint alla jusqu'à des offenses. Les paroles outrageantes dont il s'était servi contre François Ier, le président de Calvimont avait paru ne pas les ouïr, et avait eu la prudence de ne pas les transmettre. Sommé de le faire alors, Jean de Calvimont répondit sagement, mais vainement, qu'il n'en avait pas conservé la mémoire. Charles-Quint rendit l'offense plus grave et tout à fait avérée en adressant la lettre suivante à l'ambassadeur de François Ier : « Vous ne voulez avoir souvenance de ce que je vous dis pour en avertir le roi votre maître. Je vous dis *que le roi votre maître avoit fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que, s'il vouloit dire le contraire, je le lui maintiendrois de ma personne à la sienne.* Ce sont les mêmes paroles que je dis au roi votre maître à Madrid, *que je le tiendrois pour lâche et méchant, s'il me failloit de sa foi que j'ai de lui.* En les redisant, je lui garde mieux ce que je lui ai promis qu'il ne fait à moi. Je le vous ai écrit, signé de ma main, afin que d'ici en avant, vous ni autre n'en fassiez doute (1). »

VII.

Il n'y avait plus en effet pour l'ambassadeur possibilité de rester dans le doute et de laisser le roi dans l'ignorance. Dès qu'il connut les altières réponses que l'empereur avait adressées aux déclarations des deux hérauts d'armes et surtout les injurieuses paroles qu'il avait répétées contre lui, et qui étaient à la fois un affront et une provocation, François Ier se hâta de repousser l'affront par le démenti le plus blessant et de répondre à la provocation par un cartel. Il le fit avec éclat aussi, en présence de toute sa cour, et devant l'ambassadeur de Charles-Quint, Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle (2). Assis sur son trône, entouré des princes du sang, des cardinaux, des prélats, des seigneurs de son royaume, des officiers de sa couronne et des gens de son conseil, il donna audience de congé à Granvelle, détenu un moment au château de Vincennes comme prisonnier en représailles de l'arrestation passagère des ambassadeurs de France et des puissances confédérées, confinés par ordre de Charles-Quint dans des forteresses voisines de Burgos (3). Après qu'il eut exprimé à Granvelle le regret d'avoir été réduit par les procédés de l'empereur son maître à imiter un acte aussi con-

(1) Lettre de l'empereur à Jean de Calvimont, ambassadeur de France, du 18 mars 1528. *Ibid.*, p. 349 et 350.

(2) Audience de congé donnée par le roi à Nicolas Perrenot de Granvelle, ambassadeur de l'empereur. *Ibid.*, p. 350 et 351.

(3) *Della vita e delle opere di Andrea Navagero*, p. 202, 203 et 343.

traire aux bonnes coutumes observées jusque-là entre les princes, il en vint à ce qui était le grand objet de cette solennelle réunion.

« L'empereur, dit-il, s'est montré surpris que je l'aie défié et a prétendu que je ne pouvois ni ne devois le faire, étant son prisonnier de juste guerre et ayant ma foi. Sans doute, si j'étois son prisonnier et qu'il eût ma foi, ce seroit vrai; mais je ne sache point que l'empereur ait jamais eu ma foi. D'abord, en quelque guerre que j'aie été, je ne l'ai jamais vu ni rencontré. Quand j'ai été prisonnier, gardé malade dans le lit par quatre ou cinq arquebusiers, et à la mort, il n'eût pas été malaisé de m'y contraindre, mais peu honorable à celui qui l'eût fait. Depuis que j'ai été de retour en France, je ne connois personne qui ait eu le pouvoir de me la faire bailler. De ma libre volonté c'est une chose que j'estime trop pour m'y obliger si légèrement. Encore que je sache bien, et aucun homme de guerre ne l'ignore, qu'un prisonnier gardé n'a nulle foi à donner et ne se peut obliger à rien, comme je ne veux pas que mon honneur demeure en dispute, j'envoie à votre maître cet écrit signé de ma main, que je vous prie de lire, monsieur l'ambassadeur, et me promettre de bailler (1). »

Cet écrit, dans lequel François Ier soutenait que les prisonniers gardés n'étaient pas tenus de remplir les obligations à eux imposées durant la captivité, renfermait, avec sa propre et subtile justification, les déclarations les plus blessantes contre l'empereur. Granvelle, alléguant que sa mission était terminée et qu'il n'avait plus qu'à prendre congé, s'excusa de le lire et refusa de le porter. François Ier commanda alors à Jean Robertet, l'un de ses secrétaires d'état, de donner lecture de ce cartel violent où, après avoir dit que l'empereur, pour s'excuser lui-même de ne pas faire la paix, l'avait accusé de manquer à une promesse qu'il n'était pas obligé de tenir et faussé sa foi qu'il ne pouvait pas donner, il ajoutait: « Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous disons que vous avez menti par la gorge et autant de fois que le direz vous mentirez, étant délibéré de défendre notre honneur jusqu'au bout de notre vie. Par quoi... assurez-nous le camp et nous vous porterons les armes, protestant que si après cette déclaration vous écrivez ou dites paroles qui soient contre notre honneur, la honte du délai du combat en sera vôtre, vu que venant au dit combat, c'est la fin de toutes les écritures. »

François Ier, en appelant son adversaire en champ clos, entendait soutenir contre lui les armes à la main qu'il avait raison, sans lui permettre de dire désormais un seul mot pour prouver qu'il avait

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, t. Ier, p. 352 et 353.

tort; mais tout en interdisant à Charles-Quint de l'accuser de nouveau avant de se battre, il se livrait lui-même à une discussion publique de leurs actes respectifs; il lui reprochait habilement d'avoir refusé la paix à des conditions avantageuses, et se justifiait éloquemment de lui avoir fait la guerre. Rappelant toutes ses offres rejetées, l'Italie ravagée, Rome saccagée, l'Allemagne envahie, le monde menacé de tomber sous une oppressive domination, il trouvait dans les résistances ambitieuses de l'empereur et les tyranniques violences de ses soldats les excuses de ses propres agressions. « Si, disait-il, détenir mes enfans, ne vouloir pas entendre raison pour traiter, exiger que j'abandonne mes amis avant que mes enfans me soient rendus, avoir pris un pape, lieutenant de Dieu sur terre, avoir ruiné toutes les choses sacrées, ne vouloir remédier ni à la venue du Turc ni aux hérésies qui pullulent dans la chrétienté, ce qui est office d'un empereur : étant père et portant le titre de roi très chrétien, si toutes ces choses ne pouvoient m'émouvoir à la guerre, je ne sais quelles autres injures ou raisons eussent été suffisantes à m'y provoquer (1). » Il continua de repousser tous les reproches dont l'avait chargé l'empereur, puis il dit en finissant à Granvelle, qui prit congé de lui : « Qu'il estimoit l'empereur si gentil prince que ce seroit en gentilhomme qu'il lui répondroit et non en avocat, dans un champ clos et non par écrit. »

C'était ce que François Ier avait intérêt à obtenir, et ce que Charles-Quint ne pouvait pas être disposé à accorder. Après avoir lutté pendant sept ans en souverains, les deux rivaux étaient prêts à se battre en chevaliers; mais l'empereur voulait établir la justice de sa cause avant d'en venir aux mains avec le roi de France, et le roi de France voulait procéder au combat avec l'empereur sans entendre de nouvelles accusations de sa part. Le héraut d'armes qui porta le cartel de François Ier à Charles-Quint accomplit sa mission sans rencontrer ni obstacle ni retard. Il fut reçu à Fontarabie par le gouverneur don Gonzalo de Montalvo, qui l'accompagna jusqu'à la ville de Monzon, où Charles-Quint tenait les cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence, sollicitant des subsides pour ses guerres. Le lendemain de son arrivée, il fit demander audience à l'empereur et l'obtint le jour même.

Le 8 juin, à quatre heures après midi, Charles-Quint, entouré de beaucoup de prélats, de grands et de *caballeros* qu'il voulait avoir pour témoins des termes du défi et des termes de l'acceptation, admit en sa présence le héraut de François Ier. Revêtu de sa cotte d'armes, le héraut Guyenne, fendant la noblesse qui remplissait la salle et qui s'était ouverte pour le laisser passer, s'avança

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, p. 355 et 356.

vers le trône en faisant cinq révérences successives. Lorsqu'il fut près de l'empereur, il mit un genou en terre, et dans cette attitude il dit : « Sire, je supplie votre très sacrée majesté me donner licence de remplir mon office, et qu'après je puisse retourner sûrement comme je suis venu. — Héraut, lui répondit l'empereur, dites ce que vous avez en charge; je veux que vous soyez toujours bien traité. »

Alors Guyenne se leva, et, debout, il dit : — « Le roi mon maître et souverain seigneur ayant entendu par moi les paroles que vous m'avez commandé de lui rapporter et ce que vous avez proféré contre son honneur, voulant le rendre net, pur, et le mettre hors de suspicion devant le monde, m'a ordonné de vous présenter pour réponse cet écrit signé de sa propre main, lequel, sire, il vous plaira voir, car vous connoîtrez par là qu'il vous satisfait entièrement. » L'empereur, avant de prendre le papier, dit : « Héraut, avez-vous commission du roi votre maître de lire cet écrit que vous apportez? — Sire, répondit Guyenne, le roi mon maître ne m'a pas donné cette charge. — Héraut, continua l'empereur, j'ai entendu ce que vous m'avez dit, je verrai l'écrit que vous m'apportez, j'y satisferai et garderai mon honneur. Le roi votre maître aura fort à faire de garder ainsi le sien. » Il ajouta qu'il pourrait bien tenir le roi pour inhabile à faire un tel acte contre lui, mais que, afin d'éviter une plus grande effusion de sang et de mettre un terme à des guerres que le roi n'avait pas voulu finir par un autre moyen, il voulait le tenir pour habile, en ce cas-ci seulement (1).

Il prit le cartel des mains du héraut d'armes, et pendant qu'il le gardait plié sans le lire, le héraut lui dit : — « Sire, si la réponse que vous ferez au roi mon maître est la sûreté du camp et qu'il plaise à votre majesté me commander de la porter, j'ai ordre exprès de le faire; mais si c'étoit autre chose, je n'ai aucune commission de la rapporter. Il ne faut à mon maître que la sûreté du camp, car il ne manquera pas de s'y rendre avec les armes dont il a l'intention de se servir pour se défendre. — Ce n'est pas à votre maître, répliqua Charles-Quint, à me donner la loi par laquelle je dois me conduire. J'agirai comme j'ai dit. »

Après que le héraut d'armes fût sorti de la salle, l'empereur donna l'ordre à Jean Lallemand, son premier secrétaire d'état, de lui lire en présence de cette grande assemblée le cartel de François Ier. Il l'écouta avec calme, et, entendant les mots du démenti, il dit dédaigneusement que celui qui avait fait et signé ce cartel était le menteur. Il dressa ensuite son propre cartel, y repoussa les reproches, y contredit les raisonnemens de François Ier et il ajouta :

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, p. 365 et 366.

« Vos paroles ne suffisent pas pour satisfaire à votre honneur, car j'ai dit et dirai sans mentir que vous avez fait lâchement et méchamment de ne m'avoir pas gardé la foi et promesse que j'ai de vous, selon le traité de Madrid, et en le disant je ne vous charge pas de choses secrètes et non possibles à prouver, puisque cela appert d'écritures signées de votre main dont vous ne pouvez pas vous excuser et que vous ne pouvez pas nier (1). » Il déclarait que pour éviter l'effusion du sang et mettre fin à la guerre, voulant défendre sa querelle, de sa personne à celle du roi, il acceptait de lui livrer le camp et lui proposait le combat sur la rivière de la Bidassoa, qui séparait les deux pays, entre Fontarabie et Andaye. Il demandait que des gentilshommes fussent dépêchés de part et d'autre sur les lieux pour établir l'égale sûreté du camp et faire le choix des armes. Il finissait en invitant François Ier à ne pas ajouter lui-même la honte de retarder le combat au tort de n'avoir pas accompli les engagemens pris à Madrid (2).

Charles-Quint envoya le héraut d'armes Bourgogne porter ce rude cartel à François Ier. D'après les strictes instructions qui lui furent données, le héraut d'armes eut charge de le lire au roi de France avant de le lui remettre. Il portait en même temps une déclaration qui était une réponse, point par point, à la déclaration dont François Ier avait fait accompagner son cartel. Il y était particulièrement soutenu que, durant la maladie du roi, il ne lui avait été rien demandé dont pût avoir regret l'empereur, qui avait usé envers lui de tout honneur et courtoisie; que le traité de Madrid, signé de sa main et de celle de ses ambassadeurs, n'avait été fait que sur sa demande expresse et sur la leur; qu'il avait juré sa foi au vice-roi de Naples, qui l'avait reçue, et que sa foi ainsi donnée durait en sa force et l'astreignait comme un captif; que prétendre que tout homme gardé ne donnait pas sa foi et ne pouvait s'obliger à rien, c'était allégation de clerc mal appris et plein chicane, et non de roi, de chevalier ni de gentilhomme (3). François Ier, qui voulait mettre fin aux écritures par un combat, ne devait pas être disposé à ouïr un cartel ainsi motivé et à accepter une pareille déclaration. Il ne pouvait pas se laisser accuser devant sa cour et entendre son intraitable adversaire lui dire : — « Mon très clair droit et votre tort sont si manifestes à Dieu et à tout le monde, que les paroles déshonnêtes contenues en votre cartel sont bien plus à votre répréhension qu'à la mienne. Et puisque j'ai cet

(1) Réponse de l'empereur Charles-Quint à la déclaration faite par le roi de France le 28 mars 1528. *Ibid.*, p. 395 à 405.

(2) Cartel de l'empereur Charles-Quint envoyé au roi François Ier. *Ibid.*, p. 405 à 408.

(3) Instructions de l'empereur à Bourgogne, son héraut d'armes. *Ibid.*, p. 409 à 412.

avantage, qui est le principal, j'espère que Dieu, vrai juge de toutes choses, me donnera ce qui en succède ordinairement, qui est la victoire. »

Le héraut d'armes Bourgogne eut même quelque peine à pénétrer en France et à se faire admettre auprès du roi. Il attendit plus d'un mois et demi à Fontarabie le sauf-conduit qui avait été demandé pour qu'il vînt remplir son office. Après de longs retards, et lorsqu'il eut affirmé à plusieurs reprises qu'il portait l'assurance du camp, ce sauf-conduit lui fut enfin envoyé de Fontainebleau le 1er août; mais le gouverneur de Bayonne Saint-Bonnet le retint encore jusqu'au 19, et le 20 seulement le héraut d'armes de Charles-Quint, escorté par le capitaine du château vieux de cette ville, put se mettre en route pour se rendre auprès de François Ier (1). Arrivé à Étampes le 2 septembre, il attendit encore bien des jours le roi, qui chassait le cerf dans les forêts voisines. Il n'entra dans Paris que le 9 septembre, conduit par deux gentilshommes qui ne lui permirent pas de se revêtir de sa cotte d'armes et le logèrent au cloître Notre-Dame, où ils le mirent sous la garde de deux archers ayant l'ordre de ne le laisser parler à personne. Enfin le 10 septembre, François Ier s'étant rendu dans la grande salle du palais, accompagné des princes du sang, des seigneurs de sa cour, des gens de son conseil et de beaucoup de gentilshommes, le roi d'armes de Charles-Quint fut solennellement admis devant lui (2).

Après que le héraut Bourgogne eut fait les révérences d'usage, François Ier, sans lui donner le temps de parler, lui dit : — « Roi d'armes, m'apportes-tu l'assurance du camp, comme je l'ai écrit dans mon cartel à l'empereur ton maître, réponds-moi? — Oui, sire, répondit le roi d'armes; plaise à votre majesté que je fasse mon office et que je dise ce qui m'a été commandé par l'empereur mon maître. — Non, ajouta le roi, si tu ne me donnes pas, signée de ta main, la patente contenant l'assurance du camp, et rien autre, comme tu sais bien que l'indique ton sauf-conduit. » Le héraut, cherchant à remplir son office ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, dit alors : — « Sire, la sacrée majesté de l'empereur... » Mais il fut interrompu par le roi, qui ajouta brusquement : — « Je te dis de ne me parler d'aucune chose; je n'ai rien à faire avec toi, je n'ai à faire qu'avec ton maître. Quand tu m'auras donné son cartel et que le camp sera bien assuré, je te donnerai permission de dire ce que tu demanderas, mais pas autrement. — Sire, continua Bour-

(1) Voyez les diverses lettres d'Anne de Montmorency, de Clermont, gouverneur de Languedoc, de Saint-Bonnet, gouverneur de Bayonne, du héraut d'armes Bourgogne et de François Ier. *Ibid.*, p. 413 à 424.

(2) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne. — Dans Sandoval, *Historia del emperador Carlos V*, t. Ier, lib. XVI, p. 886 à 888.

gogne, il m'a été commandé de le lire moi-même, puis de vous le remettre, s'il vous plaît de m'accorder licence de le faire, et, après l'avoir remis, de remplir le reste de ma charge. » A ces mots, le roi se leva de son siége et s'écria avec courroux : — « Comment! ton maître veut établir de nouvelles coutumes dans mon royaume! Je n'entends pas qu'il use envers moi de ces hypocrites détours. — Sire, je suis certain, répondit le héraut, que l'empereur fera toujours ce qu'un prince vertueux doit faire pour son honneur. — Je le tiens pour si vertueux prince, ajouta le roi en revenant sur les paroles auxquelles il s'était laissé emporter, que je crois qu'il fera ainsi. » Mais il dit en même temps et avec vivacité au maréchal de Montmorency, grand-maître de sa maison, qui le priait sans doute tout bas de laisser parler le roi d'armes : — « Non, non, je ne le lui permettrai pas, à moins que je ne tienne l'assurance du camp, sans laquelle tu peux, reprit-il en s'adressant au héraut Bourgogne, t'en retourner comme tu es venu, et n'ajoute rien. — Sire, repartit le héraut, je ne saurois faire mon office et vous donner le cartel de l'empereur sans votre autorisation, que je vous demande de nouveau, et si vous ne voulez pas me la donner qu'il vous plaise de me certifier par écrit que vous me la refusez, en me gardant votre sauf-conduit pour m'en retourner. » Le roi, impatienté de cette imperturbable ténacité, se leva de son siége et dit brusquement : — « J'entends qu'il lui soit donné (1). »

Ainsi finit cette étrange scène. Le héraut d'armes partit après avoir vainement demandé, par l'entremise du grand-maître de France, une nouvelle audience qui ne lui fut pas accordée. Il partit en protestant qu'il ferait son rapport à l'empereur, et en annonçant que sa majesté impériale publierait partout que son cartel en réponse au cartel du roi contenait la sûreté du camp et qu'il n'y avait pas de sa faute s'il n'avait pas été reçu. En effet Charles-Quint, au retour du roi d'armes, prit connaissance de sa relation, qu'il communiqua au conseil de Castille avec toutes les pièces de cette querelle singulière entre les deux souverains. Ce suprême tribunal de la monarchie espagnole décida que, selon la raison naturelle, le droit des gens, les antiques lois concernant les faits de guerre et de duel, l'empereur avait répondu au défi adressé par le roi de France, satisfait à l'honneur de son impériale et royale personne et aux obligations d'un *cavallero*, tandis que le roi de France n'avait pas accompli ce qu'il devait comme gentilhomme en ne voulant pas entendre le héraut d'armes, et en ne lui permettant point de remplir sa charge, d'où il ressortait clairement qu'il avait refusé

(1) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne, p. 888.

le champ et le combat. Le conseil de Castille ajoutait que l'empereur n'était plus obligé à aucun acte et à aucune protestation, mais qu'il devait seulement faire savoir ce qui s'était passé aux grands de ses royaumes, aux capitaines de ses armées, et aux autres personnes qu'il conviendrait d'en instruire (1).

Charles-Quint le fit dans un récit qu'il adressa à tous ses sujets, et où furent insérés les avis unanimes des prélats, des grands d'Espagne, des conseils d'état et de guerre qu'il avait consultés, tout comme le conseil de Castille. C'était à la fois une apologie et un manifeste. Il y disait que le roi de France et le roi d'Angleterre lui déclaraient la guerre à feu et à sang, qu'il ne serait point cause des maux qui en résulteraient et qu'il espérait que Dieu, qui connaissait ses intentions, lui donnerait la victoire. Il associait ses peuples à ses sentimens et à ses actes en leur demandant d'invoquer dans les églises et par des prières l'assistance de celui qui donnait les succès aux causes justes. François Ier se tut (2). Son silence, en cette rencontre, vint de la fausseté de sa position. Tout vaillant qu'il était, il ne sortit pas de ce débat particulier plus heureusement qu'il n'était sorti de la guerre générale.

Ces deux grands princes avaient été sur le point de se mesurer dans un combat singulier. D'une inimitié entre royaumes, ils avaient passé à une querelle entre personnes, et l'injure s'ajoutant à la rivalité, c'était non pas seulement en souverains et avec des armées qu'ils avaient eu le dessein de se combattre, mais en gentilshommes et dans un champ clos. Ils avaient voulu avec une égale sincérité vider les armes à la main cette querelle non plus d'état, mais d'honneur. Ce qui empêcha le combat d'avoir lieu malgré l'offense reçue, le démenti donné, le champ clos offert, ce fut que Charles-Quint et François Ier n'entendaient pas y procéder, Charles-Quint avant d'avoir accablé François Ier de ses accusations, et François Ier après avoir écouté devant sa cour les manquemens qui lui étaient reprochés par Charles-Quint. Le double cartel en demeura là, et les deux grands adversaires, plus animés que jamais l'un contre l'autre, poursuivirent avec acharnement la guerre qu'ils se faisaient depuis sept années.

MIGNET.

(1) Dans Sandoval, t. Ier, lib. XVI, f° 890.
(2) *Ibid.*, f° 891 et 892.

L'EMPEREUR JULIEN

L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle, par M. Albert de Broglie, 3e édition, Paris, Didier, 1866.

Le IVe siècle peut être regardé comme le véritable point de partage entre l'antiquité et les temps nouveaux. C'est le moment où le christianisme, monté sur le trône impérial, armé de la puissance politique, devenu religion d'état, a consommé sa lente victoire, et en dépit de sourdes ou violentes résistances a fixé les destinées du monde. Le concile de Nicée, pour mettre fin à toutes les incertitudes et aux inévitables oscillations de la raison flottant entre tant de cultes et de sectes, arrête avec une rare précision un symbole qui s'imposera sans conteste à tout l'Occident pendant des siècles. Il n'y a pas eu dans l'histoire de changement plus durable, car malgré quelques accidens historiques tels que la réforme, qui n'a pas rompu la chaîne des traditions, la société moderne et contemporaine tient encore par mille liens visibles et invisibles au grand événement qui s'est accompli sous le règne de Constantin. Au triomphe politique du christianisme et à la conquête qu'il a faite de l'empire romain se rattachent, de fort loin si l'on veut, nos institutions, nos mœurs, nos croyances et quelquefois même, sans que l'on s'en doute, nos passions actuelles et nos controverses. N'avons-nous pas vu naguère l'épiscopat, la presse, l'opinion agités par un livre célèbre qui reproduisait avec moins de dogmatisme que de poésie la fameuse hérésie d'Arius? Ne voyons-nous pas en ce moment éclater un schisme dans l'église protestante de Paris sur la même question qui, au IVe siècle, divisait tout l'empire? Ce

sont les mêmes débats, avec cette différence qu'ils ne font plus verser des flots de sang. La révolution française peut seule être comparée, par l'immensité probable de ses conséquences, à cette révolution antique qui a changé la face du monde, et dont nous ressentons encore les lointains effets. On pourrait ajouter même que nos plus vives agitations morales tiennent précisément à ce que les deux plus grandes révolutions qui aient transformé les sociétés, celle du IVe siècle et celle du XVIIIe, se contrarient souvent et se combattent. Le long et paisible cours de l'idée chrétienne est venu se heurter au courant nouveau, et cette rencontre produit des tourbillons dans lesquels la raison moderne tournoie, et dont elle ne pourra peut-être se dégager que si les deux fleuves se pénètrent, se confondent, pour promener sur une pente commune leur double fécondité. C'est dire assez quel intérêt religieux, politique et moral peut offrir l'histoire du IVe siècle à tout esprit capable de graves méditations.

Cette histoire frappe encore par l'originalité si forte et si diverse des caractères qui occupent la scène, car, bien qu'il s'agisse d'une époque de décadence, d'épuisement et de rénovation, d'une de ces époques où d'ordinaire les individus disparaissent devant la grandeur de l'œuvre collective, on rencontre partout dans cet âge mémorable des hommes qui ont déployé toutes les vertus ou le génie de leur rôle : des politiques tels que Constantin, Julien, Théodose, des défenseurs de la foi qui ont montré toutes les sortes de courage, celui de dire la vérité et celui de braver les supplices, — un saint Athanase, auquel on ne peut comparer aucun homme pour la persévérance infatigable, l'invincible opiniâtreté, la lucidité de la foi, et qui, sans jamais hésiter ni fléchir, a porté dans les cours aussi bien que dans les déserts son orthodoxie intraitable et militante; un Grégoire de Nazianze, un Basile, un Jean Chrysostome, sachant prêter au christianisme triomphant toutes les parures et les grâces innocentes de l'éloquence antique; puis des philosophes, des rhéteurs tels que Libanius, Thémiste, Himère, plus célèbres, il est vrai, par l'enthousiasme qu'ils ont excité que par la beauté de leurs ouvrages, mais qui n'étaient point indignes de prêter leur voix à la vieille civilisation expirante, et par la bouche desquels s'exhalait en sons harmonieux encore le dernier souffle de l'antiquité païenne.

Où trouver dans l'histoire une plus grande lutte que celle qui a pour théâtre tout le monde connu, et dont le prix est la conquête des âmes? De plus, quelle que soit votre opinion, vous ne pouvez point ne pas vous intéresser à la fois au vainqueur et au vaincu; car si l'un apporte une foi meilleure et des idées plus pures, on n'oublie pas que l'autre est l'héritier d'une civilisation sans pareille, qui,

dans les arts, les lettres et dans la politique, est demeurée, malgré sa chute, la grande institutrice du genre humain.

Que cette lutte est confuse et qu'il faut d'attention pour en démêler les fuyantes péripéties! Il ne s'agit pas ici du clair combat de deux religions ennemies qui se rencontrent dans un seul choc, et dont les combattans peuvent de chaque côté se reconnaître à des signes certains. L'église a ses hérésies, ses schismes, ses guerres civiles; elle est ensanglantée, non-seulement par le sang qu'elle verse de son sein, mais par celui qu'elle répand de ses mains; le paganisme, sans éprouver les mêmes déchiremens, puisqu'il n'a point de dogmes, présente cependant des nuances infinies, depuis l'idolâtrie la plus grossière jusqu'à la philosophie la plus subtile. La société chrétienne conserve sans le vouloir des habitudes antiques, le monde païen aspire à se donner des mérites nouveaux. Des deux côtés le langage est parfois incertain et flottant. Bien plus, ce qui ajoute à la confusion, les deux religions sont en lutte non-seulement dans la société, mais souvent dans la même âme. On ne peut dire où commence l'une, où finit l'autre. Tel se croit chrétien et n'est que déiste, tel autre se croit dévot païen et n'est que philosophe. Les uns n'ont pas toujours les vertus de leur religion, les autres ont quelquefois celles que leur religion ne commande pas, mais tous ou presque tous demeurent plus ou moins engagés dans de vieilles habitudes où les retiennent les mœurs générales, les lois, le langage. On est tenté d'appliquer à cette société tout entière comme aux individus cette belle image de Milton montrant au jour de la création le lion naissant élevant déjà au-dessus de la terre sa face auguste, tandis que ses membres s'agitent encore en formes indécises dans le limon.

Ce n'est pas sans de rares qualités littéraires qu'on peut porter la lumière dans cette histoire, sur laquelle d'ailleurs nous n'avons que des documens épars, passionnés, souvent contradictoires, et qui, pour n'avoir pas été racontée par des Tite-Live ou des Tacite, impose à l'historien moderne la nécessité de mettre lui-même de l'ordre dans les faits, de les disposer avec clarté, de deviner les sentimens dénaturés des personnages, de chercher la vérité dans les légendes. Sans insister sur les difficultés que présente une histoire où l'on n'a pas d'habiles écrivains pour guides, il faut encore une grande fermeté d'esprit pour ne pas prendre trop vivement parti dans une lutte où il n'est pas donné à tout le monde de se montrer désintéressé, il faut une pénétration peu commune pour distinguer le vrai mobile des actions, une impartialité volontaire pour ne pas trop céder à des prédilections de doctrine, enfin des trésors d'indulgence pour n'être que juste. Si on se range trop

visiblement d'un parti, on ne fait plus qu'un plaidoyer dont le moindre défaut est d'être monotone et prévu; si on est trop indifférent dans ce conflit des opinions armées, on risque d'éteindre toutes les couleurs du sujet. Quelle surveillance ne doit-il pas exercer sur lui-même, celui qui raconte une époque où il ne s'agit pas, comme c'est l'ordinaire, des intérêts variables et fugitifs de l'ambition politique, mais où sont soulevés les éternels problèmes de l'âme et de la conscience, dont personne ne peut entièrement se déprendre, où chacun engage sa foi religieuse ou philosophique!

M. Albert de Broglie a osé entreprendre cette longue et difficile histoire avec la confiance de la jeunesse et la précoce maturité d'un esprit grave, de bonne heure initié par de beaux exemples de famille aux plus hautes questions de la politique, de la morale et de la religion. Sa forte éducation littéraire lui permettait de manier sans trop d'efforts les documens latins et grecs qu'il avait à consulter. La part qu'il a prise tout d'abord aux discussions religieuses de notre temps permet de penser qu'il a choisi son sujet non point par un profane désir de montrer son talent, mais pour s'instruire lui-même, pour s'affermir dans les principes qui lui sont chers, et pour asseoir sa foi sur un solide fondement historique. On n'a pas à craindre qu'il apporte dans cette longue étude un zèle trop tiède et les indifférences d'une simple curiosité. On pourrait s'attendre plutôt à des idées préconçues, à des préférences trop marquées, si l'on ne savait que son esprit, fidèle à des traditions de famille, est accoutumé à respecter toutes les libertés de la pensée, même chez ses adversaires. Malgré ses ardeurs et ses prédilections évidentes, le petit-fils de Mme de Staël ne peut manquer d'être libéral et de comprendre même ce qui contrarie ses convictions personnelles. Aussi trouvons-nous dans son livre, à côté d'une passion contenue qui pourtant se fait jour, les scrupules d'une raison éclairée, une circonspection presque constante, une grande vigilance sur soi-même et une impartialité, il est vrai, plus voulue que naturelle, mais qui donne du crédit à son vaste et bel ouvrage.

Au moment de juger cette grande œuvre historique, comment pourrons-nous donner quelque clarté à nos adhésions et à nos dissentimens, à nos louanges ou à nos critiques, si nous nous dispersons dans les détails infinis d'une histoire compliquée, si nous réduisons en poussière notre jugement moral et littéraire? Pour ne pas errer dans un sujet sans limites, nous allons nous renfermer dans le règne de Julien, règne court et clair, qui nous offre comme dans une réduction l'image de la société, la lutte des idées, l'état des âmes. Il nous semble d'ailleurs que l'auteur n'a pas rendu une exacte justice au jeune empereur qui eut le tort sans doute, en vou-

lant restaurer le paganisme, de soutenir une cause perdue, mais qui n'en est pas moins un grand esprit et un noble caractère. M. de Broglie nous invite lui-même à le combattre quand il nous dit avec cette élévation de sentimens qu'on peut attendre de lui : « La critique qui me fera connaître mes erreurs peut être sûre que je l'accueillerai avec la reconnaissance qu'on doit à un véritable service. » C'est accorder d'avance plus qu'elle ne demande à notre critique, qui voudrait simplement opposer au brillant portrait composé par M. de Broglie un portrait plus juste et un jugement plus équitable.

I.

Un historien chrétien du IVe siècle devrait être intéressé, ce nous semble, à ne pas rabaisser l'adversaire du christianisme. Plus est grand l'ennemi, plus la victoire sera éclatante. Pour prouver combien la foi chrétienne était irrésistible, nous nous plairions plutôt à montrer que les plus fortes digues étaient incapables d'arrêter le torrent, que les plus solides vertus profanes devaient être emportées comme des pailles légères par le courant divin. Nous laisserions à Julien ses belles et irrécusables qualités pour les humilier au pied de la croix. Nous ferions ce qu'avaient coutume de faire les vainqueurs antiques qui, pour rehausser l'éclat de leur triomphe, promenaient derrière leur char le vaincu désarmé, mais entouré de ses richesses et des marques de sa puissance, afin de mieux peindre aux yeux des spectateurs la hauteur de sa chute. Nous prendrions exemple sur Bossuet, qui, malgré l'ardeur biblique de sa foi, conserve son vif sens historique, et dans ses explications sur l'Apocalypse prouve longuement que Julien est la *bête* annoncée par les prophéties, et toutefois ne songe pas à diminuer le monstre. Que l'histoire, qui ordinairement est une grande adulatrice, se plaise à décorer le triomphe des vainqueurs, rien n'est plus naturel, puisque les causes victorieuses, non pas à un moment donné, mais à la longue, sont les plus justes ou les plus fatales; mais elle fera toujours bien de ne pas insulter le vaincu, dans l'intérêt même du vainqueur. Et si, par exemple, elle veut montrer l'impuissance de la république romaine en face de l'empire, elle ne doit point taire les vertus de Caton, et si elle tient à exalter le christianisme, qu'elle se garde bien de méconnaître un homme tel que Julien.

A travers tant de siècles qui nous séparent des événemens, nous avons quelque peine à nous figurer le rôle que s'est donné le généreux empereur. Accoutumés que nous sommes à rendre hommage à la supériorité morale de la foi chrétienne, à contempler de loin le

christianisme dans sa majestueuse et écrasante unité, nous croyons volontiers que, pour lui résister et pour le combattre, il fallait avoir un esprit bizarre, infatué de lui-même, une obstination fantasque aussi puérile qu'impuissante. A plus d'un l'entreprise paraît tout simplement méchante et ridicule. A cette distance, on risque fort de se tromper. De si loin on peut voir sans doute quelle est la meilleure des deux causes, mais on ne distingue pas les mobiles des hommes. Il faut replacer son imagination au milieu même de la lutte, entrer dans la pensée des personnages, saisir leurs passions, compter pour quelque chose les divers incidens de la mêlée, apprécier les raisons des adversaires. Dans les grandes luttes humaines, chacun des deux combattans pense toujours avoir le droit de son côté, et en effet la justice des causes n'est pas tout d'abord si clairement définie que l'on puisse dire des champions : Celui-ci est un héros, celui-là un insensé.

Reportons-nous donc au IVe siècle pour voir ce qu'était alors le christianisme ou du moins ce qu'il devait paraître aux yeux des païens. Il ne faut pas oublier que la population de l'empire était peut-être aux trois quarts païenne, et que beaucoup de ceux qui se croyaient chrétiens n'étaient pas sûrs de leur foi. Bien des âmes, ne sachant que croire ni dans quelle religion se ranger, attendaient avec une pieuse anxiété que le dieu des combats fît pencher d'un côté ou de l'autre la balance. Constantin lui-même partagea un moment ces sentimens de la foule. Lorsque l'inculte soldat des Gaules descendit en Italie à la tête d'une armée pour combattre son rival Maxence, au moment de marcher sur Rome, de fouler le territoire sacré de la république, de donner l'assaut au Capitole, à la sainte citadelle de l'antique religion, il tomba en d'étranges perplexités. Quel auxiliaire divin appellera-t-il à son secours? Peut-il implorer les anciens dieux dont il va violer le domaine? Leur assistance d'ailleurs sera-t-elle assez puissante? Dans une circonstance aussi solennelle et décisive, un chef d'armée peut-il se confier à des dieux qui depuis quelque temps se sont laissé insulter impunément, dont les images ont été renversées quelquefois par des chrétiens sans que la vengeance divine ait puni le sacrilége? Il se rappela plus naïvement encore que trois des princes qui avaient partagé avec lui le pouvoir suprême, Hercule, Sévère, Galère, avaient péri par le glaive ou de mort violente, bien qu'ils eussent placé leur confiance dans la *multitude des dieux*. N'était-ce point courir moins de risques que d'implorer le dieu nouveau et de le mettre comme en demeure de déclarer sa puissance? Après bien des anxiétés, Constantin, dit M. de Broglie, « se décida à prier le Dieu de son père de prêter main-forte à son entreprise. » Il fut vainqueur, « et l'évé-

nement qui justifia son espoir décida par là de toute sa conduite. » C'est ainsi que cet homme de guerre, à l'âme simple, mal instruit des doctrines de l'Évangile, pratiquant plus mal encore ses préceptes, se trouva tout à coup le soldat du christianisme. Il avait été protégé par son Dieu, il le protégea à son tour, il fit avec lui comme une ligue défensive. Dans l'antiquité, on ne comprend pas autrement la religion. Les prières, les sacrifices étaient des hommages intéressés offerts à des maîtres tout-puissans. La piété restait fidèle tant que la divinité se montrait ou redoutable ou généreuse, et, comme on le voit souvent dans les grands événemens politiques et même dans la familiarité de la vie domestique, quand le pouvoir d'un dieu paraissait fléchir, on s'adressait à un autre, et on cherchait ailleurs un patronage plus efficace. De là vient que les succès et les revers décident si souvent de la piété et de la foi. Le dernier adversaire de Constantin, l'empereur Licinius, fit en païen ce qu'avait fait en sens inverse son rival. Flottant entre les chrétiens et les païens, ne sachant lesquels il devait protéger, il finit par se faire le champion du paganisme, et le matin même de la fameuse journée d'Andrinople, où les armées des deux religions se heurtèrent dans une rencontre suprême, il posa nettement la question devant ses soldats avec une simplicité grossière : « Amis et compagnons, ce jour décidera qui de son dieu ou des nôtres a droit aux hommages des hommes;... car si nos dieux, qui ont au moins l'avantage d'être plusieurs contre un, se laissent vaincre par le dieu de Constantin, sorti on ne sait d'où, personne ne doutera plus quel est celui qu'il faut adorer. Chacun devra se ranger du côté du plus fort et prendre le parti de la victoire... Nous-mêmes, il nous faudra bien reconnaître cet étranger, dont nous nous moquons, et donner congé à ceux pour qui nous aurons fait en vain brûler nos cierges; mais nos dieux sortiront vainqueurs de la lutte... » Le fougueux Licinius, on le voit, ne raisonnait pas autrement que Constantin. Seulement il fut battu, chassé, poursuivi à travers son empire, et en perdant cent mille hommes dans une suite de défaites, il put se convaincre que le dieu nouveau était plus fort que tous les siens. Triste et naïve manière de s'en remettre, comme dans les duels du moyen âge, *au jugement de Dieu*, pieux fatalisme qui changeait la force en bon droit, dangereuse persuasion qui faisait dépendre la foi des hasards de la guerre! Ne pouvait-il pas venir à quelque dévot païen l'idée et le courage d'éprouver encore une fois le pouvoir de l'olympe et de lui fournir l'occasion d'une revanche? Julien tenta l'entreprise avec les idées qu'on avait de son temps. La cause du plus grand nombre pouvait lui paraître la plus juste; une bataille avait élevé le christianisme, une bataille pouvait le renverser.

On ne se figure pas non plus ce qu'était alors la société chrétienne ni quel ressentiment elle devait inspirer quelquefois à des païens. Une secte étrangère et exécrée, longtemps rampante sous le mépris public ou hautement rebelle aux lois, aux mœurs, à la religion de l'empire, qui jusqu'alors paraissait n'avoir su que braver follement des supplices mérités, marche maintenant la tête levée, elle a son empereur, elle a sa capitale, elle a transporté à Constantinople la fortune et la majesté de l'antique empire romain. Non contente de renier les dieux, elle les dépossède, démolit leurs temples, proscrit les saintes cérémonies, abat les idoles, vend à la criée les objets du culte, et, dépouillant les images sacrées de leurs pierreries et de leurs ornemens, elle se fait un plaisir sacrilége d'étaler le bois pourri que couvrait un brillant appareil, et d'entonner au milieu de ces exhibitions dérisoires ses psaumes abhorrés comme des chants de triomphe. L'image d'un supplice réputé infâme flotte sur les étendards des légions romaines, et, par un contraste que M. de Broglie appelle piquant, mais qui devait paraître odieux, les faisceaux sont obligés de s'incliner devant la croix. Il y a eu dans l'histoire des révolutions moins clémentes et de plus complets renversemens, jamais peut-être il n'y eut pour un peuple plus grande humiliation que celle qui fut infligée par le christianisme au peuple-roi.

Encore si la nouvelle religion avait désarmé ses ennemis par le spectacle de ses vertus et les bienfaits de la concorde qu'elle annonçait et semblait promettre! mais ses vertus étaient précisément de celles qui se cachent et qui ont leur asile dans le fond des consciences et l'obscurité des familles. Ce qui paraissait au grand jour n'était point fait pour inspirer le respect. La cour impériale et chrétienne était le théâtre des plus épouvantables tragédies. Déjà le grand Constantin, le défenseur de la foi, le promoteur du concile de Nicée, avait étonné le monde par la subite explosion de ses sentimens restés à demi barbares. Après avoir ordonné le meurtre de son fils Crispus sur de faux rapports, rappelé au sentiment de son crime par sainte Hélène, il ne sut que noyer ses remords dans le sang de ses conseillers, dont il fit un effroyable et mystérieux carnage, allant jusqu'à faire étouffer dans un bain brûlant sa femme Fausta, la mère de ses enfans. Les jeux et les fêtes qu'il donna avec un faste inaccoutumé, pour désarmer la réprobation du peuple, n'empêchèrent pas un long cri d'horreur de courir à travers tout l'empire. A peine le monde eut-il échappé à la sauvage, mais forte main de Constantin, et fut-il livré à ses fils indignes, les prédécesseurs immédiats de Julien, que la cour chrétienne offrit un spectacle plus honteux et plus lamentable. L'inepte et odieux Con-

stance, qui se piquait d'être un théologien couronné, eut bientôt pris son parti de faire assassiner toute sa famille collatérale, oncles et cousins, dans une sorte de massacre en règle où il n'oublia personne, excepté deux enfans en bas âge, dont l'un, Julien, dit avec raison M. de Broglie, « était tenu en réserve par la justice divine pour venger ces forfaits. » Tant de cruautés lâches ou barbares, dont la cour chrétienne donnait le spectacle de haut, pouvaient inspirer de l'horreur pour une religion qui avait de pareils défenseurs.

Que devaient aussi penser les païens à la vue de cette cour hypocrite et avide où affluaient tant de chrétiens nouveaux? « Les faveurs des princes, dit M. de Broglie, multipliaient de jour en jour, sans grand profit pour l'église et sans grande édification pour les fidèles, le nombre des chrétiens... Paraître touché de la vérité du christianisme et ardent à s'instruire, être particulièrement accessible aux argumens de l'empereur et laisser peu à peu fléchir devant la force de ses raisons les préjugés de l'idolâtrie, ce fut bientôt pour tout bon courtisan la manière connue de se mettre en grâce;... les honneurs et même l'argent pleuvaient sur leurs têtes, car Constantin ne dédaignait pas tout à fait ce moyen indirect de prosélytisme. » De proche en proche et de haut en bas de la hiérarchie sociale, le christianisme vainqueur fit peser sur le monde le poids des priviléges qu'il accordait à ces faux ou vrais fidèles. Jusqu'au fond des provinces les plus reculées se fit sentir cette oppression causée par les conversions intéressées. Comme les membres du clergé étaient exempts des charges municipales, fort lourdes alors, bien des gens, et des plus riches, aspirèrent à l'ordination sacerdotale. Tel fut cet entraînement où la piété avait si peu de part que, sur les réclamations des villes privées de leurs plus opulens magistrats, il fallut régler que le nombre des prêtres ne dépasserait pas dans chaque ville le chiffre fixé. Les priviléges du christianisme inquiétaient partout les citoyens et appauvrissaient l'empire, et comme de plus on avait accordé la permission de tester en faveur des corporations catholiques, il ne tarda pas à s'élever un clergé aussi riche que puissant, dont l'opulence paraissait fondée sur la misère publique. Si grand était le mal et le scandale que M. de Broglie lui-même, dans l'intérêt de la foi et des vertus chrétiennes, ne peut s'empêcher de regretter le temps des persécutions.

A l'irritation des païens se joignit bientôt le mépris, quand ils virent que cette religion qui promettait la paix était en proie aux plus bizarres dissensions intérieures, et donnait au monde le spectacle de querelles et de fureurs jusque-là inconnues. L'antiquité

païenne n'avait jamais fait que discuter dans les écoles les problèmes religieux avec une modération tempérée par le goût littéraire, sans prosélytisme ardent et comminatoire. On vit donc alors avec étonnement éclater les horribles violences d'une foi jalouse. Si les querelles religieuses paraissent les plus honorables à ceux qui les soutiennent, elles sont en général regardées comme les plus abominables par ceux qui y sont désintéressés. La paix du monde était partout troublée par des schismes armés. Dans les ardentes provinces de l'Afrique, les donatistes violaient les églises des catholiques, pillaient, tuaient pendant plus d'un demi-siècle, et il fallut enfin que l'autorité politique les exterminât comme des brigands. Ailleurs c'étaient des émeutes chrétiennes pour ou contre un évêque qu'on voulait déposer. Cette funeste division prit des proportions immenses quand éclata l'hérésie d'Arius, qui niait la divinité du Christ. Le monde fut partagé entre les deux doctrines. Les catholiques et les ariens furent tour à tour vainqueurs et vaincus. L'arianisme, condamné par le concile de Nicée sous Constantin, fut au contraire adopté par son successeur Constance. Il devint religion d'état, et l'on vit ce singulier spectacle d'une religion — qui n'existait que parce qu'elle se regardait comme divine, — nier la divinité de son fondateur. Les grands évêchés de Constantinople et d'Alexandrie, les véritables citadelles de la foi, sont pris et repris par la ruse ou le courage. Les outrages réciproques traînent dans la boue l'autorité épiscopale. Pendant que deux évêques se disputent le siége de la capitale, la population décide le litige par le meurtre et l'incendie. La ville d'Alexandrie est conquise les armes à la main par un évêque usurpateur qui chasse l'héroïque Athanase, conduit une émeute à l'assaut d'une église et prend pour alliée la populace païenne afin d'assurer sa victoire; les prêtres sont foulés aux pieds, les sanctuaires livrés au pillage, les vierges dépouillées de leurs vêtemens, les cérémonies de l'église parodiées. Le temps des persécutions est revenu, mais cette fois ce sont des chrétiens qui persécutent les chrétiens. Naguère au concile de Nicée on se montrait du doigt avec un respect attendri les évêques martyrs, glorieux débris de la foi, qui levaient pour bénir leurs mains mutilées par la persécution païenne; maintenant au concile de Sardique on contemple aussi, mais avec une piété mêlée d'horreur, les cicatrices de martyrs nouveaux échappés à des tortures chrétiennes; on se passe de main en main des chaînes de fer, des instrumens de supplice apportés comme de saisissans témoignages des fureurs hérétiques. Orthodoxes et ariens se renvoient les anathèmes. Aux évêques d'Occident qui les condamnent, les évêques d'Orient répondent par d'autres excommunications. Tandis que les

catholiques apprennent au monde la condamnation de leurs adversaires, ceux-ci, usurpant dans leur défaite l'autorité du concile, trompent les fidèles sur les résultats de la lutte, et dans une sorte d'appel au peuple chrétien ne se font point scrupule de dire que saint Athanase et ses collègues sont des « scélérats aux sentimens impies, aux mœurs honteuses. » La confusion se répand partout; l'autorité impériale, déconcertée par ces désordres d'un genre nouveau, prend parti pour l'une ou l'autre église, protége celle-ci, opprime celle-là, et quelquefois fatiguée, incertaine, assiste indifférente à ce vaste conflit d'opinions et trouve son abaissement dans son impuissance. Le pieux Constantin lui-même, au moment où les disputes commençaient, déplorait déjà « cette détestable division, cette haine et cette discorde qui tendent à la ruine du genre humain..., et qui donnent occasion de railler à ceux dont les sentimens sont éloignés de la sainte religion. » Que ne vit-on pas plus tard sous ses fils quand l'Orient et l'Occident furent en feu, quand la capitale, les grandes villes, les provinces éloignées, se livrèrent à tous les emportemens d'une intolérance sanglante! Quelle joie pour les païens spectateurs impassibles de ces luttes fratricides! et que ne devaient-ils pas dire quand saint Athanase s'écriait : « Les bêtes féroces ne sont pas plus ennemies des hommes que les chrétiens ne le sont souvent les uns des autres! » Les païens éprouvaient les sentimens qu'éprouvent aujourd'hui les Turcs de Jérusalem, qui contemplent avec un mépris sublime et un contentement superbe les mutuels outrages que se font les diverses communions chrétiennes dans l'église du Saint-Sépulcre.

Tandis que ces affreuses discordes déconsidéraient le pouvoir politique désarmé, tour à tour clément et rigoureux, mal préparé à remplir des devoirs nouveaux, qu'elles enlevaient tout prestige à l'autorité ecclésiastique et risquaient d'entraîner dans la même ruine l'église et l'empire, il se déchaîna sur le monde un fléau moins terrible, mais plus intolérable, je veux dire l'universelle manie de dogmatiser. Écoutons saint Grégoire de Nazianze. « Toutes les assemblées, tous les marchés, tous les festins sont troublés d'un bruit importun par des disputes continuelles, qui ne laissent ni la simplicité aux femmes, ni la pudeur aux vierges, dont elles font des parleuses et des disputeuses, en sorte que les fêtes ne sont plus des fêtes, mais des jours pleins de tristesse et d'ennui, où l'on ne trouve de consolation aux maux publics que dans un mal encore plus grand, qui est celui des disputes, et où enfin on ne travaille qu'à réduire la religion à une triste et fatigante sophistiquerie. » Nous regrettons que M. de Broglie n'ait pas cru devoir citer les éloquens témoignages des docteurs de l'église qui se sont faits les interprètes de ce désenchantement, de ce dégoût, et qui ont

peint avec de si vives couleurs ces temps fâcheux et pesans, insupportables même aux plus fervens chrétiens. Au milieu de ces passions déchaînées, de ces chicanes furieuses, de ces cris d'un dogmatisme pointilleux, qui troublaient jusqu'au foyer domestique, n'était-il pas permis à des païens de croire qu'eux seuls avaient en partage non-seulement la raison, mais la vertu et la piété?

Le paganisme n'était pas en effet, comme on le dit souvent, entièrement inanimé. M. de Broglie a fait voir dans un excellent chapitre qu'il avait pris une vie nouvelle en se transformant. D'abord il avait pour lui la durée et l'accoutumance. Le vieil arbre dont la séve était tarie, dont bien des branches étaient desséchées, se soutenait encore par la force et le poids de ses racines. Sans doute elle avait bien perdu de son prestige, la religion officielle, la vieille mythologie de la Grèce et de Rome, depuis longtemps livrée au ridicule par toutes les sectes philosophiques. Elle dut recevoir aussi un grand coup quand l'empereur, le chef pontife lui-même, donna l'exemple de la défection, et avec tout son cortége de courtisans et de magistrats déserta en même temps que le culte des dieux le séjour de la ville éternelle; mais l'apostasie même d'un souverain n'est pas si puissante qu'elle puisse entraîner le peuple. La vie antique tout entière était comme attachée au culte, les mœurs aussi bien que les plaisirs. La foule oisive, qui depuis des siècles était accoutumée à la misère et ne demandait plus à ses maîtres que *du pain et des jeux*, ne pouvait pas renoncer à ses spectacles et à ses fêtes religieuses. Tel était alors le besoin de ces plaisirs populaires que, malgré les anathèmes de l'église, les chrétiens mêmes redevenaient païens le jour où se donnait un combat de gladiateurs. D'autre part, les hommes cultivés, les sophistes, les philosophes, qui alors exerçaient une si grande influence par leur éloquence théâtrale, les guides adulés de l'esprit public, étaient retenus dans la religion par leurs habitudes littéraires. Leur esprit était comme captif dans le cercle enchanté d'un culte décoré par les chefs-d'œuvre de l'art et de la littérature. Leur imagination ne pouvait cesser d'être païenne sans déposer pour ainsi dire sa force et ses grâces. Combien n'y avait-il pas de ces hommes peu dévots, mais encore sous le charme de la religion, que nous appellerions volontiers des Chateaubriand païens en extase devant le *génie du paganisme*. Ils allaient quelquefois jusqu'à une sorte de mysticisme poétique où ils distinguaient à peine la réalité de la fiction, et parlaient avec onction et avec une vanité innocente d'Apollon ou de Minerve, comme s'ils en étaient les ministres et les confidens. De tels hommes devaient être les derniers à se rendre à la beauté triste des enseignemens chrétiens, parce qu'il n'est peut-être pas de sacrifice plus difficile à faire que celui de son talent, et que pour

un rhéteur rien n'est plus dur que de renoncer à des phrases toutes faites qui ont été la gloire de sa vie. Ce qui fortifia surtout le paganisme, c'est le secours que lui prêta la philosophie en le rajeunissant. Elle, qui jusqu'alors lui avait fait la guerre, devint son alliée dans le péril commun et par l'instinct de sa propre conservation. La philosophie prit tout à coup des allures mystiques et inspirées, elle entoura de savantes ténèbres la claire mythologie compromise par sa clarté; à ses explications symboliques elle mêla les pratiques mystérieuses des cultes orientaux, à sa théologie subtile et confuse les redoutables secrets de la magie; elle eut ses initiations clandestines et terribles, ses enthousiasmes extatiques, ses vertus nouvelles, souvent empruntées au christianisme, ses bonnes œuvres, ses miracles même. En un mot, elle devint la théurgie, cet art sublime et suspect qui prétend pouvoir évoquer Dieu sur la terre et dans les âmes. Le christianisme rencontrait donc non plus un culte suranné, facile à renverser, mais une religion vivante, puisant son énergie dans sa défaite, défendue par des fanatiques savans dont la sombre ferveur et l'éloquence illuminée étaient capables d'entraîner aussi une armée de prosélytes.

Ainsi le paganisme n'était plus cet édifice ruineux qu'on nous peint quelquefois, qui devait s'écrouler au premier souffle. Sa vétusté avait été étayée par des superstitions nouvelles, et l'éclectisme alexandrin, moitié philosophique, moitié religieux, en avait cimenté les pierres disjointes. Cette religion, solidement assise sur la base séculaire des mœurs et des coutumes, solidement réparée, pouvait donner à quelqu'un l'idée de la défendre, et en profitant d'un moment favorable, des fautes de l'ennemi, de recommencer une guerre qui ne paraissait point désespérée. Les défenseurs ne manqueraient pas, et on pouvait être sûr non-seulement de leur nombre, mais de leur ardeur, car nous nous trompons aujourd'hui quand nous ne voyons chez les païens qu'une obstination froide qui ferme volontairement les yeux à la vérité chrétienne. Dans les rencontres hostiles et souvent meurtrières, la foi se heurtait à la foi. C'est du reste l'ordinaire effet des luttes prolongées de mettre aux mains des adversaires les mêmes armes, et s'il est vrai que dans les guerres politiques toute cause qui inspire le fanatisme excite chez l'ennemi un fanatisme contraire, à plus forte raison doit-il en être ainsi dans les guerres religieuses. Aussi voyons-nous dans le camp des païens, avec des croyances moins pures et moins clairement définies, la même confiance dans l'intervention divine, des deux côtés la même attente des signes surnaturels. S'il y a des légendes chrétiennes, il en est aussi de païennes. De toutes parts éclatent des miracles et des prodiges, et telle est la foi des uns et des autres et la facilité à tout admettre de ce qui paraît divin, que les païens souvent ne

mettent pas en doute les miracles des chrétiens, et que les chrétiens ne contestent pas les prodiges des païens. Seulement chacun croit avoir pour soi la Divinité et donne pour auxiliaires à l'ennemi les démons. De là vient que l'histoire du paganisme semble calquée sur celle du christianisme. Julien fait naturellement et sans malice l'inverse de Constantin. Si celui-ci a eu un songe merveilleux après lequel il s'est voué à son Dieu, celui-là en aura un semblable avant de se consacrer aux siens. Ni l'un ni l'autre n'étaient des imposteurs, mais leur imagination, exaspérée par la lutte, le péril et l'ardent esprit du temps, voyait ce qu'elle avait intérêt à voir pour la défense de la cause sacrée.

C'est pour faire comprendre le rôle si souvent méconnu de Julien que nous venons de peindre en traits rapides l'état de l'empire et des âmes, les misères du christianisme divisé, la joie de ses ennemis, la rénovation de la foi païenne. La foi, non la politique, égara Julien. Il eut le malheur de se dévouer à la cause qui n'était pas la meilleure; il fut la victime d'une passion religieuse. Que la postérité le plaigne, le condamne ou déteste son entreprise, rien de plus naturel. Nous sommes prêt à souscrire à sa pitié ou à sa justice, fût-elle irritée; mais, tout en accablant sa foi stérile, il faut savoir reconnaître dans l'homme et dans le prince une haute raison et un grand caractère, ne fût-ce que pour adresser un suprême salut à un des plus beaux exemplaires de la vertu antique et au dernier représentant d'un monde qui va mourir.

II.

L'histoire se montrerait peut-être équitable, si elle cessait de flétrir Julien du nom d'apostat. On pourrait facilement soutenir qu'il n'a jamais été chrétien que par contrainte, et qu'il avait plus que tout autre des motifs pour ne pas goûter les enseignemens du christianisme, qui lui furent imposés par son terrible tuteur, l'empereur chrétien Constance, le meurtrier de toute sa famille. Échappé par hasard, comme un petit Joas, au massacre des siens, enfermé avec son frère pendant six ans dans un château de Cappadoce, traité avec égard, sans doute comme un prince, mais par des maîtres qui étaient ses surveillans et des serviteurs qui étaient des espions, le jeune Julien fut soumis à une sorte de régime claustral. Sur les recommandations expresses et méticuleusement prudentes de Constance, qui tenait à en faire un chrétien et qui en aurait fait volontiers un moine, il pratiquait avec rigueur toutes les règles ecclésiastiques, — les jeûnes, les aumônes, l'assistance aux offices. La politique byzantine prévenait déjà la coutume des rois mérovingiens, qui enseveliront au fond d'un cloître les jeunes héritiers des

races royales. Le futur césar remplissait dans les cérémonies solennelles l'office de lecteur, et du haut de l'estrade qui faisait face au peuple lisait à haute voix les textes sacrés. On conduisait dévotement les deux frères aux tombeaux de tous les martyrs. Si dans les exercices religieux on ne remarqua jamais chez Julien de la tiédeur ou de la répugnance, on pouvait néanmoins s'étonner de quelques faits qui depuis ont paru significatifs. Son frère et lui ayant voulu bâtir en commun une église sur le tombeau d'un martyr, la construction de l'aile dont Julien s'était chargé fut toujours entravée pour un motif ou pour un autre, et resta inachevée. « Il semblait, dit M. de Broglie, que Dieu refusât ses offrandes. » Ne serait-il pas plus vrai de dire que dans ces sortes d'offrandes Julien mettait peu de bonne grâce et de diligence? De même dans les exercices de rhétorique qu'on faisait composer aux deux jeunes gens, Julien prenait toujours le rôle d'avocat du paganisme, et dans ce jeu d'esprit il mettait une curieuse obstination à ne pas se laisser battre. Souvent aussi, dans les ennuis de sa solitude, on l'avait surpris contemplant avec une admiration inquiétante les splendeurs d'un beau jour ou d'une nuit étoilée, et son ardent enthousiasme semblait annoncer déjà le futur adorateur des astres et du dieu soleil. Cette vie solitaire et captive, sans amis, cet espionnage respectueux, mais visible, ces règles d'abstinence, cet enseignement religieux forcé, toute cette contrainte, en refoulant sans cesse cette jeune âme sur elle-même, devait lui donner une force singulière. Cette imagination, échauffée par la méditation et qui ne pouvait se répandre, garda et accumula tous ses feux. Comme il est vrai de dire, selon le mot du prophète, que l'iniquité est toujours prise dans ses propres filets! Cette éducation, qui paraissait si prudente à Constance, qui devait éteindre le jeune homme, était la mieux faite pour l'exalter et lui donner le goût des libres pensées. Quand il sortit de sa prison, il avait l'esprit assez impatient du joug pour détester la foi qu'on lui avait apprise, et assez de science chrétienne pour combattre ce qu'il détestait. Son oppresseur ne pouvait pas mieux s'y prendre pour lui inspirer la haine du christianisme, et pour donner à cette haine des armes aiguisées.

A peine sorti de sa réclusion, mais non tout à fait libre, car l'œil jaloux de Constance ne le perdait pas de vue, il se porta du côté où l'entraînaient ses instincts et ses goûts, vers la littérature et la philosophie profanes. Déjà dans sa première enfance son livre favori était Homère. Il se plongea dans l'étude des grands écrivains classiques de Rome et surtout de la Grèce, sans plus se souvenir des maîtres de la chaire chrétienne. Il fréquenta les écoles des sophistes comme un simple étudiant, et ne se distingua de ses compagnons que par son esprit et son ardeur d'apprendre. Heureuse et pru-

dente modestie qui certainement lui sauva la vie, car son frère Gallus, soupçonné d'ambition, sera bientôt assassiné à son tour! Toujours surveillé par les créatures de Constance chargées de rendre compte de toutes ses démarches et même de s'assurer s'il donne des marques extérieures de foi chrétienne, Julien ne tarde pas à être renvoyé de Constantinople, où il faisait ses études, parce que la faveur publique semble fonder sur lui de lointaines espérances et saluer d'avance un nouveau Marc-Aurèle. Il est interné à Nicomédie, mais à la condition qu'il ne verra pas le célèbre orateur païen Libanius, la merveille de cette ville. Julien promet, reste fidèle à la lettre de son engagement, ne voit pas le sophiste, mais s'enivre de son éloquence écrite. Malheureusement il est mis en rapport avec Maxime d'Éphèse, il subit le charme de ce grand initiateur théurgique, se fait instruire dans ces sombres mystères qui offraient un attrait à son esprit mélancolique et une pâture à son âme avide de foi. Il se hasarde à prendre la robe des philosophes, et, selon la mode du temps, laisse pousser sa barbe, quand, sur un signe venu de la cour, le voilà de nouveau obligé de reparaître à l'église, rasé, vêtu en moine, et de redevenir comme dans son enfance lecteur public des saintes Écritures. Tout à coup il apprend que son frère a été tué par l'ordre de Constance et que lui-même est mandé à la cour. Il y va porter sa vie précaire, qu'un mot impérial peut trancher. Éconduit, repoussé par les eunuques du palais, à demi captif pendant six mois, sous l'œil des gardes qui ne le perdaient pas de vue, il se trouve que par une étrange rencontre ce contempteur du christianisme se promenait tous les jours devant la basilique où était réuni le concile arien qui condamnait les orthodoxes. Il entendit les échos de ses débats, avec quelles pensées, M. de Broglie nous le dit en beau langage. « La mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert en voyant ainsi la majesté romaine compromise dans les déchiremens d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur les murailles l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante signé d'une main parricide! Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu et d'un frère qu'il n'osait pleurer! » Où trouver ailleurs dans l'histoire un prince ardent, généreux, spirituel, soumis à une oppression plus inepte et plus cruelle, à de plus intolérables injures, qui n'est en possession ni de sa vie, ni de son âme, ni de son esprit, auquel on fait sentir qu'il ne doit vivre, penser que selon un caprice d'en haut? Misère de tous les instans qu'on ne peut raconter dans le détail, qu'il suffit de se figurer, et qui arrachait au malheureux

ce cri qu'il faut recueillir dans sa noble épître au peuple d'Athènes : « Que de torrens de larmes je répandis, que de gémissemens, les mains tendues vers l'Acropole de votre cité, suppliant Minerve de sauver son serviteur et de ne pas l'abandonner ! » Dans son désespoir, le jeune philosophe opprimé se détournait du Dieu adoré par son tyran et levait ses mains vers la déesse de la sagesse, la seule divinité qui ne l'eût pas fait souffrir. Ainsi donc que l'on donne à Julien tous les noms qu'il plaira, qu'on l'appelle insensé, fanatique, mais qu'on cesse de lui infliger durement ce nom d'apostat, de peur qu'un historien, trop touché de ses malheurs, ne s'avise un jour de prouver que l'apostasie était excusable.

Chose vraiment remarquable, jusqu'à ce moment la vie de Julien a été réglée, arrangée dans le détail par la défiance ombrageuse de Constance, qui s'en était fait le maître, avec des minuties de prétendue prudence qui n'étaient qu'une maladresse poussée jusqu'à la perfection. On lui avait fait détester le christianisme à force de vouloir l'y enchaîner, on lui fournit encore l'occasion de s'attacher davantage au paganisme. Julien ayant demandé à se retirer modestement en Asie, Constance, par une défiance nouvelle, lui assigna pour séjour Athènes, « la ville, dit un père, la plus dangereuse pour le salut, » la ville des plus beaux souvenirs antiques, l'asile des muses, de l'éloquence, de la philosophie profane, et à cette époque des initiations mystiques. Julien séduit tout le monde par ses talens, son beau langage, sa modestie charmante dans un prince. Il marche entouré d'orateurs, de philosophes, de vieillards, de jeunes gens, qui aiment à faire cortége à celui dont ils devinent sans doute les secrets sentimens, tandis que des étudians chrétiens, parmi lesquels saint Grégoire et saint Basile, pénètrent déjà en lui, avec la clairvoyance d'une foi inquiète, le redoutable ennemi du christianisme ; mais bientôt Julien est arraché de nouveau à ses études et à cette douce popularité. Par un coup de théâtre surprenant, il est jeté dans la carrière politique. Le faible Constance, apprenant que la Gaule était en proie à la révolte et aux invasions barbares, incapable de faire face au péril, songe à partager le fardeau de l'empire, et ne trouvant plus personne de sa famille, qu'il avait exterminée, il se voit forcé, malgré de secrètes alarmes, de s'adresser à ce cousin de vingt-quatre ans, l'objet de ses ombrages. L'étudiant d'Athènes, qui reçoit subitement l'ordre de se rendre à Milan, peut croire qu'on l'appelle à la mort, et c'est la pourpre de césar qu'on lui réserve. Il est présenté par Constance lui-même aux acclamations des troupes. On l'envoie dans la Gaule, triste et désespéré, à la tête de trois cent soixante soldats, sans instructions, sans même l'avertir de ce qu'on savait déjà, que les Francs avaient forcé le Rhin et se répandaient jusque dans la Bourgogne. N'ayant

pas amené d'armée avec lui, chargé de commander aux troupes indisciplinées de la Gaule, qui étaient sous les ordres de généraux hostiles et d'avance convaincus que le mauvais vouloir envers Julien leur serait compté par l'empereur comme un mérite, entouré d'officiers chargés de le surveiller et de trésoriers qui devaient lui refuser l'argent, il se sentit de toutes parts enlacé dans des fils invisibles qui aboutissaient à la main perfide de Constance. Comment n'aurait-il pas compris qu'on l'avait envoyé si loin moins pour sauver une province que pour se perdre lui-même? Il résolut de ne compter que sur sa propre bonne volonté, et tout d'abord cet échappé des écoles mit à profit l'hiver pour apprendre l'art de la guerre dans les livres et dans des exercices infatigables où il plaisantait avec ses soldats de sa gaucherie et de son air emprunté: « Voyez, Platon, ce que l'on fait d'un philosophe! » Dès le printemps, se sentant l'ardeur qui fait les capitaines, il entra en campagne après avoir demandé humblement la permission d'aller montrer à l'ennemi l'*image de l'empereur*. L'infortuné ne pouvait même devenir un héros qu'au profit de Constance. Nous ne raconterons pas ses brillantes campagnes, par quels coups d'audace il prouva sa décision, avec quelle prudence il répara ses premières fautes, comment il apprit la guerre sur le champ de bataille, avec quel élan, à la tête d'une armée peu nombreuse qu'il avait animée de son grand cœur, il rejeta les barbares au-delà du Rhin, qui vit sur ses bords un digne élève de Jules César ou plutôt un autre Germanicus. M. de Broglie, qu'on ne peut pas soupçonner d'entraînement pour Julien, raconte toutes ses victoires avec une certaine bonne grâce militaire; lui-même est sous le charme de cette valeur, de cette simplicité, de cette modestie nécessaire sans doute, mais touchante. Du reste rien n'est plus séduisant que les débuts des grands capitaines; leur génie éclate en libres saillies, en bonds imprévus; leur art est neuf, net, hardi, facile et de plus heureux. Le bonheur et la jeunesse embellissent les victoires, et les gens les plus prévenus ne manquent jamais de se laisser ravir à ces aurores de la gloire.

Pourquoi faut-il que M. de Broglie nous gâte si souvent les aimables portraits qu'il fait du prince par des reproches de dissimulation qui nous paraissent immérités? Que Julien n'ait pas beaucoup d'abandon dans sa conduite et l'expression de ses sentimens, doit-on s'en étonner lorsqu'on connaît la situation qui lui est faite? Qu'il n'aît pas professé hautement la foi païenne, lui le lieutenant d'un empereur chrétien, et qui commandait à des chrétiens, la politique lui en faisait une loi. Que, toujours attentif à se disculper, il n'ait jamais manqué de répondre aux délations, d'en conjurer les effets, c'était une habileté permise à un prince qui ne

marchait qu'escorté de traîtres, de généraux et d'intendans apostés pour l'accuser et le perdre. Que dans un mouvement de reconnaissance vraie il ait composé un panégyrique de Constance avec une rhétorique mensongère en le comparant aux héros de l'*Iliade*, c'était un sacrifice à la mode littéraire du temps, un moyen de se faire pardonner ses victoires et de désarmer la jalousie par des complimens. Et ne peut-on point soupçonner qu'il n'a fait l'éloge de l'empereur que pour avoir le droit de faire celui de l'impératrice Eusébie, sa bienfaitrice, sa patronne, qu'il célèbre cette fois en termes ingénus et touchans? Il faut se rappeler toujours que Julien ne s'avançait qu'au milieu des piéges, que toutes ses démarches, ses paroles étaient rapportées à l'empereur, et qu'il était obligé de contenir même son cœur. On lui interdit jusqu'à l'amitié. Aussitôt qu'on apprend à la cour qu'il a un confident digne de lui, on le lui enlève, et on envoie son cher Salluste exercer des fonctions en Thrace : cruelle et humiliante séparation qui arrachait à Julien ces plaintes si tendres dans une lettre à son ami, où il se rappelle « ces fatigues partagées, ces affectueux saluts de chaque jour d'une tendresse si sincère, ces entretiens tout pénétrés de vertu et de justice, cette communauté d'efforts pour le bien, ce même courage à résister aux méchans, une telle ressemblance de mœurs, une telle confiance d'amitié... A qui permettrai-je aujourd'hui de me traiter avec une noble franchise, qui me réprimandera avec douceur et tournera mon âme vers toutes les choses honnêtes? C'est moi que les sycophantes ont voulu percer en te blessant. » Voilà comme on le traitait, lui le sauveur de la Gaule, comme on s'entendait à le punir, s'il ouvrait son cœur même dans le commerce de la plus innocente amitié. Pourquoi donc s'étonner que devant son perfide entourage il ait fait mystère de ses pensées?

Nous voudrions insister un moment sur un de ces reproches de dissimulation à propos de la soudaine révolte militaire qui éleva Julien à l'empire, et qui fut, selon M. de Broglie, l'effet d'une conspiration ourdie par le césar lui-même. D'après le récit de l'historien, la révolte ne fut qu'une habile collusion entre le général et ses soldats; le lecteur tient tous les fils de l'intrigue, hâtons-nous cependant d'ajouter que c'est moins Julien que M. de Broglie qui est l'auteur de cette trame si finement tissée. Voici les faits dans leur simplicité et leur vérité historiques. Le faible Constance, battu par les Perses, ordonne à Julien de lui envoyer deux légions et des troupes auxiliaires auxquelles pourtant on avait promis de ne jamais les mener au-delà des Alpes. Julien désolé fait néanmoins exécuter l'ordre impérial : les troupes murmurent et ne veulent point aller sans retour aux extrémités du monde; toute la Gaule désespérée, se voyant privée de ses défenseurs et craignant de retomber

dans la servitude des barbares, dont Julien l'avait délivrée, s'agite et se plaint. Les femmes des soldats avec leurs enfans se répandent sur les routes, poussent des cris et s'opposent au départ. Julien, loin de profiter de cette indignation douloureuse, fait tout ce qu'il peut pour en atténuer les effets. Il va jusqu'à préparer de vastes chariots pour que les soldats puissent emmener leurs familles. Il ne veut pas que les troupes irritées passent par Lutèce, sa résidence. Décentius, l'imprudent délégué de Constance, décide qu'elles traverseront Lutèce, pour faire partager sans doute au césar la responsabilité de cette mesure impopulaire. Pendant le défilé, Julien harangue cette armée silencieuse et morne, il fait entrevoir aux soldats les récompenses qui les attendent auprès de l'empereur; mais dans la nuit la révolte éclate, les légions assiégent le palais en criant : « Nous voulons Julien pour auguste! » Il refuse de paraître, et seulement quelques heures après il parcourt les rangs, repousse avec indignation le titre d'auguste, étend vers les soldats ses mains suppliantes, et, pour les apaiser, va jusqu'à leur promettre de faire révoquer l'ordre de départ. On le saisit de force, on le place sur un bouclier, on lui met sur la tête, faute de diadème, un ornement militaire, et le voilà empereur. Toute cette scène que M. de Broglie regarde comme une pièce de théâtre composée par un grand artiste en intrigues est au contraire dans Ammien Marcellin aussi simple qu'admirable; depuis le commencement jusqu'à la fin, Julien n'a rien négligé de ce qui pouvait amortir l'effet d'un ordre suprême qui était insensé. Avec un désintéressement qu'il ne faut pas trouver suspect par cela qu'il est héroïque, il a lutté jusqu'au bout, comme autrefois Germanicus dans une situation semblable, dont Tacite a dit : *Quanto summæ spei propior, tanto impensius pro Tiberio niti.* En général il faut se garder de prêter aux grands hommes des motifs vulgaires et de les ramener tous à la même mesure. Nous ne prétendons pas que Julien n'ait pas eu d'ambition; mais assurément cet original génie en avait une qui n'était pas ordinaire. Il y a dans l'ambition bien des degrés, et l'on peut aspirer à autre chose qu'à des honneurs, au pouvoir, au trône. L'enthousiaste disciple des philosophes était bien plus porté à vouloir étonner le monde par ses vertus et par l'éclatante nouveauté de son désintéressement. La gloire d'un Galba, d'un Othon et de tant d'autres généraux proclamés empereurs par leurs soldats ne tentait pas son orgueil, qui avait de plus hautes visées. Le succès ne valait pas les périls que l'entreprise lui faisait courir. D'ailleurs il savait que le pouvoir suprême irait un jour facilement à lui, qu'il était le seul héritier de Constance, qui n'avait pas d'enfant. Enfin n'y avait-il point autour de lui dans le monde entier, de Constantinople, d'Athènes à Lutèce, comme une immense conspiration de faveur pu-

blique, et croit-on que depuis dix ans il n'avait pas senti doucement frémir sous le vent populaire la voile qui devait le mener au port? Il avait une ambition plus digne de son orgueil et de sa foi, et ce prince mystique, qui pouvait se croire prédestiné et chéri du ciel non moins que de la terre, mettait son point d'honneur à ne pas rechercher ce qui lui serait tôt ou tard offert par la fortune pour être un instrument pur et irréprochable entre les mains des dieux.

Ce que nous disons ici n'est pas pour défendre Julien, dont la révolte eût été bien excusable et naturelle après tant d'outrages reçus de Constance. C'est simplement pour conserver au prince l'originalité de son caractère que nous repoussons l'accusation de M. de Broglie, qui du reste ne repose sur aucun témoignage historique. M. de Broglie a d'abord la bonne foi de reconnaître que tous les écrivains païens, Ammien Marcellin, Libanius, Zozime, donnent la résistance de Julien à sa proclamation comme sincère; mais il préfère s'en rapporter au récit des chrétiens. On pourrait lui objecter que les chrétiens sont suspects aussi bien que les païens en sens inverse. Eh bien! s'il le faut, je tiens pour non avenus les témoignages profanes pourtant si dignes de confiance, et je n'écouterai que l'opinion chrétienne, s'il est vrai qu'elle accuse Julien d'avoir pris la couronne lui-même. Que dit l'historien chrétien Sozomène? « En ce temps-là, Julien au comble de la gloire, adoré par ses soldats, fut proclamé par eux auguste. » Zonaras après un récit confus ajoute : « Devant les épées nues des soldats qui menaçaient de le tuer, Julien accepta l'empire, peut-être contre son inclination. » Reste le témoignage de saint Grégoire, qui n'est guère impartial, puisqu'il a donné lui-même à son discours le titre d'*invective contre Julien*. Or le fougueux orateur, qui répand ses saintes colères en cent pages in-folio, se contente de dire : « Il prit le diadème, » jugement sommaire qui est prononcé non pas sur la prétendue conspiration de Julien, mais sur l'irrégularité de son avénement. Puis donc que ni les païens ni les chrétiens ne l'accusent, nous n'avons pas le droit de l'accuser non plus, à moins de dire comme un historien timide qui, ne voulant point le condamner sans preuves et n'osant l'absoudre hardiment, laisse échapper cette phrase naïve : « Il faut avouer que, si ce prince fit mouvoir les ressorts qui l'élevèrent au rang suprême, il cacha bien son jeu. »

Si l'histoire n'offrait jamais que les mêmes scènes d'intrigue et d'ambition, elle ne mériterait vraiment pas d'être étudiée. C'est à saisir la différence des caractères et des hommes qu'elle doit mettre son soin et son intérêt. Julien est tout autre chose qu'un général rebelle qui en grandissant veut faire violence à la fortune; il ne doit pas être confondu avec tous les chefs d'armée qui dans la Gaule se sont fait proclamer empereurs. Il était peut-être dans son carac-

tère de craindre autant que de désirer la couronne. Déjà, quand à Milan il fut créé césar, on remarqua son air soucieux, son secret effroi au milieu des fêtes, et quand il dut monter à côté de l'empereur sur le char triomphal qui les ramenait tous deux au palais, on l'entendit murmurer ce vers tragique d'Homère, qu'il s'appliquait à lui-même : « La mort l'a couvert de pourpre, et la puissance du destin a mis la main sur lui. » Il recule devant sa destinée, il faut qu'il se gourmande : « Toi qui veux être un homme, un homme fidèle à ses devoirs, tu priverais les dieux de ta personne! est-ce là servir les dieux? » Plus tard, après une grande victoire remportée en Gaule, à ses soldats qui une première fois lui donnent le nom d'auguste, il répond sèchement et les fait taire. Plus fier encore qu'ambitieux, cet élève de la philosophie, qui regardait la royauté comme un sacerdoce, semble avoir redouté longtemps les hautes responsabilités du pouvoir suprême, comme font les rêveurs épris de perfections idéales.

Ce ne sont pas des pensées communes qui s'agitaient dans cet esprit à la fois étrange et noble, alors enfermé dans ce palais des *Thermes* dont nous avons encore les ruines sous les yeux. Pour nous, nous n'apercevons jamais ces voûtes ouvertes par le temps, où l'œil du passant penètre, sans nous représenter le grand prince qui jadis les remplissait de ses travaux et de ses méditations solitaires. C'est de là que rayonna pendant quatre ans dans toute la Gaule l'infatigable activité du jeune césar, que sa vigilance contenait au loin les barbares, que son intraitable probité épouvantait les concussionnaires et les spoliateurs officiels, que sa justice faisait partout régner le droit. C'est vers ce simple palais que se tournaient l'admiration et la reconnaissance des Gaules, et que nos ancêtres ont envoyé les premières bénédictions qu'ils aient adressées à un prince. Les détails épars dans les histoires du temps nous permettent de nous figurer encore cet intérieur austère. Voici la chambre toujours sans feu l'hiver sous ce climat pourtant si rigoureux pour un Grec et un Oriental, voici la table où on ne servit jamais que la nourriture du soldat, le lit composé d'un tapis et d'une peau de bête, petit lit qu'ont rendu célèbre la plus sévère chasteté et de si courts sommeils. Dans cette chambre qui était un cabinet de travail pour le général et un oratoire pour l'ardent néophyte de la philosophie, Julien, après les fatigues du jour, faisait trois parts de ses nuits. La première était donnée au repos; puis il s'occupait d'affaires, dictait ses lettres avec une telle rapidité que ses secrétaires n'y pouvaient suffire, enfin il se livrait aux charmes de ses études littéraires ou philosophiques. Alors il montrait une incroyable ardeur à gravir les sommets les plus ardus de la science, et, comme dit Ammien Marcellin, « sa pensée toujours tendait à s'élancer au-

delà. » Et c'étaient non pas de simples études, mais des exercices de l'âme. Toujours en face des images d'un Épaminondas ou d'un Marc-Aurèle qu'il se proposait comme exemples, il aspirait à montrer un jour en sa personne la philosophie sur le trône. A ses rêveries politiques, l'ardent disciple de Porphyre ajoutait encore ses rêveries plus hautes et plus chimériques sur la purification et la déification de l'âme. Initié à des cultes secrets, il ne se mettait jamais au travail sans invoquer à genoux Mercure, qui, d'après de mystérieux symboles, était considéré comme le principe, le moteur de toute intelligence. Telles étaient les habitudes journalières de ce mystique païen. Aussi dans cette nuit de la révolte, nuit de perplexités terribles où il fut tout à coup assiégé dans son palais par l'enthousiasme menaçant de son armée, il refusa de paraître. Les soldats ferment les issues pour ne pas laisser échapper celui qui, dans leur détresse, peut seul les sauver d'un ordre inique en devenant leur complice et leur empereur. En entendant leurs cris prolongés, plus redoutables encore que flatteurs, Julien, réfugié à l'étage supérieur, dans l'appartement de sa femme, levant les yeux par une fenêtre ouverte vers la voûte du ciel, pria Jupiter de lui envoyer un signe de sa volonté. Le génie même de l'empire lui apparut avec ces paroles : « Julien, je me tiens à ta porte depuis longtemps, tu m'as déjà plus d'une fois refusé l'entrée. Si tu me repousses encore, quand tant de gens me conduisent vers toi, je m'en irai triste pour ne plus revenir. » Voilà ce qu'il racontait plus tard lui-même. Ainsi nous n'avons point là sous nos yeux un ambitieux vulgaire, un artisan d'intrigues; c'est un homme exalté par des vertus, par les abstinences, par l'orgueil, un amoureux de l'idéal politique, un philosophe dévot, un visionnaire si l'on veut, ou plutôt un ascète militaire.

Par une fortune bien rare à cette époque, il devint empereur sans verser une goutte de sang. Toujours réservé et prudent, espérant éviter la guerre civile, il écrivit des lettres à Constance pour se justifier et déclarer qu'il se contenterait de sa province. Constance ne veut rien entendre et se prépare à la guerre. Les deux empereurs marchent l'un contre l'autre, et le monde chrétien en suspens ne sait pour qui faire des vœux. « Chacun sentait instinctivement, dit M. de Broglie avec éloquence, que les situations naturelles étaient renversées et que personne n'était dans son rôle. Le représentant du vieux culte de l'orgueil et des sens était un jeune homme de mœurs austères et simples, modestement éclairé d'un rayon de gloire. Vieilli avant l'âge par la vie des cours, le défenseur de l'Évangile s'avançait, comme une idole fardée, au milieu d'une pompe ridicule et portait sur ses vêtemens la tache du sang des chrétiens. » Heureusement la mort de Constance épargna une

sanglante bataille à l'empire, et Julien, seul maître du monde, put entrer à Constantinople avec la fière pensée que ses dieux cette fois étaient vainqueurs, et qu'il allait devenir leur ministre sur la terre.

Nous n'avons pas dessein de raconter ce règne si court, si connu, et dont on pourrait deviner les caractères, tant les réactions politiques sont toujours les mêmes. Avons-nous besoin de dire que les lettrés, les sophistes, les philosophes accoururent autour de Julien, comme autrefois à la cour de Constantin et de Constance affluaient les évêques et les théologiens? Au-dessous des courtisans accoutumés à tourner avec grâce leur aile au vent de la fortune, et pour qui un changement de religion ne paraissait que l'obligation décente d'une situation nouvelle, le peuple était si fatigué de querelles religieuses, si incertain, si troublé, qu'il ne vit pas sans plaisir changer la face des choses. L'armée était heureuse de voir un tel général maître de ses destinées. Des chrétiens sincères et fervens craignaient moins une persécution païenne qu'ils ne détestaient la tyrannie théologique de Constance. Les orthodoxes se réjouissaient de voir tomber la puissance arienne. Jamais si grand changement ne se fit plus naturellement et avec plus de douceur. Le monde d'abord ne fut pas trop étonné de se réveiller païen; pour tout dire, Julien faisait son entrée à Constantinople au milieu de la joie universelle, et venait relever le paganisme à la tête d'une armée presque entièrement chrétienne.

Durant ce règne, qui ne dura pas deux ans et qui fut si rempli, M. de Broglie suit Julien pas à pas, le tient sous son œil vigilant et sévère comme un accusé déjà condamné d'avance auquel on doit la stricte justice, mais rien de plus. N'est-il pas à craindre que l'historien, en voulant n'être que juste, devienne dur, et même qu'il ne découvre partout des mystères de perversité? Pour nous, nous sommes au contraire frappé des bonnes intentions du nouvel empereur, de sa droiture et de sa franchise si contestée. Si dès les premiers jours Julien introduit timidement un sacrifice païen dans la cérémonie des funérailles du chrétien Constance, ce n'est point à nos yeux un détour de la dissimulation qui n'ose déclarer ses sentimens, c'est une réserve décente en pareille circonstance, car dès le lendemain on voit le restaurateur du paganisme, devant ses autels improvisés à la hâte, porter lui-même le bois des sacrifices, aller, venir, courir avec trop peu de respect humain vraiment, « comme le meilleur des prêtres, » dit Libanius, et, il faut en convenir, avec moins de dignité qu'il ne sied à un souverain pontife. Loin de se montrer dissimulé, il ne contient point assez son zèle pieux. De même M. de Broglie soupçonne toujours de l'hypocrisie dans ses déclarations de tolérance religieuse. Pourquoi donc mettre en doute la sincérité de cette belle pensée exprimée en termes si

justes : « S'il est possible de guérir par une opération sage les maladies du corps et les maux de l'âme, les erreurs sur la nature de Dieu ne peuvent se détruire ni par le fer ni par le feu? » Il dit ailleurs dans ses lettres : « J'ai résolu d'user de douceur et d'humanité envers tous les Galiléens et de ne pas souffrir qu'aucun d'eux soit nulle part violenté, traîné aux temples, forcé par de mauvais traitemens de faire quelque chose qui soit contraire à sa façon de penser... Je ne veux pas, par tous les dieux, que l'on frappe les chrétiens sans droit ni justice. Leur erreur est de croire avec une insolence barbare que le Dieu véritable est inconnu à tout autre qu'eux. » Cette dernière phrase méprisante semble garantir la sincérité du reste. Les faits vinrent d'ailleurs confirmer les paroles. Non-seulement Julien ne persécuta point, mais il arrêta les persécutions des chrétiens contre les chrétiens; il autorisa les exilés orthodoxes à rentrer dans leurs foyers. On peut dire qu'à l'avénement de Julien le christianisme, naguère horriblement divisé, put enfin respirer. Maintenant que l'empereur, comme on se plaît à le dire, ait accordé la plus entière liberté de conscience parce qu'il savait que les chrétiens, une fois libres, se déchireraient, selon le mot de saint Athanase, comme des bêtes féroces, c'est un reproche que nous n'oserions faire, parce qu'il risque de retomber plus lourdement sur les chrétiens que sur le prince. Qu'aux représentans des sectes chrétiennes présens à sa cour, et qu'il invitait à la concorde, il ait dit avec la hauteur familière d'un souverain et la malice d'un homme d'esprit : « Suivez mes conseils, les Allemands eux-mêmes et les Francs s'en sont bien trouvés, » c'est là un détour aussi innocent que spirituel pour déclarer qu'il saurait au besoin imposer la paix aux esprits. On oublie toujours une chose, c'est que Julien, à supposer qu'il ne fût pas hostile aux chrétiens, n'avait pas à tenir une autre conduite. Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de pacifier l'empire, de ne pas tourmenter les dissidens. La religion chrétienne ne devait pas avoir de privilége, elle n'était pas plus que le paganisme religion d'état, on pourrait dire qu'elle l'était moins; elle n'avait droit qu'à une protection égale, et il était assurément généreux à un prince si dévotement païen de la lui accorder en termes explicites, qui devenaient un engagement d'honneur plus facile, il est vrai, à prendre qu'à tenir.

M. de Broglie a le tort, selon nous, de soupçonner sans cesse les bonnes intentions de Julien et de voir partout des persécutions dissimulées. Quand le nouvel empereur, pour réparer de justes griefs, et cédant aux cris du peuple longtemps opprimé, livre aux tribunaux des hommes détestés, M. de Broglie suppose que Julien les livre avec empressement parce qu'ils étaient chrétiens. Si Julien

congédie, aux applaudissemens de toute la foule, l'armée des parasites qui remplissait le palais de Constance, les chambellans, les cuisiniers, les barbiers, qui avaient les traitemens des plus hauts fonctionnaires, M. de Broglie devine que dans le nombre il y avait des chrétiens qu'on était heureux d'éliminer. S'il supprime les innombrables officiers de la police, *les curieux*, s'il diminue les contributions locales, s'il prévient l'établissement de nouvelles charges, c'est qu'il met, nous dit-on, son ostentation à paraître se confier à l'amour de ses peuples. Si encore, sur les justes demandes de l'opinion, il soulage la misère publique, alors navrante, en mettant fin à l'abus des immunités et des *voitures publiques*, c'est-à-dire au transport gratuit des personnes, qui ruinait les provinces, on ne manquera pas de dire qu'il a voulu satisfaire un secret ressentiment, parce que les privilégiés qui abusaient le plus de ces exemptions étaient les évêques et les prêtres, dont les continuels voyages à la cour et aux conciles avaient surtout, nous dit M. de Broglie lui-même, « mis les chevaux sur la litière; » car le noble esprit de l'historien, tout en arrivant toujours à des conclusions sévères contre Julien, ne cache jamais la vérité, même quand il lui coûte de la reconnaître. Il faut pourtant s'entendre sur ces faits et d'autres que nous passons sous silence. Les mesures de Julien sont-elles, oui ou non, d'un souverain ami du bien public? sont-elles équitables, et si, comme on paraît le croire, elles sont justes, pourquoi donc faire toujours sur cette justice des réflexions déplaisantes qui pourraient avoir pour effet de mettre en doute la justice de l'historien?

Si la critique n'avait pas pour M. de Broglie plus de respect qu'il n'en montre lui-même pour Julien, elle pourrait aussi, en suivant l'historien pas à pas, relever une foule de petits jugemens accessoires où semble percer une hostilité méprisante. Nous n'en donnerons qu'un ou deux exemples. Lorsque Julien, assiégé de sophistes avides, de philosophes quémandeurs, de prétendus sages accourus pour solliciter des faveurs, afficha plus de simplicité pour faire honte à ces faux ministres de la sagesse, et donna au monde le bizarre spectacle d'un empereur vêtu en philosophe de l'école cynique, M. de Broglie met en note : « Cynique vient d'un mot grec qui signifie *être chien.* » Cette étymologie, du reste exacte, peut pourtant donner une idée fausse à ceux qui ignorent que le nom de cynique était porté par des hommes souvent vénérés, qui prêchaient la plus haute et la plus pure morale, qui faisaient profession de pauvreté, qui croyaient exercer un ministère sacré, et dont l'âme, disait Épictète, « devait être plus pure que le soleil. » Le philosophe cynique n'était autre, sous une forme païenne, que le moine mendiant

allant de contrée en contrée réveiller les âmes. De même M. de Broglie défigure légèrement le portrait physique de Julien. Quand Ammien Marcellin dit seulement que le prince avait la lèvre inférieure un peu proéminente, n'est-ce pas traduire avec peu de bonne grâce que de dire : « Sa lèvre inférieure tombait en formant une grimace désagréable? » On sait que pareille lèvre est un trait caractéristique dans la famille impériale des Habsbourg, et pourtant il n'y a que leurs ennemis qui aient prétendu que ce fût une grimace. Simples inadvertances, nous le savons, et non point restrictions calculées, mais qui prouvent pourtant que dans les petites comme dans les grandes choses l'éloge coûte un peu à l'historien, car, hâtons-nous de le dire, M. de Broglie n'appartient pas à cette nouvelle école de critiques qui s'imaginent que les philosophes sont par état difformes et laids, que la beauté est donnée par surcroît à l'orthodoxie, et qui, pour s'être trop contemplés eux-mêmes, finissent par se persuader que la grâce corporelle accompagne toujours la grâce divine.

Mais au lieu d'épuiser la liste de nos dissentimens, nous préférons louer la pénétration de l'historien, qui a vu nettement que ce règne singulier, commencé selon nous avec de si bonnes intentions, ne pouvait pas suivre toujours la voie droite et unie. Un prince avec des idées si particulières et des vertus qui n'étaient plus de son temps risquait fort de rencontrer d'insurmontables obstacles chez ses amis comme chez ses ennemis. Ce fut d'abord pour Julien une douloureuse surprise de voir les païens si profondément corrompus et la plupart même assez indifférens à sa restauration religieuse. Cette foule de devins, d'augures, de poètes, de philosophes, qui coururent se ranger autour de lui, et qui racontaient pour les faire payer les tourmens qu'ils avaient soufferts, n'était qu'un troupeau famélique dont l'avidité importune soulevait son dégoût. « O combien, s'écriait-il, la philosophie est devenue par vous vile et méprisable! » Le sévère administrateur, même quand il éconduisait avec de bonnes paroles cette multitude cupide, était l'objet des plus vives récriminations. Puis les cultes secrets longtemps ensevelis dans les ténèbres ramenaient au grand jour leurs ignobles orgies; charlatans de toute espèce, enthousiastes de carrefour, bacchantes, prêtresses échevelées, promenaient dans les rues leurs impudiques cérémonies. Toute la vieille fange qui, sous la domination chrétienne, s'était déposée peu à peu dans les bas-fonds, remontait à la surface. D'autre part, les chrétiens ariens et orthodoxes, réconciliés dans le péril commun, allaient opposer une invincible résistance et déconcerter quelquefois la justice du souverain par des difficultés inextricables. Rien, par exemple, ne pou-

vait paraître plus juste que de restituer aux villes leurs terres et leurs temples, qui leur avaient été enlevés par Constance; mais depuis tant d'années ces temples étaient devenus des églises, et comment pouvait-on, sans amener de sanglantes collisions, rétablir avec pompe une idole sur l'autel qui avait porté le corps de Jésus-Christ? Comment rendre aussi aux sectes chrétiennes naguère opprimées leurs sanctuaires usurpés? L'équité même du prince faisait naître partout des conflits, tant la situation était embarrassée et les intérêts enchevêtrés par plusieurs révolutions religieuses. Qu'on ajoute à cela l'imprudence héroïque des chrétiens renversant les idoles, les cris contre les magistrats, même quand ils ne faisaient que punir une témérité illégale et sacrilége, la révolte des villes entières démolissant les temples, et l'on comprendra combien le rétablissement du paganisme tenté par la main là moins tyrannique pouvait jeter de trouble dans le monde. La plus vive souffrance du pouvoir absolu doit être de se sentir impuissant. L'impatience de Julien devait être d'autant plus vive qu'il s'était fait une loi de ne pas la répandre en caprices, qu'elle était contenue et comme emprisonnée par sa justice même. Il vint un jour où il n'eut plus la force de se tenir renfermé dans sa modération. Attaqué sans cesse par des chrétiens spirituels et éloquens, qui en l'outrageant lui-même outrageaient en même temps ses dieux, et qui dans leurs pieux pamphlets se servaient des armes empruntées à la philosophie, l'empereur philosophe lança l'étrange édit qui défendait aux chrétiens d'enseigner les lettres profanes, sous prétexte que « celui qui enseigne une chose à ses disciples pendant qu'il en pense une autre, celui-là est aussi éloigné de faire un bon maître qu'un honnête homme... Interprétez Mathieu et Luc... Contentez-vous de croire et cessez de vouloir connaître. » Cet acte tyrannique, qui décèle la mauvaise humeur et le dépit d'un sophiste, fut avec raison blâmé par les païens mêmes; mais combien ne devons-nous pas nous défier de nos jugemens sur une époque troublée, quand nous voyons que cette mesure détestable fut applaudie par les chrétiens rigides! Ils disaient que la métaphysique et la fable étaient dangereuses, qu'en effet les âmes vraiment fidèles devaient se renfermer dans la foi et dans les limites de la science chrétienne. A leurs yeux, Julien faisait acte de sagesse souveraine en ramenant le christianisme à la pureté de l'enseignement apostolique. Quand on songe aux violences des règnes précédens, on est tenté de remarquer la modération relative de cette mesure vexatoire et de juger avec quelque clémence cette coupable erreur d'esprit. Avons-nous tous d'ailleurs le droit de nous montrer sévères, et n'avons-nous pas entendu autour de nous, il n'y a pas plus de

dix ans, une bruyante agitation et comme une émeute de pieuses âmes qui demandait aux pouvoirs publics précisément ce que Julien avait ordonné, à savoir que dans nos écoles il fût interdit d'étudier les auteurs profanes de l'antiquité? Ils ignoraient, ces chrétiens trop zélés, et ils auraient frémi d'apprendre qu'ils étaient les imitateurs de l'apostat, et des imitateurs bien plus iniques, puisque Julien interdisait les lettres antiques à ceux qui souvent les trouvaient méprisables, tandis que les nouveaux persécuteurs prétendaient les interdire à ceux qui les jugeaient de tout point excellentes. Aussi faut-il détester l'intolérance philosophique ou religieuse partout où on la rencontre, non-seulement à cause du mal qu'elle produit dans le moment, mais parce que ses armes sont de celles qui changent le plus facilement de main.

Sur cette pente de la tyrannie où il aurait fini par glisser, Julien fut arrêté par la guerre des Perses, où il mourut à trente et un ans en héros et en philosophe. Ayant voulu dans une retraite périlleuse ranimer le courage de ses soldats par l'exemple de son audace, il se jeta dans la mêlée sans cuirasse et eut le foie traversé d'un javelot. Transporté dans le camp, sitôt que la première douleur fut calmée, il redemanda son cheval et ses armes, et l'émule des héros antiques fut un moment troublé à l'idée qu'il avait perdu son bouclier; puis il fait aux assistans désolés un long discours avec le calme tragique des vieux temps, se félicite de mourir jeune dans la fleur de sa renommée, prend ses amis à témoins qu'il n'a pas abusé du pouvoir, et remercie les dieux qui lui envoient la mort sous la forme d'un glorieux congé. Il sait d'ailleurs par la philosophie qu'il va changer sa condition pour une meilleure. Enfin, après avoir réprimé par quelques mots les larmes et les gémissemens de ses amis, il entre avec les philosophes Maxime et Priscus dans un grave entretien sur la nature de l'âme et sa destinée future, et sans agonie ferme ces yeux terribles et doux que jadis les soldats « ne se lassaient pas de contempler. » Des historiens prétendent que l'armée regarda la mort de Julien comme un châtiment céleste; rien n'est plus faux, car lorsque le lendemain Jovien fut élu par des officiers et que le nom du nouvel empereur parcourut les rangs, l'armée déjà en marche, trompée par la ressemblance des noms et entendant crier derrière elle : Jovien auguste! répéta avec transport : Julien! Elle croyait que la blessure n'était pas dangereuse et qu'il revenait à la vie. En apprenant la vérité, les soldats éclatèrent en sanglots; ils venaient de le perdre une seconde fois.

Bien que nous ne soyons pas insensible à la classique beauté d'une fin qui rappelle les plus grands trépas, et qui est touchante malgré sa sérénité un peu théâtrale et sa fastueuse simplicité, nous

dirons que cette mort ne nous paraît ni regrettable ni prématurée. Julien avait tenté une entreprise impossible, qui lui coûta le repos et qui aurait fini par lui coûter l'honneur. Le temps était venu où, sous peine de laisser avilir en lui la majesté souveraine, il était obligé de renoncer à la persuasion pour recourir à la force. Des chrétiens emportés par l'ardeur de leur foi, d'autres encouragés par sa longanimité et son mépris philosophique des injures, commençaient à l'insulter en face. S'il punissait l'insolence, il risquait de faire des martyrs. Déjà, pour quelques châtimens infligés par des magistrats plus soucieux de la gloire du prince que le prince lui-même, l'opinion chrétienne exaspérée se répandait en hyperboles orientales, et racontait que l'Oronte charriait des monceaux de cadavres chrétiens. D'autre part, à quoi pouvait se résoudre sa justice au milieu de querelles chaque jour renaissantes entre païens et chrétiens, entre ariens et orthodoxes, entre chrétiens et Juifs, et comment prendre parti pour les uns ou pour les autres sans être accusé ou de tyrannie ou de ruse? Encore s'il avait trouvé un appui solide chez les païens! mais ceux-ci ne pouvaient s'accommoder de son intégrité, de ses exemples austères, de son mépris pour la licence et la servilité. Abhorré des chrétiens, importun aux païens, sa vertu même était un fardeau pour le monde. Ce fut un bonheur pour lui de mourir « avant d'avoir abusé du pouvoir, » comme il le dit lui-même à ses derniers momens, et peut-être ne savait-il pas jusqu'à quel point il avait raison de remercier ses dieux qui lui faisaient la grâce de le rappeler à eux « dans la fleur de sa renommée.» Si nous osions, comme fait souvent M. de Broglie, pénétrer les desseins de la Providence, nous dirions volontiers que Julien a été montré un instant au monde pour rappeler le christianisme à la concorde et même au respect de certaines vertus antiques qu'il ne fallait pas laisser périr, et pour prouver au paganisme son irrémédiable impuissance.

Nous voudrions que l'histoire se bornât à condamner avec sévérité l'immense erreur dont Julien fut la victime volontaire, mais qu'elle ne se crût pas obligée comme autrefois de disputer au prince une à une ses incontestables vertus. Il ne faut pas vouloir mutiler ou égratigner son image, qui est d'airain, mais la jeter par terre d'un seul bloc. S'il est peu sensé d'applaudir avec des historiens du XVIIIe siècle à la tentative d'une restauration païenne, il est non moins dangereux qu'injuste de dépouiller de ses mérites un héros païen par cela qu'il est l'ennemi du christianisme. Faudra-t-il encore dans notre siècle des ambages et des circonlocutions pour déclarer que Julien fut un grand caractère, et devons-nous être réduit à redire cette phrase d'un historien que M. de Broglie appelle

sage et qui nous paraît plus que prudent : « Ce serait trop priser les vertus humaines de penser que Dieu les refuse à ses ennemis? » Comment! on ira jusqu'à dédaigner les vertus parce que Julien les a possédées! Ces détours de langage, ces louanges indirectes ou arrachées ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il est impossible d'enlever à Julien son honneur. On ne peut lui refuser la pureté des mœurs, ni l'héroïsme, ni le constant souci du bien public, ni l'humanité, ni le don de plaire. Grand général avant d'avoir manié une épée, maître des cœurs par son éloquence militaire, il égala les plus célèbres capitaines au sortir des écoles. Habile et redoutable dans la controverse religieuse et philosophique, il fut un des premiers écrivains de son temps, et fit preuve non-seulement de facilité impétueuse, mais d'élégance et de grâce. Son orgueil ne s'abaissa jamais à la cruauté ni à la vengeance, et ne fit tort qu'à lui-même. Presque irréprochable, sinon dans sa conduite, du moins dans ses désirs, il n'eut d'autre vanité que celle de l'esprit et peut-être celle de la vertu. Plutarque aurait pris plaisir à composer sa biographie, et l'aurait ajouté à la liste de ses héros. Comptez en effet dans l'histoire des temps anciens et des temps modernes les princes qui furent plus grands que Julien, et vous serez bientôt au bout de votre énumération. Sa gloire n'égalera pas peut-être en tous sens celle des plus illustres; mais, si elle est trop courte par quelque endroit, elle pourra bien, par un autre côté, la dépasser; s'il n'a pas le génie de César, il a plus de vertu; s'il n'a pas la vertu unie de Marc-Aurèle, il a plus d'esprit. Aucun n'eut plus que lui la bonne volonté, ne poussa plus loin la patience et ne contint d'une main plus ferme ses passions. Malheureusement l'amour du surnaturel qui s'était emparé de toutes les âmes et l'oppression qui pesa sur son enfance et sa jeunesse détournèrent la séve généreuse qui était en lui vers les dangereuses rêveries et les mystérieuses curiosités; mais ses défauts mêmes et les imprudences de son esprit, trop ardent à pénétrer les choses célestes, témoignent de sa grandeur. En politique il s'éleva jusqu'à la chimère, en philosophie jusqu'au mysticisme, et si son génie rencontra les nuages, c'est qu'il était haut.

Ne refusons pas à Julien cette gloire pour laquelle il a tant travaillé et que nous pouvons lui accorder avec d'autant moins de scrupules que nos éloges ne balanceront pas les injustices passionnées et les injures dont quinze siècles chrétiens ont accablé son nom, mais n'oublions pas de réprouver hautement sa malheureuse entreprise. Sur ce point, nous serons peut-être plus sévère que M. de Broglie lui-même, car au reproche qu'il lui fait d'avoir traversé les destinées du christianisme nous ajouterons cet autre reproche,

d'avoir traversé les destinées de la philosophie. Il n'a pas été seulement hostile à l'avenir, il a été infidèle au passé. Tandis que les efforts séculaires de toutes les sectes philosophiques ont eu le but commun de détruire la superstition, lui, le disciple égaré des philosophes, a tout fait pour la réveiller. Sa foi insensée, en arrêtant le cours de la raison humaine, a encore essayé de lui faire rebrousser chemin. Bizarre fanatisme que l'esprit du temps explique, mais n'excuse pas chez un si grand homme, et qui pouvait paraître regrettable même à plus d'un sage païen! Un de ces chers confidens auxquels Julien se plaisait à ouvrir son cœur et à qui il permettait les honnêtes réprimandes n'aurait-il pas été en droit de lui dire : « Quoi! Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque et tous les sages ont voulu épurer le culte, ils ont dévoilé les hontes et les mensonges de la superstition, et vous, leur successeur couronné, vous rétablissez ce qu'ils ont détruit, vous rappelez les aruspices, qui n'osaient plus se montrer; vous rendez la voix aux oracles muets, vous allez chercher l'avenir dans les entrailles des victimes! Et, comme si nous n'avions pas assez de superstitions, vous faites venir encore celles de l'Égypte et de la Perse! Est-il besoin de nous ramener en arrière aux temps de Romulus et de Numa? Ces chrétiens que nous détestons tous deux sont peut-être de plus fidèles héritiers de Platon, eux qui prétendent n'offrir à leur Dieu que ce qu'on lui offrait dans l'Académie ou dans le Portique, c'est-à-dire un culte intérieur et tout moral, qui méprisent ce que la philosophie a méprisé, qui honorent ce qu'elle a honoré. S'ils ont aussi leurs superstitions, combattez-les par la philosophie et non point par des superstitions surannées. Opposez à leurs miracles votre incrédulité et non point vos prodiges. Si en voulant arrêter leur erreur vous êtes vaincu, on pourra vous louer d'avoir combattu au nom de la raison humaine, mais on ne vous pardonnera pas d'avoir lutté pour un culte condamné. Exécré dans l'avenir par le christianisme votre vainqueur, vous serez encore un sujet d'éternels regrets pour la philosophie, dont vous aurez obscurci la cause. »

En essayant de rétablir le portrait de Julien, qui nous paraît avoir été défiguré en maint endroit par M. de Broglie, nous ne voudrions pas laisser croire pourtant que dans ses jugemens, selon nous rigoureux, il soit entré de mesquines passions, un parti-pris systématique, comme on en rencontre en d'autres histoires qui, pour mieux édifier le lecteur, ne font que compromettre leur crédit par la légèreté de leur critique. Dans ce grand ouvrage dont nous n'examinons qu'un épisode, tout est noble, le fond et la forme, tout est solide, médité, sincère, et les erreurs mêmes ont du poids. Sans doute, lorsque M. de Broglie parle de la société païenne, nous le

trouvons en général trop peu sensible à ses mérites et à ses grandeurs, comme il peut arriver à un historien que la nature même de son œuvre sollicite sans cesse à se faire plutôt l'accusateur que l'avocat de l'antiquité; mais sa critique clairvoyante, bien que dure parfois, est de celles avec lesquelles il faut compter. L'auteur reprend toute son autorité dans les peintures chrétiennes, où il tient plus qu'ailleurs à l'exacte vérité et où d'ailleurs son talent s'épanouit avec cette grâce particulière que donne à tout écrivain l'amour de son sujet. Il y a dans cette histoire si compliquée un grand art, l'art difficile de grouper autour des faits principaux mille épisodes, de mêler d'importantes réflexions au récit, d'amener chaque chose à propos, d'errer en détours nécessaires sans brouiller sa voie, et de conduire le lecteur d'Orient en Occident, de ville en ville, partout où l'appellent les événemens, sans l'égarer dans le dédale et de manière à lui laisser voir toujours le point d'où il est parti et qu'il doit retrouver plus tard. On ne peut pas manquer non plus de confiance dans un historien chrétien qui soumet à sa critique indépendante les plus saints personnages, les légendes les plus accréditées, et qui, tout en se laissant toucher comme il convient par la naïveté passionnée de ces récits populaires, sait y faire la part des illusions et des hyperboles. Un style ferme et grave avec des couleurs sobres qui prennent souvent de l'éclat sans dissonance, une éloquence contenue, une mesure toujours attentive à ne rien risquer, enfin les scrupules les plus délicats du goût et de la conscience, qui nulle part ne sont plus à leur place que dans une pareille histoire, témoignent du profond respect que l'auteur a pour ses héros et le font partager à son lecteur. Le rare talent de l'écrivain ne va pas au-devant de vous, il ne cherche pas à se montrer; mais il vous gagne, vous retient et vous enchaîne aux choses qu'il dépeint. Enfin, s'il faut marquer nos préférences, nous mettons hors de pair les pages qui résument le livre et lui servent de conclusion, vaste tableau des destinées du christianisme retracées avec la plus lumineuse simplicité par un esprit qui voit de haut l'histoire, qui sait la juger en politique et en moraliste, pages émues où la foi demande ses preuves à la raison, et qui forment le plus court, le plus substantiel et le plus brillant ensemble d'apologétique chrétienne que nous ayons rencontré depuis le XVIIe siècle.

C. MARTHA.

DES

MŒURS LITTÉRAIRES

AU TEMPS PRÉSENT

L'autre jour, en suivant d'illustres funérailles qui ont été presque un événement public dans ce Paris si frivole pourtant, si facilement oublieux et ingrat, je fus naturellement amené à réfléchir sur les destinées différentes des générations intellectuelles qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle, à comparer les circonstances où elles se sont produites sur la scène et les rôles divers qu'elles ont été appelées à y remplir. Quand on voit disparaître un à un ces représentans d'un passé si récent encore, n'est-on pas tenté de croire qu'il y a comme une décroissance dans la race intellectuelle et que le siècle se découronne? Ce sont de grands ancêtres qui se retirent devant les générations nouvelles, sans que l'on puisse voir bien distinctement quelles consolations nous réserve l'avenir. Où sera la supériorité manifeste des inspirations, la nouveauté incontestée des aperçus, l'ampleur et la hauteur des conceptions, quand les derniers survivans de cette forte génération auront disparu? Où sera l'originalité du talent et ce qui en est le signe révélateur, l'autorité? J'aperçois bien une foule de noms qui se présentent à mon appel, confusément pressés sur les confins de la célébrité; mais dans cette multitude disparate d'écrivains de toute opinion et de toute origine y en a-t-il quelques-uns qui dépasseront la limite où s'arrête la foule et qu'une supériorité décisive du talent réserve au privilége de ces situations exceptionnelles consacrées par l'assentiment public, élevées au-dessus de la controverse vulgaire et comme à l'abri? A qui doit échoir, dans les nouvelles

générations, la royauté intellectuelle? Et d'abord cette royauté doit-elle échoir à quelqu'un? Les conditions qui avaient fondé, il y a quarante ans, ces souverainetés de l'esprit, n'existent plus. Au malheur de perdre ces hommes qui ont été pendant tant d'années investis par l'opinion d'une sorte de magistrature intellectuelle, pourrait se joindre un autre malheur, celui de ne les pas voir remplacés. C'est l'examen des conditions nouvelles où se trouve placée la génération présente, comparée aux conditions des générations précédentes, que je voudrais faire rapidement, sans illusion rétrospective, sans autre parti-pris que celui de voir juste. Il s'est produit dans la région de l'esprit un singulier phénomène : une sorte de démocratie ombrageuse tend à y régner désormais. Le trait saillant de ce régime tout nouveau dans l'ordre intellectuel, et qui peut-être est là moins à sa place qu'ailleurs, c'est d'une part l'affranchissement de certaines règles dont l'opinion publique était autrefois la gardienne jalouse, d'autre part l'affranchissement de cette autorité du talent que représentaient dans chaque génération quelques grands noms. — Aujourd'hui l'individualité des écrivains peut se produire dans sa pleine indépendance, à ses risques et périls, en dehors de toute tutelle et de toute discipline. Cette émancipation absolue est-elle un bien, est-elle un mal? Constatons le fait d'abord, essayons d'en expliquer les causes diverses avant d'en apprécier les conséquences, qui d'ailleurs ne se développent encore que d'une manière assez confuse à nos yeux, et dont l'avenir seul pourra juger en dernier ressort les désastres ou les bienfaits.

Il est facile à un observateur impartial de comprendre à quel point les mœurs littéraires ont changé parmi nous depuis vingt ans. C'est un symptôme significatif d'entendre comme nous les avons entendues, dès le jour même de ces funérailles qui emportaient vers le silence éternel une des voix les plus éloquentes de ce siècle, d'ironiques protestations contre l'émotion de la foule. Eh! qui donc respectera-t-on, si l'on ne respecte pas, même au lendemain de leur mort, ces hommes qui ont été une des grandeurs visibles d'un pays? Autour de leurs cercueils, les sympathies du public ne rencontrent plus comme autrefois le silence et l'attitude volontairement désarmée des adversaires; on ne voit plus régner cette trêve de Dieu qu'il semblait de bon goût d'observer à l'heure de ces morts historiques qui sont une date dans un siècle. Il y a parmi les écrivains de tout rang comme une émulation d'indifférence railleuse ou d'hostilité systématique, et un empressement de triste augure pour se montrer affranchis de toute superstition à l'égard de la puissance tombée. De là ces flots d'anecdotes, de récits vulgaires répandus par des mains acharnées sur une illustre mémoire

pour en éteindre au moins quelques rayons sous le ridicule. C'est la vengeance de petits esprits contre tout ce qui est grand. De là aussi ces sentences dures, hautaines, implacables, prononcées du haut d'un puritanisme qui se guinde. C'est la vengeance de certains orgueils austères qui, de leur autorité privée, ont pris parmi leurs contemporains la charge de grands-juges et se sont attribué dès le temps présent la mission de la postérité. — De là enfin ces oracles d'une équivoque impartialité qui laissent lire entre chaque ligne de l'éloge funèbre un sous-entendu railleur, une allusion sans pitié, ou bien encore cette critique dont j'admirerais le froid dédain, si elle remplaçait ce qu'elle détruit, et qui applique les formes du dogmatisme le plus étroit et le plus hautain à la démonstration de la vanité des dogmes en philosophie. C'est la vengeance des sceptiques et leur revanche contre la longue domination de doctrines détestées. — A voir un pareil concours d'écrivains sans illusion, si empressés à exposer au jour les misères secrètes de l'homme ou les défaillances du talent, il semble que chacun d'eux n'ait rien de plus à cœur que de bien montrer qu'il n'est pas dupe, que l'attendrissement de la foule n'est pas contagieux pour les gens d'esprit, et que le privilége de la critique est de garder son sang-froid, même devant une tombe illustre. Quand cette preuve sera faite, où sera l'avantage? Qu'y aura-t-on gagné? Une chose seulement : on aura tué le respect en France, ce respect qui survivait à tant d'illusions détruites, le respect du talent. Le beau profit! et combien les écrivains qui conspirent en faveur de ce résultat auront lieu de s'en applaudir! Qu'on y prenne garde, ceux-là mêmes qui ont été les premiers chefs et les instigateurs de cette révolution dans nos mœurs littéraires pourront un jour en devenir les victimes. La justice de l'opinion a de terribles clairvoyances, et se plaît parfois à des représailles sévères.

Dans ces manifestations de la critique frivole ou passionnée, je vois un signe non équivoque des dispositions du public littéraire, de plus en plus ennemi des aristocraties intellectuelles, ombrageux à l'égard de tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun. Il semble que ces supériorités inquiètent cet amour de l'égalité qu'on n'avait pas encore vu régner dans les lettres avec ce zèle farouche. Combien de petits intérêts froissés et de misérables rancunes, combien de vanités alarmées et de jalousies littéraires entrent dans ces dispositions des esprits, je ne veux pas le savoir. J'aime à me faire cette illusion qu'au fond de ce mouvement très vif d'opinion contre toute autorité de doctrine ou de talent il n'y a rien que le culte austère de l'indépendance de la pensée, que l'on craint de voir menacée par la tyrannie des grandes intelligences. Je veux croire que ce scepticisme à l'égard de la gloire

ne cache que de nobles passions. S'il en est autrement, je dois l'ignorer. Tout cela n'est d'ailleurs qu'un symptôme particulier qui trahit de plus en plus clairement un état général de la société. Pénétrons plus profondément, sous cette surface mobile de la vie littéraire, jusqu'au cœur du public lui-même; analysons ses tendances et ses penchans, les pentes secrètes auxquelles il s'abandonne, cet ensemble de dispositions, d'habitudes et de goûts qui composent les mœurs intellectuelles d'un temps ou d'un pays. Nous y trouverons l'explication vraisemblable du phénomène que nous étudions, et qui se produit sous une forme singulière : un contraste marqué entre la population toujours croissante des écrivains et le nombre décroissant des talens supérieurs, reconnus et consacrés. Jamais il n'y a eu en France une plus grande quantité d'hommes faisant profession d'écrire. Je dirai même qu'il n'y a jamais eu plus de facilité littéraire, des dons plus heureux pour l'improvisation, plus d'apparences de talent, plus d'esprit courant sous des formes légères qui pénètrent partout, — et qu'en même temps jamais il n'y a eu rareté plus manifeste de ces intelligences qui portent en elles quelque chose comme un signe royal, qui semblent être nées pour prendre la direction philosophique ou littéraire d'une époque, pour exercer une sorte de dictature sur les idées. — A supposer que le public ne soit pas seul responsable de cet état de choses, il l'est jusqu'à un certain point. Comment l'est-il et dans quelle mesure peut-il l'être?

Ces intelligences superbes n'avaient pas créé toutes seules leur empire; elles l'avaient trouvé préparé par les circonstances, et quand on les a vues s'en emparer si aisément, c'est que tout était disposé en leur faveur. Pour qu'un grand talent se développe tout entier et s'impose, il faut qu'il y soit aidé par la société elle-même. Il doit trouver dans l'opinion une partie de ses ressources et de ses forces. Il est nécessaire que le goût public ne soit pas en opposition flagrante avec celui de l'écrivain, avec ses instincts de grandeur. Et quand l'inspiration personnelle d'un auteur se sent en rapport avec les sympathies de la foule intelligente, elle en reçoit un singulier accroissement de puissance et d'étendue. C'est de cette rencontre heureuse entre certains esprits supérieurs et le public préparé à les comprendre que se forment dans l'ordre intellectuel ces dynasties de talent et d'idées qui d'ailleurs, comme nous venons de le voir, ne sont pas plus que les autres dynasties à l'abri des coups imprévus et des révolutions.

Transportons-nous par la pensée dans ces années lointaines, de 1820 à 1830 environ, et voyons s'il y eut jamais un milieu plus favorable, un ensemble de circonstances plus heureuses pour l'éclosion et le développement des grands talens. J'ai déjà essayé de

peindre ici même (1) ce mouvement prodigieux que peut-être le siècle ne reverra pas. Il y eut là une époque unique pour la libre et féconde variété des talens, pour toutes les nobles curiosités en même temps éveillées et toutes les émotions du beau en même temps ressenties, pour l'activité presque héroïque de l'esprit, qui se précipitait dans tous les sens à la conquête de l'inconnu, et aussi pour l'ardeur sérieuse et la candeur du public, enthousiaste alors jusqu'aux illusions. Les témoins de cet âge déjà presque légendaire n'en parlent qu'avec émotion.

Tout était alors propice à la manifestation et au développement des intelligences supérieures, tout aidait au prestige et favorisait l'établissement de ces souverainetés éclatantes de la pensée. Ni la raison ni l'imagination du public n'étaient désenchantées. Au sortir de la révolution et de l'empire, après ces jours profondément troublés où la France avait été presque uniquement occupée d'abord des orages de sa liberté, puis des soucis de sa gloire, il y avait eu partout un retour vif vers l'esprit, vers ses manifestations diverses dans la philosophie, dans les lettres, dans l'art. Les idées avaient je ne sais quel éclat de nouveauté et quelle enivrante fraîcheur qui ravissaient la curiosité du public. On put croire un instant qu'on allait assister à la naissance d'un grand siècle. Ce fut comme un renouvellement universel, une *instauratio magna* de l'esprit humain. Ce fut au moins une immense espérance de ces grandes choses. Tandis que la philosophie nouvelle combattait victorieusement les derniers représentans du sensualisme expirant, ou que, remontant jusqu'aux ancêtres des doctrines rivales, elle détruisait les derniers restes de l'empire de Locke et de Condillac, tandis que la poésie lyrique idéalisait dans des chants admirables les sentimens troublés de l'âme, ses vagues passions, ses tristesses ou ses aspirations, l'histoire se transformait, elle devenait à la fois plus savante par la précision des détails et plus philosophique par l'intelligence des civilisations diverses et par l'étude comparée des races. Des perspectives agrandies s'ouvraient de toutes parts. La critique, de plus en plus pénétrante, éclairée, conquérait chaque jour de vastes régions dans le moyen âge et l'antiquité; on eût dit qu'on les découvrait pour la première fois. Les savantes recherches sur les langues, les civilisations, les philosophies religieuses de l'Orient, ouvraient la voie vers des horizons qu'on n'avait pas encore soupçonnés. Des mondes tout nouveaux se découvraient de toutes parts à la philologie et à l'ethnologie comparées, devant la science allemande et devant la science française, devenue sur certains points sa rivale. A la suite de ces conquêtes de l'érudition, la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1865, à propos de M. Jouffroy.

critique philosophique s'avançait d'un pas plus hardi au sein de ces régions inexplorées où elle avait sans doute à recueillir de précieux témoignages sur l'homme et sur ses origines, plus près des sources sacrées de l'histoire, là où la science place le berceau de l'humanité.

L'enthousiasme pour les idées rejaillissait sur les hommes eux-mêmes qui s'en faisaient parmi nous les interprètes, s'ils n'en étaient pas toujours les inventeurs. De beaux talens qui se révélaient alors grandirent merveilleusement par la faveur de l'opinion. Que de livres heureux naquirent sous l'inspiration commune des écrivains et du public! Que de leçons mémorables par la hardiesse des aspirations et par la nouveauté relative des aperçus se développaient, aux applaudissemens de la jeunesse, sous ces vieilles voûtes de la Sorbonne, où l'on pouvait dire qu'à certaines heures palpitait le cœur de la France! Que d'espérances confuses dans cet auditoire frémissant sous la parole du maître, que d'élans précipités vers l'avenir! Combien de nobles idées et aussi de rêves généreux sortaient comme en brillans essaims des ombres émues de ce vieil édifice et de là se répandaient sur les générations nouvelles! Chaque siècle a sa jeunesse et comme son printemps. C'était vraiment alors la jeunesse du XIXe siècle. Jours fortunés, ivresses sublimes, travail magnanime des idées, longs espoirs presque réalisés d'avance et comme animés par des volontés enthousiastes, tout cela n'a pas été stérile. Il est resté de ces tentatives hardies, de ces rencontres de grands esprits avec un public admirablement préparé par ses instincts plus que par ses études, comme un sillon électrique et une trace profonde de lumière dans le siècle. Les intelligences qui se sont formées en ces jours déjà lointains en ont ressenti le contre-coup; elles en ont gardé le signe inatérable et sacré.

Les temps sont bien changés. On peut le dire sans être taxé de pessimisme : l'esprit n'a plus aujourd'hui toute sa valeur, comme il y a quarante ans. Il a payé cher les enivremens de sa souveraineté passagère. S'il a commis quelques fautes par excès de confiance et d'orgueil, s'il s'est exposé parfois au ridicule qu'entraîne l'infatuation, ces fautes et ces ridicules, il les a cruellement expiés. Le culte des supériorités intellectuelles a baissé parmi nous dans la même proportion que le culte des idées. Où est-elle cette curiosité ardente et neuve des anciens jours, si empressée autour des talens qui semblaient promettre quelque chose de nouveau? A sa place, je ne trouve qu'un scepticisme léger qui se défend par l'ironie préventive contre toutes les surprises de la pensée, et qui ne craint rien tant que de paraître dupe. Ce qui est simple et délicat semble maintenant trop simple et presque fade. Une nuance d'idée n'inté-

resse presque plus personne. Pour attirer l'attention, il ne faut rien moins qu'un paradoxe extravagant, quelque énormité de doctrine, quelque singularité de mise en scène, un coloris exagéré ou des poses d'athlète; ce n'est pas trop de ces efforts extraordinaires que nous voyons accomplir à des auteurs qui en des temps plus propices se seraient contentés d'être des écrivains. Pourquoi, sinon pour réveiller de sa torpeur l'indifférence publique, ces luttes de force, ces effets de muscles, ces contorsions et ces convulsions de style, cette gymnastique violente de talens surmenés? A ce prix, paraît-il, on peut encore ravir les faveurs du public; mais il faut se presser d'en jouir. Rien n'est plus passager que ces caprices de sultan blasé. L'ennui et la frivolité en ont bientôt effacé la trace sur le sable où s'inscrivent les enthousiasmes mobiles de la foule.

La philosophie critique, qui semble prévaloir depuis quelques années, n'a pas été sans influence sur les tristes progrès de l'indifférence publique. Elle a désenchanté l'imagination des générations nouvelles en faisant le vide dans leur raison. Elle leur a enlevé la foi aux idées, et avec cette foi la passion. Les doctrines seules peuvent passionner l'esprit humain. Quand les conclusions et les grands résultats sont niés systématiquement, quand on substitue à l'espoir d'un repos dans la vérité la poursuite laborieuse d'un but qui fuit toujours et l'agitation d'une recherche qui ne doit pas aboutir, ce qui paraît au savant digne encore de ses efforts et de sa vie ne mérite plus, aux yeux de la foule même intelligente, une heure de peine. L'humanité ne comprend pas ce plaisir supérieur des délicats : chercher pour ne trouver jamais. Elle n'estime l'effort qu'à son résultat, et quand on lui enseigne que la science est condamnée par les lois mêmes et les limites de la raison à ne pas dépasser la sphère du probable et du provisoire, elle se détourne de la science et va chercher ses consolations ailleurs. La vérité approximative, la vérité relative, toutes ces ombres de vérités trompeuses qui ne sont qu'un mélange d'être et de néant, ne lui inspirent que le découragement d'abord, puis, par un enchaînement nécessaire, le goût des plaisirs faciles. Illusions pour illusions, celles-ci ont quelque chose de plus réel; la sensation est bien quelque chose après tout. On peut bien la sacrifier à des réalités d'un ordre plus élevé, mais pourquoi la sacrifier à des chimères? La vérité absolue mérite que l'on travaille pour elle, mais il ne faut pas moins que cela pour exiger de nous la privation volontaire des joies que la nature met à la portée de nos mains et de nos cœurs. D'ailleurs la vie n'attend pas; il faut faire son choix et on le fait à la hâte. Dès que la lumière des idées a pâli, il y en a une dont la vivacité redouble en nous, celle des sens, et c'est par elle que la foule se laisse guider, insouciante des choses de l'esprit par découragement plutôt que

par haine de la vérité. Les philosophes de l'école critique se plaignent des goûts futiles qui entraînent une partie de la jeunesse contemporaine et remplacent pour elle les nobles enthousiasmes des générations précédentes. Qu'il y ait dans la triste histoire de ces jeunes énervés devenus incapables de penser de terribles griefs à leur charge, je le sais; qu'il y ait beaucoup et avant tout de leur faute, je n'en doute pas, et je ne voudrais pas déplacer une responsabilité qui doit peser sur eux. Mais si la grande curiosité est éteinte et glacée parmi nous, n'est-ce pas aussi en partie la faute de cette école qui ne nous présente dans le spectacle des systèmes que les formes changeantes de l'erreur? Comment une pareille philosophie pourra-t-elle inspirer les espoirs magnanimes, les dévouemens héroïques à la science du relatif, les enthousiasmes sublimes pour les formes passagères de l'éternelle illusion? Quelques penseurs solitaires sont capables, je le sais, de ce singulier désintéressement, de ce dévouement à une science qui nous trompera toujours. L'humanité n'est pas capable de cet héroïsme : il ne faut pas l'attendre d'elle. Quoi d'étonnant qu'elle ait perdu le goût des idées, quand on lui a révélé que les plus belles conceptions ne sont que la plus noble manière de se tromper? Cela était inévitable. — Je sais qu'à parler ainsi en général on s'expose à être injuste, et qu'il y a dans les générations nouvelles des groupes sérieux qui ne se sont pas laissé atteindre par la contagion. Je saurais où trouver à l'occasion des ardeurs intellectuelles, des impatiences généreuses de savoir, de grands courages et de nobles esprits qui maintiennent le niveau moral et nous préparent peut-être, dans le silence viril de leurs méditations, un meilleur avenir. J'ai été souvent ravi à la vue de ces jeunes gens qui n'ont pas laissé entamer par la frivolité malsaine des mœurs publiques la fière virginité de leur pensée; mais ceux-là, combien sont-ils? Et combien sont-ils au contraire ceux qui ont renié le culte des idées, au moins par leur indifférence?

La frivolité du public, c'est là le vrai mal du temps. On a souvent, en des termes trop solennels peut-être, dénoncé et flétri les dépravations de la raison à notre époque. Il m'a toujours paru que ces réquisitoires manquaient le but en le dépassant. Ce n'est pas tant la perversité de l'esprit humain qu'il faut accuser de nos jours que son incurable mollesse, sa répugnance à tout effort sérieux. Parlons légèrement des choses légères. Il serait faux de dire que le goût de l'esprit soit éteint. Non; mais il s'est déplacé d'une étrange manière.

De quel côté se portent aujourd'hui de préférence les curiosités oisives de la foule? Nous ne voulons toucher qu'en passant à ces symptômes; mais combien ils sont caractéristiques! Ce qui semble

dominer dans les rangs divers de la société contemporaine, c'est, à la surface du moins, le désir des distractions faciles, sans excepter celles de l'esprit, pourvu qu'elles ne coûtent aucun effort, et qu'on puisse les recueillir en se jouant. De là différens ordres de plaisirs (oserons-nous dire plaisirs intellectuels?) que ne connaissaient pas nos pères et qui ont pris parmi nous, dans ces dernières années, un développement singulier. C'est de nos jours qu'on a inventé toute une littérature dont nous retrouverions difficilement l'analogue dans l'histoire de l'esprit français. Je ne veux pas feindre pourtant d'ignorer qu'à toutes les époques il y ait eu en France un goût vif d'indiscrétions, de scandales même, un empressement significatif à recueillir les commérages d'antichambre et d'alcôve. Les nouvelles à la main des derniers siècles et certaines parties de nos mémoires nous en ont conservé les frivoles monumens; mais alors ce plaisir n'était qu'à l'usage des raffinés dans les classes oisives ou des curieux parmi les écrivains. Il était réservé à notre temps d'en faire une institution au profit de la nation tout entière, une institution non d'utilité, mais de curiosité publique! Elle a ses moyens d'information, sa police, ses agens avoués ou secrets : elle tient à sa disposition d'innombrables instrumens de propagande. Tous les soirs, vous pouvez être assurés qu'à la même heure une population affamée se disputera cette pâture des petits événemens du jour, des incidens les plus futiles, des scandales de la vie privée, violée dans son intimité par une sorte d'effraction audacieuse, produite effrontément à la lumière d'une publicité brutale. Et comme il y a concurrence pour le débit de cette marchandise, c'est à qui pénétrera le plus avant dans les secrets d'autrui et devancera ses confrères dans l'indiscrétion du jour où même dans celle du lendemain. Lancée sur cette pente, la curiosité ne s'arrête pas. D'une révélation à une invention, il n'y a pas loin. Ce qu'on ne sait pas, on l'arrange à sa manière, on le dispose, on le complète. Les médisances dont on fait trafic amènent insensiblement la calomnie qui peu à peu fait son chemin dans les esprits, sous forme d'allusions perfides, assez claires pour être devinées, assez détournées pour ne pouvoir être combattues en face. Ce que la tranquillité et l'honneur des familles ont à souffrir de ces mœurs nouvelles, on le sait. Ce qui peut se cacher de rancunes secrètes, de représailles honteuses, de jalousies et de haines inavouables sous le commerce en apparence inoffensif de ces petites nouvelles, vous pouvez le deviner; mais ce que l'on peut marquer avec pleine certitude, ce que je veux signaler uniquement, c'est la triste influence que ce genre de curiosité inférieure et à quelques égards dépravée exerce sur l'esprit public, qu'elle déshabitue des nobles soucis de la pensée, qu'elle

abaisse, qu'elle avilit. Comment le goût des grandes choses ne se perdrait-il pas à la longue dans la fréquentation de ces vulgaires entretiens où sont en jeu, non plus des doctrines comme en d'autres temps, mais des anecdotes et des noms propres? Quand la littérature de personnalités triomphe quelque part, c'est un signe infaillible que la littérature d'idées décline. Le public ne peut à la fois servir deux maîtres. Il faut qu'il fasse son choix entre les plaisirs subalternes de la curiosité et les mâles voluptés de la pensée que l'on achète au prix de la fatigue et de l'effort.

La vie de l'esprit se manifestait partout à cette époque déjà lointaine dont le souvenir nous préoccupe sans cesse et à laquelle nous voudrions que notre temps empruntât quelques-uns de ses goûts sérieux. L'enthousiasme est en soi une si belle chose qu'il vaut mille fois mieux en être capable, dût-on même être dupe! Ne me parlez pas de ces désenchantés qui craignent toute surprise d'émotion ou de pensée à l'égal d'une mystification. Leur expérience sénile avant l'âge n'est au fond que la sécheresse du cœur et l'impuissance d'aimer une idée parce qu'ils sont incapables de la comprendre. — Quelle passion et quelle foi littéraire palpitaient dans le cœur de la jeunesse à l'époque des grandes luttes entre les écoles, du temps qu'il y avait des écoles, quand on se partageait entre les classiques et les romantiques, quand on discutait sur les droits de plus en plus triomphans de la poésie personnelle, intime, de la poésie lyrique, — ou bien encore quand on opposait aux nobles attitudes de la tragédie antique, à ses solennelles douleurs, à la pitié héroïque, le pathétique terrible et le vivant tumulte du drame moderne! On disputait, on s'irritait, donc on croyait à quelque chose. On dispute et l'on s'emporte encore aujourd'hui, nous dit-on; mais est-ce au foyer de la Comédie-Française, au sujet d'un rôle nouveau de Talma? Non, c'est dans un théâtre infime à propos de quelque travestissement dans une bouffonnerie à la mode, à l'occasion de quelque vulgaire idole.

N'insistons pas et craignons de nous égarer hors des régions philosophiques où nous voulons maintenir cette analyse. D'un autre côté de l'horizon, quelques symptômes plus heureux ont paru se montrer. Il en faut tenir compte dans une juste mesure. Nous avons tous été témoins dans ces dernières années d'un prodigieux mouvement vers l'instruction populaire et vers l'enseignement mondain; il y a eu la plus louable émulation entre les hommes de bonne volonté de tout rang et de toute origine pour propager et répandre des vérités scientifiques ou des idées littéraires au-delà du cercle où elles s'arrêtaient auparavant, pour aller atteindre par des cours, par des conférences de toute sorte, les classes laborieuses dans la fatalité de leur ignorance, les classes oisives dans leur désœuvre-

ment du soir. Sur tous les points de la France, dans plusieurs quartiers de Paris, des chaires se sont élevées comme par miracle, remplies avec un grand zèle, entourées d'un nombreux concours d'auditeurs. Voici pourtant ce qui m'a paru se dégager de cette vaste expérience sur la curiosité publique. Les classes populaires ont compris tout de suite que leur intérêt était là; elles sont accourues sérieuses et résolues à faire l'effort d'esprit que tout maître digne de ce nom doit demander à ceux qui l'écoutent. Elles sont venues chercher dans ces leçons du soir le complément de la première instruction, défectueuse par tant de côtés ou déjà effacée sous le travail manuel et l'âpre souci de chaque jour. Rien n'est plus touchant que de voir ces ouvriers de tout âge, après les longues heures occupées à tisser le coton ou à battre le fer, se reposer en traçant des lettres grossières de leur main calleuse, en appliquant leur rude intelligence à suivre une leçon de calcul ou l'explication de quelque loi scientifique qui doit rendre le travail plus facile et plus productif, enfin en essayant de comprendre et de s'approprier ces notions d'économie politique qui les éclairent sur leurs vrais droits, inséparables de leurs véritables intérêts. De ce côté il y a eu grand profit, et tous les honnêtes gens espèrent que nous verrons se développer de plus en plus cette institution, déjà consacrée par la reconnaissance du peuple; mais pouvons-nous dire la même chose des autres classes sociales et louer la direction, l'impulsion qu'elles ont données à la parole publique de quelques-uns de leurs maîtres improvisés, en leur indiquant trop clairement leurs préférences pour certains sujets, leur inclination pour certaine nature de talent ou certain tour d'esprit? Je craindrais de passer pour un censeur morose, si je disais tout ce que je pense à cet égard. Là encore cependant le goût public s'est-il montré suffisamment sérieux? N'a-t-il pas dévoilé son incurable mollesse, sa répugnance pour tout ce qui exige un effort, si faible qu'il soit, d'attention ou de gravité? On aura un jour à lui demander compte d'avoir cherché là comme ailleurs une distraction piquante plutôt qu'un réel profit, d'avoir trop souvent détourné les maîtres de cet enseignement de leur vrai devoir, qui est d'élever la raison, les idées de l'auditoire, au lieu de s'abaisser au niveau de sa frivolité, de lui inspirer des sentimens nouveaux au lieu de s'inspirer des siens, de se faire enfin ses conseillers, non ses complices ou ses complaisans. On s'attendait à une action salutaire exercée de l'orateur sur l'auditoire. C'est trop souvent le contraire qui a eu lieu : l'action s'est exercée de l'auditoire sur l'orateur, et l'on a vu par fois l'instituteur volontaire se transformer en amuseur public. On a pu croire à certains jours qu'on avait affaire à des virtuoses de l'esprit fort indifférens sur le fond des choses, pourvu qu'ils plaisent, et qu'ils

soulèvent autour de leur chaire le murmure des flatteuses exclamations ou des rires approbatifs comme au théâtre. On s'attriste à voir l'usage plus ou moins plaisant qui peut se faire de ces entretiens publics, changés insensiblement en un divertissement d'esprit, en une sorte de joute sophistique, en exercices et jeux de paradoxes, jetés comme une amorce à de vulgaires ennuis. Pour qui une seule fois a senti la beauté et la grandeur de la parole humaine, pour qui en a éprouvé les fortes influences ou porté le noble péril et la dignité devant le public, ce sont là d'insupportables abus et presque des profanations.

A mon avis, la parole publique ne doit jamais devenir une curiosité. Elle est un devoir. Qu'elle s'applique à la discussion ou à l'enseignement, elle est une fonction, une des plus hautes fonctions de l'esprit. Elle doit servir à la propagation d'une vérité, à l'excitation de quelque noble sentiment, à la revendication d'une grande cause. Quand elle n'est plus soutenue par une doctrine, par une passion, par un intérêt d'un ordre élevé, elle tombe au-dessous de tout, dans la région des plaisirs les moins nobles. La pire corruption de la parole, c'est de la faire servir à l'amusement de la foule. Elle est le premier des arts humains, quand on la respecte; elle en est le dernier, quand elle descend à cet emploi. *Pessima optimi cujusque corruptio.* Je ne connais rien de plus triste à imaginer que l'effort d'un homme d'esprit qui comparaîtrait devant la foule avec l'intention visible de lui complaire en toutes choses et de la divertir. Je me demande quelle différence il y aurait entre le personnage qu'il jouerait ainsi et celui du comédien. S'il y a une différence, elle est toute en faveur du comédien, qui ne livre au plaisir de la foule que son personnage extérieur, les jeux de sa physionomie, les effets plaisans de ses gestes ou de sa voix; mais que dire de celui qui tire du fond le plus intime de ses idées ou de ses sentimens l'amusement de son public, livrant ainsi l'homme intérieur, l'homme tout entier à ce théâtre d'un nouveau genre? Elles n'entendaient pas ainsi l'emploi de la parole, les générations dont nous dissipons si légèrement l'héritage, et qui entretenaient dans leurs orateurs la flamme du plus pur enthousiasme. Ils ne l'entendaient pas non plus ainsi, ces maîtres immortels qui s'étaient formé une si haute idée de la parole, inséparable pour eux des plus grands intérêts et des plus grandes causes, la vérité, la patrie, la liberté, élevant jusqu'à eux le public, incapables de lui offrir autre chose que de mâles plaisirs et d'austères délices. La parole était pour eux l'objet des plus nobles soins, l'objet d'un culte. A cette condition, ils rencontraient l'âme de la foule, qui leur donnait la plus belle récompense dont elle dispose, l'influence, l'autorité.

J'ai indiqué par quelques traits la légèreté, l'insouciance du pu-

blic, et par là j'ai marqué sa part de responsabilité dans la confusion des idées, dans la diminution de foi littéraire et l'absence de sérieux qui sont la plaie secrète de cette génération intellectuelle. Il est certain que toutes ces basses curiosités, cette répugnance à toute fatigue et à tout effort, ces impatiences de distraction à tout prix, ces ennuis sans grandeur, cette fièvre de plaisir, forment une sorte de climat moral fort malsain pour le talent. C'est sa faute sans doute, s'il ne trouve point en lui-même de ressort assez énergique pour s'élever au-dessus de cette atmosphère remplie des sottises et des trivialités humaines, et pour aller respirer plus haut un air salubre et pur; mais enfin il y a pour lui plus de difficulté qu'à d'autres époques pour se maintenir à ce niveau où ne le portent plus les nobles curiosités de la foule. Au lieu de recevoir du public ces impulsions, ces excitations fécondes qui doublent les forces du talent, il a d'abord à vaincre l'indifférence des autres, et souvent il lui arrive, au lieu de la combattre, de s'y laisser prendre lui-même et de s'y abandonner lâchement. Cette complaisance est mortelle à la grande inspiration. On a bientôt fait d'en perdre l'habitude et le goût. Voilà comment il arrive que tant d'esprits admirablement doués pour la haute poésie ou pour la lutte des idées se sont laissé peu à peu envahir à la vulgarité, et s'étonnent eux-mêmes quand ils comparent leurs fiers débuts dans l'art aux servitudes du métier dont ils traînent la secrète honte, esclaves de ce public qu'ils devaient conduire.

Grâce à Dieu, plusieurs ont résisté à la *mal' aria* et gardent vaillamment avec le respect de leur art la foi aux idées qui l'inspire; mais peuvent-ils au moins se reconnaître entre eux, s'entendre? Cela devient de plus en plus difficile et rare. Si nous nous élevons au-dessus de cette partie du public, la plus nombreuse, où l'on se soucie médiocrement de penser, jusqu'à cette région intellectuelle où l'on a conservé le goût des idées, nous nous trouvons en face d'une autre difficulté, d'un autre péril : le morcellement à l'infini des doctrines, la dispersion et l'anarchie des esprits. Parcourez par l'imagination quelques-uns des cercles les plus distingués que nous offre la société contemporaine : voyez quelle bigarrure d'opinions! Par suite des révolutions intellectuelles et aussi des révolutions politiques qui ont agité le siècle et plusieurs fois renouvelé la société française dans sa mobile surface et jusque dans ses profondeurs, il est arrivé que les hommes sont séparés non plus par des nuances en politique, en philosophie, en religion, mais par des abîmes. Cette divergence radicale amène à sa suite plusieurs résultats singuliers dont le premier est que toute discussion vraiment élevée et sérieuse devient impossible. Ces opinions si diamétralement opposées les unes aux autres sont pourtant forcées, par un heureux effet de la

sociabilité moderne, de vivre dans l'apparence d'un bon accord; mais qui ne comprend que cet accord éphémère n'est qu'une trêve tacitement consentie de part et d'autre par deux opinions qui savent vivre sur le terrain de la banalité? Dès que l'entretien s'élève, les questions irritantes surgissent de toutes parts. Or de quoi peut-on parler là où l'on parle de tout, sauf de politique, de religion et de philosophie? Reste la littérature; mais la littérature, à moins de n'être rien, n'a-t-elle pas ses mille nuances politiques, philosophiques et religieuses? A cela près, la conversation est libre; elle a un champ illimité, sauf ces points réservés qui sont tout. Remarquez bien qu'on n'essaie même plus de convaincre les autres. On se sent séparé par de telles distances qu'on ne tente plus de combler les intervalles. Il faudrait pour cela au moins quelques principes conservés d'un commun accord au-dessus de la controverse, et qui permettraient, sinon de s'entendre, au moins de se comprendre. Aujourd'hui où sont-ils ces points de repère dans l'infini mouvant des opinions humaines? Les idées ne sont plus les mêmes, les mots n'ont plus le même sens. Quand des hommes se trouvent jetés ainsi aux deux extrémités et comme aux deux pôles de la pensée, ils ne parlent plus le même langage, ils ne sont plus du même pays intellectuel; tout point de contact manque à leurs idées. Dès lors ils évitent sagement ces vaines rencontres dans un champ de bataille illimité, où leur victoire éphémère serait aussi inutile qu'une défaite, puisqu'il reste à l'adversaire vaincu l'infini de l'espace en échange du terrain qu'il aura perdu. Ce qui sépare les hommes aujourd'hui, c'est donc la contradiction absolue. Toute discussion s'éteint devant une négation radicale. Une autre conséquence non moins triste, c'est que toutes ces forces intellectuelles, divergentes à l'excès, courent risque de se perdre. Cette dispersion infinie les stérilise. — Ou bien elles s'exagèrent, s'exaltent, s'enflent pour ainsi dire elles-mêmes dans l'ivresse d'un orgueil trop solitaire. L'infatuation arrive vite et facilement dans de pareilles conditions. On perd le sens de la mesure et celui de la réalité, ne rencontrant pas en dehors de soi la seule contradiction qui soit utile, celle des intelligences avec lesquelles on se sent d'accord sur les points essentiels. — Ou bien on se décourage, ne rencontrant pas l'adhésion et l'appui dont on aurait besoin pour donner tout ce que l'on sent en soi-même, pour produire au dehors cette part d'inconnu qui restera peut-être un douloureux secret. Au contraire unissez par l'imagination ces forces autour d'un centre commun, et voyez comme elles deviendront à la fois puissantes et sages, puissantes par cette union même, sages par cette discipline des justes contradictions, par ce contrôle assidu d'une libre et sympathique controverse, moins sur le fond des idées qui est le domaine propre

de chacun que sur la manière de les conduire et de les appliquer au bien commun !

Cette division des esprits, poussée jusqu'à la contradiction, produit une dernière conséquence qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner avec une attention toute spéciale. L'anarchie des idées a pour résultat inévitable dans le monde littéraire la confusion des rangs et le renversement de toute hiérarchie raisonnable dans le classement des réputations et des talens. Ici je voudrais bien que l'on ne se méprît pas sur ma pensée, et que l'on ne profitât pas de quelque malentendu de mots, comme cela arrive trop souvent dans les polémiques contemporaines, pour me faire dire autre chose que ce que j'ai dit. Je ne me figure pas assurément les écrivains rangés d'après des lois fixes dans des bataillons, classés dans un régiment littéraire, chacun à son poste, à son rang, d'après la méthode de l'administration russe, qui distribue aux littérateurs de l'empire des grades correspondans à ceux de l'armée, fixés d'après la double règle du choix et de l'ancienneté. Toute intervention de ce genre, toute ingérence du pouvoir dans le classement des écrivains ne pourrait aboutir qu'à des résultats odieux ou ridicules. Laissons sans regret à la Russie le bénéfice de ce singulier tableau d'avancement. Il n'y a qu'une seule juridiction que les écrivains reconnaissent, celle de l'opinion publique. — A la bonne heure, mais encore faut-il, pour qu'elle puisse rendre des arrêts sérieux, qui ne soient pas exposés à être cassés par la postérité, que l'opinion publique soit vraiment libre, c'est-à-dire éclairée, libre des coteries, des partis-pris, des misérables conjurations d'en bas. L'idéal serait qu'elle fût avertie et guidée par un tribunal suprême, composé d'esprits supérieurs qui, n'appartenant plus à la terre, n'auraient plus que d'impartiales raisons pour bien juger. A cette condition seulement, les sentences que rend l'opinion sur le mérite des écrivains auraient un prix absolu et la certitude de la durée. Mais ce n'est là qu'un rêve; il faut voir les choses telles qu'elles sont et essayer seulement de faire prédominer la raison sur la passion dans la mêlée confuse des motifs d'où sortent les jugemens de l'opinion publique.

Il y avait du moins quelque chance à ce qu'elle décidât d'une manière moins incertaine, quand il existait une élite de talens supérieurs, unanimement reconnus et consacrés par le respect public. On pouvait espérer que dans cette sphère élevée les petites passions auraient moins d'accès, que la hauteur même où l'opinion plaçait de tels hommes serait une garantie d'impartialité relative, enfin qu'il viendrait de là une direction plus élevée et quelques sages avis. Hélas! je ne prétends pas nier que cet espoir n'ait été souvent déçu, et que, dans ce tribunal auquel à certaines

époques l'opinion déléguaitses pleins pouvoirs, on n'ait vu la passion régner à côté de la raison. Ces grands hommes, investis d'une sorte de dictature par la confiance publique, se sont montrés trop souvent hommes, je le sais, par leurs complaisances d'amitié, par la légère infatuation qu'amène le pouvoir absolu, par une certaine facilité à subir des influences qui n'étaient pas toujours d'un ordre purement littéraire. Tout cela est vrai : de là plus d'un jugement précipité que n'a pas sanctionné la génération suivante, plus d'une promotion arbitraire de talens secondaires, produits tout d'un coup en pleine lumière et retombés aujourd'hui dans l'ombre des rangs obscurs d'où ils n'auraient jamais dû sortir, d'où leur mémoire ne sortira pas. J'accorde à cet égard tout ce que l'on voudra : qu'il y ait eu bien des surprises et comme des abus d'autorité, d'inexplicables caprices, plus d'une iniquité à tout jamais regrettable, des dénis de justice à l'égard de quelques beaux talens méconnus que la postérité a remis à leur place : soit; mais dans l'ensemble il y avait pourtant une certaine raison générale qui fixait les degrés du mérite, une certaine justice littéraire qui, sans être infaillible, déterminait une hiérarchie assez plausible et sensée entre les réputations naissantes. En tout cas, dût-on être la victime des jugemens de cette élite, du moins on n'éprouvait pas le même genre d'humiliation que si l'injustice était venue d'en bas, de ces régions où la jalousie règne de compagnie avec l'incapacité et l'ignorance.

Aujourd'hui que voyons-nous? Nous n'apprendrons rien à personne en disant que c'est moins que jamais l'opinion éclairée, la raison publique qui distribue la réputation; qu'à part quelques exceptions éclatantes de talens supérieurs qui finissent par dominer la foule, c'est le hasard qui se charge de ce délicat office, et qui s'en tire comme il peut. N'est-il pas avéré qu'à chaque instant on essaie d'improviser devant nous des réputations ridicules, d'établir des hiérarchies insensées de talens? Que tout cela ne tienne guère, que le bon sens public, revenu de sa première surprise, renverse les idoles grotesques qu'on a voulu lui imposer, cela se voit chaque jour; mais ce qui se voit aussi, ce sont de nouvelles apothéoses substituées à celles dont l'opinion a fait justice. Des complaisans font ainsi, pour l'ébahissement du public, profession de découvrir chaque matin et de signaler aux mobiles adorations de la foule quelque célébrité inédite.

Tout cela n'est que plaisant. Voici qui est plus grave. Le premier venu ne se fait pas seulement aujourd'hui l'organisateur des réputations littéraires et le distributeur patenté de la gloire; le premier venu se fait en même temps, avec la même hardiesse, le fléau de Dieu, le destructeur des royautés littéraires le plus vaillamment conquises. C'est la contre-partie du tableau. On fait une telle con-

sommation de louanges banales au profit des initiés de telle ou telle coterie, qu'il faut bien reprendre cela sur quelqu'un ou sur quelque chose. Ce ne sont pas seulement les travailleurs honnêtes et paisibles qui doivent payer les frais de cette prodigieuse consommation d'encens; on exerce des représailles sur les réputations qui semblaient le mieux à l'abri. On veut montrer son indépendance d'esprit en s'attaquant aux plus grands noms. On croit faire acte de talent en rabaissant des talens illustres. Cette émulation d'indépendance produit parfois des incidens comiques. On a vu des improvisateurs presque illettrés juger des systèmes que des vies d'étude et de méditation avaient édifiés à grand'peine. Ils n'ont pas l'air de se douter seulement, ces héros de la plume légère, du sourire qu'ils font naître sur les lèvres des lecteurs sérieux. Ils continuent intrépidement leur œuvre, sans qu'un ami charitable daigne les avertir qu'ils estropient à chaque trait les mots qu'ils écrivent ou les idées qu'ils touchent. Singulière entreprise, qui ne s'était jamais affichée aussi naïvement qu'aujourd'hui, d'écrire sans études et de parler sans pensée! La première règle de bon sens ou de prudence autrefois était de ne parler que si l'on avait quelque chose à dire. C'en était une encore d'étudier les choses sur lesquelles on voulait écrire; on a changé tout cela. L'heure presse et l'imprimeur attend, et puis qui s'en apercevra? Il faut bien mépriser le public pour que l'ignorance infatuée s'étale avec cette effronterie, comme si elle était assurée de l'impunité.

On nous reprochera peut-être comme une servitude le culte des supériorités intellectuelles. On aurait tort. Il ne faut pas confondre le respect délicat et viril des grands talens et la docilité servile qui s'enchaîne à leur pensée. Ce que je voudrais voir rétablir, c'est uniquement le respect, qui n'est pas la docilité des idées, et qui est parfaitement compatible avec la plus entière indépendance. Des adversaires habiles mêlent à dessein ces deux choses, espérant que le discrédit de l'une entraînera la ruine de l'autre. Ils ne se sont pas trompés dans leur espérance, et ce que nous avons vu dans ces derniers temps donne pleinement raison à leur calcul. Et cependant quel esprit sensé ne voit, en y réfléchissant un peu, combien ces deux choses diffèrent? Ne peut-on, même sans appartenir à l'école d'un philosophe célèbre, honorer en lui la grandeur des inspirations, ces mouvemens vifs de pensée, l'abondance et l'éclat des images qui venaient éclore sur ses lèvres, cette éloquence qui se soulevait de terre d'un mouvement si naturel et comme sur des ailes invisibles, cette flamme intérieure qui de l'âme de ce philosophe débordait dans ses yeux, dans son langage, dans ses gestes, et de là dans l'âme de ceux qui l'écoutaient? Niez l'école, j'y consens. Aussi bien n'y a-t-il jamais eu d'école proprement dite au-

tour d'un philosophe en France depuis de longues années. Il y a des spiritualistes, où sont les éclectiques? Mais sans être enchaînés dans les liens de l'école, sans jurer sur les paroles du maître, ne peut-on admirer impunément l'étendue et la puissance de cette intelligence et surtout cette prodigieuse activité qui jusqu'à la dernière heure d'une longue vie n'a connu que deux passions, celle du travail et celle de la pensée? En vérité, si nous ne défendons pas cette dernière grandeur, celle de l'esprit contre la barbarie, que nous restera-t-il donc à honorer?

Je finis comme j'ai commencé. Il n'y aura plus de longtemps peut-être de ce grandes autorités de doctrine ou de talent qui s'imposaient à toute une génération, qui étaient comme d'éclatantes lumières placées sur des hauteurs, et de là rayonnaient sur de vastes régions intellectuelles, sur des parties entières d'un siècle. Avec le zèle égalitaire qui règne là même où la nature ne l'a pas établi, dans l'ordre des intelligences, je doute fort qu'il s'établisse de nouveau quelqu'une de ces souverainetés consenties par l'admiration du public et par le respect des écrivains. J'ai tâché de faire comprendre les causes diverses de cette révolution, désormais accomplie. Ces causes sont la frivolité des goûts, l'absence de sérieux et de foi littéraire, par conséquent de noble curiosité et d'enthousiasme, et, dans les régions du monde où l'on pense encore, la contradiction absolue qui sépare les hommes en politique, en religion, en philosophie, le morcellement et la dispersion des opinions à l'infini, qui empêchent les grands talens (s'il y en a encore) de faire reconnaître leur supériorité et de fonder un établissement durable sur ce sable mouvant, sur cette poussière d'idées sans cohésion et sans ciment, parmi cette population croissante d'écrivains sans études et sans pensée, acharnés à détruire ce qui s'élève par ses propres forces de la même main qui chaque jour édifie des réputations fantastiques.

Eh bien! sachons accepter les conditions nouvelles de la vie intellectuelle, telles qu'elles sont, sans illusions et sans découragement. Chacun de nous n'aura plus à compter que sur lui-même. Soit : qu'il ne compte que sur lui, qu'il renonce à l'appui extérieur qu'il pouvait trouver pour le développement de son talent ou de ses idées dans ces grandes autorités disparues. Qu'il s'habitue à vivre au milieu de la lutte et sans autre force que celle qu'il tirera de ses convictions personnelles. C'est une de ces situations, comme il y en a souvent dans l'histoire, amenées par de regrettables circonstances, et dont il est possible de tirer parti pour son perfectionnement et son progrès. — Et si nous avons besoin absolument d'un appui extérieur à notre faiblesse, si nous ne nous sentons pas assez fortement trempés pour affronter seuls les grandes luttes phi-

losophiques et les épreuves suprêmes que le siècle tient en réserve, ne demandons ce secours et cet appui qu'au public lui-même, au grand public. Travaillons sous son regard, et n'aspirons qu'à ses récompenses. Cherchons notre succès dans cette opinion générale qui n'est, à vrai dire, que la raison d'un temps et d'un pays. Elle peut être plus ou moins longtemps égarée, fascinée, séduite; elle peut tomber dans des piéges indignes d'elle et subir des prestiges funestes; elle a ses troubles momentanés et ses obscurcissemens, ses défaillances et ses langueurs. Nous l'avons vue passer par de singulières alternatives d'inertie et de violence, paresseuse et fantasque, faisant aujourd'hui à certains écrivains ou à certaines idées des succès dont elle rougira demain, inexplicable pour elle-même, s'agitant par brusques secousses, au lieu d'avancer droit devant elle. Et malgré tout n'en désespérons pas. Il se peut déjà qu'une partie de l'histoire intellectuelle que je viens de mettre sous les yeux de mes lecteurs soit en train de devenir de l'histoire ancienne. A certains symptômes assez vagues encore que j'essaierai peut-être de préciser un jour, on dirait qu'il y a comme un effort du goût public pour se réveiller de sa longue torpeur. Ces étranges défaillances ne peuvent pas durer. L'espoir nous vient de ce même côté d'où les alarmes sont venues à beaucoup d'honnêtes gens, du côté des luttes philosophiques et religieuses. Il y a vers ce point de l'horizon de tels combats en perspective que l'opinion devra forcément s'y intéresser, et finira par y prendre parti. Peut-être aussi le réveil de la vie politique que l'on nous annonce aura pour résultat d'assainir l'amosphère intellectuelle en substituant aux curiosités malsaines de nobles ambitions, en excitant dans les esprits des ardeurs et des passions qu'ils ne connaissaient plus. Ce qui est à craindre, ce n'est pas le mouvement, même en sens contraire, c'est la léthargie. Le grand mal n'est pas la lutte, c'est l'indifférence. Quant à moi, je veux espérer, et j'espère. Une fois revenue de cette crise, l'opinion finira par se reconnaître elle-même, se démêler de ses incertitudes et nous donner raison, si vraiment nous avons pour nous la raison. En tout cas, elle saura reconnaître de quel côté auront été, dans le grand combat du siècle, la science sincère et la probité intellectuelle. Elle sera sans pitié pour ceux qui l'auront trompée, pour ceux qui lui auront manqué de respect en lui présentant les illusions du talent sans travail et les prestiges de la fausse science. Elle honorera, de quelque côté qu'ils viennent, ceux qui ne l'auront jamais entretenue, au milieu même des railleries, que de nobles et sérieuses pensées, d'art et de vérité, ceux enfin qui, dans cette atmosphère glaciale de l'indifférence publique, auront su garder au fond de leur âme le feu sacré des idées.

E. Caro.

LES

GLACIERS ACTUELS

ET LA PÉRIODE GLACIAIRE.

III.

LES GLACIERS POLAIRES, LA FLORE ET LA FAUNE PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Les pôles terrestres sont entourés de deux calottes de glaces éternelles qui se prolongent plus ou moins loin vers le sud suivant les différens méridiens, et sont formées par l'ensemble des glaciers polaires. Quand ceux des chaînes de montagnes situées dans l'intérieur des continens descendaient dans les plaines environnantes, les deux calottes polaires ne restaient pas immobiles, elles s'avançaient vers l'équateur, envahissant d'immenses surfaces appartenant aux deux hémisphères du globe. Notre tableau de la période glaciaire ne serait donc pas complet, si nous ne parlions pas de cette extension des calottes polaires, phénomène plus grandiose et plus important dans ses conséquences que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

Autour du pôle boréal, toute la presqu'île scandinave (le Danemark y compris), du Cap-Nord à Copenhague, la Finlande et la Russie orientale depuis le Niémen jusqu'à la Mer-Blanche, l'Écosse, l'Irlande tout entières, le nord de l'Angleterre jusqu'au canal de Bristol, étaient ensevelis sous ce froid linceul. Dans l'Amérique septentrionale, le Labrador, le Canada et les États-Unis jusqu'à la latitude de New-York (40° 42′), qui est celle de Madrid, formaient

une mer de glace d'où émergeaient à peine quelques rares sommets. Pour le nord de l'Asie, les documens nous font défaut. Le pôle sud étant environné de tous côtés par la mer, la calotte de glace n'a pu s'établir sur la terre, c'est la mer elle-même qui devait être constamment gelée.

I. — LA PÉRIODE GLACIAIRE EN SCANDINAVIE.

Étudions d'abord le phénomène en Scandinavie et en Finlande, où il a frappé depuis longtemps les observateurs par sa grandeur et sa généralité. A l'époque du maximum d'extension, la Norvége, la Suède, la Finlande et la Russie orientale jusqu'au lac Ladoga étaient un fond de glacier. Aussi toutes les roches dures, sans exception, y sont-elles moutonnées, polies et striées. Le côté choqué par le glacier et arrondi par lui (*stoss-side* des géologues scandinaves) est tourné en général vers le nord, le côté escarpé (*lee-side*), épargné par l'action burinante, regarde le midi. En Finlande, pays ondulé, mais peu accidenté, la direction des stries est du nord-ouest au sud-est (1). En Scandinavie, l'arête de montagnes qui forme l'axe de cette grande presqu'île divisait la calotte de glace en deux branches, l'une orientale, l'autre occidentale : aussi en Suède les stries sont-elles dirigées du nord-ouest au sud-est comme en Finlande, en Norvége du nord-est au sud-ouest; dans les deux pays, elles descendent des montagnes vers la mer. Ai-je besoin d'ajouter que ces directions ne sont pas absolues, et qu'elles souffrent de nombreuses exceptions, dues à la configuration des grandes vallées et à la pression mutuelle des glaciers les uns contre les autres? Pour s'en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte d'une partie du golfe de Hardanger (*Hardangerfiord*), au sud de la Norvége, que M. Sexe, de Christiania, a récemment publiée (2). La direction des stries est celle des vallées et des fiords qui se jettent dans le golfe principal sous des angles divers : de là sur la carte de M. Sexe des systèmes de flèches qui se croisent, et sont même quelquefois dirigés en sens inverse l'un de l'autre.

Lorsque l'eau du fiord est transparente et tranquille, on voit les stries se prolonger au-dessous de la surface liquide. Tantôt elles plongent, tantôt elles émergent sous des inclinaisons variables pour chaque point. Sur les parois des rochers, on les reconnaît encore à de grandes hauteurs : ainsi dans le Soerfiord elles sont très visi-

(1) *Nordenskioeld, Beitrag zur Kenntniss der Schrammen in Finnland*, 1863.

(2) Cette carte, qui fait partie de l'ouvrage intitulé *Traces d'une époque glaciaire dans les environs du Hardangerfiord*, contient l'indication des stries, qui sont figurées par des flèches. Christiania 1866.

bles à 470 mètres au-dessus de la mer. Ce même fiord ayant en cet endroit 375 mètres de profondeur, il en résulte que l'épaisseur du glacier était de 850 mètres, si, comme ceux du Groënland, il descendait sans se fondre dans une mer dont la température était inférieure à zéro. Ce chiffre ne doit pas nous effrayer; M. Rink (1) a vu dans le pays que nous venons de nommer des glaciers de 630 mètres de puissance. Si au contraire la température de la mer était supérieure à zéro, comme elle l'est sur les côtés du Spitzberg pendant l'été, alors l'ancien glacier du Hardangerfiord fondait au contact de l'eau, et ne conservait qu'une épaisseur de 470 mètres. Au Spitzberg, il existe des glaciers dont l'escarpement terminal s'élève à 120 mètres au-dessus de l'eau qu'ils surplombent.

Tous les naturalistes voyageurs ont retrouvé ces stries glaciaires sur le large plateau qui sépare la Suède de la Norvége, et dont la hauteur moyenne est de 1,000 mètres environ au-dessus de la mer. On les observe jusqu'à cette altitude partout où la roche est à nu et non décomposée par l'action séculaire des agens atmosphériques. Sur quelques points, des raies ont été signalées à des hauteurs supérieures à 1,000 mètres; M. Siljestroem en a trouvé sur les flancs du Sneehaetten à 1,234 mètres, M. Keilhau à 1,800 mètres, sur le plateau entre Halingdaler et Hardanger. Ces faits concourent à prouver qu'à l'époque glaciaire une calotte continue recouvrait le grand plateau scandinave. L'envahissement des glaciers se compliquait encore d'un autre phénomème, celui des oscillations du sol. Déjà en 1731 l'astronome suédois Celsius et le grand naturaliste Linné traçaient une marque coïncidant avec le niveau de la mer sur un rocher de l'île de Loeffgrund, située en face de Gefle, dans le golfe de Bothnie. Treize ans plus tard, la marque était à $0^{m},18$ au-dessus du niveau de l'eau, ce qui indiquerait un soulèvement lent de la côte de $1^{m},385$ par siècle sur ce point du littoral suédois (2). L'académie de Stockholm, poursuivant les observations de ses illustres membres Celsius et Linné, s'est assurée que ce mouvement ascensionnel se continuait de nos jours : il remonte fort loin dans la série des siècles. En effet, on trouve le long de la côte suédoise, dans l'intérieur des terres, des monticules à base elliptique dont le grand axe est parallèle au rivage. Ils sont de forme arrondie et se composent en entier de sable, de gravier, de cailloux et de coquilles brisées. A la surface de ces monticules gisent de gros blocs erratiques d'une structure minéralogique différente de celle des roches de la contrée voisine. En suédois, on donne à ces collines le nom d'*osars*, nom que les géologues ont adopté. Le plus célèbre

(1) *Description du Groënland*, t. Ier, p. 14.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1865, le travail de M. Élisée Reclus sur *les Oscillations du sol terrestre*.

de ces osars est celui d'Upsal, qui porte le château dans lequel Christine de Suède fit son abdication; tous sont des bancs de sable émergés par le soulèvement de la côte. Les coquilles qu'on y trouve vivent dans les eaux du golfe de Bothnie et plus souvent encore dans les mers arctiques. Les blocs erratiques y ont été déposés par des glaces flottantes. Le niveau actuel du littoral suédois est donc le résultat d'un exhaussement postérieur à la période de froid.

Mais pendant la première époque glaciaire la côte était probablement plus relevée qu'elle ne l'est de nos jours : en effet, tous les terrains de transport récens, quelle qu'en soit la date, sont supérieurs aux roches striées ou reposent sur elles. Le polissage des rochers a donc précédé tous les phénomènes glaciaires et aqueux de la péninsule. Les osars, les argiles coquillières (*skalenschicht*) émergés recouvrent partout des roches polies et striées. Sur beaucoup de points du rivage, nous l'avons déjà dit, les stries se prolongent sous l'eau à de grandes profondeurs, et la direction qu'elles suivent, la même généralement sur des provinces entières, prouve qu'une nappe de glace d'une grande épaisseur enveloppait toute la Scandinavie. La direction du nord-ouest au sud-est des stries glaciaires en Finlande, continuation de celles de la Suède, démontre également qu'un grand glacier descendu des montagnes de la Scandinavie s'étendait sur les deux pays. Le golfe de Bothnie, si peu profond de nos jours, était probablement à sec, comme il finira par l'être de nouveau, si le soulèvement de la côte suédoise continue encore pendant quelques centaines de siècles. Durant la première époque glaciaire, la Scandinavie n'était donc point une presqu'île, c'était une région continentale unie à la Finlande et au Danemark.

En Norvége, sur la côte occidentale de la presqu'île scandinave, le mouvement ascensionnel de la côte s'est arrêté, mais tout annonce qu'il a eu lieu antérieurement. Déjà en 1824 un illustre géologue français, Alexandre Brongniart, détachait des balanes adhérentes aux rochers gneissiques d'Udevalla, près de Gothembourg, à 63 mètres au-dessus de la mer. — En 1846, M. Desor trouvait près de Christiania des serpules fixées sur une roche polie et striée, à 55 mètres d'altitude. Un grand nombre d'autres observateurs, Keilhau, Eugène Robert, Daubrée, Bravais, Chambers, Vogt et Sexe, ont signalé tout le long du littoral, à partir de Christiania jusqu'à Hammerfest, des traces non équivoques d'anciennes oscillations de la côte norvégienne. Ces traces sont de deux sortes. Quand la côte est rocheuse, on voit des érosions échelonnées les unes au-dessus des autres et en apparence parfaitement horizontales. Dans ces érosions, on trouve des galets, des coquilles brisées, des cavités creusées par les eaux, en un mot toutes les traces d'un ancien rivage de la mer. Bravais a prouvé le premier que ces lignes, en appa-

rence horizontales et par conséquent parallèles entre elles dans l'espace que l'œil peut embrasser, ne sont ni horizontales ni équidistantes lorsqu'on en mesure l'écartement vertical sur des points suffisamment éloignés, preuve géométrique que c'est le littoral qui se soulève et non la mer qui se retire. Quand la côte n'est pas rocheuse, des terrasses sablonneuses, régulières comme des ouvrages de fortification, s'élèvent en retrait les unes au-dessus des autres. Ces terrasses sont d'anciennes moraines; mais les formes régulières qu'elles affectent et les coquilles marines qu'on y découvre montrent qu'elles ont été déposées sous les eaux, ou bien remaniées par elles lorsque la côte s'est enfoncée de nouveau. La zoologie, d'accord avec la géologie, nous prouve que le littoral était immergé à la fin de la première période glaciaire ou immédiatement après. Les coquilles des osars suédois comme celles des terrasses norvégiennes indiquent une mer plus froide, un climat plus rigoureux. Ainsi dans le dépôt d'Udevalla, près de Gothembourg, et dans d'autres qui s'élèvent jusqu'à 200 et même 250 mètres au-dessus de la mer, on trouve des coquilles parfaitement conservées, qui pour la plupart n'existent plus dans les profondeurs des mers voisines, où elles ne sauraient vivre, mais se voient seulement dans les eaux glaciales qui baignent les côtes de l'Islande, du Spitzberg et du Groënland (1). Nul doute sur leur identité, car elles ont été comparées par deux naturalistes suédois, MM. Lovén et Torell, aux échantillons apportés par eux-mêmes du Spitzberg. Il y a plus : il existe encore dans les profondeurs des lacs suédois de Wennern et de Wettern des animaux vivans, des crustacés, dont l'espèce date de l'époque glaciaire (2). Alors ces lacs communiquaient avec le golfe de Bothnie, et celui-ci avec la mer polaire. Quand les eaux de ces bassins, isolés de la mer par l'exhaussement de la péninsule, ont perdu peu à peu le sel qu'elles tenaient en dissolution, les générations successives de ces crustacés se sont accoutumées d'abord à l'eau saumâtre, puis à l'eau douce. Animaux à la fois fossiles et vivans, ils sont restés oubliés, pour ainsi dire, dans les grandes profondeurs de ces lacs, et se sont propagés pendant une longue série de siècles, depuis la période de froid jusqu'à nos jours.

Étudions maintenant la seconde époque glaciaire telle qu'elle s'est produite en Scandinavie. Depuis longtemps, on avait signalé comme des curiosités naturelles les nombreux blocs épars dans les plaines sablonneuses de l'Allemagne septentrionale et de la Russie

(1) Exemples : *Pecten islandicus*, *Arca glacialis*, *Mya udevallensis*, *Terebratella spitzbergensis*, *Yoldia arctica*, *Tritonium gracile*, *Trichotropis borealis*, *Piliscus probus*, *Scalaria Eschrichtii*, *Margarita undulata*, etc.

(2) *Mysis relicta*, *Gammarus loricatus*, *Idothea entomon*, *Pontoporeia affinis*.

d'Europe. On ignorait d'où provenaient ces blocs, on ne comprenait pas comment ils avaient pu être transportés; ces masses imposantes avaient frappé l'imagination superstitieuse des peuples, et jouaient un grand rôle dans les cérémonies mystérieuses du culte druidique. Le bloc le plus méridional de l'Allemagne, par 51° 16′ de latitude, signale la place où Gustave-Adophe tomba victorieux sur le champ de bataille de Lützen, près de Leipzig. La statue équestre de Pierre le Grand à Pétersbourg, par Falconnet, représente le fondateur de cette capitale sur un cheval qui gravit un rocher escarpé : ce rocher est un bloc erratique de la Finlande; il gisait dans un marais, à 6 kilomètres de la ville, et fut amené avec des peines infinies sur la place Isaac, où il figure aujourd'hui. Enfin le vase gigantesque qui se trouve devant le musée de Berlin n'est que la moitié d'un bloc erratique dont l'autre moitié gît encore non loin de la ville de Fürstenwalde, éloignée de 45 kilomètres à l'est de la capitale. Tous ces blocs ont été transportés par des glaces flottantes pendant la période glaciaire. Fidèles à la méthode qui consiste à expliquer les phénomènes géologiques par ceux dont nous sommes témoins à l'époque actuelle, examinons d'abord ce qui se passe aujourd'hui sous les yeux des navigateurs dans les mers arctiques.

Les glaciers polaires qui aboutissent à la mer au Spitzberg et au Groënland sont démolis par leur propre poids ou par le flot : ils s'écroulent partiellement dans la mer, et leurs débris forment de grands convois entraînés par les marées et les courans; ce sont les glaces flottantes ou *icebergs*. Le plus souvent elles sont composées d'une glace blanche à la surface, mais du plus beau bleu dans les parties creusées par l'action incessante des vagues qui les ballottent; ces glaces portent souvent aussi à la surface ou enchâssés dans leur masse les débris tombés des montagnes qui dominaient le glacier dont elles faisaient partie. Au Groënland, c'est quelquefois une portion considérable du glacier lui-même qui se détache, emportant avec elle les moraines qui la recouvrent. Les anciens navigateurs, Francklin, Ross, Parry, avaient déjà signalé ces glaces flottantes chargées de pierres et de blocs. Kane (1), comprenant l'importance géologique qu'elles présentaient, les a observées avec plus de soin. Ces *icebergs* sont souvent énormes, et l'un d'eux, en face la baie de Dunera, dans la mer de Baffin, avait 60 mètres de haut, un autre 280 mètres de long sur 40 de haut. Kane, tenant compte de la partie plongée sous l'eau, dont le volume est huit fois celui de la partie émergée, estime le poids de ce dernier à 1 milliard 220 mil-

(1) *The Grinnel expedition in search of sir John Francklin, a personal narrative*, by Elisa Kent Kane. M. D. U. S. N., 1854.

lions de quintaux métriques. Le même navigateur a débarqué sur plusieurs de ces glaces flottantes et y a recueilli les échantillons des blocs qu'elles transportaient : c'étaient des quartz, des gneiss, des syénites, des diorites et des schistes argileux, par conséquent la même diversité de roches qu'on observe dans les moraines composées des glaciers actuels. Une autre glace flottante rencontrée par Kane était évidemment une portion latérale de glacier détachée de la masse principale, car sur une de ses faces on observait l'impression des saillies de la montagne avec laquelle elle était en contact, et à la surface l'extrémité de la moraine latérale qu'elle avait entraînée avec elle en se séparant. La glace flottante navigue ainsi chargée de débris, entraînée par les courans, ballottée par les marées et poussée par le vent; dans les parages où l'eau est moins froide, elle commence à fondre; le centre de gravité de l'*iceberg* se déplace, la masse oscille, se balance, prend une position différente de celle qu'elle avait auparavant, ou même chavire entièrement, au grand danger des bâtimens qui naviguent dans ses eaux. Alors les gros blocs de roche tombent au fond de la mer, tandis que les petits fragmens restent incrustés dans la glace. Arrivée dans des latitudes plus tempérées, celle-ci fond de plus en plus, et les blocs, les graviers dont elle est chargée disparaissent successivement dans les profondeurs de la mer. C'est ainsi que les légions de ces *icebergs* qui descendent le long de la baie de Baffin couvrent de blocs et de fragmens détachés des montagnes polaires le fond de l'Atlantique jusqu'à la latitude des Açores (40° 30′), au sud de laquelle on n'en rencontre plus. Ces convois naviguent dans un espace compris en latitude du 80e au 40e degré et en longitude du 70e au 40e. Même à leur limite méridionale, les glaces flottantes ont encore des dimensions considérables. Couthony a vu des *icebergs* échoués sur les atterrages de Terre-Neuve par 200 et 250 mètres de profondeur.

Le voyage de l'une de ces glaces flottantes du fond de la baie de Baffin jusqu'au milieu de l'Atlantique dure plusieurs années. En voici la preuve. Le 15 mai 1854, le navire le *Resolute*, un de ceux qui avaient été envoyés à la recherche de sir John Francklin (1), était pour la seconde fois pris dans les glaces au milieu du détroit de Barrow par 74° 41′ de latitude et 104° 50′ de longitude ouest du méridien de Paris. Sur l'ordre de l'amiral, sir Edward Belcher, l'équipage, qui avait déjà passé deux hivers dans les régions arctiques, fut autorisé à abandonner le navire pour rallier en voyageant sur la glace le *North-Star*, navire stationnaire à l'île Beechey. On croyait le *Resolute* perdu à jamais, lorsqu'on apprit l'année suivante qu'il était arrivé aux États-Unis, et ne tarderait pas à revenir en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1866.

Angleterre. Voici ce qui s'était passé : un baleinier américain de New-London, le *George-Henri*, commandé par le capitaine Buddington, naviguait en septembre 1855 dans le détroit de Davis, près du cap Walsingham, par 67 degrés de latitude. Il était entouré d'énormes glaces flottantes. L'une d'elles entraînait un corps noir qu'il était difficile de distinguer. Le capitaine Buddington soupçonna que ce pouvait être un navire, et après huit jours d'efforts il parvint à l'aborder : c'était le *Resolute* encore en assez bon état. Un certain nombre d'hommes furent mis à bord, et le *Resolute*, naviguant de conserve avec le *George-Henri*, touchait à New-York, fut acheté 200,000 francs par le gouvernement américain, qui le renvoya complétement réparé en Angleterre, où il a repris sa place dans la marine de l'état (1). Le *Resolute* passait parmi les matelots anglais pour être un navire heureux (*a happy ship*), et sa dernière aventure a mis le sceau à sa réputation : entraîné par les glaces, il avait parcouru seul 1,850 kilomètres en seize mois.

On voit par cet exemple que les glaces flottantes des régions les plus reculées des mers arctiques charrient lentement vers le sud les blocs provenant des rochers de l'Amérique boréale, et les laissent tomber au fond de la mer jusqu'à la latitude des Açores, ou bien les déposent sur les côtes du Labrador, de Terre-Neuve ou du Canada jusqu'à la hauteur de la ville d'Halifax. Que l'Océan se déplace un jour, comme cela est probable, que ce fond de mer devienne un continent pareil à nos continens actuels, qui sont aussi d'anciens fonds de mer émergés, et l'être intelligent, égal ou supérieur à l'homme, son successeur probable dans sa royauté terrestre, verra d'innombrables blocs erratiques originaires de l'Amérique boréale gisant à la surface du continent habité par lui. Ce spectacle, nous l'avons dans les plaines de la Russie, de l'Allemagne septentrionale, sur les côtes orientale de l'Angleterre et septentrionale du Finistère. En effet, les changemens de niveau de la presqu'île scandinave nous enseignent qu'à l'époque glaciaire la distribution des terres et des mers n'était pas ce qu'elle est de nos jours. La côte ne s'élève ou ne s'abaisse pas seule; le fond de la mer voisine participe à ce mouvement. Ainsi la profondeur du golfe de Bothnie diminue en même temps que la côte suédoise s'élève, et on peut prévoir le temps où les îles d'Aland uniront la Suède à la Finlande. Les blocs erratiques déposés jadis par les glaces flottantes sur les osars suédois formés sous les eaux, mais émergés depuis, nous prouvent que le littoral était enfoncé dans la mer à l'époque de la dispersion de ces blocs. Les anciens glaciers de la Scandinavie et

(1) Voyez pour les détails *The Eventfull voyage of the Resolute 1852-53-54*, by George Mac Dougall, Master, 1857.

de la Finlande aboutissaient donc à une Baltique dont les rivages se trouvaient à un niveau inférieur à celui qu'ils occupent aujourd'hui. En Allemagne, cette mer s'étendait jusqu'au pied des montagnes de la Bohême, en Pologne jusqu'aux Carpathes, en Russie jusqu'à l'Oural. Une portion de la côte orientale de l'Angleterre et du bord septentrional du Finistère étaient également sous l'eau. Dans la Russie d'Europe, les blocs erratiques couvrent une surface limitée par une courbe qui part de Kœnigsberg pour aboutir à Archangel. Elle a été tracée d'une main sûre par MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, qui partout, sur les bords de la Dwina et ailleurs, ont retrouvé les coquilles arctiques de cette mer glaciale. Les blocs de la Finlande sont originaires des Alpes laponnes, ceux des plaines de la Prusse et de la Pologne proviennent de la Suède, et ceux de la côte orientale d'Angleterre de la Norvége, formant ainsi un immense éventail dont les rayons viennent aboutir à l'axe de la presqu'île scandinave. Ces blocs sont d'autant moins gros qu'ils sont plus éloignés de leur point de départ, parce que les glaces flottantes, diminuant de volume en fondant à mesure qu'elles s'avancent vers le sud, ne transportent plus à la fin de leur parcours que de petits blocs ou de menus débris, tels que des cailloux ou des fragmens de médiocre grosseur. Seuls, comme on le voit, les phénomènes glaciaires nous rendent compte du transport de ces blocs, dont l'origine étrangère était avérée longtemps avant qu'on pût expliquer comment ils étaient venus.

II. — LA PÉRIODE GLACIAIRE DANS LES ILES BRITANNIQUES.

On l'a vu, les îles britanniques, depuis le nord de l'Écosse jusqu'à la latitude de Londres, sont couvertes d'un terrain de transport glaciaire. Les Anglais le désignent sous le nom de *drift*. La grande presqu'île des Cornouailles et la côte qui fait face à la France, comprenant les comtés de Cornwall, Devon, Somerset, Glocester, Wilts, Dorset, Hants, Sussex, Surrey et Kent, sont les seules où les terrains ne soient pas revêtus de ce manteau dont tous les matériaux sont étrangers au sol sur lequel ils reposent. Comme en Scandinavie, le phénomène se complique de l'exhaussement et de l'affaissement ou mieux de la *subsidence* du sol, pour employer un mot anglais dont la langue géologique réclame la naturalisation. Les mers qui baignent l'Angleterre sont peu profondes. Déjà en 1834 Henri de La Bèche traçait une carte, améliorée depuis par Lyell, pour montrer le changement énorme qui se produirait, si la terre et le fond de la mer des îles britanniques s'exhaussaient de 180 mètres seulement. Alors cet archipel formerait un grand

continent uni à la France et à l'Allemagne, mais séparé de la Scandinavie par un étroit chenal.

Cet état de choses n'est point une pure fiction. La séparation de l'Angleterre et de la France date d'hier, géologiquement parlant. Constant Prevost et M. d'Archiac l'ont parfaitement démontré, le premier en signalant la concordance qui existe entre les couches de craie des deux rives de la Manche, le second en prouvant l'identité des nappes de cailloux roulés qui recouvrent la craie. A cette époque, la végétation continentale a envahi une première fois la plus grande partie des îles britanniques. Des forêts semblables à celles de la Germanie couvrirent les coteaux de l'Angleterre. Les couches de lignite appelées *forest-bed* ou forêt sous-marine de Crommer, reconnues le long des côtés de Norfolk sur une longueur de 64 kilomètres, sont les restes de cette végétation primitive. Dans des circonstances favorables, à la marée basse et à la suite de grands coups de vent, on voit encore des troncs d'arbres debout, dont les racines plongent dans le sol ancien. Quelques-uns ont de 60 à 90 centimètres de diamètre, ce sont des pins, des sapins (1), des ifs, des chênes, des bouleaux, le prunellier commun (2), et des débris de plantes aquatiques, telles que le trèfle d'eau (3) et les nénuphars blancs et jaunes. Parmi ces arbres, l'un, le pin sylvestre, ne croît spontanément qu'en Écosse, l'autre, le sapin, est complétement étranger à la flore actuelle de l'Angleterre. Les plantes aquatiques prouvent que ces forêts étaient marécageuses. Ces lignites correspondent à celles de Dürnten, d'Utznach et de l'Unterwetzikon en Suisse, dont nous avons parlé dans notre dernière étude : elles forment ce qu'on appelle un *horizon géologique*, c'est-à-dire un ensemble de dépôts contemporains malgré la grande distance qui les sépare, un point de repère certain pour juger l'âge relatif des terrains situés au-dessus et au-dessous de cet horizon. Au milieu de ces lignites, MM. Gunn et King ont recueilli les ossemens d'animaux appartenant à une faune semblable à celle de la Suisse à la même époque; c'étaient le mammouth, deux espèces d'éléphans, un rhinocéros, un hippopotame, de grands cerfs, le renne, un bœuf, le loup commun, le sanglier et le castor (4).

Continuant l'examen de la falaise dont les couches de lignite forment la base, on voit sur une épaisseur variant de 6 à 24 mètres des couches irrégulières dans lesquelles on a recueilli des ossemens

(1) *Pinus sylvestris, Abies excelsa.*

(2) *Prunus spinosa.*

(3) *Menyantes trifoliata.*

(4) *Elephas primigenius, E. antiquus, E. meridionalis; Rhinoceros etruscus; Hippopotamus major; Sus scrofa, Canis lupus, Equus fossilis, Bos priscus, Megaceros hibernicus; Cervus capreolus, C. elaphus, C. tarandus, C. Sedgwickii, Castor europæus.*

de grands animaux marins, tels que le morse, le narval, des vertèbres de grandes baleines et des coquilles de mollusques, les uns marins, les autres habitant des eaux douces. Ces couches sont donc fluvio-marines, c'est-à-dire semblables à celles qui se déposent à l'embouchure des fleuves. Au-dessus se trouve un banc d'argile rempli de cailloux anguleux (*boulder clay*), souvent frottés ou rayés, et accompagnés des blocs erratiques de syénite, de granite et de porphyre provenant des montagnes de la Norvége : c'est évidemment un dépôt glaciaire; il est recouvert de couches de terrain de transport d'origine aqueuse, puis de sable et de gravier, et enfin de terre végétale. Cette coupe des falaises de la côte de Norfolk est pleine d'enseignemens : elle nous apprend qu'à une certaine époque le sol de l'Angleterre et le fond de la mer, soulevés de 180 mètres au moins, faisaient partie du continent européen; c'est l'époque où le pays fut envahi par les plantes et les animaux de la terre ferme en général et de l'Allemagne en particulier. A cette période d'exhaussement succède une période de *subsidence*. Les portions immergées ou émergées s'affaissent simultanément, lentement, insensiblement, et au bout d'un nombre de siècles que l'imagination n'ose supputer, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande redeviennent des îles : elles s'enfoncent dans la mer plus profondément que dans l'état actuel des choses. L'argile à cailloux rayés et à blocs erratiques originaires de la Scandinavie, puis les couches fluvio-marines se sont déposées à cette époque dans le sein de la mer. La hauteur à laquelle on trouve dans les montagnes des dépôts stratifiés contenant des coquilles marines prouve que la *subsidence* a dû être en moyenne de 450 mètres environ dans les îles britanniques. Les montagnes de l'Écosse, du pays de Galles, du Cumberland et de l'Irlande étaient alors seules exondées, et les îles britanniques se réduisaient à un archipel composé de quatre grandes îles et de beaucoup de petites (1). Cette immersion correspond à la première époque de la période glaciaire. Des légions de masses flottantes détachées des glaciers du Groënland et de la Norvége venaient échouer sur les côtes de ces îles et y apportaient les débris et les blocs tombés des montagnes boréales. La mer refroidie nourrissait les mêmes coquilles que celles des régions arctiques. La flore et la faune terrestre avaient complétement disparu, sauf quelques végétaux et quelques animaux insensibles au froid et réfugiés sur les sommets qui s'élevaient encore au-dessus de la surface des eaux.

Les preuves d'une submersion pendant la première époque glaciaire ne sont pas moins évidentes en Écosse qu'en Angleterre. Sur

(1) Voyez Ch. Lyell, *l'Ancienneté de l'Homme*, fig. 40, p. 292.

les côtes occidentales du premier des deux royaumes, on reconnaît deux dépôts superficiels : 1° un dépôt inférieur composé d'argile compacte non stratifiée contenant des blocs erratiques anguleux, mais rarement des coquilles ou d'autres restes organiques, ce dépôt est connu en Écosse sous le nom de *till;* 2° une couche d'argile lamellaire (*laminated clay*) recouverte de sable et de gravier, et renfermant des coquilles marines abondantes, surtout dans l'argile lamellaire. Ce dépôt, fort développé dans le bassin de la Clyde, près de Glasgow, a été particulièrement étudié par Edward Forbes et M. Smith de Jordanhill (1); ils y ont trouvé un mélange de coquilles marines existant encore dans les mers voisines (2) et de coquilles arctiques (3), indice d'une mer plus froide et d'un climat plus rigoureux : les dernières, rares ou inconnues dans les mers de l'Écosse, vivent encore dans celles du Labrador, du Groënland ou du Spitzberg, en un mot dans les régions polaires. La plupart de ces mollusques occupent une aire très étendue dans les profondeurs des mers du nord, et se retrouvent depuis les côtes d'Angleterre jusqu'à celles de l'Amérique boréale. J'ai vu moi-même ces coquilles, qui se sont admirablement conservées, dans l'argile exploitée pour la poterie à Paisley, près de Glasgow.

M. Jamieson (4) a fait des observations analogues sur les côtes orientales de l'Écosse, principalement dans le comté d'Aberdeen, entre les estuaires de Forth et de Moray. Cinquante-quatre espèces ont été trouvées dans douze localités de ce district; quelques-unes, comme celles d'Annochie, sont presque au niveau, et même au-dessous de la mer; d'autres, telles que celles découvertes à Gamrie, sont à 50 mètres, et celles d'Auchleuchries à 90 mètres d'altitude. Ces cinquante-quatre espèces se retrouvent toutes dans les mers arctiques, trente-deux vivent encore sur les côtes des îles britanniques, vingt seulement ont été même pêchées au sud de l'Angleterre. Ces chiffres suffisent pour affirmer que cette faune malacologique avait un caractère essentiellement boréal, et que la mer d'Écosse, où ces espèces prospéraient alors, était plus froide que

(1) *Researches in newer pliocene and post-tertiary Geology*, 1862.

(2) Exemples : *Astarte multicostata, A. scotica; Balanus costatus, B. crenatus; Buccinum ciliatum, B. undatum; Cardium edule, suecicum; Corbula nucleus; Cyprina islandica; Dentalium dentale; Fusus antiquus, F. carinatus, F. propinquus; Littorina littoralis; Mya arenaria, M. truncata; Mytilus edulis; Natica clausa, N. groenlandica; Nautilus Beccarii; Ostrea edulis; Pecten maximus; Saxicava rugosa; Solen siliqua; Tellina baltica; Trichotropis borealis, Trochus magus, T. tumidus; Venus pullastra.*

(3) Exemples : *Astarte borealis, A. compressa, A. crebricostata, A. elliptica, A. udevallensis; Balanus udevallensis, Leda truncata, Mya udevallensis, Pecten islandicus Tellina calcarea*, etc.

(4) *On the history of the last geological changes in Scottland*, 1865.

de nos jours. Les blocs erratiques d'origine étrangère ne sont pas rares dans l'argile qui renferme ces coquilles : à Paisley, M. Jeffreys en a observé de 2 mètres de long, souvent rayés et usés à la surface. D'autres dépôts se rencontrent jusqu'à la hauteur de 150 mètres au-dessus de la mer, mais ils sont souvent dépourvus de fossiles, et peut-être faut-il les considérer comme des accumulations de débris stratifiés au fond de petits lacs glaciaires étagés dans les montagnes.

Après cette première époque de froid pendant laquelle les glaces flottantes du nord venaient déposer leur chargement de blocs erratiques, la côte s'est de nouveau soulevée, les îles se sont réunies les unes aux autres, et une végétation s'est établie sur ces terres émergées. Une coupe étudiée près de Blair-Drummond, dans le golfe de Forth, par M. Jamieson, montre en effet de bas en haut la succession suivante de terrains : 1° à la base, le grès rouge, qui forme le squelette de la contrée; 2° au-dessus, un amas glaciaire de cailloux anguleux; 3° un lit de tourbe contenant des restes d'arbres; 4° une couche d'argile ou boue d'estuaire (*carse clay*) renfermant des ossemens de baleine, et au-dessus une seconde couche de tourbe avec des souches de chêne et les restes d'une route construite avec des troncs d'arbres placés de champ les uns à côté des autres. Il est donc bien évident qu'après la première période glaciaire marine la côte s'est soulevée, des arbres et des tourbières s'y sont établis, puis la côte s'est enfoncée de nouveau sous la mer. Une baleine est venue s'échouer sur la tourbière immergée, enfin le littoral s'est définitivement exhaussé; des chênes y ont végété, une nouvelle tourbière leur a succédé, et des hommes ont construit pour la traverser un chemin formé de troncs d'arbres. Tout prouve qu'à cette époque les terres se sont de nouveau élevées fort au-dessus de leur niveau actuel. Ainsi pour la seconde fois les îles britanniques étaient unies au continent. Les terres étant plus hautes et par conséquent plus froides, les glaciers descendirent des montagnes et comblèrent les vallées que la mer avait abandonnées; c'est la seconde époque glaciaire, celle des glaciers terrestres, par opposition à l'époque des glaces flottantes que nous venons de décrire. Sir James Hall, Buckland, Louis Agassiz, Charles Maclaren, Robert Chambers et Thomas Jamieson ont successivement trouvé dans les vallées de l'Écosse, jusqu'à la hauteur de 900 mètres, les roches polies et striées et les cailloux rayés, indices certains d'anciens glaciers. Aux environs même d'Édimbourg, sur les *Pentland-Hills* et à *Arthurseat*, on reconnaît les traces de l'ancien glacier qui descendait dans le *Firth of Forth*. Les moraines sont rares et mal dessinées, mais les blocs erratiques viennent souvent de fort loin. Ainsi M. Ch. Maclaren a signalé dès 1839 sur la

Hare-Hill (colline du lièvre) un bloc erratique de micaschiste pesant 10,000 kilog., et originaire de la partie des Grampians voisine des lacs Earn ou Venachers, éloignés de 80 kilomètres du gisement actuel (1).

Les glaciers ont laissé en Écosse une autre trace de leur passage qui depuis longtemps avait frappé l'imagination du peuple et excité l'étonnement des savans. Dans l'Écosse occidentale, non loin du Ben Nevis, le sommet le plus élevé des Grampians, et de l'embouchure du canal calédonien qui unit la Mer du Nord à l'Océan-Atlantique, se trouve la vallée de la Roy (*Glen-Roy*). Sur presque toute sa longueur, c'est-à-dire sur un parcours de 16 kilomètres, on peut suivre sur ses contre-forts trois terrasses ou banquettes parallèles rigoureusement horizontales et se correspondant parfaitement des deux côtés de la vallée. De loin, elles sont très visibles; de près, on trovve une surface caillouteuse de 3 à 18 mètres de large, et dont la pente est moins raide que celle de la montagne qui la porte. La plus basse de ces terrasses est à 225 mètres au-dessus du niveau de la mer, la seconde à 63 mètres plus haut, la troisième à 25 mètres au-dessus de la seconde. Toutes aboutissent vers l'extrémié de la vallée au col qui la sépare de la suivante.

Aux yeux des montagnards écossais, ces terrasses étaient des routes de chasse tracées par Fingal pour poursuivre plus aisément avec ses compagnons les daims et les cerfs. Cette explication satisfaisait leur imagination; les savans, qui en ont moins, ne s'en contentèrent pas, et successivement le Dr Macculoch, sir Thomas Lauderdick, Charles Darwin, mesurèrent, nivelèrent et décrivirent ces terrasses, qu'ils désignaient sous le nom de *parallel roads*, routes parallèles. Peines inutiles, aucune de leurs interprétations n'était satisfaisante. Ces terrasses étaient évidemment d'anciens rivages de lacs écoulés; mais comment expliquer l'existence de ces niveaux successifs? L'absence totale de coquilles, l'intégrité de ces banquettes, la présence de petits deltas bien dessinés, excluaient l'idée qu'elles représentassent d'anciens rivages de la mer formés aux époques de *subsidence* de l'Écosse et émergés depuis. En 1840, Buckland et Agassiz visitèrent Glen-Roy, et reconnurent que des barrages temporaires pouvaient seuls rendre compte de ces singulières lignes de niveau. Les glaciers venant successivement fermer l'une ou l'autre issue de la vallée, le ruisseau qui la parcourt formait un lac qui s'écoulait par le col auquel la terrasse aboutit. Agassiz reconnut les roches polies et striées et les anciennes moraines qu'il avait appris à distinguer dans les Alpes, et depuis M. Jamieson a

(1) Voyez sur ce sujet Ch. Maclaren, *Geology of Fife*, 1839, — *On grooved and striated rocks in the middle region of Scottland*, 1849, — et Ch. Martins, *On the marks of glacial action on the rocks in the environs of Edinburgh*, 1851.

donné une carte et des détails (1) confirmant complétement les vues de l'illustre naturaliste suisse. M. Jamieson reporte la formation de ces terrasses à la fin de la seconde période glaciaire; elle est due à une oscillation des glaciers descendant du Ben Nevis et des montagnes environnantes. Ces glaciers ont barré tour à tour la vallée de Glen-Roy et les vallées voisines. Les eaux, arrêtées dans leur écoulement, ont formé des lacs à différens niveaux, déterminés pour chacun d'eux par la hauteur du col qui fermait l'extrémité de la vallée opposée à celle barrée par le glacier. L'intégrité des terrasses prouve aussi que depuis leur formation l'Écosse n'a jamais été immergée dans la mer à la profondeur de 245 mètres, élévation actuelle de la ligne inférieure au-dessus du niveau de l'Atlantique.

Les montagnes du pays de Galles présentent des traces d'anciens glaciers aussi évidentes que celles de l'Écosse : elles ressemblent à celles des Vosges. En effet, l'analogie des deux chaînes de montagnes est frappante : élévation médiocre des sommets, prédominance des roches schisteuses et granitiques, vallées longues et étroites, tourbières et lacs nombreux, tout se ressemble. C'est notamment autour du Snowdon, le sommet le plus élevé de ces montagnes (1,088 mètres), que ces glaciers ont rayonné (2). Ils sont descendus dans les vallées de Llanberies et de Nant Gwinant, où ils ont laissé comme traces de leur passage des roches moutonnées, polies et striées jusqu'à la hauteur de 800 mètres, de nombreux blocs erratiques épars, et des moraines frontales parfaitement caractérisées. A l'époque de leur plus grande extension, ils atteignaient Caernarvon, et couvraient l'île d'Anglesea. Comme en Écosse, le pays de Galles offre des preuves de changemens considérables postérieurs à la première période glaciaire. Le professeur Ramsay, M. Prestwich et sir Charles Lyell ont trouvé des coquilles marines arctiques reposant sur des roches polies et striées à des hauteurs comprises entre 300 et 440 mètres au-dessus de la mer. Nous ne parlerons pas des traces d'anciens glaciers constatées en Angleterre au sud des régions que nous venons d'examiner : elles existent dans les montagnes du Cumberland, en Irlande, dans les comtés de Kerry et de Killarney et dans les îles de l'Écosse.

Les côtes de France comprises entre Saint-Brieuc et l'embouchure de la Loire sont bordées d'une ceinture de forêts sous-marines correspondant à celle du comté de Norfolk : on en suit le prolongement dans les marais tourbeux du littoral. On y a reconnu des essences encore vivantes actuellement, mais l'étude des terrains sur lesquels

(1) *On the parallel roads of Glen-Roy*, 1863.

(2) Ramsay, *The old Glaciers of Switzerland and North Wales*, 1860, et Schimper, *Rapport sur un voyage scientifique en Angleterre* (*Archives des missions scientifiques*, t. III, p. 131, 1866).

elles ont végété et celle des matériaux qui les recouvrent sont encore à faire. Rien de plus probable que la découverte d'un terrain glaciaire marin correspondant à celui des côtes orientales de l'Angleterre. Ce soulèvement des côtes de France, contemporain de celui de l'Angleterre, achève la démonstration de l'union des îles britanniques avec le continent. Pendant cette période, l'Irlande touchait aux Asturies, dont dix plantes (1) se sont maintenues dans le sud de l'île : aucune d'elles n'est originaire du nord de l'Europe, leur patrie est dans le golfe de Biscaye. Le reste de la végétation de l'Angleterre se rapporte à trois types : le *type boréal*, qui comprend les plantes alpines et polaires amenées avec les blocs erratiques par les glaces flottantes pendant la première époque de froid, et qui se sont maintenues sur les sommets et dans les marais tourbeux de l'Écosse; le *type armoricain*, répandu principalement dans le comté de Cornouailles et les côtes du Devonshire, dont la végétation ressemble beaucoup à celle de la Bretagne et renferme quelques-unes de ces espèces méridionales qui remontent encore actuellement des embouchures de l'Adour et de la Bidassoa jusqu'à celles de la Loire et au-delà; enfin le *type germanique*, qui domine dans les îles britanniques. Les plantes de l'Allemagne occupèrent la plus grande partie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, comme depuis les Saxons envahirent la terre des Angles pour se substituer à eux. Avec les siècles, le type germanique est devenu tellement prédominant que la plupart des botanistes anglais le désignent sous le nom de type britannique. La géographie botanique confirme donc pleinement les données de la géologie. Les indications de la zoologie déduites de la distribution des animaux vivans dans les îles britanniques concordent également avec celles de la botanique et de la paléontologie. Cet accord est pour le naturaliste un signe certain qu'il marche sur un terrain solide, étayé par des faits nombreux qui se vérifient réciproquement. C'est là le caractère de la certitude dans les sciences naturelles. Lorsque plusieurs d'entre elles concourent à l'établissement d'une vérité, cette vérité s'impose invinciblement à la conscience de tous. De même en géométrie les propositions nouvelles se vérifient en nous ramenant aux théorèmes fondamentaux qui servent de base à la science des nombres et de l'étendue.

Après qu'elles eurent été peuplées de végétaux et d'animaux, les îles britanniques s'affaissèrent de nouveau et s'abaissèrent à un niveau inférieur à celui qu'elles présentent actuellement, puis elles se soulevèrent encore pour la dernière fois. Les terrasses littorales peu élevées (*sea margins*) qui bordent ses côtes et celles de l'Écosse sont les témoins de ce dernier soulèvement.

(1) *Saxifrage umbrosa, S. elegans, S. geum, S. hirsuta, S. hirta, S. affinis; Erica Makai, E. mediterranea; Daboecia polifolia, Arbutus unedo.*

Ainsi, en résumé, depuis le dépôt du *crag* de Norwich, et pendant la durée de toute la période glaciaire comprenant l'époque des glaces flottantes et celles des glaciers terrestres, les îles britanniques ont subi cinq changemens de niveau. Ai-je besoin d'ajouter que tous ces soulèvemens et tous ces affaissemens se sont opérés dans un espace de temps où les siècles sont des unités, sans qu'il soit possible d'articuler un chiffre certain? Néanmoins on peut essayer de fixer une date en cherchant une limite inférieure, un minimum de temps. Je suppose que les côtes de l'Angleterre aient oscillé comme celles de la Suède, qui montent aujourd'hui à raison d'un mètre environ par siècle. En estimant la première *subsidence* à 420 mètres, elle aurait mis 42,000 ans à s'effectuer, autant pour revenir à l'état actuel, ce qui fait 84,000 ans pour la durée de l'oscillation totale pendant l'époque glaciaire marine. Admettons maintenant un soulèvement de 180 mètres seulement, nécessaire pour que les îles britanniques soient réunies à l'Europe pendant la seconde période continentale, celle des glaciers terrestres : nous aurons pour la durée totale de l'oscillation 36,000 ans, et en somme 120,000 ans pour la durée des deux oscillations. Ce chiffre est un minimum. En effet, l'amplitude des oscillations est réduite autant que possible, car nous amoindrissons le second soulèvement et l'abaissement qui lui correspond, nous ne comptons point les intervalles de repos, et nous négligeons la dernière oscillation qui a précédée l'état actuel. Du reste en géologie, tout nous l'enseigne, on peut user du temps à discrétion, et quand on a voulu estimer une période quelconque, on a toujours trouvé qu'elle était trop courte, sans pouvoir en estimer exactement la durée. Des changemens aussi considérables que ceux dont nous venons de parler s'opèrent sous nos yeux sans que nous en ayons conscience : la croûte terrestre oscille comme l'enveloppe d'un aérostat avant qu'il soit complétement rempli de gaz; mais nous ne nous en apercevons pas. Nous ne vivons qu'un jour, et les traditions historiques les plus anciennes représentent à peine une semaine dans les siècles géologiques : de même les distances mesurées sur la terre ne sont que des points, comparées à celles qui séparent les étoiles fixes de l'astre bienfaisant dont nous recevons la lumière, la chaleur et la vie.

III. — LA PÉRIODE GLACIAIRE DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Imaginons un instant que le climat de l'Amérique du Nord jusqu'à la latitude de New-York (latitude 40° 42′) soit celui du Groënland, l'Amérique se couvrira d'une calotte de glace émettant des prolongemens qui aboutiront à la mer. Cette calotte de glace et ces

glaciers ne seront pas immobiles, mais descendront sur les pentes les plus faibles, arrondissant, polissant, striant les roches dures, et transportant au loin des blocs erratiques. Pendant cette longue période, l'Amérique, pas plus que la Scandinavie, les îles britanniques et le Groënland lui-même, n'est restée immobile. Comme tous ces pays, elle s'est élevée au-dessus de la mer et s'est affaissée au-dessous. Des terrains de transport ont couvert de vastes surfaces continentales, puis se sont enfoncés dans l'océan; d'autres, formés au sein des eaux marines, ont émergé. De là une complication des phénomènes glaciaires qui n'existe pas dans l'intérieur des continens, dans les Alpes, dans les Pyrénées ou dans les Vosges, mais qui apparaît dès qu'il s'agit d'un pays voisin de la mer ou entouré par elle. Aussi retrouverons-nous en Amérique la plupart des phénomènes que nous avons déjà observés en Scandinavie. La grande différence entre les deux pays, c'est que l'axe de la Scandinavie est formé par une chaîne de montagnes élevées, point de départ et d'appui des anciens glaciers. Rien de semblable dans le nord de l'Amérique : ni les chaînes du Vermont ni les Montagnes-Blanches ne sont des centres d'irradiation : elles sont sillonnées de stries rectilignes dont l'orientation n'est point influencée par le relief et la direction des montagnes, mais reste constante dans une même contrée. Ainsi M. Desor constate que dans la Nouvelle-Angleterre et dans le Bas-Canada les stries courent en général du nord-ouest au sud-est. Aux chutes de Niagara, le calcaire silurien porte des stries orientées du nord au sud. Sur les bords des lacs Michigan et Supérieur, la direction est du nord-est au sud-ouest, en sorte que, vu dans son ensemble, le système des stries de l'Amérique du Nord forme un immense éventail dont les branches convergent vers le nord : on les trouve à la fois dans les plaines, dans les vallées les plus étroites et sur les montagnes jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres. Peu de sommets, le mont Washington, le mont Lafayette par exemple, dépassent cette altitude, et ce sont les seuls dans la Nouvelle-Angleterre qui n'aient pas été recouverts par la glace. Un certain nombre de géologues attribuent ces stries à des glaces flottantes. Les deux chefs incontestés de la géologie en Angleterre, sir Roderick Murchison et sir Charles Lyell, si souvent divisés sur les questions fondamentales de la science, sont d'accord pour affirmer avec M. Redfield que ces stries ont été burinées par des glaces flottantes entraînées par de violens courans et poussées sur des roches recouvertes de galets, ou portant elles-mêmes des cailloux incrustés dans leur face inférieure; mais quand je revois les grandes plaques du calcaire de Trenton détachées sur les bords du lac Champlain, les granites de West-Point, les grès houillers de Boston, les poudingues de Roxburg, dont je dois les

magnifiques échantillons à l'amitié de M. Desor, je ne puis partager cette opinion. De même qu'un amateur de gravures reconnaît le coup de burin d'un artiste célèbre, de même sur ces surfaces unies et polies je reconnais les stries rectilignes, parallèles entre elles, que les glaciers actuels gravent devant nous sur les rochers de la Suisse. Un mouvement continu, agissant toujours dans la même direction, a pu seul buriner ces lignes droites. J'ai étudié d'un autre côté les glaces flottantes sur les côtes du Spitzberg, je les ai vues osciller, tourner sur elles-mêmes, s'échouer à la marée basse, redevenir libres à la marée montante, je les ai vues entraînées lentement par les courans ou poussées par le vent, et il me semble impossible que de pareils agens aient pu tracer des stries qui conservent invariablement, quel que soit le relief du sol, la même direction sur une vaste étendue de pays. Je reconnais dans ces stries l'action ferme et sûre des glaciers, et me joins à MM. Hitchkock, Agassiz et Desor pour affirmer dans ces stries l'œuvre des glaciers terrestres qui recouvraient jadis l'Amérique du Nord. A cet argument j'en ajoute un autre qui m'est fourni par les géologues que je viens de nommer. Puisqu'on trouve dans le New-Hampshire des stries à 1,500 pieds sur le mont Washington, il faudrait supposer, dans l'hypothèse que les stries ont été burinées par des glaces flottantes, une *subsidence* du continent américain jusqu'à la profondeur de 1,500 mètres; or on ne rencontre des dépôts de coquilles marines que jusqu'à la hauteur de 180 mètres au-dessus de la mer, hauteur qui nous indique la limite extrême de l'immersion du continent. Des osars ou bancs de sable émergés comme ceux de la Suède témoignent aussi de l'oscillation du continent américain; comme ceux de la Suède, ils sont couronnés de blocs. L'opinion populaire, les prenant pour des chaussées artificielles élevées par des indigènes, leur a donné le nom d'*Indian ridges*.

Les roches moutonnées, polies et striées sont également recouvertes de blocs erratiques souvent disposés en lignes parallèles, comme sur les glaciers actuels, et d'un terrain de transport grossier (*coarse drift*) qui monte dans les montagnes du Vermont jusqu'à 720 mètres au-dessus de la mer; ce *drift* correspond aux matériaux meubles qui composent les moraines des glaciers, et comme elles il contient des cailloux rayés souvent empâtés dans la boue glaciaire. Les vallées sont occupées par un terrain meuble stratifié et des argiles remplies de coquilles marines dont l'espèce vit encore aujourd'hui sur les côtes d'Amérique. Ces dépôts correspondent à ceux de la Suède et de l'Angleterre, et ne dépassent pas, comme je l'ai dit, la hauteur de 200 mètres environ. Au-dessus de ces dépôts, on trouve quelquefois encore des sables et des graviers, terrain très commun autour du fleuve Saint-Laurent et appelé pour

cela *terrain laurentien* par M. Desor. Je n'insisterai pas davantage sur la période glaciaire dans l'Amérique du Nord. J'ai hâte de résumer l'état de nos connaissances sur le changement que la période glaciaire a amené dans la distribution des végétaux et des animaux, et de fixer, autant que faire se peut, la date géologique de la présence de l'homme sur le continent européen.

IV. — DE LA FLORE ET DE LA FAUNE PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Quand on se représente en imagination l'époque de froid, il semble que toute vie végétale et animale devait être éteinte dans la moitié de l'hémisphère nord de notre globe. L'Europe jusqu'au 52e degré de latitude disparaissait sous un immense glacier. Une mer chargée de glaces flottantes couvrait l'Allemagne et la Russie jusqu'au 50e parallèle. Les vallées des Carpathes, des Alpes, des Vosges, des Pyrénées, du Caucase, étaient occupées par des glaciers qui s'étendaient souvent dans les plaines environnantes. Le Liban avait les siens, et peut-être la Sierra-Nevada de Grenade n'en était-pas dépourvue. En Amérique, le manteau de glace descendait jusqu'à la latitude de New-York, qui est celle de Madrid. Néanmoins la vie persistait sur la terre en s'accommodant au nouveau milieu qui l'entourait. La paléontologie le prouve, et la géographie physique confirme ces données. Pour nous faire une idée de la végétation et du règne animal à cette époque, étudions les pays qui en sont réellement encore à la période glaciaire, dont ils réunissent toutes les conditions : le Spitzberg, le Groënland et l'Amérique boréale. La flore du Spitzberg est bien pauvre, cependant elle compte 93 espèces de plantes phanérogames et 250 cryptogames. Le règne animal présente plus de variété, et chaque forme est représentée par un grand nombre d'individus. — On y trouve 8 mammifères, dont 4 terrestres et 4 aquatiques, 7 cétacés, 22 espèces d'oiseaux, 10 espèces de poissons, 6 espèces de crustacés, 23 insectes et 15 mollusques. Le Groënland renferme 6 mammifères terrestres, 77 espèces d'oiseaux, 14 mollusques, 155 insectes et 298 espèces de plantes phanérogames. Le nom même de cette région, Groënland, terre verte, ne nous dit-il pas que de grandes surfaces sont couvertes pendant l'été d'un tapis de plantes verdoyantes? Même dans l'Amérique boréale, sous le 74e degré de latitude, il y a encore 9 mammifères terrestres, 31 espèces d'oiseaux et 83 espèces de plantes phanérogames, dont 58 se trouvent également au Spitzberg. Ainsi flore et faune peu variées, pauvres en espèces, riches en individus, tel est le caractère des deux règnes dans les régions arctiques; c'était aussi celui de la faune et de la flore de l'Europe moyenne pendant la période glaciaire.

Examinons maintenant quelles modifications l'ancienne extension des glaciers dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, a dû exercer sur le climat et la végétation des plaines environnantes. Actuellement encore les glaciers sont une cause de refroidissement pour les vallées dans lesquels ils descendent; néanmoins ces vallées sont habitables toute l'année : je me contenterai de nommer celles de Chamonix, de Grindelwald, de la Haute-Engadine, de Zermatt, et toutes les vallées latérales du Valais. Le blé, le seigle ou l'orge mûrissent au contact de la glace; on cultive dans son voisinage presque tous les légumes du nord de la France, les pommes de terre, le chou, les raves, les carottes, etc. Les prairies sont d'une beauté incomparable, et nourrissent les animaux les plus utiles à l'homme, le cheval, le bœuf, le mouton et la chèvre. Une foule d'arbres forestiers, le pin sylvestre et le pin cembro, le sapin, la sapinette, le mélèze, le hêtre, l'érable, l'aune, etc., acquièrent avec les années des dimensions colossales. Tous les voyageurs qui visitent la Suisse sont émerveillés du nombre de plantes qui croissent sur les rives même des glaciers, tous admirent la variété et la vivacité de couleur des fleurs qui s'y épanouissent. On avait remarqué depuis longtemps que beaucoup de ces plantes étaient des plantes arctiques ou boréales. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la flore phanérogamique du cône terminal du Faulhorn, dans l'Oberland bernois, dont la pointe est à 2,683 mètres d'altitude, se compose de 132 espèces, dont 40 existent également en Laponie et 11 au Spitzberg (1). Dans les Pyrénées, le sommet du Pic du midi de Bigorre s'élève à 2,877 mètres au-dessus de la mer. Ramond y a observé 72 espèces phanérogames dans un espace de quelques ares seulement; sur ce nombre, 14 sont lapones et 5 vivent encore au Spitzberg (2). C'est pendant la période glaciaire que ces plantes se sont avancées de proche en proche depuis la Laponie à travers les montagnes de la Scandinavie, de l'Allemagne et des Vosges, où elles ont laissé des types qui se sont propagés jusqu'à nos jours. Les tourbières des Alpes de la Bavière et du Jura se composent presque exclusivement de plantes lapones. Il y a plus, des espèces scandinaves se sont maintenues après l'époque glaciaire dans les vallées humides et froides du canton de Zurich malgré le réchauffement du climat. En résumé, M. Heer compte aujourd'hui en Suisse 360 espèces alpines, dont 158 se retrouvent

(1) *Ranunculus glacialis, Cardamine bellidifolia, Silene acaulis, Arenaria biflora, Dryas octopetala, Erigeron uniflorus, Saxifraga oppositifolia, S. aizoides, Polygonum viviparum, Oxyria digyna* et *Trisetum subspicatum.*

(2) Voyez sur ce sujet la *Revue* du 15 juillet 1864 et le livre intitulé *Du Spitzberg au Sahara*, p. 83.

dans le nord de l'Europe; 42 habitent les plaines du canton de Zurich. Ainsi donc la moitié des plantes dites alpines, c'est-à-dire propres aux hautes régions des Alpes et des Pyrénées, sont des plantes boréales; elles se sont avancées du nord vers le sud pendant la période de froid; puis, le climat s'étant radouci après le retrait des glaciers, elles ont disparu presque toutes dans les plaines, mais se sont réfugiées sur les montagnes, où elles retrouvaient le climat des régions arctiques, leur patrie originelle.

Nous avons déjà vu qu'après la première époque glaciaire une végétation semblable à celle qui le couvre aujourd'hui s'était établie dans le bassin du lac de Zurich, tandis que les animaux, éléphans, rhinocéros, bœufs, ours des cavernes, qui habitaient ces forêts marécageuses, ont complétement disparu. C'est donc probablement pendant la seconde époque glaciaire que la flore scandinave a envahi les parties basses de la Suisse. A la même époque, les blocs erratiques des Alpes ont aussi transporté et naturalisé sur quelques sommets du Jura le rosage ferrugineux (1), et sur les anciennes moraines des environs de Zurich le lin des Alpes (2), associé à un épilobe (3), comme il l'est encore sur les moraines des glaciers actuels. Nous avons aussi parlé des deux invasions végétales de l'Angleterre, la première venant du nord pendant la première époque glaciaire, la seconde de la France et de l'Allemagne pendant et après la seconde; nous n'y reviendrons pas.

Les dépôts de coquilles émergés par le soulèvement des côtes de la Scandinavie, de l'Écosse ou du pays de Galles, ont dévoilé le caractère boréal de la faune malacologique des mers pendant la première époque glaciaire. Toutefois on a constaté dans l'Amérique du Nord que les coquilles des terrains supérieurs au *drift* glaciaire se retrouvaient encore dans les eaux qui baignent les côtes du Canada et des États-Unis : il ne faut pas s'en étonner. Le climat de ces pays ne s'est pas radouci comme celui de l'Europe depuis la période glaciaire. A latitude égale, dans la partie septentrionale des États-Unis les hivers sont beaucoup plus rudes que sur les points correspondans en Europe. Au nord du cap Cod, la mer n'est plus réchauffée par les eaux tièdes du *gulf-stream*, mais au contraire elle est refroidie par le courant glacial de la baie de Baffin. La mer a conservé sensiblement la même température; comment s'étonner que sa faune soit restée la même?

La vie n'a donc pas cessé sur notre globe pendant la longue période de froid qu'il a traversée : elle s'est manifestée sous d'autres formes; quelques espèces ont péri, d'autres se sont maintenues. Des invasions végétales ont repeuplé les contrées jadis couvertes

(1) *Rhododendron ferrugineum.*—(2) *Linum alpinum.*—(3) *Epilobium Fleischerianum.*

de glace; certains animaux, le renne, le bœuf musqué, le glouton, ont émigré vers le nord; d'autres, les hippopotames, les éléphans, ont péri; mais deux d'entre eux, le mammouth ou éléphant velu, et le rhinocéros à narines cloisonnées, se trouvent encore ensevelis en chair et en os dans la terre glacée du nord de la Sibérie. Ces animaux étaient si nombreux que le commerce de l'ivoire alimenté par leurs défenses s'élève annuellement à 30,000 kilogrammes. Middendorff a vu dans la presqu'île de Taimyr un mammouth enfoui dans les alluvions fluvio-marines; il pense que le climat de ces contrées n'a pas changé, et que les cadavres de ces animaux, entraînés du sud au nord par les rivières débordées de la Sibérie, ont été charriés avec les glaces et recouverts par les terrains d'alluvion des fleuves et de la mer. Brandt au contraire, s'appuyant sur ce fait que beaucoup de ces pachydermes ont été trouvés debout, noyés dans la vase, en conclut qu'ils ont péri là où ils ont vécu, en s'enfonçant dans le sol boueux déposé par les fleuves sibériens. Il ajoute que le climat devait être plus doux et la végétation de la Sibérie plus riche en essences forestières et en plantes herbacées qu'elle ne l'est actuellement, car ces animaux n'auraient pas pu subsister dans une zone dépourvue de bois et pauvre en plantes herbacées. Les deux opinions sont en présence; l'avenir décidera.

L'académie de Saint-Pétersbourg comprend toute l'importance de cette question; elle a pris les mesures nécessaires pour que la découverte d'un nouveau mammouth, trouvé en chair et en os, ne soit pas perdue pour la science, et lui fournisse toutes les lumières que réclame l'histoire de ces animaux éteints, mais contemporains de l'homme dans une grande partie de l'Europe pendant la longue période que nous venons d'esquisser.

V. — DE L'EXISTENCE DE L'HOMME PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

C'était un article de foi dans l'ancienne géologie que la création de l'homme avait clos l'ère des révolutions dont notre globe a été le théâtre. Il n'y a point eu de révolutions du globe. Les changemens prodigieux que nous constatons à la surface de la terre se sont opérés et s'opèrent encore avec une lenteur extrême. Le temps remplace la force. L'homme existait pendant la période glaciaire; nous n'en conclurons pas qu'il ait apparu à cette époque pour la première fois. Dans l'état présent de nos connaissances, nul ne peut dire quand ni comment cette apparition a eu lieu. L'homme a-t-il été créé séparément, comme l'enseigne la tradition, ou bien n'est-il que l'évolution suprême et définitive du règne organique? La science pose ces problèmes sans les résoudre. L'orgueil humain se complaît dans l'une ou dans l'autre de ces deux hypothèses. Cependant la

géologie nous apprend que les types supérieurs du règne animal ont toujours été en se perfectionnant depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus modernes, et si nous devons juger de l'avenir par le passé, le roi du monde organisé qui doit succéder à celui qui nous entoure sera un être semblable à l'homme, mais plus parfait, plus intelligent que lui. Les religions sémitiques ont eu cette intuition, et les anges sont des conceptions dont l'histoire naturelle n'autorise pas à nier la réalisation future. Nous savons aussi pertinemment que l'homme n'est point le dernier-né de la création. Depuis sa venue, l'aspect de la nature a changé bien des fois sans qu'il en ait eu conscience. Être d'un jour, il ne voit la fin de rien, et la physique du globe qui s'efforce d'enregistrer ces changemens à mesure qu'ils se produisent ne date que d'hier : elle n'a point d'archives comme celles de l'histoire des sociétés humaines.

Je ne traiterai pas d'une manière générale la question de l'antiquité de l'homme. Les travaux de M. Littré (1), les ouvrages de M. Lyell (2), celui de sir John Lubbock (3), la publication périodique de M. Mortillet (4), renferment les documens les plus importans sur ce sujet. Mon seul but est de montrer que l'homme était contemporain de la seconde époque glaciaire. Nous avons parlé des osars de la Suède, ce sont des bancs de sable émergés couverts de blocs erratiques que les glaces flottantes ont déposés à leur surface pendant la longue période où les glaciers venaient aboutir au rivage. La côte était alors enfoncée dans la mer, mais en se relevant lentement elle a mis à sec les bancs de sable sous-marins de l'époque glaciaire. Dans le courant de l'année 1819, en creusant un canal de communication entre le lac Maelar près de Stockholm et la Baltique, on traversa près du village de Soedertelje un osar couvert d'arbres séculaires. Les déblais de la tranchée mirent à découvert dans le sein même du monticule, et à 18 mètres au-dessous de sa surface, la charpente en bois d'une hutte renfermant un cercle de pierres, foyer rustique dans lequel se trouvaient des bûches en partie carbonisées. En dehors de la hutte, on découvrit des branches de pin coupées et préparées pour alimenter le feu. Quelques débris d'embarcations dont les parties étaient assemblées par des chevilles en bois furent trouvés non loin de là également dans un osar (5). Les conséquences de ces faits sont évidentes. Quand un pêcheur habitait cette cabane, la côte suédoise était émergée. En-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1858, l'*Étude d'histoire primitive* de M. Littré.

(2) *L'Ancienneté de l'Homme prouvée par la Géologie*, traduction de M. Chaper, 1864.

(3) *L'Homme avant l'histoire*, traduit de l'anglais par M. Ed. Barbier, 1867.

(4) *Matériaux pour servir à l'histoire positive et philosophique de l'homme*, 1865-1867.

(5) Voyez, pour plus de détails, Charles Lyell, *On the proofs gradual rising of the land in certain parts of Sweden*, 1835.

suite elle s'est enfoncée; une épaisseur de 18 mètres de graviers, de sables et de coquilles s'est accumulée sur la cabane, et des glaces flottantes venant échouer à la surface y ont déposé les blocs erratiques dont l'osar est chargé. Ainsi donc le littoral de la Suède était peuplé avant la seconde époque glaciaire, celle de la dispersion des blocs erratiques dans les plaines de l'Allemagne et de la Russie. Depuis, cette côte s'est lentement soulevée à un niveau égal à celui qu'elle avait à l'époque où la cabane était habitée, car les débris exhumés étaient au niveau de la mer actuelle. L'époque où la cabane était habitée se trouve donc comprise entre les deux époques glaciaires et correspond à celle où la Suisse portait une riche végétation arborescente qui nous est révélée par les dépôts de lignites d'Utznach et d'Unterwetzikon. Il est encore possible que le pêcheur de Soedertelje fût antérieur à la première époque glaciaire, lorsque la côte était plus relevée qu'elle ne l'est aujourd'hui : alors il eût été contemporain de la forêt sous-marine de Crommer en Angleterre, qui l'a précédée; enfin il a pu exister pendant la durée de la première époque glaciaire, comme les Esquimaux du Groënland septentrional, qui vivent au milieu des glaces éternelles du pôle. Toutes ces hypothèses sont discutables, mais une chose est certaine, c'est que ce pêcheur habitait sa cabane avant la *subsidence* de la côte suédoise et avant la dispersion des blocs erratiques par les glaces flottantes.

Passons à d'autres exemples choisis dans l'intérieur des continens. En 1823, un géologue distingué, M. Ami Boué, découvrait dans le Rhin, au pied des montagnes de la Forêt-Noire, près de la petite ville de Lahr, des ossemens humains enfouis sous une couche de *loess* ou *lehm*, ayant 28 mètres d'épaisseur. Or le *loess* du Rhin est de la boue glaciaire renfermant des coquilles terrestres dont les analogues vivans ne se trouvent plus que dans les Alpes. Cuvier régnait alors en géologie; il reconnut les ossemens comme ossemens humains, mais, cette découverte étant contraire à ses idées sur la chronologie paléontologique, il déclara que ces os devaient provenir d'un cimetière récent. M. Boué n'insista pas, et le fait fut oublié. Depuis des restes humains ont été découverts également dans le lehm à Eguisheim, près de Colmar. Ils étaient accompagnés d'une molaire d'éléphant, d'un os de bœuf fossile et d'une tête de cerf. D'autres preuves sont nécessaires : tous les géologues ne considèrent pas le lehm de la vallée du Rhin comme de la boue glaciaire; on peut soupçonner d'ailleurs que le terrain a été remanié et que ces os n'appartiennent pas aux dépôts qui les renferment. Voici un fait décisif constaté l'automne dernier par MM. Desor, Escher de la Linth et Schœnbein. Dans le bassin du lac de Constance, près de Schussenried, au nord de Ravensburg, sur la route

de Friedrichshafen à Ulm, on se trouve en face d'un terrain accidenté composé de graviers et de matériaux transportés formant des collines qui sont le point de partage des eaux du Rhin et du Danube : ce sont les moraines de l'ancien glacier du Rhin, caractérisées par des roches alpines, la boue de glacier et des cailloux rayés. Un meunier, en élargissant le canal de son moulin, a rencontré des silex taillés de main d'homme avec de nombreux débris de bois de renne, des os de glouton, de renard bleu, d'un grand ours, celui des cavernes, et d'un petit bœuf, probablement le bœuf musqué, animaux relégués tous actuellement dans les régions arctiques. Ces débris, reposant sur le terrain glaciaire, étaient recouverts de 2 ou 3 mètres de tuf déposé par les eaux, de 1^{m},30 de tourbe, puis de terre végétale. Le sauvage qui a taillé ces silex était donc sinon contemporain, du moins bien rapproché de l'époque glaciaire, car les animaux qui l'entouraient n'auraient pu vivre sous un climat tempéré comme celui qui règne maintenant sur les bords du lac de Constance.

En Angleterre, on n'a pas encore trouvé, que je sache, des instrumens en silex ou des ossemens humains sous les moraines des glaciers terrestres ou de la seconde époque; mais dans la vallée de l'Ouse, près de Bedford, MM. Wyatt et Lyell ont recueilli des silex taillés accompagnés d'ossemens d'éléphans, de rhinocéros, d'hippopotames, dans le terrain qui a immédiatement succédé à l'argile de la première époque glaciaire, argile dans lequel on trouve empâtés des blocs et des cailloux rayés (*boulder clay*). M. John Frère a fait les mêmes observations à Hoxne, près de Diss, dans le comté de Suffolk. Ainsi en Angleterre comme en Suède l'homme existait avant la seconde, mais après la première époque glaciaire.

Nous avons déjà montré que l'homme primitif pouvait, à cette époque, vivre dans le voisinage des glaciers, comme les montagnards de Chamonix et des vallées latérales du Valais : il habitait des cavernes. Les plus remarquables sont celles du Périgord. MM. Lartet, Christy et d'autres observateurs y ont trouvé non-seulement des silex taillés, mais une foule d'instrumens, des harpons, des flèches, des couteaux, des aiguilles, des grattoirs en corne et en os travaillés, et des manches d'instrumens sculptés avec art dans des merrains de renne. Ces os appartenaient à tous les animaux perdus que nous avons déjà énumérés comme ayant succédé à la première période glaciaire en Suisse et en Angleterre, l'éléphant, le rhinocéros, le renne, le bœuf musqué, l'ours et la hyène des cavernes, les uns éteints depuis longtemps, les autres confinés dans les régions polaires. Ces instrumens, dira-t-on, ces harpons peuvent avoir été faits avec des ossemens d'animaux *fossiles* par les sauvages qui se cachaient alors dans les cavernes du Périgord. Je

réponds que ces os sont souvent fendus en long, comme les Lapons les fendent encore aujourd'hui pour en extraire la moelle; ils présentent des traces d'incisions faites pour détacher la chair ou la peau. Les sceptiques n'ont pas été convaincus; mais voilà que sur des palmes et des bois de renne on a reconnu des portraits de ces animaux vivans, admirablement ressemblans; sur une lame d'ivoire, on remarque le profil de deux éléphans avec leurs défenses recourbées et le corps couvert de longs poils comme ceux qu'on a trouvés ensevelis en chair et en os dans la terre gelée du nord de la Sibérie; enfin sur un fragment d'ardoise M. Garrigou a vu et reproduit par la photographie le profil d'un ours au front bombé comme celui des cavernes. Le doute n'était plus permis, et il est actuellement prouvé qu'à l'époque où les glaciers des Pyrénées touchaient aux plaines environnantes des sauvages semblables aux Esquimaux habitaient les cavernes du Périgord et du pied des Pyrénées, vivaient de la chasse des éléphans, des rhinocéros, de la hyène et de l'ours des cavernes, se fabriquaient des vêtemens avec leurs peaux et des instrumens avec leurs os et leurs cornes. Les animaux polaires, mammifères et oiseaux, s'étaient avancés comme les plantes jusqu'aux Pyrénées, dont le climat était analogue à celui des régions où ils se sont maintenus jusqu'au temps présent. Ainsi non-seulement nous sommes sûrs que l'homme existait pendant la seconde époque glaciaire, mais nous savons quels étaient les animaux dont il se nourrissait, et nous avons sous les yeux des preuves de son industrie et quelques essais de dessin et de sculpture où l'on reconnaît déjà les germes de talens qu'une civilisation plus avancée n'eût point laissés dans l'état rudimentaire où ils sont restés. L'art ancien et moderne était contenu virtuellement dans ces premières ébauches des contemporains d'une faune, d'une flore et d'un climat qui ne sont plus.

Depuis que M. Boucher de Perthes a signalé comme œuvres de l'industrie humaine les silex taillés qu'il a découverts dans le diluvium ou terrain déposé par les eaux dans la vallée de la Somme, on en a retrouvé de semblables dans les terrains analogues de presque toute l'Europe. Ces instrumens, œuvres de peuplades grossières encore bien rapprochées de l'état sauvage, caractérisent *l'âge de pierre* de la civilisation humaine. Pour dire si ces hommes étaient antérieurs ou postérieurs à ceux qui ont précédé la seconde époque glaciaire ou s'ils étaient leurs contemporains, il faudrait savoir si dans chaque localité ces terrains de transport sont antérieurs, postérieurs ou intermédiaires aux deux époques glaciaires. Lorsque l'on est loin des anciennes moraines, l'affirmation est difficile; néanmoins l'analogie semble démontrer que toutes ces peuplades vivaient en Europe pendant une même période géologique intercalée

entre les deux époques glaciaires, et dont la durée comprend certainement des centaines et peut-être des milliers de siècles. Lyell n'hésite pas à prédire que l'on retrouvera des traces de l'existence de l'homme jusqu'à l'époque miocène, qui comprend les terrains tertiaires moyens. Bornons-nous à constater qu'il a certainement précédé la dernière période de froid, et l'a traversée en se nourrissant des animaux qui avaient survécu comme lui à la profonde modification du climat européen, cause de l'ancienne extension des glaciers.

Avant la première époque glaciaire, la température de l'Europe était très supérieure à celle dont ce continent jouit aujourd'hui. Jusque dans l'extrême nord, on reconnaît dans les terrains tertiaires supérieurs des plantes et des animaux qui indiquent un climat chaud. Les lignites de l'Islande, examinés par MM. Heer et Steenstrup, sont formés par les bois de tulipiers, de platanes, de noyers, d'une espèce de vigne et d'un cyprès, le *Sequoia sempervirens*, arbre délicat encore vivant en Californie. Dans les grès qui accompagnent les houilles du Spitzberg, M. Heer a reconnu des feuilles de cyprès, de hêtres, de peupliers, d'aunes, de noisetiers. Ainsi donc, avant d'être couverte de glaciers, cette île portait une végétation semblable à la nôtre : mêmes découvertes au Groënland (1). L'Europe méridionale avait un climat sub-tropical; les arbres du midi de la France étaient ceux des Açores, de Ténériffe et des parties tempérées de l'Amérique septentrionale. Un grand nombre de ces arbres n'ont pu résister aux rigueurs de la période glaciaire, ils ont disparu, mais on en retrouve les restes dans les couches les plus récentes du val d'Arno ou des environs d'Aix en Provence. Dans cette dernière localité, M. de Saporta a reconnu des feuilles de palmiers (2), de bananiers (3), de dragonniers (4), de thuyas (5), de canneliers (6) et d'acacias (7), genres inconnus en Europe, mêlés à des chênes, des ormeaux, des bouleaux et des peupliers, les uns très semblables aux nôtres, les autres identiques à ceux qui nous entourent. Quelques-unes de ces espèces exotiques ont résisté aux hivers de la période glaciaire. La plus remarquable est le palmier nain (*Chamærops humilis*), le seul palmier qui croisse spontanément en Europe; il a persisté à Villefranche près de Nice, à Barcelone, dans l'île de Capraia, en Sardaigne, à Naples et en Sicile : c'est l'unique représentant du groupe des monocotylédones arborescentes, si communes dans les pays chauds, qui ait survécu à la période glaciaire. Un grand nombre d'animaux ont également

(1) *Die fossile Flora der Polarlaender*, 1867. — (2) *Flabellaria Lamanonis*. — (3) *Musophyllum speciosum*. — (4) *Dracænites narbonensis*. — (5) *Callitris Brongnartii* et *Widdringtonia brachyphylla*. — (6) *Cinnamomum camphoræfolium, C. aquense, C. sextianum, C. lanceolatnm*. — (7) *Acacia julibrizoides, Mimosa deperdita*.

péri pendant cette époque : je citerai le lion, la panthère, le serval, le lynx, le chacal, le renard doré, la genette de Barbarie, vivans encore dans le nord de l'Afrique, éteints dans le midi de la France, où l'on ne trouve que leurs os ensevelis dans le limon des nombreuses cavernes de la région méditerranéenne de notre pays. Première apparition de l'homme, modification profonde de la faune et de la flore européenne, disparition de certaines espèces, naissance ou envahissement par migration de la plupart de celles qui nous entourent, telle est en résumé l'influence de la période de froid sur les manifestations de la vie à la surface du globe.

VI. — CAUSES DE LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Nous venons de voir que les fossiles des terrains tertiaires supérieurs accusent partout un climat beaucoup plus chaud que celui qui règne maintenant en Europe, mais ces terrains sont souvent séparés des dépôts glaciaires par plusieurs formations géologiques plus récentes; mais dans la partie orientale de l'Angleterre l'étude du terrain qui a précédé immédiatement la période glaciaire a permis de savoir quel était le climat auquel elle a directement succédé. Ce terrain se trouve dans les comtés de Norfolk, Suffolk et d'Essex, où la forêt sous-marine de Crommer a déjà appelé notre attention : il se compose de lits coquilliers et sableux. Dans le pays, ces couches se nomment *crag*, et les géologues ont adopté ce mot. On distingue trois étages dans le crag : 1° un étage inférieur appelé *crag corallin*, 2° un étage moyen désigné sous le nom de *crag rouge*, 3° un étage supérieur nommé *crag de Norwich*, du nom de la ville près de laquelle il est situé. Ces trois étages contiennent 442 espèces de coquilles qui ont été étudiées avec le plus grand soin par M. Searles Wood; les unes appartiennent à des mollusques encore vivans, les autres à des espèces éteintes. Celles-ci diminuent de nombre à mesure qu'on s'élève dans les trois étages, ou, en d'autres termes, à mesure qu'on se rapproche de la période actuelle; mais en même temps le nombre des espèces méridionales encore vivantes dans l'Océan-Atlantique diminue également. Ainsi dans le crag inférieur ou corallin il y a 27 espèces méridionales, dans le crag rouge 16, et dans le crag supérieur ou de Norwich il n'y en a plus. Évidemment le climat s'est refroidi peu à peu, car ces dépôts représentent une longue série d'années. A ce refroidissement lent et graduel a succédé la période de froid, caractérisée par des dépôts glaciaires et des coquilles arctiques. Essayons de nous faire une idée du climat de cette période. On est tenté de se figurer que plus le climat sera rigoureux, plus les glaciers acquerront de puissance et de développement : c'est une erreur. Pourvu que les hivers soient

longs et humides afin que les réservoirs se remplissent de neige, peu importe que le froid soit intense ou modéré; il suffit que le thermomètre se tienne en général au-dessous de zéro, que la neige s'accumule et ne fonde pas à mesure qu'elle tombe. Il est beaucoup plus essentiel que l'été ne soit pas trop chaud, et ne fasse pas disparaître la neige tombée pendant l'hiver. Néanmoins un certain degré de chaleur est nécessaire : il faut que pendant l'été le thermomètre s'élève au-dessus de zéro, sans quoi la neige resterait à l'état pulvérulent, et ne passerait point à celui de névé en fondant et en regélant ensuite. Le névé de son côté ne s'infiltrerait pas d'eau et ne se changerait point en glace. M. Henri Lecoq (1) a eu le mérite de montrer le premier le rôle important que la chaleur et l'humidité jouent dans la formation des glaciers, l'humidité pour engendrer la neige, la chaleur pour la fondre partiellement sans la faire disparaître totalement. La Nouvelle-Zélande, avec ses hivers humides sans être rigoureux, ses étés modérés où un ciel habituellement couvert éteint et absorbe les rayons solaires, réalise le climat le plus favorable à la formation des glaciers : aussi sont-ils nombreux et étendus dans les montagnes de la plus méridionale des deux îles. Toutefois il ne faut rien exagérer. Les pays couverts de glaciers, le Spitzberg, le Groënland, l'Amérique boréale, représentans actuels de la période glaciaire, sont des contrées où le climat est d'une rigueur extrême, et où la moyenne de l'été ne dépasse pas quelques degrés au-dessus de zéro. Rarement le thermomètre y atteint 10 degrés, et dans les chaleurs extraordinaires et exceptionnelles il marque 15 degrés centigrades. Il est donc probable que le climat de l'époque glaciaire était rigoureux. Rappelons-nous aussi que beaucoup de mollusques vivant alors dans les mers de l'Angleterre et de la Suède méridionale ne se retrouvent plus qu'au-delà du cercle polaire, et que les côtes étaient assiégées de glaces flottantes, comme aujourd'hui celles du Labrador, de Terre-Neuve et du Canada. Le climat glaciaire devait par conséquent être au moins aussi rigoureux que celui de ces dernières contrées, dont la moyenne annuelle est comprise entre zéro et 5 degrés au-dessus de zéro. Appliquons ces données à l'extension des glaciers du Mont-Blanc.

En Suisse, pendant les années à étés pluvieux de 1812 à 1818, le glacier du Rhône avait tellement avancé que deux géomètres, MM. Pichard et Marc Secrétan, calculèrent qu'il aurait mis 774 ans pour arriver du fond du Valais jusqu'à Soleure. Moins de huit siècles, c'est une minute sur le cadran de la géologie! J'ai fait un autre raisonnement : supposons que l'hiver de la plaine suisse reste tel qu'il est, mais que l'été soit moins chaud, de façon que la tempé-

(1) *Des Glaciers et des Climats, ou des Causes atmosphériques en géologie*, 1847.

rature moyenne de Genève (1) soit de 5 degrés au lieu de 9°,16, comme maintenant. La limite des neiges éternelles sera également abaissée et ne dépassera pas 1,950 mètres au-dessus de la mer. Les glaciers de Chamonix descendront au-dessous de cette nouvelle limite d'une quantité au moins égale à celle qui existe entre la limite actuelle (2,700 mètres) et leur extrémité inférieure. Or aujourd'hui le pied de ces glaciers est à 1,150 mètres d'altitude : avec un climat de 4 degrés plus froid, il sera à 750 mètres plus bas, c'est-à-dire à 400 mètres, et par conséquent au niveau de la plaine suisse. Ajoutons que ces immenses glaciers, ayant pour bassins d'alimentation tous les cirques, toutes les vallées, toutes les gorges situées au-dessus de 750 mètres, descendront plus bas, toutes choses égales d'ailleurs, que les glaciers actuels, dont les bassins d'alimentation sont tous à des hauteurs supérieures à 1,150 mètres.

En résumé, on comprend qu'un froid sibérien n'est pas nécessaire pour amener l'ancienne extension des glaciers, car cette moyenne de 5 degrés que nous demandons pour que les glaciers de l'Arve et du Rhône atteignent de nouveau Genève est celle de grandes villes telles qu'Upsal, Christiania, Stockholm, en Europe, et East-Port aux États-Unis. Nous avons donc à chercher l'explication d'un abaissement de température continu et prolongé, mais portant principalement sur les chaleurs du printemps, de l'été et de l'automne.

Les théories proposées pour expliquer l'ancienne extension des glaciers se rangent sous deux chefs principaux : les théories locales s'appliquant à certains pays en particulier, les théories générales embrassant le globe tout entier. Examinons d'abord quelques-unes des premières. Pour les glaciers de chaînes de montagnes telles que les Alpes et les Pyrénées, on a supposé qu'elles étaient jadis beaucoup plus hautes qu'aujourd'hui; cela est incontestable : quand on considère la quantité prodigieuse de débris que les eaux, la glace et les éboulemens ont arrachés aux montagnes pour les répandre au loin dans les plaines, on a la conscience que ces massifs déchirés sont des ruines dont le couronnement a disparu depuis longtemps. D'un autre côté, les phénomènes glaciaires de la Scandinavie, de l'Angleterre et de l'Amérique nous démontrent que la croûte terrestre n'est point fixe : elle s'abaisse et s'élève. Cet effet, combiné avec le précédent, ajouterait encore à la hauteur des sommets; mais des pays peu accidentés, l'Amérique du Nord par exemple, ont été couverts de glaciers, et les dépôts coquilliers nous apprennent que l'oscillation de la côte n'a pas dépassé 180 mètres, nombre insignifiant et incapable d'expliquer la formation de glaciers dans les contrées où ils n'existent plus. Au contraire tout nous enseigne que,

(1) E. Plantamour, *Du Climat de Genève*, 1863.

sauf les sommets des montagnes qui se sont dégradés et ont diminué de hauteur avec le temps, le relief du sol sur lequel les glaciers se mouvaient n'a pas changé. Les stries sont toujours parallèles à la vallée; elles se redressent toujours en amont des rétrécissemens, les roches moutonnées ont conservé leurs formes arrondies, et les blocs erratiques sont restés suspendus sur les pentes ou perchés sur des piédestaux, là où le glacier les a déposés.

Pour expliquer l'ancienne extension des glaciers de la Suisse, M. Arnold Escher de la Linth a proposé une hypothèse qui a justement fixé l'attention des savans. Le vent, dit-il, qui fait disparaître les neiges en Suisse au printemps, est un vent de sud-est très chaud appelé le *fœhn* (*Favonius* des anciens). Quand le fœhn souffle, la neige fond avec une rapidité extraordinaire, et même se vaporise en partie sans passer par l'état liquide. Tant que le fœhn n'a pas soufflé, les Alpes restent blanches : dès qu'il a régné pendant quelques jours, les flancs des montagnes se dégarnissent; mais souvent aussi les fleuves qui descendent des hauteurs du Saint-Gothard, — le Rhin, le Rhône et le Tessin, — s'enflent, débordent et inondent la plaine. On admet généralement que le fœhn est engendré par le désert brûlant du Sahara; mais le Sahara est un fond de mer très récemment émergé, ses sables contiennent des coquilles vivant encore dans la Méditerranée, ses lacs sont salés, le sol lui-même est imprégné de sels. Quand cette mer occupait tout le nord de l'Afrique, conclut M. Escher, l'air ne s'échauffait pas à sa surface comme à celle des déserts de sable; la colonne d'air ascendant qui engendre le fœhn ne s'élevait pas au-dessus de cette mer refroidie par les eaux de la Méditerranée avec laquelle elle communiquait. Le fœhn n'existait pas, les Alpes restaient chargées de neige, les glaciers ne fondaient plus à leur extrémité, l'été était moins chaud, l'hiver plus froid, et rien ne contrariait plus l'ancienne extension des glaciers. Le défaut de cette hypothèse est d'être uniquement applicable aux Alpes, tout au plus aux Vosges, et nullement aux autres chaînes de montagnes. Il en est de même de celle que l'on a conçue pour se rendre compte de l'extension des glaciers en Angleterre, en Écosse et en Scandinavie. L'Europe occidentale doit son climat tempéré à un grand courant d'eau chaude, le *gulf-stream*, qui, sortant du golfe du Mexique et traversant l'Atlantique, vient baigner les côtes océaniennes de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'au Spitzberg. Supprimez le courant, et le climat de l'Europe occidentale sera complétement changé. Or l'hydrographie, la géologie, la botanique, s'accordent pour nous apprendre que les Açores, Madère, les Canaries sont les restes d'un grand continent qui jadis unissait l'Europe à l'Amérique du Nord. Supposez ce continent exondé, le *gulf-stream* est arrêté, n'atteint

plus les parages septentrionaux de l'Europe, et un climat plus froid amène l'extension des glaciers. On oublie que ce climat avec un ciel plus serein aurait des hivers plus froids, des étés plus chauds et un air plus sec, moins de neige dans la saison rigoureuse et par conséquent point de glaciers. D'ailleurs cette hypothèse locale est sujette aux mêmes difficultés que celle de M. Escher : les anciens glaciers des Carpathes, du Caucase, du Liban, du Chili, de la Nouvelle-Zélande, restent inexpliqués.

Tout tend à prouver que la période glaciaire est un phénomène cosmique commun aux deux hémisphères : dans l'un et l'autre, il est le dernier grand changement que nous puissions constater, et rien n'indique qu'il ne s'est pas produit simultanément autour de l'un et de l'autre pôle. Une cause générale peut donc être seule invoquée, mais aucune n'a satisfait les esprits positifs, car toutes sont encore à l'état de pures hypothèses. On a dit que le soleil ne pouvait pas sans cesse nous réchauffer sans perdre de sa chaleur, et que ce refroidissement a dû avoir pour conséquence une époque de froid; mais, si cela était, d'où vient que la terre s'est réchauffée depuis cette époque? d'où vient que le climat des deux hémisphères s'est amélioré? Ce n'est pas la cause du froid de la période glaciaire, dit fort judicieusement M. Édouard Collomb, c'est celle du réchauffement consécutif à cette époque qu'il s'agit de déterminer. En effet, la terre à son origine était un globe incandescent circulant dans l'espace; son refroidissement lent, mais continu, fait comprendre pourquoi la température des climats terrestres a été continuellement en diminuant, et la période glaciaire n'est que la suite et la conséquence de ce refroidissement séculaire. Si nous supposons que la chaleur du soleil puisse s'accroître, alors tout s'explique. Cette chaleur supplémentaire compensera le refroidissement continu de notre globe, et une période de réchauffement, celle où nous vivons, suivra l'époque de froid que nos sauvages ancêtres ont traversée. La *théorie météorique* de M. Mayer (1) rend compte de la constance de la chaleur solaire et montre qu'elle peut même s'accroître considérablement. La voici réduite à sa plus grande simplicité. Tout le monde sait que la terre circule autour du soleil non-seulement avec les huit grandes et les quatre-vingt-onze petites planètes connues, mais avec une foule de corps de moindre volume appelés astéroïdes. Ce sont ces astéroïdes qui, en traversant notre atmosphère, nous apparaissent comme des étoiles filantes et prennent le nom d'aérolithes quand elles tombent à la surface de la terre : le nombre en est infini. Or les astronomes pensent que ces astéroïdes tendent sans cesse à se rapprocher du soleil; toutefois,

(1) *Dynamik des Himmels*, p. 10.

la masse du soleil étant trois cent vingt mille fois plus grande que celle de la terre, son attraction est vingt-sept fois plus forte. Un grand nombre de ces astéroïdes doivent donc pleuvoir sur le soleil; ils s'y précipitent avec une telle vitesse que le choc d'un de ces corps engendre au *minimum* une chaleur égale à celle produite par la combustion d'un bloc de houille quatre mille fois plus gros que l'astéroïde. Cette chaleur, s'ajoutant à celle du soleil, en entretient la constance; mais si ces astéroïdes, inégalement répandus dans l'espace, viennent à tomber plus fréquemment sur le soleil, la chaleur de l'astre s'accroîtra, et par suite la température de la terre augmentera dans la même proportion. L'amélioration des climats terrestres après la période de froid se trouverait ainsi expliquée. Quel que soit le degré de probabilité qu'on accorde à ces hypothèses, elles n'en sont pas moins des suppositions qu'un fait ou un calcul peut renverser demain.

On a dit encore : Notre planète a pu traverser des masses cosmiques plus ou moins denses et capables d'arrêter les rayons du soleil; de là un refroidissement général à la surface du globe. Or quelle preuve avons-nous que la terre ait réellement traversé deux de ces groupes à deux époques séparées par un long intervalle de temps, et que le trajet ait duré assez longtemps pour amener l'extension des glaciers? Nous sommes encore en pleine hypothèse.

Un astronome anglais, M. James Croll, vient de proposer une nouvelle explication. Les orbites que les planètes décrivent autour du soleil ne sont pas invariables, elles sont soumises à un changement séculaire. Avec le temps, l'excentricité de l'orbite terrestre augmente ou diminue, c'est-à-dire que l'ellipse décrite par la terre autour du soleil s'allonge d'abord notablement pour se rapprocher ensuite de la forme circulaire. Actuellement cette différence entre le diamètre de ce cercle et le grand axe de l'ellipse décrite par la la terre est très faible; elle équivaut seulement à la somme de 800 rayons terrestres environ. Appliquant les formules de M. Le Verrier, M. Croll trouve par le calcul que cette excentricité était, il y a 2,000 siècles, de 3,000 rayons terrestres. Alors les conditions climatériques de notre globe durent être profondément altérées et devenir complétement différentes dans les deux hémisphères. Voyons d'abord l'hémisphère nord. Si avec cette grande excentricité la terre était comme maintenant à sa distance *maximum* du soleil pendant l'été, ses étés étaient certainement moins chauds que les étés actuels; mais, la terre se trouvant en hiver à sa *moindre* distance du soleil, les hivers étaient plus doux : en d'autres termes, les saisons extrêmes se trouvaient égalisées. Dans l'hémisphère sud, les effets de cette grande excentricité étaient diamétralement opposés. Les hivers étaient plus froids et les étés plus chauds, en un

mot le climat devenait plus extrême. Quel était l'effet de ces changemens pour favoriser ou arrêter l'extension des glaciers? Il serait difficile de le dire; toutefois la géologie nous enseigne que le phénomène glaciaire s'est produit simultanément dans les deux hémisphères; or on a peine à concevoir que des perturbations climatériques opposées aient produit des effets identiques : c'est pourtant une conséquence forcée de l'hypothèse proposée par M. Croll. Peut-être cet astronome aura-t-il été séduit par les apparences de Mars. L'orbite de cette planète est plus excentrique que celle de la terre, et son axe est plus incliné sur le plan de l'écliptique : or celui des deux pôles de Mars qui pendant son hiver n'est pas éclairé par le soleil se couvre d'une calotte blanche qui disparaît lorsqu'il est de nouveau frappé par les rayons solaires. Les astronomes sont d'accord pour considérer les calottes qui couvrent alternativement les deux pôles de cette planète comme des nappes de neige ou de glace semblables à celles dont les nôtres sont entourés. Ainsi l'hiver des pôles de Mars ressemblerait à celui des contrées septentrionales de l'Europe, où la neige couvre la terre pendant l'hiver et disparaît en été.

Je pourrais faire connaître aux lecteurs quelques autres explications encore moins plausibles que les précédentes; mais, simple naturaliste, je me trouve mal à l'aise au milieu de ces hypothèses contradictoires qui échappent au contrôle direct de l'observation et de l'expérience. L'ancienne extension des glaciers est un fait; la découverte des causes qui l'ont produite sera l'honneur des futures générations scientifiques. Notre tâche est de rassembler pour nos successeurs les matériaux qui rendront la solution possible. Nous ne verrons pas l'achèvement de l'édifice que nous avons fondé. Cette certitude ne doit pas nous décourager. Les sciences physiques et naturelles sont une école salutaire pour modérer les impatiences de la curiosité humaine : elles apprennent à accumuler longuement des faits bien observés sans en connaître ni même sans en chercher l'explication. Un jour arrive où le nombre des élémens est suffisant, le dossier est complet, et le jugement se déduit naturellement de la considération de l'ensemble des documens. Il en sera de même pour les causes de l'époque glaciaire; la physique du globe, l'astronomie ou la géologie donneront plus tard le mot d'une énigme dont la solution n'a été cherchée que depuis peu d'années. Enfans du siècle qui a vu poser le problème, résignons-nous au doute, ne préjugeons pas l'avenir. Nous savons par expérience que les siècles sont des unités dans les nombres qui expriment le temps nécessaire à l'établissement des grandes vérités dont les sciences positives s'enrichiront un jour.

CH. MARTINS.

LE

JOURNAL D'UN POÈTE

Nous devons au recueil de notes et de pensées détachées d'Alfred de Vigny, que M. Louis Ratisbonne, son légataire, vient de publier sous ce titre : *Journal d'un Poète,* d'avoir éprouvé un sentiment qui jusqu'alors nous avait été inconnu. « Nous voulons tout savoir des hommes qui ont tenu une grande place dans leur époque, quelque désagréables que soient les révélations qu'ils ont à nous faire, car nous aimons la vérité par nature autant que nous aimons le bonheur, » écrivions-nous, il y a quelques années, au début d'une étude consacrée à Béranger. Nous pensions que ce sentiment était en nous à l'abri de tout démenti; la lecture du *Journal d'un Poète* vient de nous prouver qu'il n'en était rien. Pour la première fois il nous a été clairement révélé qu'il est certains hommes sur lesquels il est à la fois oiseux et désagréable de connaître la vérité. Ce sont ceux dont la gloire modeste, sobre d'ambition, fruit d'une discrète solitude, ne doit rien aux chocs de nos passions politiques et aux luttes de nos intérêts, et de ces hommes Alfred de Vigny a été de nos jours le plus pur représentant. Puisqu'ils sont pétris de chair et de sang comme les autres hommes, ceux-là ont aussi leurs faiblesses et leurs misères; mais notre malignité naturelle et notre amour de la justice se sentent sans droits contre elles. Oh! comme les choses sont différentes avec les hommes qui ont, en bien ou en mal, largement influé sur les événemens de leur époque, un Chateaubriand ou un Béranger par exemple! Nous voulons tout savoir de tels hommes, même les petitesses, s'ils en ont eu, surtout, dirai-je, les petitesses, et ces exigences de notre curiosité sont légitimes. Par l'influence qu'ils ont eue sur l'histoire de leur temps, ils

ont en partie tissé les destinées de chacun de nous; il est donc juste que nous sachions jusqu'à quel point leur nature leur donnait le droit de peser sur notre existence. Tout n'est pas malignité dans la joie que nous éprouvons lorsque nous découvrons chez un adversaire de nos opinions, chez un ennemi de notre vie morale, quelque bon défaut caché qui nous le montre inférieur à l'œuvre accomplie; il y entre aussi un instinct inné de justice. Celui-ci a consacré sa vie à entourer des prestiges d'une poésie magnifique une vieille dynastie dont vous redoutiez la puissance, et vous avez, comme tout le monde, courbé la tête sous l'ascendant de son génie; mais quelle revanche vous prendrez sur lui, lorsqu'il se sera chargé de vous révéler que cette poésie était due à une loyauté discutable qui se croyait engagée d'honneur à célébrer ce qui ne lui inspirait ni confiance ni amour! Celui-là a fendu de ses flèches acérées le bois d'un trône que vous aimiez; quelle joie lorsqu'il vous aura donné le droit de lui dire : Eh quoi! si considérable a été ton œuvre, et voilà les mesquins préjugés que je découvre en toi! Mais avec des hommes comme Alfred de Vigny notre curiosité se sent désarmée. S'ils ont eu quelques sentimens fâcheux, nous n'avons aucun intérêt et aucun droit à les connaître, car, n'ayant eu aucun rôle public, nous conférons volontiers à l'histoire de leur âme les priviléges de cet axiome d'une de nos lois : « la vie privée doit être murée. » Ils n'ont détruit aucune de nos illusions, ils n'ont bafoué aucune de nos croyances, ils n'ont blessé aucun de nos intérêts; quel besoin avons-nous de savoir qu'ils ont souffert de tel regrettable sentiment, ou qu'ayant dû vivre avec des hommes ils ont connu nécessairement l'amertume de la misanthropie? Nous ne les connaissions que comme bienfaiteurs, car n'est-ce pas un bienfaiteur, celui qui nous a gratuitement donné quelques heures de plaisir silencieux, qui a caressé notre imagination de quelques beaux rêves? Le sentiment qu'ils nous inspiraient était donc un mélange de respectueuse estime et de reconnaissance, et voilà qu'il nous faut apprendre qu'il y avait en eux sécheresse, orgueil blessé, vide moral! Voilà que leurs défauts mis au grand jour vont, bon gré mal gré, altérer l'affection que nous avions pour eux et forcer notre jugement à sortir de sa réserve! Mais en vérité ce n'est pas à celui qui reçoit qu'il appartient de connaître les défauts de celui qui donne.

La publication de ce *Journal d'un Poète* est à notre avis une des plus malencontreuses inspirations que la piété du souvenir ait jamais soufflées à l'oreille d'un ami dévoué. Comment M. Ratisbonne n'a-t-il pas réfléchi qu'une telle publication jurait avec le caractère qu'Alfred de Vigny avait voulu donner à sa vie? Eh quoi! voilà un poète qui s'est enveloppé volontairement d'ombre et de silence, qui,

selon l'heureuse expression d'un de ses émules, est rentré dès l'aurore de sa célébrité dans sa discrète tour d'ivoire, qui, selon le mot d'un autre confrère, n'a jamais admis personne dans sa familiarité, pas même lui, et vous conviez tous les indifférens à le juger sans façon, et vous fournissez à la malignité toutes les pièces nécessaires pour qu'elle instruise à son aise le procès de sa personne intime si soigneusement dérobée à tous les regards! — Il n'a jamais voulu donner au public que son intelligence et son talent, et vous ouvrez les petits secrets de son cœur et de son âme! Il n'a jamais voulu livrer que les résultats les plus purs, les plus nets de son inspiration, et vous livrez les germes confus, incertains, mal venus, étiolés de ces inspirations! Vous ouvrez à deux battans, après décès, les portes de cette fameuse tour d'ivoire, pour que chacun puisse faire l'inventaire de son mobilier modeste, tout comme s'il s'agissait de la demeure d'un somptueux roi de la mode ou d'un personnage ayant grand état! Comment n'avez-vous pas craint que l'inventaire ne parût maigre, et le mobilier de mince valeur? Quel si grand intérêt avaient donc ces phrases détachées, pensées premières de poésies ou de romans qui sont comme des légendes auxquelles manquerait la vignette, ces formules de promesses faites à une inspiration incertaine, pour nous les mettre sous les yeux? Quel goût si délicat avez-vous donc trouvé à ces conserves de petites rancunes, à ces petits pots d'amertume confite, à ces légers élixirs de misanthropie, pour nous inviter à en tâter à notre tour? car, je vous le dis bien bas et entre nous, si nous savions depuis longtemps qu'il était peu de talens plus élevés, vous nous avez mis à même de juger en revanche qu'il y a des âmes plus riches.

Eh bien! oui, c'en est fait; nous n'avions jamais su, mais nous savons aujourd'hui qu'il y avait chez de Vigny de la sécheresse, de l'amertume, de l'orgueil blessé, de la misanthropie; nous croyions que c'était simplement une âme discrète : c'était une âme malheureuse! Encore une fois, quelle si grande nécessité y avait-il de nous le faire savoir? Passe encore si cette révélation eût été utile pour mieux nous faire comprendre le caractère de ses écrits; mais non, ses écrits s'expliquent d'eux-mêmes, se soutiennent par eux-mêmes, et ne gagnent rien en clarté à ce commentaire posthume. Alfred de Vigny a eu le bonheur et l'honneur de réaliser sur lui-même la noble théorie poétique qu'il a exposée dans la préface de son *Cinq-Mars*. La même différence profonde qu'il établissait entre la *vérité* qui convient à l'art et le *vrai* de la réalité, entre l'histoire et le fait, il semble l'avoir établie entre l'artiste et l'homme, entre l'inspiration et les élémens de l'inspiration. Il demandait une histoire comprise à la manière antique, éloignée de deux de-

grés du vrai brutal et cependant pleine de vérité; de même il demandait au poète des œuvres éloignées autant que possible des sentimens qui leur donnaient naissance, et cependant pleines de la fraîcheur et de la puissance de ces sentimens. Il voulait que le public ne connût l'inspiration du poète que lorsqu'elle avait eu le temps de monter de son cœur à son intelligence, et que, devenue fleuve de source qu'elle était, elle ne laissait plus soupçonner le gravier et le limon charnels de son origine. C'est ainsi qu'il a laissé des œuvres qui semblent indépendantes de sa vie morale personnelle, et qui nous charment ou nous émeuvent sans jamais nous inspirer le désir de connaître les sentimens de celui qui les écrivit. Ses œuvres sont discrètes comme sa vie; elles n'agacent en rien la curiosité, elles n'invitent à soulever aucun voile, elles ne troublent par aucune insinuation. Tous ces petits défauts, toutes ces petites faiblesses de cœur que vous nous faites clairement connaître par ce *Journal d'un Poète*, étaient dans ses œuvres pourtant, nous le voyons aujourd'hui, mais si bien fondues dans l'harmonie générale qu'il était impossible de les apercevoir. Elle y était, cette misanthropie; mais elle y était comme l'ombre qui achève la perfection d'un tableau et qui fait valoir la lumière au lieu de l'éteindre; elle y était, cette amertume, mais comme une saveur qui rehausse le goût d'un breuvage qui sans elle serait insipide. Jamais nous n'aurions deviné qu'il y eût là des défauts, si vous ne nous l'aviez pas dit. Ces faiblesses de cœur, ces petitesses, étaient dans ses œuvres autant de qualités, de grâces et de charmes, et voilà que vous nous les présentez comme le triste héritage des enfans d'Adam!

La nature d'Alfred de Vigny, telle qu'elle se révèle à nous dans ce *Journal d'un Poète*, est la plus malheureuse qui se puisse imaginer, car c'est celle d'un idéaliste sans illusions. La misanthropie n'est rien auprès du désillusionnement de l'idéaliste, car la misanthropie n'atteint que notre confiance aux hommes, tandis que le désillusionnement de l'idéaliste atteint sa confiance aux idées. Quoi d'étonnant si nous sommes trompés par les hommes, êtres au jugement incertain, qui se trompent eux-mêmes et que nous trompons peut-être, nous aussi, sans le savoir? mais être trompé par les idées, ces êtres immuables et abstraits, inaccessibles à nos erreurs de la chair et du sang, ou arriver à se croire trompé par elles, ah! c'est là le dernier degré de la misère morale! En effet, l'idéalisme est encore plus une nature d'être qu'un système; on n'est pas idéaliste par choix ou par adoption. Personne ne naît sceptique, sensualiste, positiviste : c'est l'expérience de la vie, l'exercice naturel de nos organes, le choix de notre réflexion, qui nous rendent tels; mais on naît idéaliste tout comme on naît sanguin ou bilieux, brun

ou blond. Ce monde invisible, supérieur à la réalité, qui est pour tous les autres hommes une hypothèse, est pour l'idéaliste une certitude; il y croit sur l'assurance de son âme, ou, pour mieux dire, il y habite comme dans son enveloppe naturelle, car ce monde est inné en lui comme sa propre noblesse, et a été construit avec sa propre substance. L'idéaliste a ses racines dans un élément immatériel, et sa vie donne ses fleurs au sein d'une atmosphère subtile et puissante qui dissout la réalité de tous les faits et les vaporise en essences métaphysiques; il n'aime les choses que pour les idées qu'elles représentent, en proportion de la grandeur et de la beauté des idées qu'elles représentent, et il s'est habitué à ne leur attribuer d'autre valeur que cette valeur idéale. Comprenez-vous alors à quel degré de vide moral un tel homme arrivera, si, le désenchantement s'emparant de lui, il s'aperçoit un jour qu'il a vécu d'illusions? Il ne lui servirait de rien dans cette extrémité de se réfugier dans le monde réel, car sa nature l'exclut de ce monde; il doit continuer, bon gré mal gré, par la force même de ce qui est le principe de sa vie, à vivre dans ce monde idéal qu'il sait désormais être une chimère. Je ne connais de comparable à cet état que celui du buveur d'opium. Comme le buveur d'opium, l'idéaliste désenchanté, toutes les fois qu'il se dispose à s'entretenir avec les idées, doit commencer par se dire tristement : Allons dormir, allons nous entourer de songes. Alors les idées perdent leur caractère sérieux et sacré, et deviennent des jouets d'enfant, de vains hochets, des amusettes ou des amulettes. Penser devient une manière de passer le temps que l'honnête homme adopte parce qu'elle est plus inoffensive que toute autre, et l'on écrit comme Alfred de Vigny : « La seule fin vraie à laquelle l'esprit arrive sur-le-champ en pénétrant tout au fond de chaque perspective, c'est le néant de tout; gloire, amour, bonheur, rien de cela n'est complétement. Donc, pour écrire des pensées sur un sujet quelconque et dans quelque forme que ce soit, nous sommes forcés de commencer par nous mentir à nous-mêmes en nous figurant que quelque chose existe, et en créant un fantôme pour ensuite l'adorer ou le profaner, le grandir ou le détruire. Ainsi nous sommes des don Quichotte perpétuels et moins excusables que le héros de Cervantes, car nous savons que nos géans sont des moulins, et nous nous enivrons pour les voir géans... » Ou ceci, qui est d'un accent encore plus marqué : « L'ennui est la grande maladie de la vie; on ne cesse de maudire sa brièveté, et toujours elle est trop longue, puisqu'on ne sait qu'en faire. Ce serait faire du bien aux hommes que de leur donner *la manière de jouir des idées et de jouer avec elles, au lieu de jouer avec les actions, qui froissent toujours les autres et nuisent*

au prochain. Un mandarin ne fait de mal à personne, jouit d'une idée et d'une tasse de thé. » Le mandarinat, telle est en effet la condition que réclame un pareil état d'âme, et il n'y en a guère de moins désirable.

Ce qu'il y a de plus terrible dans ce désenchantement particulier à l'idéaliste, c'est qu'il n'y a pas de recours contre lui. L'idéalisme étant surtout une nature d'être, un tempérament d'âme, celui qui le porte en lui est obligé de lui rester fidèle, quoi qu'il en ait. De là des contradictions surprenantes, parfois choquantes, pareilles à celles que l'on découvre dans les mariages d'inclination, lorsque l'amour a cessé d'exister. L'idéaliste qui ne croit plus aux idées ne souffre cependant pas qu'on place quelque chose au-dessus d'elles. Ainsi d'Alfred de Vigny. Tout en avouant à chaque page qu'il a été dupe de son idéal, il n'admet pas que rien au monde puisse lui être préféré. Il ne laisse pas échapper une occasion d'établir la supériorité des hommes de pensée sur les hommes d'action, des rêveurs sur les hommes pratiques, et on le croirait le plus fidèle des amans de l'idéal, si tout à coup quelque boutade inattendue ne venait vous avertir que cette fidélité est un peu contrainte, et qu'il entre quelque froideur dans ce respect; il en est, dis-je, de cette fidélité comme de ces ménages dont le désaccord apparaît par quelque brusquerie imprévue. Voulez-vous entendre une des plus impertinentes ironies qui aient jamais été adressées aux doctrines qui seront éternellement chères aux idéalistes de tout plumage sans exception, écoutez ceci, et dites si langage d'amant trompé fut jamais plus cruel. « Quand on applique la règle du bon sens et de la droite raison aux histoires populaires, on est étonné de tout ce qu'on soumet à leur révision sévère et de la quantité de faits accrédités qui s'ébranlent. Dans l'affaire de Caïn et d'Abel, *il est évident que Dieu eut les premiers torts*, car il refusa l'offrande du laborieux laboureur pour accepter celle du fainéant pasteur. Justement indigné, le premier-né se vengea. » O poète, le jour où vous avez écrit cette boutade vraiment impie, quelle inspiration longuement appelée avait refusé de se rendre à votre appel? Quel germe de roman ou de poème vainement chauffé avait refusé d'éclore? Ne saviez-vous donc point, en écrivant ces lignes, que vous insultiez aux préférences des idéalistes de tous les temps, à vos propres préférences? Voilà que vous niez la tradition qui admet la supériorité de la contemplation sur l'intelligence pratique, de la foi sur les œuvres, de l'élan désintéressé vers le beau et le bien sur la conquête égoïste et patiente des choses de la terre! Aviez-vous donc oublié que cette histoire, qui ouvre l'établissement de l'ancienne loi, sanglante comme elle, s'est renou-

velée à l'aurore de la nouvelle loi sous une forme innocente et charmante, celle de la visite à Marthe la laborieuse et à Marie la contemplative, et que Jésus a jugé comme Jéhovah? Si ces autorités ne vous paraissaient suffisantes, je vous appellerais en témoignage contre vous-même, car il est évident que, si votre boutade a raison, vous vous êtes fait, en écrivant *Stello*, l'avocat d'une mauvaise cause, et que votre drame chéri de *Chatterton* cesse d'avoir le sens commun.

La lecture de ce petit livre est une des plus navrantes que nous ayons faites depuis longtemps. A chaque instant, il s'y rencontre des pensées qui serrent le cœur et vous font dire : « Mon Dieu! que l'auteur à dû souffrir! » Que dites-vous de celle-ci par exemple? Vous l'aviez lue déjà à la fin de *Stello*, mais vous l'aviez prise sans doute, comme nous l'avions prise nous-même, pour une boutade du docteur noir, fidèle jusqu'au bout au pessimisme que l'expérience lui a enseigné. Eh bien! non, elle exprimait réellement la pensée intime du poète sur la vie. « Il est bon et salutaire de n'avoir aucune espérance. *L'espérance est la plus grande de nos folies... il faut surtout anéantir l'espérance dans le cœur de l'homme.* Un désespoir paisible, sans convulsions de colère et sans reproches au ciel, est la sagesse même. Dès lors j'accepte avec reconnaissance tous les jours de plaisir, tous les jours même qui ne m'apportent pas un malheur ou un chagrin. » Donc aucune espérance ni dans cette vie, ni au-delà de la vie! Étonnez-vous après cela que le suicide soit présenté à plusieurs reprises comme la conclusion légitime d'une existence qui n'a évidemment aucun but! Idéaliste jusque dans son nihilisme même, Alfred de Vigny se rencontre avec Platon dans la vision que lui inspire le monde. Comme lui, il voit le monde sous la forme d'un cachot; mais ce cachot est plus noir que celui de Platon, car il n'est pas ouvert du côté du ciel, et il lui manque ces ombres mouvantes qui chez le philosophe grec témoignent de l'existence d'invisibles promeneurs qui passent derrière les murs. De cette prison, Dieu est l'inexorable geôlier, et il faut convenir que, si la prison est telle que la décrit le poète, le geôlier mérite une partie des reproches que lui adresse son prisonnier. Le lecteur doit savoir en effet qu'Alfred de Vigny, nature bienveillante au point de prendre un moucheron pour un aigle et l'auteur des *Roueries de Trialphe* pour un martyr, entretient cependant une rancune invétérée contre deux personnes, toutes deux très considérables il est vrai, Dieu et M. Molé. De ces deux rancunes, la moins explicable, mais de beaucoup la plus sérieuse, est celle qui s'adresse à Dieu. Ce que Dieu peut lui avoir fait, nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est qu'il ne laisse pas échapper une occasion de lui dire tout ce qu'il peut trou-

ver de désagréable, et il le lui dit avec une affectation de courtoisie, avec un sourire persifleur, avec une ironie voilée, avec des réticences et des sous-entendus à exaspérer l'athée le plus endurci. Écoutez. « *Que Dieu est bon! Quel geôlier admirable* qui sème tant de fleurs qu'il y en a dans le préau de notre prison! Il y en a (*le croirait-on?*) à qui la prison devient si chère qu'ils craignent d'en être délivrés! Quelle est donc cette miséricorde admirable et consolante qui nous rend la punition si douce? car nulle nation n'a douté que nous fussions punis. On ne sait de quoi. » — « Pourquoi nous résignons-nous à tout, excepté à ignorer les mystères de l'éternité? A cause de l'espérance, qui est la source de toutes nos lâchetés.... Et pourquoi ne pas dire : Je sens sur ma tête le poids d'une condamnation que je subis toujours, ô Seigneur! mais, ignorant la faute et le procès, je subis ma prison. *J'y tresse de la paille* pour l'oublier quelquefois : là se réduisent tous les travaux humains. Je suis résigné à tous les maux, et je vous bénis à la fin de chaque jour lorsqu'il s'est passé sans malheur. Je n'espère rien de ce monde, et je vous rends grâces de m'avoir donné la puissance du travail qui fait que je puis oublier entièrement mon ignorance éternelle. » — « La terre est révoltée des injustices de la création; elle dissimule par frayeur de l'éternité, mais elle s'indigne en secret contre le Dieu qui a créé le mal et la mort. Quand un contempteur des dieux paraît comme Ajax fils d'Oïlée, le monde l'adopte et l'aime; tel est Satan, tels sont Oreste et don Juan. Tous ceux qui luttèrent contre le ciel injuste ont eu l'admiration et l'amour secret des hommes. » M. de Vigny aurait pu mieux choisir, ce me semble, ses exemples de contempteurs des dieux. Voilà vraiment trois belles idoles! Je ne dis rien de Satan, c'est le plus acceptable des trois héros; mais Oreste! mais don Juan! Oreste est le meurtrier de sa mère, et ce ne sont pas les dieux qui lui refusent pardon, c'est la justice des instincts de l'humanité, représentée par les *antiques déesses*, nées en même temps que l'homme et impitoyables dans leur vengeance, comme il a été impitoyable dans ses haines. C'est au contraire le ciel qui lui vient en aide, et tous ceux qui ont lu la tragédie d'Eschyle savent avec quelle peine Apollon retire le meurtrier des griffes des terrestres déesses. Quant à don Juan, ce n'est pas seulement un contempteur des lois divines, c'est aussi un contempteur des lois humaines, et ce titan révolté contre les injustices de la création est tout simplement le type éternel du parfait hypocrite. Encore une citation. « Dieu voit avec orgueil un jeune homme illustre sur la terre; or ce jeune homme était très malheureux, et se tua avec une épée. Lorsque son âme parut devant Dieu, Dieu lui dit : Qu'as-tu fait, pourquoi as-tu détruit ton corps? L'âme répon-

dit : C'est pour *t'affliger et te punir*, car pourquoi m'avez-vous créé malheureux? et pourquoi avez-vous créé le mal de l'âme, le péché, et le mal du corps, la souffrance? fallait-il vous donner plus longtemps le spectacle de mes douleurs? »

Ce n'est pas là le langage de la simple incrédulité. Au ton d'aigreur qui règne dans ces reproches, il est aisé de voir que Dieu et Alfred de Vigny étaient en échange de mauvais procédés. Maintenant quelles étaient l'origine et la cause de la querelle? Voilà ce que l'éditeur de ces *notes* aurait bien dû nous apprendre, car on se perd vraiment en conjectures pour deviner l'injustice que Dieu avait commise à l'égard du poète. Après tout, Alfred de Vigny pouvait passer pour un des privilégiés de ce monde, où il y en a si peu. Il portait un nom noble, sinon illustre au moins honorable; la nature lui avait donné une beauté réelle de formes et de traits; il avait reçu en partage quelques-uns des dons poétiques les plus rares, l'élévation, l'élégance, et quiconque lira ses livres avec attention et équité avouera qu'ils révèlent une intelligence dont la portée dépasse de beaucoup celle de plus fameux que lui. Il était célèbre; s'il n'était pas populaire, sa réputation au moins ne lui avait coûté ni une bassesse ni un remords, et elle était plus désirable que beaucoup d'autres plus bruyantes, car elle était infiniment mieux assise, et n'avait rien à redouter des caprices de la mode auxquels elle n'avait jamais rien dû. Il jouissait de l'estime générale; sa vie était entourée de considération et de respect. Grand Dieu! nous écrierions-nous, s'il n'était pas déplacé d'invoquer, en parlant d'Alfred de Vigny, le nom de son ennemi personnel, quelle est l'infortune secrète qui peut expliquer la souffrance de cette âme noble, élevée, bien douée, aimable, aimée et digne de l'être? Après avoir longtemps cherché sans rien trouver, je tombe sur un fragment de *mémoires autobiographiques* plusieurs fois commencés, et j'y lis cette phrase : « Mon père resta seul et m'éleva avec peu de fortune, *malheur d'où rien ne tire quand on est honnête homme.* » Serait-ce là la source de ces souffrances et de ces amertumes? Je ne peux pas le croire. Eh! sans doute la pauvreté est un malheur; cependant il ne faut rien exagérer, et il est des cas où elle porte ses compensations avec elle, et le cas de M. de Vigny était un de ceux-là. Pour l'homme de talent, la pauvreté n'est un mal réel que lorsqu'elle est de telle nature qu'elle peut l'exposer aux commentaires des sots; mais autrement ce n'est qu'un accident d'ordre vulgaire qu'il partage avec la plus grande partie du genre humain, et en vérité on ne peut pas se dire beaucoup plus malheureux d'être pauvre que d'être sujet à la maladie ou soumis à la mort. La pauvreté est une véritable bienfaitrice lorsqu'elle contraint

celui qu'elle éprouve à montrer toute sa richesse morale, et telle fut en somme le caractère de la pauvreté d'Alfred de Vigny. Elle le renferma dans une demi-solitude, il est vrai, mais elle l'y enferma en compagnie de la dignité et du respect de lui-même; elle fit de sa poétique retraite un sanctuaire où cette idole de l'honneur qui lui était si chère put rester debout sur son piédestal, blanche, immaculée, sans avoir à craindre les injures de l'air et les insultes des hommes. De grands dons intellectuels ne vont pas sans une personnalité très forte, et qui ne sait comment la richesse, le luxe, le pouvoir, agissent sur la personnalité pour lui donner son plus fâcheux développement, et corrompre ce vertueux et légitime orgueil qui en fait le fond? La pauvreté au contraire, en refoulant la personnalité, la contraint souvent à employer à la conquête de la dignité toutes les forces qu'elle aurait dépensées en audace. Il est beau d'être puissant, il l'est plus encore d'être noble. La réserve, la discrétion, la fierté, telles furent les richesses que donna la pauvreté à Alfred de Vigny, richesses qui l'avaient entouré d'une considération à laquelle un million ou deux n'auraient pas ajouté grand'chose. Le riche après tout a ce désavantage, que l'exercice des vertus naturelles n'exigeant de lui aucun effort, c'est à peine s'il connaît la satisfaction profonde qui suit l'accomplissement du devoir. Je prends un exemple dans ce *journal* même. Un de ses passages les plus touchans est celui où le poète raconte les épreuves douloureuses auxquelles la longue maladie de sa mère soumit sa piété filiale. Après avoir traversé ces épreuves, Alfred de Vigny pouvait dire en toute assurance qu'il connaissait ce sentiment dans toute sa plénitude, et combien est-il de riches qui oseraient en dire autant? Concluons donc que de Vigny, loin d'avoir à se plaindre de sa pauvreté, lui devait au contraire quelque reconnaissance, et cherchons ailleurs le secret de sa misanthropie et de son amertume.

Faut-il chercher ce secret dans quelque blessure d'amour-propre? Peut-être. Son *journal* nous le montre doué d'une susceptibilité excessive, se retirant dès l'apparence d'un refus comme la sensitive replie ses feuilles au moindre attouchement, et enclin à répondre par le plus complet oubli à la plus légère marque d'inattention. Ainsi il est trop facile de voir qu'il n'a jamais pu pardonner aux Bourbons de l'avoir laissé languir neuf années dans les rangs inférieurs de la hiérarchie militaire, attendant avec patience que l'ancienneté le fît capitaine. Cette négligence avait engendré chez lui une de ces désaffections calmes qui sont d'autant plus profondes qu'elles sont plus discrètes. Il faut voir, dans ce *journal*, avec quelle impassibilité il assiste à la chute du trône des Bourbons. Pendant les trois fameuses journées, il note, heure par

heure, les vicissitudes de la lutte, les avantages et les revers des deux partis en présence, avec cette impartialité cruelle que donne l'absence d'affection; il s'interroge pour savoir si l'*honneur* lui commande de descendre dans les rangs des défenseurs du trône qu'il a servi, et, découvrant que toute sa foi monarchique se réduit à quelques superstitions de famille et de souvenirs, il remet son dévouement à la décision du hasard, comme Jean-Jacqnes remettait son salut aux chances de pile ou face. Si le roi revient aux Tuileries, si le dauphin se met à la tête des troupes, de Vigny ira se faire tuer pour eux, sinon il restera chez lui et gardera sa famille. C'est ce dernier parti qu'il choisit, et avec pleine raison. Il est certain que la plus brillante manière de mourir au service d'un prince est de tomber à ses côtés ou dans les rangs de sa suite; mais la foi à un principe n'existant réellement que lorsqu'elle n'a pas besoin pour agir du stimulant de cette idolâtrie des personnes, ceux qui, comme de Vigny, réclament, avant de se dévouer à une cause, la présence des princes qui la représentent, font très bien de rester chez eux. Le trône des Bourbons s'écroule donc, et de Vigny enregistre ce grand événement par ces quelques lignes qu'on ne lit pas sans étonnement: « On vient de *faire sans moi* (parbleu!) une révolution dont les principes sont bien confus. Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, *dévoué seulement au pays dorénavant.* » C'est par des écarts de personnalité semblables à celui-là, pour le dire en passant, que les poètes comme de Vigny prêtent le flanc à ces hommes d'action qui leur sont si souvent inférieurs. Il n'est pas d'homme politique, si petit, si chétif qu'il soit, qui ne sourira justement en lisant ces lignes. Si M. de Vigny eût écrit que désormais il se dévouait tout entier aux intérêts de l'esprit humain, il eût formulé une ambition beaucoup plus haute, mais que personne n'aurait songé à trouver déplacée chez lui. *Dévoué au pays seulement!* c'est là une phrase qu'il aurait eu le droit de prononcer, si, ayant conservé son modeste poste de capitaine, il s'était disposé à servir Louis-Philippe après avoir servi la restauration; mais dans la situation de rêveur solitaire, de contemplateur désintéressé qu'il s'était faite volontairement, sa seule portée est de révéler une personnalité un peu trop excessive. Il est bien certain qu'un grand poète qui n'a joué aucun rôle public peut être beaucoup plus important pour une nation que tel ou tel homme politique de l'époque où il a vécu; mais c'est le cours des siècles qui décide de cette importance. Il est incontestable qu'aujourd'hui Shakspeare a pour l'Angleterre une autre valeur que lord Burleigh ou Walsingham, et pourtant Shakspeare n'aurait pu écrire sans une légère teinte de ridicule la phrase de M. de Vigny, tandis qu'elle eût été

la plus naturelle du monde dans la bouche de Burleigh ou de Walsingham.

Je veux donc admettre que le mal dont souffrait Alfred de Vigny provenait d'une blessure faite à son orgueil, par exemple qu'il ne croyait pas sa célébrité égale à son mérite. Si cette supposition était la vraie, la justice m'obligerait à dire qu'à mon avis il n'avait pas tout à fait tort. Ses états de service dans la grande révolution qui a transformé la littérature française n'ont jamais été estimés à leur véritable valeur. On a toujours un peu affecté de le considérer dans l'histoire de cette révolution comme un personnage de second plan, tandis qu'en bien des circonstances il a joué le rôle tout à fait décisif et tranché le nœud des questions. Ainsi, pour prendre un seul exemple, c'est lui plus que personne qui a fait triompher au théâtre les principes romantiques par sa traduction en vers d'*Othello*, représentée entre *Henri III* et *Hernani*. Il décida complétement le triomphe des nouveaux principes en poussant à l'assaut de cette citadelle qui venait de soutenir le siége brillant de *Henri III* le grand Shakspeare lui-même, et en implantant son drapeau sur la scène. Il eut l'honneur de comprendre que l'ombre de Shakspeare, pareille à celle de ce grand capitaine qui gagnait encore des batailles, assurerait la victoire là où des œuvres personnelles échoueraient, ou ne réussiraient qu'à laisser le succès incertain et à prolonger la lutte. Après la représentation d'*Othello*, tout fut fini en effet, et les batailles qui suivirent étaient gagnées d'avance. En bien des sens, de Vigny a été un initiateur et un précurseur. Il avait trouvé quelque chose de la souplesse du rhythme et même du sentiment grec d'André Chénier avant qu'André Chénier eût été révélé au public. Il a donné le premier modèle de ces romans historiques qui devaient jouer un si grand rôle dans la littérature romantique; *Cinq-Mars* a précédé *Notre-Dame de Paris*, Alfred de Musset l'avait beaucoup lu et le tenait évidemment en grande estime, car, sans en trop rien dire, il lui a fait plus d'un emprunt. Avez-vous remarqué, par exemple, que cette charmante pièce intitulée *Idylle*, où deux amis célèbrent alternativement, l'un les extases de l'amour respectueux, l'autre les ivresses de l'amour sensuel, n'est qu'une transformation du petit poème d'Alfred de Vigny intitulé *la Dryade*, et que *Dolorida* est l'origine de *Don Paez? Éloa* a son origine dans *les Amours des Anges* de Moore; mais ce poème a donné naissance à son tour à *la Chute d'un Ange* de Lamartine. Alfred de Vigny, on le voit, pouvait donc croire justement que la place qu'on lui faisait n'était pas assez grande, et qu'on lui confisquait une partie des domaines qu'il avait conquis. Cela est en effet bien possible, mais à qui la faute, sinon

à lui-même, qui se laissait trop souvent oublier dans le silence? Ce n'est pas seulement en amour que les absens ont tort. D'ailleurs, pour dire le vrai, on n'échappe jamais à sa nature, et il manquait à de Vigny ce tempérament un peu grossier et volontiers brutal qui fait les chefs d'école et de parti. Pour jouer le rôle d'un Mahomet littéraire, il faut se résigner à bien des charlatanismes, à bien des éclats de voix, à bien des audaces équivoques, sans quoi on ne conquiert pas l'autorité. Par la délicatesse et l'élévation même de son talent, de Vigny échappait à ce rôle qu'il a peut-être témérairement envié. Si c'était la blessure dont il souffrait, il n'y avait pas là encore de quoi trop s'affliger, puisque cette impuissance à imposer son nom et son autorité était le signe incontestable de sa supériorité d'âme, la conséquence inévitable de ce qu'il avait de meilleur en lui.

Si par hasard ce n'était pas là l'origine de sa singulière misanthropie, il faut renoncer à la chercher ailleurs que dans ces obscurités de la nature et ces dispositions du tempérament qui défient toute explication, et dire à son sujet ce que dit de la tristesse d'Antonio, le marchand de Venise, son ami Salarino : « Ce n'est pas cela non plus? Eh bien! alors disons que vous êtes triste parce que vous n'êtes pas gai, et qu'il vous serait aussi aisé de rire, de sauter et de dire que vous êtes gai parce que vous n'êtes pas triste!» Mais quoi! si par hasard il fallait chercher tout simplement l'origine de cette tristesse dans le vide moral effrayant dont témoigne ce *journal!* Il n'y a que les brutes qui trouvent le repos et le bonheur au sein de l'incrédulité, mais il est impossible qu'elle s'empare d'une âme honnête et élevée au point où nous voyons qu'elle s'était emparée de celle d'Alfred de Vigny sans lui imposer les plus cruelles souffrances. Hélas! il n'avait aucune croyance : la foi religieuse s'était de bonne heure tarie en lui; les systèmes philosophiques ne lui inspiraient aucune confiance, et quant aux convictions politiques, il s'était interdit de se dévouer à aucune. Comment ne pas être triste avec un pareil état d'âme, et surtout comment ne pas ressentir avec une amertume double et triple les plus petites blessures de la vie? Ah! toutes les misères de ce monde sont peu de chose lorsqu'en rentrant en soi-même on y trouve un vivant univers. Alors on prend pour ce qu'ils valent les petits incidens dont on a souffert, on les mesure à leur vraie valeur et on les porte légèrement, fût-ce même la peu gracieuse réception de M. Molé. Au contraire rentrer en soi et y trouver un Sahara moral, embelli seulement par des mirages poétiques que l'on sait être des illusions; en être réduit pour toute croyance à la certitude que la loi des trois unités est une loi poétique fausse, voilà en effet de quoi remplir de

tristesse! A la vérité, une foi reste debout dans cette âme, la foi à cette vertu qui fut l'âme des siècles monarchiques et qu'il a si bien définie la poésie du devoir, l'honneur; mais l'honneur ne peut tenir lieu d'une croyance, car il n'y a de vraies croyances que celles qui donnent à l'homme un appui en dehors de lui, et il n'est qu'une décoration et une élégance de l'âme. Certes c'est une grande vertu que celle de l'honneur; mais en être réduit à elle seule pour tout aliment de vie morale, n'est-ce pas s'exposer, pour parler comme Shakspeare, à vivre de son propre estomac? Ne cherchons donc pas le secret des tristesses d'Alfred de Vigny ailleurs que dans son incrédulité. Elle suffit pour tout expliquer, car c'est une des plus complètes qu'il nous ait été donné de constater. Il y a eu des états d'âme plus violens, il n'y en a guère eu de plus déplorables. Il y a des ressources dans le désespoir d'un Byron, il y a de la fécondité dans la mélancolie d'un Jean-Jacques, et la misanthropie d'un Swift contient un sel fortifiant et même sain; mais cette bouderie calme est cent fois plus mortelle pour l'âme qu'elle détrempe, car elle dépouille l'incrédulité même de la seule chose qui la fasse grande, la passion.

Ceux qui ont traversé le désert savent qu'il n'est pas de solitude ni de stérilité complètes. Toujours la vie s'y révèle par quelque bruit d'ailes, quelque bourdonnement d'insecte, quelque touffe d'herbe vivace, quelque oasis imprévue. Ainsi de ce journal : une intelligence d'élite s'y révèle par bien des pensées neuves, délicates, profondes, et ce n'est que justice à nous d'en présenter au lecteur quelques-unes, après avoir si longuement insisté sur les côtés fâcheux de cette publication posthume. Voici quelques-unes des végétations, des *alfas* de ce Sahara.

« La destinée enveloppe l'homme et l'emporte vers un but toujours voilé. Le vulgaire est entraîné, les grands caractères sont ceux qui luttent. Il y en a peu qui aient combattu toute leur vie; lorsqu'ils se sont laissé emporter par le courant, les nageurs ont été noyés. Ainsi Bonaparte s'affaiblissait en Russie, il était malade et ne luttait plus, la destinée l'a submergé. Caton fut son maître jusqu'à la fin. Le fort fait ses événemens, le faible subit ceux que la destinée lui impose. Une distraction entraîne sa perte quelquefois, il faut qu'il surveille toujours sa vie. Rare qualité. »

« La conscience publique est juge de tout. Il y a une puissance dans un peuple assemblé. Un public ignorant vaut un homme de génie. Pourquoi? Parce que le génie devine le secret de la conscience publique. »

Rien de plus exact que cette définition; en effet, le génie, surtout le génie politique et d'action, consiste simplement, selon la

définition d'un grand penseur anglais, à donner une *voix* aux instincts *inarticulés* des multitudes.

« Chaque homme n'est que l'image d'une idée de l'esprit général. »

« L'humanité fait un interminable discours dont chaque homme illustre est l'idée. »

Deux pensées d'une vraie profondeur, surtout si l'on réfléchit que de Vigny avait peu lu les Allemands, et qu'il n'avait probablement jamais lu Émerson.

« Parler de ses opinions, de ses amitiés, de ses admirations, avec un demi-sourire, comme de peu de chose que l'on est tout près d'abandonner pour dire le contraire : vice français. »

« Les Français ont de l'imagination dans l'action et rarement dans la méditation solitaire. »

« La raison offense tous les fanatismes. »

Oui, et tous les fanatismes à la fois.

« L'élégante simplicité, la réserve des manières polies du grand monde, causent non-seulement une aversion profonde aux hommes grossiers de toutes les opinions, mais une haine qui va jusqu'à la soif du sang. »

« L'amour physique, et seulement physique, pardonne toute infidélité. L'amant sait ou croit qu'il ne retrouvera nulle volupté pareille ailleurs, et, tout en gémissant, s'en repaît; mais toi, amour de l'âme, amour passionné, tu ne peux rien pardonner. »

« Le *noble* et l'*ignoble* sont les deux noms qui distinguent le mieux, à mes yeux, les deux races d'hommes qui vivent sur la terre. Ce sont réellement deux races qui ne peuvent s'entendre en rien et ne sauraient vivre ensemble. »

Très vrai, et de quelqu'un qui aurait dû être moins triste de n'être en ce monde qu'un des enfans d'Ormuzd.

« Quand on se sent pris d'amour pour une femme, avant de s'engager, on devrait se dire : Comment est-elle entourée? quelle est sa vie? Tout le bonheur de l'avenir est appuyé là-dessus. »

« Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes. »

« Je ne sais pas si l'apprêt qu'il exige n'est pas un des germes de mort de l'amour. Cette nécessité d'être toujours sous les armes finit par fatiguer l'un et l'autre amoureux. »

« Il n'y a que le mal qui soit pur et sans mélange de bien. Le bien est toujours mêlé de mal. L'extrême bien fait mal. L'extrême mal ne fait pas de bien. »

« Je pense qu'il y a des cas où la dissipation est coupable. Il est mal et lâche de chercher à se distraire d'une noble douleur pour ne pas souffrir autant. Il faut y réfléchir et s'enferrer courageusement dans cette épée. »

« LAMENNAIS. — *Il n'est pas coupable de chercher la vérité, mais il l'est de l'affirmer avant de l'avoir trouvée.* »

« J'ai remarqué souvent que l'on a en soi le caractère de l'un des âges de la vie. On le conserve toujours. Tel homme, comme Voltaire, semble avoir toujours été vieux, tel, comme Alcibiade, toujours enfant. C'est aussi pour cela peut-être que tel écrivain enthousiasme les hommes de ce même âge auquel il semble arrêté. »

Admirablement vrai. C'est pour cela en effet que les *Brigands* de Schiller, quoiqu'un mauvais ouvrage, trouveront des enthousiastes tant qu'il y aura des jeunes gens de dix-huit ans, et que le *Werther* de Goethe, quoique reposant sur des principes faux, conservera sa puissance tant qu'il y aura des hommes de vingt-cinq ans.

« Les prêtres ont cela d'excellent, que, quelle que soit la portée, ou médiocre ou élevée, de leur esprit, cet esprit vit au moins dans les plus hautes régions de la pensée et ne s'occupe que des questions supérieures. »

« Il ne suffit pas d'entendre l'anglais pour comprendre Shakspeare, il faut entendre le Shakspeare, qui est une langue aussi. Le cœur de Shakspeare est un langage à part. »

Les sentimens se renouvellent rarement chez les solitaires, parce que les événemens sont rares dans leur vie : aussi leurs affections et leurs rancunes sont-elles plus durables que celles des autres hommes. J'oserais affirmer que pendant ses vingt-cinq dernières années Alfred de Vigny a vécu de deux souvenirs : la représentation de *Chatterton* et sa réception à l'Académie française. Le premier de ces souvenirs marquait en effet le zénith de sa célébrité, son heure de popularité bruyante; le second, véritable contre-partie du premier, était devenue pour lui comme la tête de mort du prie-Dieu des ascètes, et était chargé de lui rappeler combien la gloire est vaine et de courte durée. Le lecteur ne sera donc pas étonné d'apprendre que la relation des démarches et des visites d'Alfred de Vigny auprès des membres de l'Académie française constitue une des parties les plus importantes et les plus intéressantes de ce recueil. Il y a là quelques profils d'académiciens vivement enlevés et laissant apercevoir la ressemblance : celui de Baour-Lormian, vieux, aveugle, infirme et pauvre, se consolant de tout avec la poésie, désireux d'être encore compté parmi les vivans et disant à de Vigny : « Je fais des poèmes bibliques dans le genre de votre *Fille de Jephté;* » celui de Chateaubriand dans sa pose éternellement lugubre, creusant sa tombe à perpétuité et toujours prêt à répondre à l'appel de la Providence; celui de M. Pasquier, causeur plein de souvenirs et ne demandant qu'à les répandre; celui

de M. Thiers, gai, bienveillant et politique jusque dans sa bienveillance. Mais les pages les plus curieuses de cette partie du journal sont de beaucoup celles où de Vigny raconte sa visite à Royer-Collard. — C'est l'ébauche d'une excellente scène de comédie que cette conversation entre le vieillard impérieux et acerbe et le solliciteur susceptible et hautain; tout l'avantage, n'en déplaise aux admirateurs quand même des boutades souvent excessives de l'illustre doctrinaire, est cette fois du côté d'Alfred de Vigny. Quant au fameux discours de M. Molé, il est inutile de demander s'il en est longuement question; la blessure, on le sent, a porté à fond, et il est évident que, si leurs âmes se sont rencontrées dans les royaumes de l'éternité, elles se seront froidement écartées l'une de l'autre, ou se seront fait telles impertinences de nature à nous inconnue, qui sont d'usage dans le monde des purs esprits; peut-être même, tant la rancune est invétérée, le poète aura-t-il soumis la querelle à l'arbitrage d'un tribunal composé de ces séraphins qui doivent avoir nécessairement quelque penchant pour le poète de leur sœur Éloa. Il est probable que les anges, qui jugent selon les lois de la seule charité, auront condamné M. Molé; mais nous, qui devons conformer notre jugement aux lois très compliquées de ce bas monde, nous dirons que, sans vouloir justifier ni même excuser l'agression vraiment cruelle de M. Molé, nous lui découvrons tant de motifs et de si naturels, les mobiles mondains étant connus, qu'elle nous paraît très explicable. Bien mieux, si la souffrance très légitime que causa cette blessure à M. de Vigny avait laissé à son jugement quelque liberté, s'il avait pu se rendre compte des motifs de son adversaire, il n'est pas probable que le souvenir de cette célèbre séance académique eût laissé dans son âme une si longue trace. Au premier abord, cette agression semble gratuite; elle ne l'était pas. Est-ce que vous n'avez pas remarqué cent fois dans le monde qu'il y a des gens qui, sans que nous nous en doutions, ont à exercer contre nous des représailles qui ne sont pas toujours sans légitimité? Certaines hostilités nous surprennent parfois; mais, si nous réfléchissons, nous nous apercevons qu'il est telle personne que nous offensons par la forme même de notre esprit, que dis-je? par le fait même de notre existence. Tel était le cas de M. de Vigny vis-à-vis de M. Molé; il n'était pas un de ses écrits qui ne fût indirectement une offense pour son illustre collègue, en sorte qu'il était à peu près impossible que les choses se passassent autrement qu'elles ne se passèrent. Je laisse de côté ceux de ces motifs d'hostilité qu'un célèbre critique a indiqués ici même et dont lui seul peut être bon juge, puisqu'il assistait à la séance de réception et qu'il a pu se rendre compte, par exemple, de l'effet nerveux produit

sur les auditeurs par le débit d'Alfred de Vigny; je laisse aussi de côté ceux qui s'expliquent par l'aversion modérée, mais bien connue de M. Molé pour la littérature romantique en général. M. Molé avait plusieurs représailles à exercer contre M. de Vigny. En premier lieu, il le lui déclara nettement dans son discours, il avait été choqué de la manière dont il a mis en scène l'empereur Napoléon et du langage qu'il lui fait tenir. Or un des traits caractéristiques des hommes politiques, c'est qu'ils n'aiment à entendre mal parler d'un premier gouvernement qu'ils ont servi que lorsqu'ils ont été comblés de ses faveurs à ce point que, s'ils eussent obéi à la plus simple reconnaissance, ils n'auraient jamais dû en servir un second. Alors celui qui parle mal de ce gouvernement leur rend un véritable service en leur fournissant une excuse qu'ils n'auraient peut-être pas osé se donner; mais tel n'était pas le cas de M. Molé, qui n'avait exercé sous l'empire que des fonctions après tout modestes, auxquelles l'avait appelé moins la faveur du souverain que le privilége naturel de son illustre nom. En second lieu, M. de Vigny avait sans le savoir blessé en M. Molé l'esprit de caste. Le dernier rejeton d'Édouard Molé, l'arrière-petit-fils du grand Matthieu Molé avait dû se sentir visiblement froissé de la manière dont Alfred de Vigny a plusieurs fois parlé de l'ancienne magistrature française, notamment dans *Cinq-Mars*, où, par sympathie pour l'intéressant factieux, il représente ses juges comme des instrumens dociles des vengeances de Richelieu. Enfin la pensée même qui fait le fond de tous les livres d'Alfred de Vigny était une offense directe à la race d'hommes dont M. Molé faisait partie. — Quelle est cette pensée? C'est la supériorité innée, irrécusable, des esprits spéculatifs sur les esprits pratiques, des méditatifs sur les politiques, des rêveurs sur les hommes d'action. Passe encore s'il ne faisait que soutenir cette thèse d'une manière générale, mais c'est qu'il ne laisse pas échapper une occasion de montrer combien les hommes occupés d'intérêts positifs sont lourds, bornés, pis que cela, indifférens au bien, pis que cela encore, aisément méchans et cruels. Rappelez-vous le lord-maire de *Chatterton*, le Louis XV de *Stello*, et, audace plus grande, rappelez-vous quel odieux personnage il a fait du grand Richelieu lui-même dans *Cinq-Mars*. Il put sembler à M. Molé que cette offense, bien que générale et anonyme, l'atteignait personnellement : de là cette vengeance que certainement M. de Vigny aurait oubliée, sinon pardonnée, s'il en avait démêlé la cause.

Je crois avoir épuisé maintenant tout ce que cette publication posthume peut nous enseigner de réellement intéressant sur Alfred de Vigny. A notre avis, cette publication est une erreur; mais, une fois cette erreur commise, il ne nous restait plus qu'à en profiter,

et c'est ce que nous avons fait sans scrupule. Heureusement toutes ces petites révélations, si tristes qu'elles soient, n'enlèvent rien à la valeur du poète et ne tachent en rien l'hermine de sa muse. Les pensées amères de ce recueil seront certainement le premier chagrin que cet homme excellent et esclave de la politesse aura fait éprouver à ses amis. La sympathie pour l'homme sort de cette lecture un peu froissée, mais l'admiration pour le poète n'en reçoit aucune atteinte. Notre siècle est friand de détails intimes, mais ce goût très légitime a ses excès et ses erreurs. Oh! qu'ils étaient souvent bien inspirés, ces anciens qui, pour faire le portrait d'un homme célèbre, se bornaient à énumérer ses actions, ses titres reconnus à l'admiration publique, ses œuvres réelles, authentiques, et laissaient ses paroles dites en l'air ou ses chiffons de papier s'envoler au gré du vent qui souffle! Faisons comme eux, et pour corriger ces impressions fâcheuses qu'il n'était pas en notre pouvoir de ne pas ressentir, relisons les œuvres d'Alfred de Vigny, et jugeons-le par ce qu'il nous a laissé. La tâche n'est ni lourde ni difficile, car sa muse était aussi sobre que discrète, et ses écrits sont aussi rares par le nombre que par la qualité.

Je vais étonner peut-être bien des lecteurs en leur disant que la faculté distinctive de M. de Vigny, c'est l'intelligence, et pourtant rien n'est plus vrai. Son imagination n'est que de second ordre, mais son intelligence élevée, subtile, à la fois chimérique et de portée sérieuse, est vraiment remarquable. Plus qu'aucun de ses confrères en romantisme, il a tenu compte de la pensée et de ses droits; jamais il ne s'est servi de la parole que pour exprimer une idée qui, vraie ou fausse, a toujours été une idée véritable. Les thèses qu'il a soutenues sont souvent hasardées, elles ne sont jamais vulgaires ni puériles; elles sont de celles qui arrêtent la réflexion au passage, qui sont propres à faire hésiter le jugement et qu'on ne rejette, quand on les rejette, qu'après un long et attentif examen. Telles sont les thèses sociales qu'il a soutenues dans *Stello*, *Chatterton*, *Servitude et Grandeur militaires*; telle est la thèse historique et politique qu'il a soutenue dans *Cinq-Mars*, thèse qui, à l'apparition de ce roman, dut passer pour un paradoxe réactionnaire auprès des adeptes de l'école historique alors régnante, mais qui depuis a eu l'honneur d'être plusieurs fois reprise par d'illustres libéraux, repentans d'avoir trop cru que le nivellement monarchique était nécessaire pour amener en France la liberté. Il a été le premier romantique véritable. Le premier, il a eu l'instinct de la nécessité d'une rénovation littéraire, du sens dans lequel devait se faire cette rénovation, et des formes par lesquelles les nouveaux principes devaient s'exprimer. C'est à lui, comme nous l'avons déjà dit, que le romantisme doit son triomphe au théâtre par sa traduc-

tion de l'*Othello* de Shakspeare, coup d'intelligence plus que de génie, mais coup décisif autant qu'habile et qui est de ceux qu'affectionnent les politiques. Les rares et courtes préfaces qu'il a placées en tête de quelques-unes de ses œuvres témoignent d'une intelligence singulièrement méditative, qui comprend à merveille le vrai caractère des questions qu'elle examine, la vraie difficulté des nœuds qu'elle doit trancher. Telle est la préface de son *Cinq-Mars* sur la nature de la vérité dans l'art, où sur certains points il touche à la profondeur; telle est surtout la préface de son *Othello*, vrai petit chef-d'œuvre de bon sens et de gaîté où il expose si nettement les raisons qui lui ont fait préférer une traduction de Shakspeare à une œuvre dramatique personnelle, et où il raconte si gaîment les longues hésitations de la Melpomène française avant de se décider à prononcer tant haut le mot *mouchoir* sur la scène. Les meilleures raisons que l'on puisse donner en faveur des droits discutables de la propriété littéraire, c'est lui qui les a données le premier, ici même, à cette place où nous écrivons, dans les pages qu'il a consacrées à Mlle Sedaine. Si l'on n'a point assez remarqué peut-être jusqu'à présent la valeur réelle de cette intelligence, c'est, hélas! que l'instrument, plus faible que la pensée, trahit souvent l'intention du poète ou ne l'exprime que d'une manière trop languissante ou incomplète. Il manque à de Vigny ces qualités de relief, de forte couleur, qui font saillir l'idée et l'assènent vigoureusement sur l'esprit du lecteur ou de l'auditeur; mais livrez les mêmes thèses sociales qu'il a discrètement soutenues à quelque logicien habile et retors comme Jean-Jacques, supposez les pensées premières qui sont le germe de ces poèmes, celle de *Moïse* par exemple, tombées dans le cerveau d'un Byron, et vous comprendrez jusqu'où aurait pu porter cette intelligence, si elle eût été servie par ces facultés qui tiennent au tempérament.

L'intelligence est tellement la faculté propre de M. de Vigny que c'est par elle et par elle seule qu'il est poète. Il faut toujours tenir grand compte du tempérament lorsqu'on veut comprendre les poètes, il faut en tenir compte surtout lorsqu'on veut comprendre les poètes lyriques qui plus que les autres sont soumis à la spontanéité et à la brusquerie des mouvemens de l'âme, et enfin il faut presque exclusivement s'adresser à lui lorsqu'on veut comprendre les poètes de notre temps chez lesquels il a dominé, comme il n'avait jamais dominé chez les poètes d'aucune époque précédente. Jamais cependant le tempérament ne fut moins marqué chez un poète qu'il ne l'est chez de Vigny, et par là il est le seul de ses contemporains qui se rattache à la lignée de nos anciens poètes français en qui parlèrent seulement deux des trois âmes que Platon donne à l'homme. Il faut donc chercher l'origine de tous les poèmes de

M. de Vigny sans exception non dans l'inspiration, mais dans la méditation. Il n'en est aucun qui soit dû à un tumulte passionné de l'âme, tous sont des résultats d'une réflexion calme et un peu froide. Ils sont nés d'une pensée généralement plus métaphysique que passionnée, ils ont germé lentement, avec quelque incertitude, et ont connu toutes les vicissitudes des générations lentes et difficiles. Aussi leurs défauts sont-ils les défauts diamétralement opposés à ceux des productions hâtives, précipitées, ou nées d'un jet. Pas de scories, pas de cendre, mais aussi pas de flamme intense; pas d'obscurité, mais aussi pas de chaleur. Aucune de ses productions n'est avortée, mais plus d'une est étiolée et maladive. Leurs inégalités et leurs faiblesses viennent, comme celles de toutes les générations lentes, de ce qu'elles ont été trop exposées aux influences variables de leur atmosphère ambiante. Elles ont séjourné trop longtemps dans l'esprit de leur créateur avant de lui échapper, en sorte qu'elles ont dû subir toutes les vicissitudes des dispositions par lesquelles cet esprit a passé, et auxquelles elles auraient été soustraites, si elles en avaient jailli plus vite. Tantôt l'inspiration a été arrêtée en chemin par quelque gelée inattendue de l'âme, tantôt elle a été pâlie, affadie, amollie par une série trop continue de jours mélancoliques, tantôt grillée par un coup de soleil inattendu; mais ceux de ces poèmes qui ont été assez heureux pour naître et grandir sous une série de beaux jours ininterrompus, comme *Moïse* et *Éloa*, sont la perfection même. Ou bien encore, pour prendre une autre comparaison qui rend aussi très exactement notre impression, ces poèmes se sont formés comme on raconte que se forment la perle et surtout l'ambre. Une pensée presque abstraite est née dans son esprit, pareille à l'invisible insecte qui forme le vivant noyau du grain d'ambre, et puis jour par jour elle s'est créé un corps diaphane en s'enveloppant de la myrrhe précieuse qui découlait de l'âme du poète. Ces poésies sont nées, non comme naissent les belles choses vivantes, par une chaude génération, mais comme naissent les belles choses précieuses et froides, les perles, les coraux, les diamans avec lesquels elles ont de l'affinité, par agglutination, cohésion lente, invisible condensation.

Ceux qui voudront se rendre compte des procédés subtils de cette muse méditative et délicate devront se donner la volupté de lire et de relire son délicieux poème d'*Éloa*, car ces procédés y transparaissent avec la netteté d'une flamme épurée derrière un cristal. Il est évident que ce poème a été formé jour par jour pendant de longs mois avec la quintessence des inspirations quotidiennes du poète. Comme un chimiste chauffe ses creusets jusqu'à ce qu'il ait obtenu pur de tout mélange l'élément qu'il veu extraire d'un corps composé, comme la ménagère laisse repose

le lait pour séparer de sa masse la mince couche de crême qu'elle contient, ainsi de Vigny a visiblement composé ce poème avec le plus pur élixir de ses rêveries, incessamment soumises à une laborieuse épuration. Aucune trace de fermentation poétique n'y est plus sensible; chaque comparaison a été prise et reprise jusqu'à ce qu'elle ait été amincie à point, chaque image a été dégrossie jusqu'à ce qu'elle ait atteint le degré de subtilité voulue. Comme art, ce petit poème peut s'appeler le chef-d'œuvre du joli. Quoiqu'il ait pour scène le ciel et l'enfer, et qu'il s'y trouve une ou deux comparaisons dignes de Milton, celle par exemple de la villageoise qui, se regardant dans le miroir d'un puits, s'y voit couronnée d'étoiles, ce n'est pas le sentiment divin de l'infini qu'il faut lui demander, c'est le sentiment plus profane, bien que de nature éthérée, de toutes les belles choses vaporeuses et fugitives qui se jouent entre la terre et le ciel, l'éclair verdoyant qui s'échappe des hautes cimes lorsque sous une lumière propice le vent fait passer sur elles un doux frisson, le miroitement des clartés à la surface des nappes d'eau larges et paisibles, la fuite rapide des blancs nuages qui se dissolvent en traînées de vapeurs, les tendres colorations des délicats couchers de soleil du premier printemps et du dernier automne. Pas de couleurs fortes et tranchées, rien que des nuances, des teintes et demi-teintes, les plus tendres possible, rose, orangé, gris perle. Figurez-vous trente pages d'une poésie nacrée, irisée, moirée, satinée à faire croire que l'antique messagère des dieux déploie devant vous son écharpe. Oh! comme il est bien à sa place dans ce poème, cet éblouissant colibri qui s'y est introduit pour lui fournir une comparaison célèbre, très admirée et très digne de l'être; il est là vraiment comme dans son éden, et j'ai peine à me figurer que l'œuf dont il sort soit plus mignon et plus joliment peint. La pensée première du poème est ingénieuse autant que la forme en est coquettement parée. C'est justement que l'ange destiné à succomber par excès de tendresse sort d'une des larmes de celui qui vint apporter au monde la loi d'amour, qui dans sa délicatesse divine connut seul parmi les hommes le prix des cœurs capables d'aimantes défaillances, et qui aima de préférence à s'entretenir avec les âmes ouvertes au bien par les doux péchés. Encore une fois ce n'est que la perfection du *joli*, mais c'est une véritable merveille.

Le joli, tel est en effet un des caractères les plus marqués, le plus marqué peut-être, du talent de M. de Vigny après l'élévation. On peut dire qu'il lui a été donné d'exprimer parmi nous le genre *rococo* ou Pompadour dans toute sa perfection : rappelez-vous dans *Stello* l'intérieur de Louis XV, quelques-unes des scènes de l'épisode d'André Chénier, le joli proverbe de *Quitte pour la peur*, et

dans *Servitude et grandeur militaires* l'épisode de Marie-Antoinette et de la petite paysanne. Tout cela est d'un coquet, d'un apprêté, d'un chiffonné, d'un cherché, d'un pomponné, d'un pimpant tout à fait exquis et rare. Toute la mignardise du XVIIIe siècle est là, moins les impuretés qui la déshonorent, les mièvreries qui l'affadissent ou les affectations qui la compliquent. Cela est précieux sans être ni entortillé ni alambiqué. Chose curieuse et qui montre bien la complexité de nos natures, le talent d'Alfred de Vigny, si justement renommé pour sa pureté, sa chasteté, son élévation, a ses plus vraies racines dans l'art et la poésie des mœurs mondaines du XVIIIe siècle. Comme le XVIIIe siècle, il eut le génie du petit tableau galant, élégant et voluptueux; il y a en lui un peu de Watteau, davantage de Boucher, beaucoup de Fragonard. Ses premières poésies sont pleines de petites peintures achevées en trois ou quatre vers avec un rare bonheur. Rappelez-vous le fragment intitulé *le Bain*, la fin de la pièce de *Symetha*, les derniers vers du *Bain d'une dame romaine*, la ravissante comparaison du cygne endormi sur le lac dans *la Frégate la Sérieuse :* autant de petits tableaux délicieux qui auraient adorablement décoré les appartemens du XVIIIe siècle, et qu'on se disputerait aujourd'hui au feu des enchères, s'ils étaient peints sur toile, au lieu d'être tracés sur papier en tâches noires d'encre de Chine. Ce génie du *joli* à la façon du XVIIIe siècle est tellement en lui que quelquefois même sa pureté et son goût délicat ne suffisent pas à le préserver des défauts bien connus qui sont propres à l'art de cette époque. Je ne citerai qu'un seul exemple. Voulez-vous voir un Fragonard des plus équivoques, mieux que cela un Baudoin, je le détache du poème d'ailleurs vraiment beau de *Dolorida*, le plus passionné qu'il ait écrit :

> Dolorida n'a plus que ce voile incertain,
> Le premier que revêt le pudique matin,
> Et le dernier rempart que, dans sa nuit folâtre,
> L'amour ose enlever d'une main idolâtre.
> Ses bras nus à sa tête offrent un mol appui ;
> Mais son œil est ouvert.....

Je me borne à ce tableau de Dolorida en chemise qui vous aura sûrement rappelé les innombrables peintures analogues du XVIIIe siècle. Cette citation, toute courte qu'elle est, peut nous servir à constater que de Vigny tenait encore au XVIIIe siècle par un autre côté, et que pas plus que la poésie de cette époque il ne détestait la périphrase. N'est-il point piquant de le surprendre, lui qui a si joliment raconté comment la Melpomène française s'y était prise à quatre fois avant d'oser dire un mouchoir, employant une périphrase de quatre vers pour désigner une chemise? Il est vraiment curieux

de voir à quel point, quelque génie qu'on ait, on porte toujours la ressemblance de l'époque immédiatement antérieure à celle où l'on vit. Certes elle était bien nouvelle et bien virginale, la poésie que Lamartine a révélée à la France, et pourtant on a pu faire justement remarquer que dans les premières *Méditations* il y avait du Parny des élégies, du Ducis des petites pièces lyriques. Le style de Chateaubriand porte non-seulement les couleurs de Jean-Jacques et de Bernardin, mais, le croirait-on? il porte les couleurs du Marmontel des *Incas* ou de tel autre faiseur de ces poèmes en prose de mode au XVIIIe siècle. De même pour de Vigny; il y avait en lui de l'André Chénier, il y avait aussi du Delille. On pourrait extraire de ses œuvres une collection de périphrases d'une élégance de tour à transporter d'aise l'ingénieux traducteur de Virgile. Vous venez de voir comment de Vigny s'y est pris pour désigner une chemise sans la nommer; voici comment, dans les deux vers qui suivent immédiatement notre citation, il s'y prend pour désigner une pendule :

. . . . . Et bien du temps a fui
Depuis que sur l'émail, dans ses douze demeures,
Ils suivent ce compas qui tourne avec les heures.

Puisqu'un poète qui a condamné hautement la périphrase a pu en commettre cependant de si jolies, il faut croire que cette tournure de langage est assez naturelle à l'esprit humain dès que, cessant d'être familier, il se guinde et cherche à faire *noble*, et dès lors Racine est assez excusable d'avoir désigné les espions par ce vers dont de Vigny s'est lui-même si agréablement raillé dans sa préface d'*Othello :*

Ces mortels dont l'état gagne la vigilance.

Un fait qui prouve combien les inspirations de cette muse étaient laborieuses, c'est qu'elle semblait capable de désapprendre, d'oublier son langage poétique; on croirait presque qu'elle avait besoin d'un nouvel apprentissage, lorsqu'après une de ses longues intermittences elle voulait recommencer à le parler. « Tant que de Vigny n'a écrit qu'en vers, disait naguère un de ses amis intimes, — il n'y a que ceux-là pour prononcer sur vous de tels jugemens, — il a été incapable de s'exprimer en prose, et lorsque plus tard il a adopté la prose, il a désappris à écrire en vers. » Il doit y avoir eu quelque chose de vrai dans ce jugement d'une trop maligne amitié. Pendant les premières années de sa carrière littéraire, de Vigny s'est consacré exclusivement à la poésie pure, puis il y a brusquement renoncé pour la prose, et lorsque longtemps après il a voulu reprendre commerce avec la muse, son ancien

langage s'est trouvé si changé, qu'il en a presque été méconnaissable : nous voulons parler de cette série de poèmes philosophiques qui ont paru après sa mort sous le titre des *Destinées*. C'est un recueil remarquable, et nous accordons volontiers avec M. Sandeau que ces poèmes, plus sobrement imagés et plus sévères de ton que leurs aînés, contiennent les pages les plus fortes, les plus viriles que de Vigny ait écrites; mais on sent partout l'effort, le tâtonnement, l'incertitude : on dirait quelqu'un qui a besoin de rapprendre une langue qu'il n'a pas parlée depuis longtemps. Supérieures par la pensée à ses précédentes poésies, ces dernières venues n'ont cependant pas le même charme. C'est qu'il leur manque la grâce de la jeunesse, cet enivrement contagieux qui se communique si aisément au lecteur, ce parfum de printemps et cette lumière d'aurore qui feraient paraître adorables les plus grandes pauvretés. Aussi, malgré l'accent plus mâle de ce dernier recueil, nous continuons à préférer le premier son de voix du poète, pour nous plus harmonieux et plus captivant.

Nous avons dit tout à l'heure que le talent de de Vigny avait ses origines dans l'art et dans ce qu'on peut appeler la poésie des manières du XVIIIe siècle; mais son imagination avait en prédilection une autre époque encore, cette période orageuse, factieuse, qui n'est qu'une première fronde plus longue et plus sanglante que l'autre, la période Louis XIII. Cette dernière et énergique résistance des grands seigneurs à l'autorité royale causait à son âme de poète un véritable attendrissement; il y sentait comme le dernier soupir de la liberté dans l'ancienne France, et il a su en parler avec une piété et une mélancolie éloquente vraiment communicatives. Deux fois il a fait revivre les personnages de cette période, dans son drame de *la Maréchale d'Ancre* et dans son roman de *Cinq-Mars*. Nous ne dirons rien de *la Maréchale d'Ancre*, qui, malgré une ou deux scènes émouvantes, est une des œuvres les plus faibles qu'il ait écrites; mais *Cinq-Mars* conserve encore aujourd'hui un véritable intérêt, comme tous les livres qui portent fortement l'empreinte de l'époque où ils furent créés. Ce roman en effet, quelle que soit sa valeur intrinsèque comme œuvre d'art, a le mérite d'être un miroir extrêmement fidèle de l'esprit de la restauration. A la fois très royaliste et très libéral, plein de piété monarchique et plein de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, il porte le double caractère de la restauration. Les couleurs si fortement tranchées et en apparence si inconciliables des deux grands partis qui, à cette époque, se disputèrent la société sont fondues habilement en une nuance mixte qui n'a rien d'indécis. Un royaliste aurait pu signer la plupart de ces pages, mais un voltairien pouvait applaudir avec enthousiasme à l'esprit de tolérance qui

anime les scènes où il a fait passer sous nos yeux le procès d'Urbain Grandier et les conversations où il a exposé la politique des hommes d'église et des magistrats de l'époque. Quant à cette politique, nous craignons bien qu'il ne l'ait quelque peu calomniée; nous avons peine à prendre pour le vrai Richelieu le monstre machiavélique qu'il recommande à notre haine, et nous hésitons à croire que le père Joseph lui-même ait été le vulgaire scélérat qu'il nous présente; mais la piété de de Vigny pour le passé a un caractère exclusivement laïque : de notre ancienne histoire, il ne respecte que les souvenirs militaires, nobiliaires, monarchiques; en vrai gentilhomme qu'il est, il dédaigne toge, calotte et rabat, et je crois bien qu'une bonne partie de la haine qu'il porte à Richelieu vient de ce qu'il partage l'irritation même que ressentirent ses héros lorsqu'il leur fallut endurer que l'épée fût humiliée par la crosse.

Cependant, malgré ce charme qui tient à la piété historique d'Alfred de Vigny, le roman de *Cinq-Mars* ne se lit pas toujours sans fatigue. C'est que ce livre pèche contre une des lois les plus évidentes du genre auquel il appartient. On a dit que le roman historique était un genre bâtard : il n'en est rien à notre avis, et l'exemple de Walter Scott l'a bien prouvé; mais ce genre a ses lois, bien que l'esthétique ne les ait pas encore formulées, et une de ces lois qui s'impose le plus naturellement au bon sens de l'imagination, — car l'imagination a aussi son bon sens, — est évidemment celle-ci : le roman historique, s'il ne veut pas faire à l'histoire une concurrence ridicule et dans laquelle il est assuré d'être battu, doit s'attacher à reproduire l'esprit général des époques qu'il peint plutôt qu'à mettre en scène les grands personnages qui ont exercé une influence sur ces époques. Les héros de tels romans doivent donc être autant que possible des personnages sans autre nom que celui qu'il plaît à la fantaisie du poète de leur donner, des personnages tirés de sa seule imagination après une étude attentive des types généraux de l'époque. Les hommes célèbres ou ayant exercé une influence considérable ne doivent y figurer qu'à titre de personnages accessoires, de grandes utilités, s'il est permis d'ainsi parler, tout simplement pour marquer une date et pour bien avertir le lecteur qu'il n'y a de fabuleux que des noms dans ce qui vient de l'enchanter. Ainsi a fait Walter Scott avec le bon sens du génie dans ses romans écossais et dans ses romans du moyen âge. Or *Cinq-Mars* offense cette loi du bon sens de la manière la plus flagrante. Il n'y a pas un héros du livre qui ne soit un personnage déjà connu du lecteur, et dont son imagination ne se soit tracé un portrait qui est destiné inévitablement à nuire à celui du poète. Louis XIII, Anne d'Autriche, Marie de Mantoue, Cinq-Mars, de Thou,

Gondi, Bassompierre, Richelieu, le père Joseph, Laubardemont, Urbain Grandier, le duc de Bouillon, Marion Delorme, Ninon de Lenclos, Descartes, Corneille, Milton, voilà vraiment par trop de personnages célèbres. Notre imagination a plus de chance de s'intéresser à eux en lisant les mémoires et les histoires du temps qu'en lisant le roman de M. de Vigny, car la plupart font dans la réalité plus grande figure qu'ils ne feront jamais dans aucun livre de fiction.

Un observateur curieux de la nature humaine pourrait ne jamais se lasser d'admirer la souplesse merveilleuse avec laquelle les poètes, natures assimilatrices et je dirais volontiers caméléoniques, se modèlent sur les diverses époques où il leur a été donné de vivre. Grâce à la susceptibilité dont ils sont doués, le milieu qu'ils traversent influe sur eux plus que sur les autres hommes, et involontairement, quelquefois même contre le gré de leur intelligence, ils en reproduisent l'esprit et les couleurs. Il en fut ainsi pour de Vigny. Si *Cinq-Mars* porte les couleurs de la restauration, *Stello* et *Servitude et Grandeur militaires* portent à un degré remarquable l'empreinte des dix premières années du règne de Louis-Philippe. C'était l'époque où des sectes sans nombre se proposaient de régénérer la société, où chacun avait à soumettre à la discussion publique sa petite thèse sociale. De Vigny fit comme tout le monde et proposa, lui aussi, ses thèses sociales; mais il fit mieux que tout le monde, car il choisit habilement leur sujet dans les abus et les souffrances dont il avait une expérience personnelle et partant poétique. De Vigny était poète et avait été soldat; il connaissait donc pour les avoir vues de près et pour les avoir ressenties lui-même les misères profondes de ces deux conditions si brillantes en apparence et si enviées. Il prit ces douleurs pour thèmes de deux thèses sociales qu'il exposa non didactiquement comme un logicien, mais d'une manière vivante et pathétique, comme il convient à un poète. Le premier de ces deux plaidoyers est celui-ci : le poète est le martyr inévitable de toute société et de toute forme de gouvernement, et tandis que tous les autres hommes peuvent espérer le redressement de l'injustice qui les atteint d'un changement de pouvoir ou d'un changement de patrie, lui sera éternellement un étranger, un déshérité parmi les hommes, en tout temps, en tout lieu, sous toutes les formes de gouvernement. Pour prouver cette thèse, il a pris trois poètes placés sous trois formes de gouvernement différentes, Gilbert sous la monarchie absolue, Chatterton sous la monarchie représentative, André Chénier sous la république démocratique, et il les a montrés expirant tous trois sous la cruauté ou l'indifférence sociale. Les trois nouvelles qui composent *Stello* sont la grâce et la coquetterie même. Il n'est certes aucun lecteur imaginatif qui n'ait gardé dans sa mémoire aussi vivement que le jour

où elles y firent empreinte pour la première fois leurs petites figurines aussi nettement taillées que des miniatures découpées sur agate : le roi Louis XV et Mlle de Coulanges, vivans résumés de toutes les grâces espiègles, de toutes les vivacités libertines et de toutes les spirituelles puérilités de la littérature romanesque et de l'art *rococo* du XVIIIe siècle; le lord-maire tout bouffi d'importance, — pareil à une caricature de sot échappée d'une toile d'Hogarth; Kitty Bell à la grâce sévère, — et les tristes agapes du réfectoire de cette prison Saint-Lazare que la politesse et les nobles manières des prisonniers de la terreur transforment en une salle de Versailles. Mais si le plaidoyer est beau, il est peu concluant. Les trois exemples ont été aussi mal choisis que possible. Ce n'est certainement pas sa qualité de poète qui a mené André Chénier à l'échafaud, et s'autoriser de cet exemple pour déclarer que le gouvernement démocratique dévoue les poètes à l'échafaud est à peu près aussi judicieux qu'il le serait de s'autoriser de la mort de Lavoisier pour déclarer que ce même gouvernement est le persécuteur des savans. Il aurait été d'ailleurs plus logique de chercher un autre exemple de gouvernement démocratique, car la terreur ne fut rien moins qu'un gouvernement régulier. L'exemple de Chatterton ne prouve pas non plus grand'chose contre le gouvernement représentatif, car il est incontestable que tout jeune homme dénué de ressources qui donnera une aussi fatale direction à son talent devra forcément mourir de faim. Comprenez-vous un enfant de dix-sept ans, pauvre, seul, inconnu, qui espère arracher au monde la célébrité du soir au lendemain, et avec quoi s'il vous plaît? avec des œuvres que des érudits consommés pourront seuls goûter, avec des pastiches du vieux langage et des vieux sentimens saxons! Gilbert est celui des trois dont la mort aurait pu le plus facilement être évitée, et encore est-il bon de dire que son infortune imméritée vient en partie d'une cause qui ne pouvait manquer de lui être funeste : volontairement ou non il s'était placé en dehors du courant général de son temps, et vous savez avec quelle invincible violence se précipitait alors ce courant! Cependant le mauvais choix de ces trois exemples n'empêche pas les trois nouvelles d'être charmantes, ni la thèse d'être en partie très vraie. Cela est certain : sous toutes les latitudes et dans toutes les sociétés, les poètes ont été et seront éternellement malheureux; mais, pour trouver le secret de leurs infortunes, ce n'est pas à la société, c'est à la nature qu'il faut s'adresser. Les tragédies abondent dans leur histoire; ce qui m'étonne, c'est qu'elles n'y soient pas plus nombreuses, car par nature le poète est appelé à une fonction si exceptionnelle, si extraordinaire, qu'il ne peut y avoir pour elle de rétribution certaine dans les sociétés humaines, fondées sur un échange immédiat de services incessans et réguliers,

où tout se règle par doit et avoir, et où l'axiome *donnant donnant* forme la base de la loi générale. Je me borne à indiquer ce point de vue, qui, pour être mis en pleine lumière, demanderait à lui seul une longue étude.

Cette thèse sur le martyre infligé au poète par la société était celle qui tenait le plus à cœur à de Vigny. La cause des poètes était pour lui une sorte d'apostolat. Aussi, non content de lui donner le retentissement du livre, voulut-il l'armer de ces moyens d'action plus directs et plus puissans que le théâtre donne au poète sur les cœurs qu'il emporte d'assaut par l'émotion, et sur les intelligences qu'il gagne ou séduit par l'entremise des cœurs. Du second récit de *Stello*, il fit sortir ce drame de *Chatterton*, qui eut à son apparition un succès et une influence si considérables. La représentation de *Chatterton* marque l'heure la plus heureuse de de Vigny, si heureuse que, disaient les langues malignes, le succès avait opéré sur le poète une manière de miracle qu'on n'avait pas vu dans le monde depuis le cadran du roi Ézéchias, car il avait arrêté l'horloge de sa vie à cette date triomphante du 12 février 1835. Ce drame n'est pas sans beauté, et une profonde émotion morale sort pour le spectateur de la situation de ces deux êtres que le hasard a mis en présence, et qui se sentent fatalement attirés l'un vers l'autre par un magnétisme irrésistible; mais Kitty Bell élevée à la condition de manufacturière n'est pas aussi touchante que Kitty Bell la marchande de gâteaux de *Stello*, mais le caractère de Chatterton, tel que le poète l'a mis en scène, irrite et lasse la sympathie du spectateur et plaide tout justement le contraire de la thèse qu'Alfred de Vigny a voulu prouver. Il est impossible d'admettre que Chatterton soit une victime sociale, lorsqu'on le voit, entouré de tant d'affection et de sollicitude, n'avoir égard ni à l'amour de Kitty Bell, ni à l'austère sympathie du quaker, ni à l'amitié ronde et franche de lord Talbot, ni à la bienveillance du lord-maire, bienveillance un peu lourde et offensante, j'en conviens, mais dont les défauts peuvent être aisément corrigés avec un peu d'adresse par le protégé lui-même. Le suicide de Chatterton est un véritable contre-sens, car le poète attend pour se tuer précisément le moment où des mains aussi nombreuses qu'empressées se tendent vers lui pour l'arracher au malheur. Il se tue par haine de la pluie juste au moment où l'orage est passé et où le soleil luit. Aussi n'hésiterai-je pas à dire, malgré le succès éclatant de *Chatterton* et les admirations qu'il a conservées, que ce drame est à mon avis une des plus faibles productions du poète.

Le poète n'était pas, selon de Vigny, le seul martyr social; il y en avait un second, moins grand peut-être, mais plus touchant parce qu'il était plus résigné, et qu'il n'avait pas, comme le poète,

une voix puissante pour intéresser à ses souffrances ou exercer ses représailles : le soldat. Avec quelle éloquence Alfred de Vigny a parlé de ces victimes de la discipline et de l'obéissance passive, marquées au front du double sceau de l'esclavage et de l'héroïsme, troupeau d'élite voué à la mort pour la défense de moins dignes qu'eux, ceux-là le savent qui ont lu le beau livre de *Servitude et Grandeur militaires*, et ceux-là, c'est tout le monde. En l'écoutant exposer comment l'armée forme une nation dans la nation, une caste de parias nobles, dédaignés ou redoutés de la masse équivoque et sans triage de ces populations bonnes et mauvaises, pures et impures, qu'ils protégent, défendent et châtient, l'imagination émue se représente le singulier tableau d'un peuple de Spartiates qui aurait été réduit en esclavage par les ilotes. Il y a encore beaucoup de vrai dans cette seconde thèse de M. de Vigny; mais là aussi il appuie trop, et il fait une condition exceptionnelle de ce qui est une loi générale des sociétés humaines. Où donc la servitude n'est-elle pas dans la société? L'obéissance passive du militaire est dure sans doute, est-elle plus dure que celle du prêtre cependant? La contrainte imposée au soldat exige un rare effort d'abnégation et de désintéressement, mais où donc cette contrainte n'est-elle pas nécessaire? L'homme politique, pour peu qu'il ait exercé le pouvoir ou guidé les intérêts d'un parti, connaît tout le poids dont elle pèse, et la vie se charge de faire comprendre aux plus futiles d'entre nous que cette mutilation et ce refoulement perpétuels de nous-mêmes sont nécessaires même dans les agréables relations mondaines. Quant à ce dédain des populations pour leurs défenseurs, dont parle de Vigny, les temps sont bien changés depuis le jour où il écrivit *Servitude et Grandeur militaires*, et cette demi-hostilité, qui a été vraie à une certaine période de notre histoire contemporaine, a été vengée depuis par des sentimens d'une nature bien différente. Cet éloignement des populations pour l'armée que de Vigny a pu remarquer sous la restauration et les premières années du règne de Louis-Philippe tenait à des causes très diverses, très compliquées, et dont quelques-unes étaient vraiment puériles. Les libéraux la redoutaient parce qu'ils voyaient en elle une ennemie, prête à tout contre eux, précisément par cette vertu de l'obéissance passive; les simples bourgeois s'en écartaient tout simplement parce qu'ils craignaient pour la sécurité de leurs foyers le brillant de l'épaulette et de la tenue militaire; mais la véritable cause de cette froideur malveillante, c'est que l'esprit public, en retard sur la marche du temps, continuait à juger notre moderne armée nationale avec les sentimens qu'inspirait l'armée d'ancien régime, et confondait ainsi, par suite d'un préjugé trop prolongé, ces deux choses si semblables en apparence, si différentes en réa-

lité, l'armée sortie de la conscription et l'armée sortie du recrutement. Quel que soit d'ailleurs le degré de vérité de cette thèse, on peut dire pour *Servitude et Grandeur* comme pour *Stello*, mieux que pour *Stello :* Si la cause laisse à désirer, le plaidoyer est admirable. *Servitude et Grandeur militaires*, c'est le vrai chef-d'œuvre de M. de Vigny. Là, sauf dans un seul passage, les scènes du Petit-Trianon de *la Veillée de Vincennes*, plus rien de ce style coquet, apprêté qui faisait de *Stello* un livre plus amusant qu'émouvant. La forme de ce livre est noble comme sa pensée et simple comme les âmes dont il nous raconte l'immolation silencieuse et l'héroïsme obscur. Un souffle de vraie grandeur anime toutes les pages, et le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire que de toutes les œuvres d'imagination de notre temps, c'est à coup sûr celle qui donne l'idée la plus haute et la plus vraie de la nature humaine. C'est un de ces rares ouvrages dont on peut donner cette définition : c'est plus qu'un beau livre, c'est une belle action. Le jour où il l'écrivit fut le jour béni entre tous d'Alfred de Vigny, car ce fut celui où il resta le plus fidèle à sa vraie nature. Ce jour-là, il ne prit vraiment conseil que de sa seule noblesse native, et donna congé à tous ses sentimens d'amertume et de mélancolie comme à des hôtes importuns et indiscrets qui l'empêchaient de se retrouver lui-même; mais n'est-il pas piquant de voir donner par un misanthrope même, aux doctrines pessimistes des misanthropes sur la nature humaine, le plus éloquent démenti qu'elles aient reçu de notre temps?

Servitude et grandeur militaires est le livre par lequel Alfred de Vigny a clos la trop courte période de son activité intellectuelle, comme s'il eût voulu que ce fût sur ce livre, sur l'impression de noblesse et de grandeur qu'il laisse, que ses contemporains jugeassent de son âme et de son génie. C'est aussi sur ce livre que la postérité le jugera. Elle ne voudra rien savoir des petites amertumes et des petites irritations misanthropiques auxquelles on nous a initiés et dont le souvenir s'effacera bien vite; mais lorsqu'elle promènera sur la littérature de notre temps son regard impartial, peut-être le nom d'Alfred de Vigny sera-t-il un de ceux qui lui serviront à tempérer la sévérité de ses jugemens, peut-être dira-t-elle de nous et de lui : « Pourtant cette époque, si remarquable par la puissance et l'audace de l'imagination, connut aussi la noblesse, car il y eut alors un poète qui écrivit *Éloa*, et surtout les trois récits de *Servitude et Grandeur militaires*, récits qui méritent d'être lus aussi longtemps que la langue française sera parlée. »

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1867.

Ce n'est point aux partisans du progrès des institutions publiques de juger avec découragement et amertume les incidens auxquels nous assistons depuis un mois. Plusieurs de ces incidens, nous en convenons volontiers, ont présenté une apparence bizarre, illogique, contradictoire avec le programme du 19 janvier. Il ne faudrait point s'en scandaliser outre mesure. Ce qu'on doit se dire en regardant d'un peu haut ces tâtonnemens et ces faux pas, c'est que nous traversons une période d'enfantement, et que personne, — pas plus le gouvernement, ses organes et ses défenseurs habituels que l'opposition libérale elle-même, — n'a pu se conformer du premier coup aux allures du nouveau régime dont on a proclamé l'inauguration. Ceux qui ne se laissent point ébranler par de petites déceptions et des dépits passagers doivent considérer sans surprise et de sang-froid les difficultés d'une situation transitoire. Un personnel gouvernemental ne se défait point en un jour, dans son langage et dans sa conduite, des habitudes du pouvoir discrétionnaire. On ne dépouille point le vieil homme par des transformations soudaines. Nous poussons si loin la manie des prévisions écrites dans notre droit politique, nous avons tant accumulé les restrictions réglementaires, que les libres mouvemens de l'activité publique auront à lutter contre les débris de ces entraves longtemps même après qu'elles auront été renversées. Les efforts tentés, il y a quinze années, pour couvrir la réalité du pouvoir dictatorial des formes et des apparences libérales et démocratiques ont mis dans les choses et les mots des contradictions singulières qui ne disparaîtront que devant les nécessités pratiques. La plus énorme de ces contradictions n'éclatait-elle point par exemple à la racine même des institutions? D'un côté le suffrage universel était établi comme le principe de la souveraineté actuelle, et d'un autre côté, les libertés de la presse et de réunion faisant défaut, le suffrage universel de-

meurait une souveraineté étrange, privée de liberté. Ce suffrage universel de qui découlaient tous les pouvoirs était traité comme une divinité sourde et muette. Cette anomalie va disparaître avec la rentrée de la presse dans le droit commun et la reconnaissance en une certaine mesure du droit de réunion. Ainsi cesseront les autres incohérences qui nous choquent encore; le gouvernement est le premier intéressé à y mettre promptement un terme, car le décousu des idées et des mots communiquerait à sa politique une fâcheuse ambiguïté. En tout cas, la cause libérale pourrait supporter avec une indulgence hautaine les inconséquences du pouvoir, car elle a deux auxiliaires d'une efficacité certaine, la logique et la force des choses.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit tandis que nous assistions aux maladresses qui ont compromis l'effet des promesses du 19 janvier. La circulaire du directeur-général des postes, les premiers bruits répandus sur les dispositions du projet de loi relatif aux journaux tranchaient sur la situation nouvelle comme de malencontreux contre-sens; mais la conscience et la raison publiques ont fait sur-le-champ justice des tendances qui se manifestaient si mal à propos. Un immense et instructif étonnement a accueilli en France et à l'étranger ce fait, qu'une surveillance de police sur les correspondances privées pouvait être confiée aux plus infimes agens de l'administration des postes. La stupéfaction des esprits sensés n'a pas été moindre quand on a été informé que la première élaboration d'un projet de loi sur la presse avait abouti à un système de pénalités féroces et absurdes, allant jusqu'à frapper les écrivains d'incapacité politique et à porter atteinte à l'inviolabilité des représentans du pays. Une explosion de la raison et de la probité générales a suffi pour avertir le pouvoir. L'inquisition postale a été en somme désavouée par M. Rouher; le projet de loi sur la presse a été remanié et purgé, dit-on, des énormités qu'on avait annoncées. Nous avons vu et nous verrons encore, par suite des habitudes du régime dictatorial, d'autres absences d'esprit parmi les agens et les organes du pouvoir. Il semble qu'il ne soit point possible de passer d'un état de choses à l'autre sans commettre des inconséquences et des maladresses qui heureusement seront bien vite aperçues et redressées par l'opinion publique. Soit par l'effet des combinaisons tout artificielles introduites dans notre législation politique, soit par suite de la longue léthargie qui a engourdi chez nous la discussion, on dirait que nous sommes condamnés pour quelque temps encore à des embarras singuliers de langage et de conduite.

La gaucherie est le trait de la situation. On en a eu la curieuse démonstration dans le débat parlementaire engagé par l'interpellation sur l'acte du 19 janvier. Tout est allé de travers du commencement à la fin de cette discussion. Cependant le sujet était bien digne d'une délibération approfondie, calme et patiente de la chambre. Quelque opinion que l'on ait sur la procédure employée par le chef de l'état dans la résolution des mesures

annoncées et sur la portée de ces mesures, une chose est certaine, c'est que l'acte du 19 janvier doit être l'origine d'un nouveau système politique. Il eût valu la peine d'embrasser ce système dans son ensemble et d'obtenir par une investigation raisonnée de l'opposition libérale une interprétation complète du gouvernement. Il y a trois choses dans les mesures du 19 janvier : une nouvelle réglementation du débat parlementaire par la substitution du droit d'interpellation au droit d'adresse, la presse rétablie dans le droit commun, l'inauguration du droit de réunion, notamment à l'occasion des élections. Le principal résultat du nouveau système est bien moins l'abolition du droit d'adresse que le régime légal donné à la presse et le droit de réunion reconnu aux électeurs. Cependant la chambre s'est montrée égoïste : elle n'a prêté son attention qu'à la mesure qui la concernait, elle n'a discuté que la substitution du droit d'interpellation au droit d'adresse. Enfermé dans ces limites, le débat avait un caractère artificiel, et se heurtait nécessairement aux prescriptions constitutionnelles et aux sénatus-consultes qui ont attribué au pouvoir exécutif la réglementation des travaux parlementaires. Là sont apparues toutes les contradictions théoriques qui naissent des excès de la réglementation, provoquent des controverses abstraites et jusqu'à un certain point stériles, car l'antagonisme des principes absolus n'admet point de transaction. L'empereur, a-t-on demandé, avait-il le pouvoir de retirer le droit d'adresse par un simple décret? Si l'on répond par l'affirmative, où est la sécurité de la chambre, sur quelle base repose la stabilité de ses attributions, puisqu'un décret pourra toujours lui reprendre ce qu'un autre décret lui aura donné? Le génie logique de notre pays ne s'accommode point de ces contradictions. Au point de vue pratique même, on ne comprend point que la chambre, qui, comme M. Rouher l'a proclamé, a une autorité si grande, qui par exemple peut, par le refus de l'impôt, paralyser le pouvoir exécutif, ne soit pas maîtresse des formes et des objets de ses délibérations, et soit privée de la faculté de présenter des adresses au chef de l'état. L'histoire d'ailleurs s'élève autant que la logique contre cette anomalie. Le premier usage que les assemblées représentatives ont fait de leurs libertés a toujours été de rédiger des adresses au pouvoir monarchique. Sous les rudes Tudors, sous les tyranniques Stuarts, on voit sans cesse « les pauvres communes d'Angleterre présenter des adresses à sa majesté. » Cette question de l'adresse n'a donc guère été envisagée au corps législatif que par le côté abstrait du droit constituant. Elle a été traitée à ce point de vue par M. Jules Favre avec l'élévation de pensée et l'éclat d'éloquence qui distinguent ce grand orateur; mais le débat n'a fait que mettre en lumière l'antagonisme des principes : il ne pouvait les concilier, puisque la lettre de la constitution et des sénatus-consultes est une limite où vient expirer l'autorité de la chambre représentative. Une mesure qui, dans la pensée apparente du gouvernement, n'avait qu'un intérêt pratique, la netteté et la précision des débats

parlementaires, est donc devenue aux yeux de l'opposition la pierre de touche de l'indépendance du corps législatif et l'occasion d'un conflit d'attributions constitutionnelles. Ces conflits ont assurément une grande importance; quand ils sont au fond des choses, ils sont perpétuellement ramenés par les événemens; la sagesse conseille de les prévenir par des solutions raisonnables et prudentes; ceux qui résultent de nos procédures réglementaires seront certainement terminés un jour par les nécessités impérieuses du gouvernement représentatif au profit des principes libéraux. Cependant l'opinion n'en est point encore suffisamment saisie, et l'interpellation sur les mesures du 19 janvier ne lui a point apporté la nature d'éclaircissemens qu'elle désirait et qu'elle attendait.

Le tour que la discussion a pris dans cette circonstance a d'ailleurs décontenancé tout le monde. L'honorable président de la chambre, au premier mot prononcé par M. Lanjuinais à propos de la constitution, paraît avoir été pris d'un cruel embarras. Il y a un sénatus-consulte qui interdit la discussion de la constitution. Le président a cru de son devoir d'appliquer les prescriptions de ce sénatus-consulte au député libéral chaque fois que celui-ci cherchait dans la constitution une définition ou un enseignement. Il faut que l'esprit de certaines personnes ait été envahi par une confusion d'idées bien étrange pour que le sens du mot discussion ait reçu dans une prescription légale une acception si fâcheuse. Les Français finiraient vraiment par ne plus se comprendre entre eux, s'il était au pouvoir des lois de dénaturer à ce point la signification des mots. Le législateur ne doit avoir voulu prévenir qu'une chose : c'est l'attaque à la constitution, la critique agressive de la loi fondamentale; mais la discussion loyale, c'est-à-dire l'interprétation raisonnable et l'invocation positive des principes constitutionnels ne peut avoir été refusée à ceux que ces principes régissent. La nature des choses a été ici la plus forte, et l'on peut dire que les deux séances consacrées à l'interpellation de M. Lanjuinais ont été remplies par une discussion de la constitution. Certes c'est une grave difficulté d'avoir à présider une grande assemblée délibérante quand, grâce aux législations restrictives interprétées dans le sens le plus sévère par des esprits passionnés, on peut être exposé aux scrupules qui ont assailli l'autre jour M. Walewski, et se croire obligé de ramener un orateur aux voies orthodoxes par des admonestations multipliées. Qu'il est digne d'envie, quand on le compare aux présidens de nos chambres, le *speaker* de la chambre des communes enseveli sans sa majestueuse perruque, affranchi de tout devoir de pédagogie, et laissant paisiblement s'écouler, sans y mêler lui-même un murmure, les effusions de l'éloquence parlementaire. C'est que dans la libre et indépendante chambre anglaise la responsabilité de la conduite des débats parlementaires repose non sur le président, mais sur les chefs des partis. Aussi jamais en Angleterre les discussions ne sont tronquées par des surprises arbitraires. Les orateurs considérables, par une

entente loyale des partis rivaux, sont toujours assurés d'avoir la parole quand ils le désirent. Supposez que l'interpellation de M. Lanjuinais eût eu lieu dans les formes de la procédure anglaise, le débat eût été plus précis, plus complet, bien plus instructif et pour le gouvernement et pour le pays. Les hommes politiques importans y auraient eu leur place marquée. Pour n'en citer que deux, toute la chambre, amis et adversaires, y aurait appelé M. Thiers, et y eût admis à sa convenance M. Émile Ollivier. Qui mieux que M. Thiers eût pu, par une analyse ingénieuse et calme, éclairer l'opinion publique sur les récens changemens constitutionnels, en signaler par une critique précise, mais modérée, les parties défectueuses ou insuffisantes, en indiquer avec impartialité les parties acceptables et encourageantes? Obtenir de M. Thiers qu'il prenne la parole, n'est-ce pas toujours un profit pour l'intelligence politique du pays, un honneur pour la chambre, une satisfaction glorieuse pour l'esprit français? Quant à M. Émile Ollivier, il n'eût point été découragé, dans une circonstance si délicate de sa carrière politique, par les clameurs d'une portion tumultueuse de la chambre. Il eût été mis en demeure de définir la position qu'il a prise; on eût pu désapprouver ses motifs et ses conclusions, on eût du moins épargné à un homme jeune, qui semblait dirigé par une vocation politique déterminée, une manifestation de ralliement aux idées gouvernementales peu conforme à ses antécédens, que ses amis eux-mêmes ont dû trouver trop laconique et trop sommaire, et qui ne pouvait acquérir une valeur sérieuse que si elle eût été justifiée par des explications suffisantes.

L'homme heureux dans cette discussion a été M. Rouher. On peut être séparé du ministre d'état par des dissentimens profonds sur la théorie de nos institutions politiques, mais on ne saurait sans injustice fermer les yeux sur ses éminentes facultés. Il est le représentant le plus robuste, le mieux accrédité que puisse avoir la politique du gouvernement dans cette phase de transition colorée d'une teinte libérale. Quand on songe que les résolutions déclarées le 19 janvier ont été prises si récemment, qu'elles ont dû donner lieu à tant de délibérations et de travaux de préparation concertée, qu'elles ont succédé à l'élaboration compliquée de la loi militaire, que M. Rouher a deux ministères à conduire, on est obligé de reconnaître dans cet homme d'état une facilité d'esprit et une puissance de travail peu ordinaires. Dans ce mouvement incessant de labeurs, le rôle que M. Rouher doit remplir devant les chambres ne semble être pour lui qu'une énergique récréation. Il porte dans la discussion publique une sérénité, un air de confiance qui en feraient, sous des formes politiques plus avancées, un chef parlementaire des plus influens. On le dirait de cette race de travailleurs bien portans qui oublient les fatigues et les mécomptes du passé, qui repoussent les préoccupations soucieuses de l'avenir, et, mesurant leur tâche à la journée, l'accomplissent avec une allègre vigueur. Il prend tout du point de vue pratique; aux grands argumens de M. Jules Favre, il répond

par les faits actuels vus en beau. Son mobile est celui que les Anglais suivent volontiers et qu'ils nomment *expediency*, le possible actuel. Il ne subit point d'avance la loi des principes supérieurs de la politique; mais il ne décourage point non plus ceux qui cultivent la vertu de l'espérance, et il les ajourne à l'épreuve et à la date du possible. Il s'est joué autour des difficultés que soulève l'organisation de la souveraineté populaire en face du pouvoir constituant concentré en permanence dans un gouvernement personnel : il n'a pas paru songer aux argumens cette fois tout pratiques qui s'élèveront contre le gouvernement personnel dans les débats auxquels devront donner lieu et notre situation politique extérieure, telle que l'ont faite les événemens d'Allemagne, et la loi sur l'armée, et les résultats de l'entreprise mexicaine.

Ceux qu'a désappointés l'issue de l'interpellation sur la politique générale ne doivent point oublier que de nombreuses et vastes questions attendent une solution prochaine, et que la présente session est destinée à être une des plus laborieuses qu'on ait vues depuis longtemps. Il y aura des interpellations sur les affaires extérieures et sur le Mexique, puisque le gouvernement les a acceptées d'avance par une note insérée au *Moniteur*. De grandes lois politiques, la loi sur la presse, la loi sur le droit de réunion, la loi sur l'armée, devront être votées dans la session. Il y a enfin le budget, où, si c'est nécessaire, l'opposition pourra trouver l'occasion de traiter toutes les questions que l'on rencontrait autrefois dans l'adresse. Ces lois et ces questions sont par leur nature essentiellement pratiques, et l'opposition n'y rencontrera plus les difficultés fatigantes et les déviations irritantes qui naissent des débats sur les principes constitutionnels.

Qu'est-ce que la publication du *livre jaune*, sinon un appel du gouvernement soumettant sa politique extérieure au jugement des chambres et du pays? Nous ne serons cependant démentis par personne, si nous déclarons insuffisans les documens diplomatiques insérés au *livre jaune* qui sont relatifs à la crise et à la guerre allemandes. C'est sur le travail diplomatique antérieur à la guerre que les informations officielles font défaut. Il est dans la nature des choses, et nous l'avons toujours soutenu, que l'alliance de l'Italie avec la Prusse n'ait pas été conclue sans que le gouvernement français ait été prévenu par le gouvernement italien d'un acte aussi grave. Les informations que l'Italie a dû nous donner, les conseils qu'elle a pu nous demander ont certainement laissé des traces dans nos archives diplomatiques. Il importerait de connaître le langage qui a été tenu officiellement à cette époque par le gouvernement français au gouvernement italien. Sur ce point, le *livre jaune* est muet; il est muet aussi sur les communications de même nature qui, à la même époque, ont dû être échangées entre Paris et Berlin. Le *livre jaune* ne contient guère que les documens qui sont comme la décoration de notre politique étrangère; il ne nous en livre point où se puissent saisir et juger les ressorts intérieurs de cette

politique. Il serait fort difficile, avec les pièces publiées, d'apprécier même par conjecture les influences décisives qui ont déterminé les événemens. Parmi ces papiers, il n'en est qu'un qui nous semble pouvoir donner à penser; il est bien court, c'est un simple télégramme de M. Benedetti. La France, on le sait, prêtait sa médiation aux belligérans. M. Drouyn de Lhuys avait envoyé le 14 juillet, dix jours après Sadowa, son projet des préliminaires de paix. Le 16 juillet, notre ambassadeur à Berlin adressait de Brünn à Paris le télégramme suivant : « Je considère comme certain que les propositions seront rejetées par le cabinet de Berlin, si l'Autriche ne consent pas à ajouter une clause qui assure à la Prusse *quelques avantages territoriaux* dont le résultat soit d'établir *la contiguïté de ses frontières.* » Cette dépêche peut apprendre aux clairvoyans combien il importe d'être avisé et prompt dans une négociation diplomatique poursuivie au feu de la guerre. Ainsi la Prusse ne demandait encore (et c'est à la France qu'elle le demandait par l'intermédiaire de notre ambassadeur) qu'à établir la contiguïté de ses frontières au moyen de quelques avantages territoriaux. Rien n'eût été plus facile à prévoir qu'une telle exigence, et la France, le 14 juillet, avait eu assez de temps pour tâter l'Autriche. Le vice de la configuration de la Prusse était la solution de continuité qui existait entre ses provinces orientales et ses provinces occidentales; on pouvait bien être sûr d'avance que la Prusse victorieuse tiendrait absolument à réparer cette difformité territoriale. Or, d'après les termes de la dépêche de M. Benedetti, on eût pu alors la contenter à peu de frais. Il eût suffi de poser dans les préliminaires le principe de la contiguïté des frontières prussiennes, et de limiter les avantages territoriaux à une bande unissant les deux parties de la Prusse, qui n'aurait pas dû dépasser un certain nombre de lieues en largeur, et comme population un nombre déterminé d'habitans. En ce moment où elle ignorait encore jusqu'où devait aller la résignation de l'Autriche, la cour de Berlin aurait probablement accepté une pareille proposition. On aurait pu prévenir ainsi les importans accroissemens de territoire et de population que le négociateur autrichien livrait à la Prusse dès son arrivée au quartier-général prussien. On aurait pu conserver par une résolution prévoyante et prompte un reste d'autonomie à certains districts de l'Allemagne septentrionale; on aurait pu surtout sauvegarder l'indépendance de Francfort. Quand on voit ce qui s'est passé depuis, si petit qu'il fût, ce succès diplomatique n'était point à dédaigner.

La Prusse poursuit le cours de ses prospérités. Les circonstances au milieu desquelles le parlement fédéral s'est ouvert, le discours prononcé par le roi démontrent que le mouvement commencé n'est point près de rencontrer des obstacles. La harangue royale est remarquable par la vigueur de l'accent patriotique et par une cordialité qui ne peut manquer d'émouvoir les âmes allemandes. Sans doute le projet de constitution de la confé-

dération du nord tel que M. de Bismark l'a tracé, donne au pouvoir exécutif prussien des prérogatives qui, à l'usage, soumettraient la confédération nouvelle à une sorte d'autorité absolue exercée par la cour de Berlin. Sans altérer l'économie générale de ce projet de pacte constitutionnel, on pourra, par la simple insertion de dispositions complémentaires, y introduire des garanties pour le libre gouvernement de l'Allemagne, et l'on assure que le parlement fédéral saura améliorer dans ce sens la constitution projetée. Les travaux du parlement fédéral méritent donc d'être suivis avec intérêt. S'ils produisent les résultats qu'on annonce, ils serviront la cause générale de la liberté en Europe, car dans la nouvelle situation du monde la véritable force d'un peuple va se mesurer à son libéralisme pratique; quant à la France, elle n'a qu'à gagner à voir commencer entre elle et ses voisins une concurrence aussi généreuse. Cependant, à côté de l'œuvre constitutionnelle inaugurée au nord de l'Allemagne, les nouvelles expériences autrichiennes se poursuivent avec des fortunes diverses. Deux grandes parties de l'empire autrichien, la Hongrie et la Galicie, paraissent en ce moment contentes de leur sort. Le nouvel ordre de choses est pour la Hongrie une renaissance. Les Magyars possèdent enfin le gouvernement autonome qu'ils ont appelé avec une si opiniâtre persévérance. Le ministère présidé par le comte Andrassy est accueilli par les acclamations du pays. La Hongrie, si riche en ressources morales et matérielles, avait été comme frappée de stérilité durant la longue période où l'on a si vainement tenté de l'assouplir à la centralisation factice du gouvernement unitaire espérons que, revenue à la confiance et se sentant revivre dans l'esprit de ses traditions, elle se hâtera d'entrer dans un mouvement fécond d'activité économique, et comprendra la mission qui lui est échue dans cette portion si importante du monde européen qui a pour artère le Bas-Danube. Le jeu des institutions représentatives était déjà bien avancé en Hongrie avant 1848; les patriotes éclairés de cette époque comparaient non sans fierté les mœurs politiques de leur pays à celles de l'Angleterre, tant ils se sentaient habitués à l'exercice des libertés publiques. Les Hongrois de notre temps mettront sans doute leur amour-propre à prouver qu'ils n'ont point dégénéré. C'est un résultat heureux pour la cour de Vienne de donner satisfaction à ses provinces hongroises et à ses provinces polonaises; mais il n'y a plus pour l'Autriche de bonheur complet : au moment où elle rallie ses populations orientales, le mécontentement éclate en Bohême, en Croatie, dans l'Autriche allemande. La diète de Bohême semble avoir été jalouse de la condition des Hongrois, elle a repoussé l'idée de se confondre dans l'agrégation des provinces cis-leithanes de la monarchie, elle ne veut point que la Bohême soit réduite à n'être qu'une fraction de l'une des deux moitiés de l'empire; elle réclame une existence constitutionnelle séparée. La Croatie à son tour émet des prétentions également séparatistes et réclame les franchises du royaume triple et un. Ces susceptibilités et

ces indocilités de l'esprit de races sont moins graves probablement sur les points où elles se produisent, que lorsqu'elles éclataient au foyer de la Hongrie; mais elles seront longtemps l'infirmité du gouvernement viennois. Depuis Charles-Quint, la maison d'Autriche a poursuivi des erremens dont elle est aujourd'hui victime. Elle n'a jamais su fondre dans un seul peuple des races diverses, même après les avoir entraînées pendant des siècles dans son orbite, elle n'a jamais su s'identifier à une nationalité douée de la puissance d'assimilation. Peut-être la liberté, à notre époque, a-t-elle seule la vertu d'associer autour d'un grand intérêt commun des races diverses; seulement, pour posséder cette influence, la liberté ne doit être altérée par aucune ruse d'ambition et de domination : il faut se fier à elle avec sincérité; ce n'est que par la sincérité libérale que la politique autrichienne peut devenir capable de régénération.

La situation de l'Italie demeure obscure et douteuse tant que la nouvelle chambre ne sera point sortie de l'épreuve prochaine des élections générales. Sur ce fond terne et incertain, Garibaldi brode en ce moment un de ces épisodes avec lesquels il a le don d'occuper et d'échauffer l'imagination populaire. Il est à Venise; quel dessein l'a conduit là? Veut-il ranimer par sa présence les populations qui sont rentrées les dernières dans la famille italienne et qui passent pour être les moins heureuses? Veut-il, par une démarche qui attire les regards de ses concitoyens, accroître les chances électorales de l'opposition avancée qui avait mis en minorité le cabinet Ricasoli? Cet homme qui a en lui du Pierre l'ermite prépare-t-il une croisade contre les musulmans au profit des Grecs, et vient-il chercher sur l'Adriatique le point de départ d'une aventure orientale? Les mouvemens de Garibaldi seront peu inquiétans pour le gouvernement italien, si ce gouvernement sait dégager ses plans financiers de ses plans d'organisation du temporel des cultes, s'il a le courage d'augmenter ses ressources par des impôts et des économies radicales réalisées dans le budget de la guerre, s'il préfère les opérations sérieuses de finances aux expédiens hasardeux, si, avant de recourir à l'emprunt, il se montre capable de réduire les charges du trésor et d'accroître les revenus publics.

M. Disraeli n'est point un ministre fortuné; il a la mauvaise veine des esprits éclairés qui entreprennent de diriger les partis conservateurs. Le chancelier de l'échiquier, tous les témoins impartiaux le reconnaîtront, était obligé de présenter dans la session actuelle du parlement un bill de réforme. La question de la réforme ne peut plus demeurer en suspens. Il faut que l'Angleterre se délivre de l'obsession de ce problème, qui trouble toutes les situations, empêche la constitution naturelle des partis et rend impossible l'établissement d'un ministère fort et durable. M. Gladstone et les libéraux, n'ayant pu en réaliser la solution dans la chambre, ont dû quitter le pouvoir, et la lourde tâche s'est trouvée naturellement placée sur les épaules de M. Disraeli et des tories. M. Disraeli est regardé par

les Anglais comme un des hommes qui connaissent le mieux l'esprit et les complexités du système électoral de son pays et qui seraient les plus compétens pour faire une bonne loi d'élections. Il est évident d'ailleurs que dans les idées anglaises, fort éloignées de l'absolu, une loi électorale n'est bonne que si elle répond assez largement aux vœux actuels de l'opinion pour qu'on soit raisonnablement fondé à espérer qu'on aura la paix sur la question pendant une période de vingt ou trente ans. C'est dans cette idée que le *settlement* doit être combiné, et l'opinion dominante en ce moment est qu'on ne peut arriver à un résultat satisfaisant qu'en augmentant le nombre des électeurs et en ouvrant surtout la franchise à la portion la plus intelligente de la classe ouvrière. Les données du problème sont si complexes qu'il est évident que l'on ne peut le résoudre que par une transaction désintéressée accomplie entre les opinions libérales et modérées au sein de la chambre. Faire de la réforme électorale une question de cabinet, c'est rendre le règlement prochain de la question impossible, c'est condamner le gouvernement, le parlement, le pays à des ébranlemens funestes. Ces idées semblent avoir dominé l'esprit de M. Disraeli; malheureusement les préjugés et l'entêtement de son parti ne lui ont point permis de proposer au parlement une procédure assez directe et une base de transaction assez large. M. Disraeli a voulu commencer par avoir l'adhésion du parlement aux principes généraux d'une loi destinée à étendre le droit de suffrage. La série de résolutions où il a formulé ces principes a impatienté l'opinion publique comme une manœuvre dilatoire ou comme une réunion oiseuse de propositions abstraites. La mauvaise humeur a éclaté davantage encore quand M. Disraeli est venu exposer et définir par des chiffres les conséquences pratiques que le ministère tory attachait à ces résolutions. Le nombre des électeurs devait bien être augmenté de 400,000; mais le ministère tory n'arrivait à ce chiffre que par des catégories triées arbitrairement çà et là dans l'édifice électoral et non par une définition simple et uniforme devant donner à la mesure une signification populaire. M. Disraeli avait fait trop de concessions à l'esprit étroit et timide du torysme. De toutes parts on lui a demandé de renoncer à son système temporisateur et vague de résolutions, et de présenter tout de suite un bill définitif. Le ministère s'est rendu à ces réclamations qu'il eût bien fait de prévenir par une politique plus nette et plus décidée. Il semble entendu d'avance dans les rangs modérés du parti libéral que, pour peu que le bill ministériel s'y prête, et pourvu que les ministres ne posent point eux-mêmes de question de cabinet, on travaillera sincèrement à l'amélioration du bill, on s'efforcera d'assurer par une transaction honorable une solution qui serait l'œuvre collective de la chambre des communes et non le motif et le résultat d'un triomphe de parti. Tel est le sens des conseils sensés et patriotiques que M. Gladstone a donnés à une réunion nombreuse des membres libéraux de la chambre.

Le spectacle et le mouvement des affaires contemporaines, si grands et si graves qu'ils puissent être, ne sauraient détacher les hommes publics qui ne sont point inférieurs à leur vocation de l'étude de la politique dans l'histoire. Par une réciprocité naturelle, si l'histoire fournit aux hommes d'état les enseignemens et les inspirations de l'expérience, ce sont aussi ceux qui ont mis la main dans les affaires et ont vécu dans la société familière des hommes d'action de leur époque qui savent lire avec la pénétration la plus vive et décrire avec l'exactitude la plus nette les lois de l'histoire dans la politique du passé. On verra bientôt, nous n'en doutons point, une réussite de cette sorte dans un volume de M. Jules Van Praët, qui vient de paraître sous le titre d'*Essai sur l'histoire politique des derniers siècles*. On sait dans toute la société politique européenne le rôle distingué et discret que M. Van Praët a rempli pendant plus de trente ans auprès du roi Léopold Ier de Belgique. Ceux qui s'intéressent aux études d'histoire goûteront dans l'ouvrage du ministre belge les qualités d'un amateur consommé de l'art politique. Prenant son point d'observation dans sa propre patrie, dans ces Pays-Bas autrefois unis, divisés depuis le XVIe siècle, autour desquels les grands politiques européens ont ramené tous leurs plans pendant quatre siècles, il suit dans la succession de ces combinaisons les progrès de l'art et de la science politiques en Europe depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours. Grande destinée de ces Pays-Bas devenus la Belgique et la Hollande, qui, réunis à des provinces aujourd'hui françaises, pouvaient former sous les ducs de Bourgogne les élémens d'une monarchie puissante et prospère, que Charles-Quint eut un instant l'idée de constituer en état indépendant, et qui, tout en produisant eux-mêmes des hommes de premier ordre, ont exercé le génie des plus grands politiques modernes! Ce sont ces hommes, Charles-Quint et François Ier, Philippe II, d'Egmont et le Taciturne, Richelieu, Cromwell, Guillaume III, que M. van Praët montre tour à tour dans son exploration historique, et qu'il dépeint d'un style substantiel et net, par des traits vifs, justes et profonds, que trouve naturellement dans son esprit un écrivain qui a été associé toute sa vie aux hommes qui font l'histoire

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LES PLAGES ET LES FIORDS.

Dans le magnifique ensemble du spectacle qu'offre le littoral maritime, les courbes harmonieuses des rivages sont un des traits qui charment le

plus et laissent dans l'esprit la plus durable impression. Ces lignes doucement infléchies se déroulent avec un rhythme merveilleux qui réjouit et repose la vue; elles portent le regard, pour ainsi dire, tant elles ont de grâce naturelle dans leur développement géométrique, et l'on éprouve à les contempler une sensation instinctive de volupté que rendent encore plus douce les mouvemens cadencés des vagues déferlant sur la côte. Quel que soit l'endroit de la plage où l'on se trouve, on voit la grande courbe de sable baignée par le flot se développer suivant un profil régulier jusqu'à une pointe plus ou moins éloignée qu'assiégent les brisans. Au-delà de cet angle avancé s'arrondit une deuxième anse aussi gracieuse de contours que la première; puis dans la distance, on discerne toute une série d'autres baies dont les contours deviennent de plus en plus vaporeux. A l'horizon lointain, l'embrun des vagues, pareil à une fumée, recouvre entièrement les plages; mais on devine que dans cet espace indistinct les sinuosités du rivage se développent toujours avec la même régularité. C'est ce rhythme des plages qui donne aux côtes, d'ailleurs très monotones, des landes françaises un charme si pénétrant. On reconnaît à son œuvre le puissant travailleur, l'océan, et l'on est confondu en pensant à l'immensité des âges qu'ont employés les forces de la nature pour établir une harmonie si parfaite entre le flot et la rive, entre la mer et le continent. Sous l'incessante action des vagues, tous les contours du littoral ont été sculptés à nouveau et se sont recourbés en ondulations régulières, souvent comparées à celles d'une guirlande suspendue de colonne à colonne. Chacune des baies reproduit en grand la forme du brisant qui déferle en dessinant sur le sable une longue courbe elliptique de flocons d'écume.

Les côtes de la plupart des pays montueux battues par le flot de la mer depuis des milliers de siècles ne sont pas moins gracieusement dessinées que les rivages des terres basses. Des exemples remarquables de cette formation régulière se montrent sur toutes les côtes rocheuses de la Méditerranée, en Espagne, en Provence, en Ligurie, en Grèce. Là, chaque promontoire, reste d'une ancienne chaîne de collines rasée par les flots, redresse en haute falaise sa pointe terminale; chaque vallon qui descend vers la mer se termine par une plage de sable fin à la courbure parfaitement arrondie. Rochers abrupts et plages doucement inclinées alternent ainsi sur le littoral d'une manière harmonieuse, tandis qu'à l'intérieur, les sommets et les pentes des montagnes, les cultures des vallées, les villes éparses sur les hauteurs ou sur les pentes et l'aspect sans cesse changeant des eaux introduisent une grande variété dans l'uniformité grandiose du paysage.

En effet, si le profil du rivage présente une série de lignes mollement recourbées, cette régularité de contours se borne à l'espace étroit que viennent affleurer les vagues; à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer l'architecture du continent reprend déjà une infinie di-

versité dans la succession de ses angles saillans et rentrans, et plus haut encore, les élévations du sol, découpées en vallons et projetant dans les plaines des contre-forts avancés, n'ont plus rien dans leur forme extérieure qui rappelle la courbure si nettement tracée des rivages. De la plage la plus rigoureusement dessinée en arc de cercle on voit les grandes plaines pénétrer au loin dans l'intérieur des terres et se ramifier à droite et à gauche en de nombreuses vallées latérales, indiquant par leurs circonvolutions la forme que devait avoir la côte maritime avant que les alluvions des rivières eussent comblé les dépressions et que le travail régulier des vagues eût disposé les plages en croissant. Que par une brusque révolution les eaux marines s'élèvent à 100 ou 200 mètres au-dessus de leur niveau, et l'océan, inondant toutes les vallées des fleuves et des rivières jusqu'à une très grande distance des rivages actuels, entrera soudain en golfes allongés dans toutes les dépressions du continent, et changera en baies toutes les vallées et les gorges latérales. A la place de chacune des embouchures de fleuves qui accidentent à peine la ligne normale de la côte, s'ouvriront de profondes découpures se partageant elles-mêmes en de nombreuses ramifications. Cependant un travail en sens inverse commencerait aussitôt après que ce changement dans le profil des rivages se serait accompli : d'un côté, les cours d'eau apportant leurs alluvions empliraient graduellement les vallées supérieures et rétréciraient peu à peu le domaine des conquêtes maritimes; d'un autre côté, l'océan travaillerait aussi, par ses cordons littoraux, ses flèches de sable ou de galets, à retrancher de sa surface toutes ces baies nouvelles que lui aurait données la crue subite de ses eaux. Après un laps indéterminé de siècles, le rivage retrouverait enfin cette forme doucement ondulée qu'offrent aujourd'hui la plupart des côtes.

Il est encore plusieurs contrées où ce double travail de la mer et des eaux continentales est à peine commencé. Ces terres, dont le littoral, gardant ainsi sa forme première, est coupé d'échancrures profondes, sont toutes situées à une grande distance de l'équateur, dans le voisinage de la zone polaire. En Europe, les côtes occidentales de la Scandinavie, du promontoire de Lindesness à celui du cap Nord, sont déchiquetées par une série de ces *fiords* ou golfes ramifiés, et non-seulement le rivage du continent, mais aussi toutes les îles qui forment une sorte de chaîne parallèle aux plateaux norvégiens sont frangées de péninsules et tailladées de petits fiords, se contournant en allées immenses. Parmi les entailles qui décuplent en longueur le développement des côtes et donnent au littoral une bordure d'innombrables presqu'îles plus ou moins parallèles, les unes sont assez uniformes d'aspect et ressemblent à d'énormes fossés creusés dans l'épaisseur du continent, les autres se divisent en plusieurs fiords latéraux qui font de l'ensemble des eaux intérieures un labyrinthe presque inextricable de canaux, de détroits et de baies. Le développement total des côtes est tellement accru par ces indentations que le littoral occidental de la

péninsule, dont la longueur en droite ligne n'est pas même de 1,900 kilomètres, se trouve portée à près de 13,000 kilomètres par les plis et les replis du rivage : c'est plus que la distance de Paris au Japon.

Les plateaux de la Scandinavie se terminant brusquement au-dessus de la mer du Nord, les pentes qui dominent les sombres défilés des fiords sont presque toutes très escarpées; il en est qui se redressent en murailles perpendiculaires ou même surplombantes servant de piédestal à de hautes montagnes. C'est ainsi que le Thorsnuten, situé au sud de Bergen, sur les bords du Hardangerfiord, atteint une élévation de plus de 1,600 mètres à moins de 4 kilomètres du rivage. Dans mainte baie de la Norvége occidentale, on voit les cascades bondir du haut des falaises et se précipiter d'un jet dans la mer, de sorte que les embarcations peuvent se glisser entre les parois des rochers et la parabole des cataractes mugissantes. Au-dessous de l'eau, les escarpemens se continuent aussi dans la plupart des golfes, tellement qu'en certains défilés de rochers, dont la largeur de falaise à falaise est de 200 ou de 100 mètres seulement, il faut jeter la sonde jusqu'à 5 ou 600 mètres de profondeur avant de toucher le roc. Dans les *Travailleurs de la Mer,* Victor Hugo cite à bon droit le Lysefiord comme la plus effrayante à contempler parmi toutes ces sinistres avenues, à jamais privées d'un rayon de soleil par les hautes murailles de rochers qui les enferment. Cet énorme fossé, d'une régularité presque parfaite, pénètre à 43 kilomètres dans l'intérieur du continent; bien qu'en certains endroits il offre à peine 600 mètres de largeur, ses parois se dressent à 1,000 et 1,100 mètres d'élévation, et tout près du bord la sonde ne touche le fond qu'à plus de 400 mètres.

Les îles du Spitzberg, les Far-oër, les Shettland présentent aussi sur leur pourtour des centaines de fiords, pareils à ceux de la Scandinavie; de même les rivages de l'Écosse sont profondément découpés, mais seulement du côté de l'ouest, où se trouvent en outre des îles nombreuses reproduisant en miniature le dédale des promontoires et des baies de la terre voisine; la partie de l'Irlande tournée vers la haute mer se développe également en une succession de péninsules rocheuses séparées par des golfes étroits; mais au sud et à l'est, les côtes des îles britanniques sont beaucoup moins accidentées de forme et se déroulent en longues courbes régulières. En France, on ne trouve guère trace d'échancrures pareilles à celles des fiords norvégiens qu'à l'extrémité de la Bretagne; aussi n'existe-t-il même pas de nom dans la langue pour désigner ces indentations. En revanche, les côtes de l'Irlande, du Labrador et du Groënland occidental, celles des îles de l'archipel polaire, enfin le littoral américain du Pacifique, de la longue péninsule d'Alachka au labyrinthe des îles de Vancouver, ne sont pas moins riches en découpures que le littoral de la Norvége. Pour retrouver une semblable formation des rivages, il faut traverser l'Amérique entière jusqu'à l'extrémité méridionale du continent : les fiords ne recom-

mencent qu'au sud de la longue côte uniforme du Chili, avec l'île de Chiloë, ses nombreuses baies et le réseau des détroits de l'archipel de Magellan et de la Terre-de-Feu. C'est dans l'hémisphère austral la seule région où se montre ce phénomène étonnant de tortueuses et profondes vallées remplies par les eaux de la mer.

Ainsi l'étude comparée de tous les rivages amène à la constatation de ce fait, que les fiords se rencontrent uniquement sur le littoral des contrées froides, et qu'à égalité de température ils sont beaucoup plus nombreux et plus développés sur les côtes occidentales que sur les rives tournées vers l'orient. Pourquoi cet étrange contraste géographique s'est-il produit entre les divers rivages suivant la position qu'ils occupent au nord ou au midi, à l'ouest ou à l'est? Pourquoi les plages et même les falaises baignées par une atmosphère chaude ou tempérée ont-elles pris dans le profil de leurs courbes une si grande régularité, alors que les vallées ouvertes dans l'épaisseur des plateaux de la Scandinavie, du Groënland et de la Patagonie ont conservé leur forme première? Une cause dont les effets se sont produits à la fois et de la même manière aux deux extrémités des continens, dans les terres boréales de l'Amérique et de l'Europe et dans les îles magellaniques, doit avoir été nécessairement un grand phénomène géologique agissant pendant tout un âge de la planète.

Ce phénomène n'était autre que la rigueur du froid qui se faisait jadis sentir sur la surface du globe, et transformait en longs fleuves de glace les névés des montagnes. La carte parle elle-même pour ainsi dire; elle raconte clairement comment les fiords, ces antiques découpures du littoral, ont été maintenus dans leur état primitif par le séjour prolongé des glaciers (1). En effet, la période de froid dont on voit encore les témoignages non équivoques jusque sous les tropiques et sous l'équateur, au pied des Andes et dans la vallée de l'Amazone, a naturellement duré plus longtemps dans le voisinage des pôles que sous la zone torride et dans les régions tempérées. Cette période glaciaire, terminée peut-être depuis des milliers et des milliers de siècles sur les plages brûlantes du Brésil et de la Colombie, n'a cessé sur les côtes de France et d'Angleterre que depuis une époque relativement récente. A un âge encore plus rapproché de nos temps historiques, les fiords de la Scandinavie se sont à leur tour dégagés des glaciers qui les remplissaient, et tout à fait dans l'extrême nord et dans les régions antarctiques il est des contrées où les fleuves de glace descendent encore jusqu'à la mer et s'étalent au loin dans les golfes. Le glacier de la baie de Madeleine, qu'ont exploré MM. Martins et Bravais, se projette au loin dans un fiord qui n'a pas moins de 100 mètres de profondeur, et la falaise ter-

(1) Une des dernières livraisons des *Mittheilungen* de Petermann nous apprend qu'un savant bavarois, M. Oscar Peschel, s'est occupé des fiords dans leurs rapports avec la période glaciaire. Sans avoir lu le mémoire de M. Peschel, il nous semble impossible qu'il ait pu arriver à une conclusion différente de la nôtre.

minale de glace, poussée en avant par le poids des neiges supérieures, se déploie en une ligne courbe tournant sa convexité vers la haute mer. Sur des côtes encore plus froides, comme au nord du Groënland, et de l'autre côté du monde, sur le pourtour des terres antarctiques, les baies sont même entièrement comblées par les glaces, et celles-ci débordant au large donnent un profil régulier à l'ensemble des côtes. Les vagues de la haute mer viennent se heurter contre un long mur de cristal, mais ces assises glacées déguisent la vraie forme de l'architecture des continens, comme le font sous d'autres climats les alluvions fluviales et les flèches de sable marin. Des vallées profondes découpent aussi le littoral de ces côtes polaires, et dans une période géologique future, lorsque les glaces de ces contrées auront disparu, ces échancrures du continent deviendront à leur tour des fiords semblables à ceux de la Scandinavie.

A l'époque où les baies de la Norvége étaient comblées par les glaces, comme le sont de nos jours celles du Groënland septentrional, elles gardaient leur forme primitive, si ce n'est que les parois latérales et les roches du fond étaient striées et polies par le frottement de la masse en mouvement et des débris qu'elle entraînait. Les blocs de pierre tombés sur les névés et sur le champ du glacier, les amas de cailloux et de terre enlevés par les intempéries et le dégel aux flancs des montagnes formaient des moraines exactement semblables à celles que l'on voit actuellement sur les glaciers amoindris des monts scandinaves; mais ces moraines, au lieu de s'écrouler avec les glaces dans quelque vallée située à des centaines de mètres de hauteur, étaient portées jusqu'au débouché des fiords dans la haute mer et s'abîmaient au milieu des flots avec les pans détachés du glacier lui-même. Les éboulis successifs de roches et de cailloux devaient nécessairement élever peu à peu une moraine frontale sous-marine, et l'on trouve en effet à l'entrée de tous les fiords scandinaves des bas-fonds de débris se dressant comme des remparts hors de l'eau profonde. Les marins de la Norvége donnent le nom de « ponts de mer » à ces barrages naturels qui servent de limites aux anciens glaciers et où les poissons des eaux voisines se rassemblent par myriades. Au large des côtes de l'Écosse occidentale, de même qu'à l'entrée des petits golfes du Finistère, on remarque aussi des cordons de bancs sous-marins et de récifs qui ne sont probablement autre chose que d'anciennes moraines glaciaires.

Après la période de froid qui précéda les âges actuels, les glaciers de la Scandinavie reculèrent peu à peu dans l'intérieur des fiords, puis cessèrent de toucher le niveau de la mer, et leur extrémité inférieure remonta de plus en plus loin dans les vallées ouvertes sur le flanc des monts. C'est alors que commença pour les torrens et pour la mer l'immense travail géologique du comblement des baies. Les eaux fluviales apportent leurs alluvions et les déposent en plages unies au pied des montagnes, tandis que la mer étale en nappes de sable ou de vase tous les débris des rochers qu'elle sape

de ses vagues. Déjà dans un grand nombre de fiords, cette œuvre de transformation du domaine des eaux en terre ferme a fait des progrès très sensibles, et si l'on connaissait le taux séculaire de l'accroissement du continent, on pourrait calculer approximativement l'époque à laquelle la vallée s'est trouvée libre de glaces. Sur le versant incliné du côté de l'est, vers les campagnes de la Suède, un travail analogue s'accomplit : là, les glaciers ont été remplacés, non par les flots de la mer, mais par des eaux lacustres étagées en bassins, et ces eaux reculent aussi peu à peu devant les alluvions des torrens. De même, dans la grande chaîne des Alpes suisses, plusieurs dépressions profondes qui furent autrefois les lits de puissans glaciers sont devenues des sortes de fiords continentaux : tels sont les lacs Majeur, d'Iseo, de Lugano, de Côme, de Garde. Ces bassins lacustres sont fermés au midi par de larges moraines pareilles aux « ponts de mer » de la Norvége, et leurs eaux, comme celles des fiords, sont graduellement déplacées par les alluvions qu'apportent les torrens alpins.

Situées plus au sud que les fiords de la Scandinavie, et plus rapprochées de la source du tiède courant venu des Antilles, les baies occidentales de l'Écosse ont dû être libres de glaces bien avant les côtes de la Norvége, et c'est antérieurement encore que les échancrures du littoral de l'Irlande et de la Bretagne française ont cessé de servir de lits aux neiges solidifiées des montagnes environnantes. Quant aux rivages des îles britanniques tournés à l'est vers la mer du Nord, ils étaient certainement débarrassés de glaces depuis longtemps, car à cette époque comme aujourd'hui c'étaient les vents d'ouest et du sud-ouest qui dominaient en Europe et qui portaient sur les pentes des montagnes inclinées vers l'Atlantique l'humidité nécessaire à la formation des glaciers.

Telle est la raison du frappant contraste qu'offrent dans les îles britanniques et en Islande les côtes occidentales, toutes découpées de baies profondes, et les rivages orientaux dont les fiords sont moins accusés ou même déjà complétement oblitérés par la mer et les alluvions fluviales. De même au sud de l'Amérique, les pluies étant beaucoup plus abondantes sur le versant occidental des montagnes de la Patagonie, les glaciers sont descendus beaucoup plus bas dans les vallées, et les fiords, maintenus par les glaces dans leur état primitif, font encore de toute cette partie du littoral américain un véritable labyrinthe. C'est par les mouvemens de l'atmosphère qu'il faut expliquer la forme des continens eux-mêmes.

Après le recul des glaciers, le travail de régularisation des rivages s'opère dans les diverses contrées avec plus ou moins de rapidité, suivant la forme des continens, la profondeur des fiords et tout l'ensemble des phénomènes qui constituent le milieu géographique. En certaines contrées où les rivières n'ont qu'une faible importance, comme dans la péninsule du Danemark et dans le Mecklenbourg, les fiords se forment d'abord du côté de la mer et deviennent de longues et étroites lagunes séparées des flots

salés par des plages sablonneuses. Les golfes où débouchent de grands fleuves sont au contraire graduellement comblés par les alluvions dans les parties les plus éloignées de l'océan et se changent peu à peu en estuaires. Enfin beaucoup de rivages, entre autres ceux de l'Islande orientale, offrent à côté les uns des autres un grand nombre de fiords qui se rétrécissent à la fois en amont et en aval par les apports de la mer et ceux des ruisseaux de l'intérieur.

Quelle que soit la diversité des moyens employés par la nature pour combler les anciennes baies glaciaires, le travail ne s'en accomplit pas moins en son temps, et l'on constate en effet que des régions tempérées à la zone équatoriale les courbes des rivages ont une régularité croissante. Aux innombrables ports qui pénètrent dans l'intérieur des terres septentrionales succèdent au midi des rivages maritimes de plus en plus inhospitaliers à cause du manque d'indentations où puissent se réfugier les navires, et, sur les côtes de la zone torride privées d'embouchures fluviales, c'est par centaines de lieues que les vaisseaux doivent longer les terres avant de trouver un abri. Ce sont les trois continens méridionaux, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Australie, qui offrent sur leur pourtour le développement de côtes le plus uniforme et le plus dépourvu de baies.

Si l'on peut à bon droit considérer chaque glacier comme un thermomètre naturel indiquant par ses progrès et ses reculs tous les changemens de la température locale, de même on peut voir dans l'ensemble des rivages, des fiords du Groënland et de la Norvége aux longues plages de l'Afrique équatoriale, comme une représentation visible des changemens de température qui ont eu lieu à la surface du globe depuis la période glaciaire. Que par de longues et patientes études on parvienne à mesurer le temps qu'il faut aux alluvions de la mer et des fleuves pour modifier ainsi la forme des vallées jadis remplies par les glaces, et l'on pourra fixer la durée des âges modernes qui ont succédé à la période antérieure de la terre. Ce terme vague d'époque ou de période qui, suivant les divers géologues, se compose de milliers ou de millions d'années, prendra, du moins pour les temps rapprochés de nous, un sens plus précis et se rangera comme les siècles dans la chronologie des hommes.

ÉLISÉE RECLUS.

L. BULOZ.